هكذا من الأصل

QUARANTIÈME ANNÉE – Nº 12081 | DERNIÈRE ÉDITION | MERCREDI 30 NOVEMBRE 1983

Le dollar à 8,27 F

LIRE PAGE 37



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 15

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Militaires et démocratie au Bangladesh

Rentré brusquement de la conférence du Commonwealth, le *général H.M. Ershad*, l'« homme fort » du Bangladesh, a réimposé, lundi 28 novembre, l'interdiction de toute activité politique qu'il *avait levée il y a tout juste quinze* jours, et instauré le couvre-feu dans la capitale, Dhaka. Les mouvements de l'opposition, représentant la *majeure partie de l'échiquier politique*, ont *répliqué* en décrétant mardi une grève générale. Ils entendent également protester ainsi contre la brutale répression d'une *manifestation* pacifique, mais interdite, la veille. Les violents affrontements ont fait au moins cinq morts et de nombreux blessés.

L'« administrateur en chef de la loi martiale » a fait publiquement porter la responsabilité de ces émeutes sur les intellectuels (journalistes, avocats, médecins...). Il est vrai que ces milieux, comme les étudiants, ainsi que les principales forces politiques, réclament la levée *de la loi martiale, le respect* des libertés essentielles et des élections parlementaires. Déjà, en février, le pouvoir avait été amené à mater très durement — il y avait eu plusieurs morts, et des personnes arrêtées avaient subi des sévices — une révolte des étudiants de Dhaka, soutenus par l'opposition et le corps professoral, qui s'élevaient aussi contre un projet de réforme de l'enseignement supérieur.

Dans un geste d'apaisement, mais pour écarter aussi un dangereux concurrent, le général Ershad avait éloigné les militaires présumés responsables de cette répression, *tandis qu'il amorçait un* « dialogue » avec certains responsables politiques, puis annonçait son « ouverture démocratique ». Celle-ci, en fait, a remis le feu aux poudres. Les dirigeants politiques de l'opposition ne pardonnent pas au général Ershad de vouloir imposer unilatéralement un projet qui envisage une élection présidentielle — à laquelle, tout porte à le croire, il sera candidat — avant celle d'un Parlement. Ils voient, non sans raison, une menace dans le fait qu'un nouveau parti vient d'être créé pour soutenir son action. Ils estiment que la seule chance de voir *l'armée « regagner ses casernes »* est que les élections législatives aient lieu d'abord, et le plus tôt possible.

Or le général Ershad doit également tenir compte de l'avis des militaires qui l'entourent. Ceux-ci sont partagés entre partisans d'une ouverture démocratique « contrôlée » et des méthodes carrément plus musclées. Dans sa seconde épreuve de force avec l'opposition, il doit veiller à ne pas perdre d'ascendant sur une armée encore mal remise de ses nombreuses purges. Mais les officiers au pouvoir à Dhaka bénéficient de trop de privilèges — certains ont été notoirement compromis dans des affaires de corruption — pour abandonner le pouvoir. Ils ont d'ailleurs fait savoir que, élections ou pas, *ils entendaient* garder des responsabilités dans la gestion des affaires publiques.

Les incertitudes politiques viennent *compromettre les efforts* amorcés dans le domaine économique, sur les conseils du F.M.I. et de la Banque mondiale. S'appuyant largement sur le secteur privé, le gouvernement bengalais améliore ses comptes, surtout grâce à l'aide étrangère et aux transferts des travailleurs émigrés dans les pays du Golfe. *Mais le* Bangladesh a connu cette année un très important déficit de sa production de céréales, qu'il a dû *compenser par* l'aide alimentaire et des importations.

Le régime militaire soupçonne les partis politiques de chercher à jeter une ombre sur ces efforts et à perturber la conférence ministérielle islamique qui doit se tenir à la fin de la semaine prochaine à Dhaka. Depuis son installation au pouvoir — dont il a chassé, en *mars* 1982, le président élu, M. Sattar, — le général Ershad s'est employé à resserrer les liens de son pays avec la communauté musulmane. Poursuivant des relations amicales avec la Chine, il avait tenté aussi d'établir des rapports plus confiants avec l'Inde, et il venait de se voir renouveler, à *Washington*, le soutien des États-Unis.

Une priorité pour Moscou : l'alliance avec Damas

Les Soviétiques regrettent l'affaiblissement de l'O.L.P. sans aller jusqu'à soutenir M. Arafat

De notre envoyé spécial

Les dirigeants soviétiques ont adressé, le lundi 28 novembre, un message à M. Yasser Arafat, à l'occasion de la Journée internationale de la Palestine. Dans ce texte, l'U.R.S.S. invite implicitement le chef de l'O.L.P. à s'entendre avec les dissidents palestiniens et la Syrie.

Moscou. — Les visites à Moscou, à quelques jours d'intervalle, de MM. Tarek Aziz, ministre irakien des affaires étrangères, Khaddam, chef de la diplomatie syrienne, Kaddoumi, chef du département politique de l'O.L.P., témoignent du *retour en force de l'U.R.S.S. sur la* scène proche-orientale. Elle n'en avait certes pas totalement disparu, mais, pendant l'été 1982, elle avait assisté, impuissante, à l'intervention israélienne au Liban, au départ des combattants palestiniens de Beyrouth et à l'arrivée de la force multinationale d'interposition dans laquelle les Américains jouent un rôle essentiel.

La politique soviétique au Proche-Orient est enfermée dans un dilemme qui n'est pas nouveau. Son objectif est toujours d'« effacer Camp David », de ne pas laisser l'initiative aux États-Unis et d'imposer une grande négociation, style conférence de Genève, bref de *s'assurer un certain contrôle* sur les destinées de la région. Instruite par ses propres déconvenues passées, l'U.R.S.S. engrange des atouts pour les lendemains de l'échec de la *pax americana*, tout en travaillant à cet échec qu'elle estime inévitable. Tout ce qui peut empêcher un règlement dont elle ne serait pas lui paraît bienvenu. *La limite de son action* tient dans un souci d'éviter une crise généralisée ; car elle ne veut pas d'une confrontation directe avec les États-Unis pour les beaux yeux des Arabes.

Son problème, c'est que, depuis son éviction d'Égypte à la veille de *la guerre israélo-arabe de 1973*, elle n'a d'autre carte dans la région que la Syrie. Or les Soviétiques ne font pas la politique de la Syrie ; ils se servent d'elle dans leur propre jeu.

DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 3.)

Nouvelle orientation de la lutte antiterroriste

Après avoir privilégié la gendarmerie le pouvoir veut rendre à la police toutes ses responsabilités

Paris a eu le même réflexe que Washington. Après le raid-châtiment des Super-Etendard français à Baalbek, au Liban, le dispositif de *sécurité* de l'Elysée a *été* renforcé. La Maison Blanche avait fait disposer devant la présidence des camions chargés de sable pour *faire pièce à d'éventuels « camions-kamikases »* après l'attentat de Beyrouth. Plus modestement, l'Elysée a décidé que le lourd portail en fer donnant accès à la cour d'honneur de la présidence de la République serait dorénavant fermé jour et nuit. D'autres précautions de même nature ont été prévues.

Les mesures de détail ont leur importance. Ces dernières semaines, les autorités ont néanmoins dû prendre des décisions d'une autre ampleur. Une mauvaise coordination des services engagés dans la lutte antiterroriste les a contraintes à redistribuer les rôles. Le dossier *« terrorisme », après avoir été confié* il y a un peu plus d'un an à des gendarmes d'élite, parfois gaffeurs, revient pleinement aux services de police spécialisés et au contre-espionnage.

Peu importe, à la limite, que la police soit loin d'apprécier les hésitations, les foucades et les incohérences des nombreux hauts fonctionnaires et responsables politiques qui la dirigent. Un point prime tout : les autorités l'ont à nouveau investie de la lutte contre le terrorisme, cherchant à établir avec elle un contrat de confiance. En douterait-on ? M. Gaston Defferre vient de tirer un *coup de chapeau à ce corps de* l'Etat, suspecté et rabroué en 1981. *« C'est un très grand succès pour la police »*, a déclaré le ministre de l'intérieur après la récente arrestation de Nayir Soner, terroriste arménien présumé. Ainsi le gouvernement de M. Mauroy inaugure-t-il, sur la pointe des pieds, ce qu'il faut bien appeler sa troisième politique en matière de lutte contre le terrorisme.

La première a duré le temps de l'« état de grâce », de mai-juin 1981 à août 1982. C'était alors le temps de l'espoir, ou tout au moins de l'optimisme. La gauche considérait *que les groupes terroristes auxquels* la France avait dû faire face au cours des septennats précédents s'inclineraient devant la nouvelle majorité.

LAURENT GREILSAMER.

(Lire la suite page 15.)

Coopération franco-allemande dans le domaine du radio-téléphone

S'il est des actes symboliques, la signature, lors du dernier sommet franco-allemand, d'un accord de coopératon dans les télécommunications en est un.

Le principe d'une telle coopération avait été décidé en juillet dernier par les deux ministres concernés. Le protocole qui vient d'être conclu par M. Mexandeau et son homologue allemand en définit les modalités dans deux domaines précis.

Le premier concerne le radio-téléphone, où les deux administrations vont lancer le 15 décembre, après avoir défini en commun un cahier des charges, un appel d'offres conjoint pour la fourniture d'un réseau de radio-téléphonie cellulaire couvrant les deux pays. Dans la téléphonie mobile, la liaison se fait par faisceau hertzien entre l'abonné et des centraux spécialisés répartis sur tout le territoire. Ces centraux commutent ensuite l'appel sur le réseau normal. Actuellement, la France compte moins de dix mille radio-téléphones et la R.F.A. quelques dizaines de milliers. On s'attend, pour les prochaines années, à une explosion de ce marché, grâce à une baisse des prix, le radio-téléphone pouvant être monté sur les voitures, mais aussi servir de téléphone de poche.

J.-M. Q.

(Lire la suite page 38.)

L'an IV de la guerre au Salvador

I. — *L'enlisement*

Six cadavres décapités ont été découverts dans le département de San-Miguel, dans l'est du Salvador, ont annoncé lundi 28 novembre les autorités. Il pourrait s'agir de victimes des groupes paramilitaires d'extrême droite. La guerre civile continue au Salvador, et aucune des forces en présence ne paraît en mesure, pour l'ins*tant, de l'emporter militaire*ment, nous indique notre envoyé spécial.

De notre envoyé spécial
CHARLES VANHECKE

Usulutan. — Depuis quatre ans, le Salvador est en guerre. Qui pourrait en douter ? L'armée, la police, sont partout pour protéger ce qui risque, à tout moment, de sauter : les ministères et les banques, bien sûr, mais aussi les *hôtels*, les usines, les commerces. Chaque pont, même le plus minuscule, est surveillé. Des hommes en armes montent la garde devant les coopératives, des stations électriques, des champs de coton ou de café. Les militaires font une forteresse de la moindre localité si la guérilla, un jour, l'a occupée.

Depuis un an et demi, M. José Napoléon Duarte n'est plus président de la République. Pourtant, il a autant de gardes du corps que s'il l'était resté. Chef d'une formation réformiste, le parti démocrate-chrétien, il serait une victime de choix pour les escadrons de la mort. M. Jorge Camacho, lui, n'a jamais été chef de l'État. Simple syndicaliste paysan, il a lui aussi ses anges gardiens. Comme en ont, pour d'autres raisons, ceux qui habitent *de trop belles villas, dans de trop* beaux quartiers.

Combien de temps un régime peut-il tenir de cette façon et se fier aux vertus du quadrillage ? Longtemps, tout le temps, à en croire M. Juan Vicente Maldonado, patron des patrons salvadoriens : *« Nous nous sommes installés dans la guerre civile*, dit-il, *comme Israël dans la terreur. »*

Ceux qui souffrent directement de la guerre tiennent un autre langage. Une guerre qu'on devine, dans la capitale, plus qu'on ne la voit : de temps en temps, des tirs d'artillerie, au loin ; et des communiqués d'état-major dans la presse. Mais dès qu'on prend la route vers l'Est, le conflit se précise.

Le jour vient à peine de se lever, les volcans ont encore leurs couronnes de nuages, et sur le bitume, là-bas, des recrues font de l'exercice en maillots de corps, l'arme au poing. Plus loin, c'est une patrouille qui remonte le macadam, jambes molles, traits tirés. Elle est là pour protéger la route. Comme le dit sans humour un chef de garnison : *« Parmi les droits de l'homme figure aussi celui de circuler. »*

Partout des soldats à l'affût derrière des parpaings. Corps menus, visages d'enfants sous les casques. Cette guerre est faite en grande partie par des gamins. Les Salvadoriens appellent de ce nom, d'ailleurs (*muchachos*), les hommes de la guérilla.

(Lire la suite page 5.)

Le sommet P.C.-P.S.

Lire page 8 le tableau des divergences entre les deux partis et les textes des accords de juin 1981

La loi sur la presse

Lire page 2 les articles de MAURICE DUVERGER GEORGES BEAULIEU et JEAN CLUZEL

L'homéopathie, un rêve efficace

Lire dans « le Monde de la médecine » pages 13 et 14 le dossier établi par le docteur ESCOFFIER-LAMBIOTTE

AU JOUR LE JOUR

Vérification

Les communistes et les socialistes se réunissent pour « vérifier » l'état de leur accord de 1981.

A mi-parcours de la législature, le char de l'Etat a en effet subi de rudes cahots et l'état du véhicule laisse à désirer : parallélisme douteux des roues socialistes et communistes, direction flottante dans les virages, échauffement anormal des freins lors des réformes, pression fiscale, fuites de devises, niveau inquiétant des prix et du chômage, manque de reprises.

Les opposants, guettant l'occasion, attendront à la porte du garage.

BRUNO FRAPPAT.

« SAINT FRANÇOIS D'ASSISE » A L'OPÉRA

Messiaen prêche aux oiseaux

Il y a huit ans qu'on en parlait, qu'il y travaillait, et, ce lundi 28 novembre, c'est arrivé : le seul opéra qui ait abouti des commandes de Rolf Libermann, le *Saint François d'Assise* d'Olivier Messiaen, a été créé au palais Garnier, mené à terme dans d'excellentes conditions par le nouvel administrateur, Massimo Bogianckino, grâce au travail écrasant et superbe de Seiji Ozawa, de Sandro Sequi et du décorateur Giuseppe Crisolini-Malatesta (celui de *Moïse*), qui ont su représenter ce « drame intérieur », visions de légende dorée à peu près dépourvues de péripéties.

Certes, cet énorme ouvrage est *complètement hors série et ne ressemble* en rien à un opéra, mais il est plein de musique ; il faut le prendre comme il est et il mérite qu'on lui prête attention, fût-ce pendant quatre heures et demie : *Parsifal* aussi est très long.

Au sortir de la première, on peut difficilement en prendre l'envergure *exacte, ni dire l'accueil que lui réservera le public. Celui de lundi,* où avaient pris place de nombreuses personnalités et une foule de journalistes venus de toute l'Europe, a manifesté un enthousiasme modéré mais réel. Seul « le prêche aux oiseaux », « murmures de la forêt » qui durent quarante minutes, suscita quelques huées et fut jugé généralement démesuré, *bien que ce soit musicalement* l'un des plus beaux. Pour sa part, Mgr Lustiger, archevêque de Paris, dit « *ne pas s'être ennuyé une seconde* ».

On connaît le dispositif adopté (*le Monde* du 17 novembre) : l'orchestre qui *déborde des deux côtés, sur la fosse et dans les loges latérales ; la* scène occupée par deux boîtes carrées jointes ou disjointes, encadrées par des gradins vertigineux où prend place l'immense chœur mixte habillé en robes de moines, et, tout en haut, un beau ciel aux couleurs du couchant d'où vient l'ange, habillé « à la manière » de Fra Angelico avec deux grandes *ailes multicolores ; cela évoque à la fois les mistères du Moyen* Age et un cadre d'oratorio. Dans les boîtes, de petits décors très réalistes, souvent ravissants, des cloîtres, églises et paysages d'Ombrie.

Messiaen n'a pas cherché à séduire d'emblée le public ; il lui assène un premier tableau où saint François disserte longuement avec Frère Léon sur ce qu'est « la joie parfaite », et le deuxième est une récitation de l'office du matin par les moines, mêlée à quelques strophes du *Cantique des créatures* (qui reviendra à plusieurs reprises). Mais l'action s'anime ensuite avec l'émouvante scène du baiser au lépreux, puis l'altercation comique de l'ange avec Frère Elie (Michel Sénéchal), furieux d'être dérangé dans son travail, et qui met à la porte l'importun. Celui-ci aura plus de chance avec un autre moine, vrai disciple de François.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 20.)

Le Monde

idées

La loi sur la presse

Le dépôt du projet de loi sur la presse a suscité, comme on pouvait s'y attendre, des réactions vives. Maurice Duverger trouve qu'une législation antitrust, en pareille matière, ne suffit pas, alors qu'il s'agit d'aider la liberté de la presse à résister à toutes sortes de pressions, qui ne sont pas seulement le fait de l'argent. Georges Beaulieu trouve bien douteux le combat engagé contre le projet par le groupe Hersant. Jean Cluzel voudrait que l'on retrouve l'esprit de la loi de 1881, pour mettre au point un texte bénéficiant d'un large concours de l'opinion.

Pour un grand débat national

par MAURICE DUVERGER

LE projet de loi sur la presse relèverait-il de ces bonnes intentions dont l'enfer est pavé ? La France a certainement besoin d'une nouvelle législation dans ce domaine, où le pluralisme est le fondement de la liberté, où le monopole empêche *« la libre communication des pensées et des opinions »* que l'article 11 de la Déclaration de 1789 proclame *« l'un des droits les plus précieux de l'homme »*. L'ordonnance du 26 août 1944 n'a pas empêché que se forment d'énormes groupes de journaux, tout simplement parce qu'on ne l'a pas appliquée. Il y a peu de chances que cette Belle au bois dormant soit réveillée de son long sommeil. De toute façon, les conditions actuelles de l'information ne sont plus compatibles avec les règles édictées voilà quarante ans.

Mais il est regrettable que les principales dispositions du projet gouvernemental apparaissent dirigées essentiellement contre un homme servant de victime expiatoire. Certes, le trust visé occupe une position d'hégémonie incompatible avec la liberté d'expression. Mais la concentration de la presse nationale reste moins dangereuse aujourd'hui que celle de la presse régionale. Le bloc *Figaro-l'Aurore-France-Soir* n'est pas en position de monopole comme le sont de nombreux quotidiens provinciaux, seule source d'informations pour le plus grand nombre de nos concitoyens. La liberté d'expression n'est pas moins menacée par les féodalités locales que par l'empire Hersant. La différence de traitement appliquée à l'une et à l'autre est d'autant plus choquante qu'elle donne l'impression d'une discrimination politique.

Voici quelques années, la Suède social-démocrate s'était engagée dans une voie originale en établissant une aide de l'Etat au second quotidien dans les localités où le premier écrasait ses concurrents. Un tel système ne serait qu'un palliatif, difficilement applicable d'ailleurs. D'autres pourraient être imaginés. On a parfois suggéré par exemple d'imposer un certain pluralisme interne aux journaux hégémoniques, quelques-unes de leurs pages étant réservées aux opinions contraires à leur tendance. Fantaisiste à première vue, une telle idée ouvre une perspective sans doute essentielle : la séparation entre la propriété du support et la maîtrise de la rédaction. Un tel mécanisme permettrait de protéger de toutes les atteintes à la liberté d'expression : celles des concentrations nationales et celles des monopoles régionaux, celles du capitalisme qui régit l'écrit et celles de l'étatisme qui contrôle l'audiovisuel.

Une double nature

Un projet de loi antitrust demeure très insuffisant, parce que les entreprises de presse ne sont pas seulement des firmes économiques soumises à la loi du marché pour les biens qu'elles vendent. Elles sont aussi des institutions qui assurent l'exercice d'une liberté publique, conformément à l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme.

Nul ne peut contester cette double nature. L'opposition elle-même n'en a-t-elle pas invoqué le second aspect devant les instances de Bruxelles, lorsqu'elle était au gouvernement, pour empêcher que la C.E.E. n'adopte dans ce domaine une « directive » imposant la liberté d'établissement prévue par l'article 52 du traité de Rome ? On peut s'étonner que la gauche n'approfondisse pas aujourd'hui les conséquences d'un dualisme qu'elle est naturellement plus disposée à reconnaître. Il conduirait à introduire dans les entreprises de presse une sorte de cogestion entre les journalistes et les détenteurs de capitaux, les premiers ayant le rôle essentiel dans les décisions rédactionnelles, les seconds dans les décisions de gestion.

Ce système serait transposable dans le secteur nationalisé, qui ne peut être absent d'une loi protégeant la liberté d'expression et de communication. La situation n'y est pas la même que dans le secteur privé, où les propriétaires recherchent le profit. L'Etat contrôle la télévision et la radio pour y promouvoir l'intérêt général. Mais ce dernier est toujours pollué par des considérations politiques, dénoncées par l'opposition, oubliées par le gouvernement, quels qu'ils soient.

Là aussi, reconnaître l'autonomie des journalistes aiderait à l'assainissement. Là aussi, elle ne suffirait pas à l'assurer : comme ceux de l'écrit, les professionnels de l'audiovisuel n'étant pas neutres et ne pouvant pas l'être. D'où l'idée d'un pluralisme interne, que la radiotélévision italienne a poussé à l'extrême par un partage d'antenne entre les partis.

Enfin, la gauche ne peut pas oublier que la liberté de la presse est autant menacée aujourd'hui par les excès des organisations ouvrières que par ceux de la concentration capitaliste. On ne parle pas ici des quelques tentatives de la C.G.T. depuis 1981 pour prendre en main un journal, sur le modèle des communistes portugais s'emparant du quotidien *Republica* en 1975 : le sentiment démocratique est trop ancré chez nous pour que de telles entreprises puissent se développer. On dénonce un danger moins brutal mais plus menaçant. En abaissant les prix de fabrication et les coûts d'investissement, la photocomposition ouvre au pluralisme de grandes possibilités d'extension. Elles ont permis le développement de *Libération*, par exemple. Mais elles se trouvent presque partout paralysées par les exigences du Syndicat du livre. En maintenant celles-ci malgré la crise économique, il risque d'étrangler peu à peu les journaux indépendants.

Rien n'est plus urgent qu'une loi permettant à la liberté de la presse de résister à toutes les pressions qui tendent aujourd'hui à l'anéantir : celles du corporatisme comme celles du capitalisme, celles des monopoles régionaux comme celles des concentrations nationales, celles de l'État comme celle des propriétaires privés. Rien ne serait plus regrettable qu'un texte centré autour d'un règlement de comptes avec un adversaire trop dynamique. En négligeant les abus commis par des amis politiques, en oubliant ceux de la télévision publique, il rendrait pour longtemps impossible la grande réforme nécessaire.

La gauche aura-t-elle le courage de prendre conscience du problème avant qu'il soit trop tard ? Au lieu de se précipiter dans un projet bâclé sans consultations préalables, va-t-elle ouvrir le large débat qui permettrait d'y voir clair ? Ou décevra-t-elle une fois de plus les espérances qu'elle porte ?

Un combat douteux

par GEORGES BEAULIEU (*)

UN empire de presse, avec ses hommes liges, ses obligés et les porte-parole des considérables intérêts qu'il défend, a déclenché une vaste campagne contre la mise à jour annoncée de dispositions édictées il y a près de quarante ans à la Libération.

Ce tapage orchestré, menaçant par sa violence, procède à coups d'affirmations péremptoires, invoquant de nobles principes détournés de leur sens.

Appliquer, enfin, la loi deviendrait-il « scélérat » ? Les syndicats groupés dans l'Union nationale des syndicats de journalistes n'ont cessé de demander la mise en vigueur diligente des dispositions d'août 1944. Il leur a même fallu intenter des actions en justice, depuis mars 1977, contre M. Hersant et ses divers prête-noms, assis sans pudeur sur cette légalité afin de se tailler un gigantesque empire.

Etre inquiet pour la liberté de la presse ? Mais limiter le nombre de journaux dépendant d'un seul homme ou d'un groupe, en quoi est-ce une atteinte aux libertés ? Ceux qui découvrent là une quelconque menace, que faisaient-ils donc à chaque disparition de journal, d'absorption, de prise de contrôle par un groupe ? Ils exerçaient alors leur vertueuse indignation à combattre tous ceux qui osaient résister à l'achèvement de ces menées expansionnistes, à la concentration avec son cortège de suppressions d'emplois. Si le pluralisme est devenu de plus en plus factice, si la situation de monopole s'est considérablement élargie, il y sont pour beaucoup.

Demander une équipe rédactionnelle autonome pour réaliser chaque journal, représente-t-il une menace quelconque ? A l'égard de qui ? Que *le Figaro* et *l'Aurore* soient Robert Hersant et Hersant Robert reste l'illustration d'une illusion d'optique qui n'a que trop duré en vue de berner l'opinion. Exiger la transparence des entreprises de presse, demander de connaître l'origine des fonds, le nom des dirigeants, relève-t-il d'une curiosité dépravée ? Le scandale et la perversité ne résideraient-ils pas plutôt dans la dissimulation des intérêts en cause, dans le silence hypocrite couvrant l'inavouable ?

Combattre la vénalité, limiter et contrôler la puissance de l'argent dans le domaine de la presse, assurer ainsi les conditions de sa véritable liberté, s'impose comme une urgente exigence du moment. Il n'est que temps de passer à l'application par la loi d'une telle orientation, chère aux journalistes ainsi qu'à tous les démocrates. Et d'appliquer les rigueurs de la justice, sans délai et sans faiblesse, à ceux qui se placent délibérément en marge de la légalité.

L'U.N.S.J. a souligné l'intérêt qu'elle porte aux intentions exprimées en ce domaine par le premier ministre. Elle entend contribuer à en parfaire les dispositions. Elle n'oublie nullement que l'état actuel de la presse en notre pays appelle d'autres mesures indispensables à la mise en œuvre d'une politique de l'information favorisant la renaissance du pluralisme et du droit à l'expression.

(*) Secrétaire général de l'Union nationale des syndicats de journalistes : S.N.J., S.J.F.-C.F.D.T., S.N.J.-C.G.T.

Des entreprises bien fragiles

par JEAN CLUZEL (*)

LA liberté des citoyens dépend, on le sait depuis Montesquieu, de la séparation des trois pouvoirs : le législatif qui fait les lois, l'exécutif qui prend les mesures nécessaires à la vie de la collectivité, le judiciaire qui tranche les différends et administre les sanctions.

Or, dans la société moderne, ce n'est pas seulement la justice qui doit être indépendante des pressions politiques : c'est aussi l'opinion publique. Si elle l'est, le peuple peut se défendre et se faire écouter. Et, tout autant que par le choix de ses représentants lors des élections, il saura, grâce à elle, peser sur les décisions de l'Etat de manière permanente pour en limiter les abus. Bref, la forme moderne de séparation des pouvoirs, c'est la séparation entre les instances politiques d'une part, et d'autre part les divers organes par lesquels se forment et s'expriment les opinions des groupes sociaux qui prennent en charge les aspirations des citoyens.

Qui ne constate que l'Etat doit se faire violence pour que cette liberté s'exerce ? Sa tendance naturelle le porte à suspecter tout contre-pouvoir. Mais c'est la marque de la république que d'avoir permis d'incarner dans une presse libre la liberté d'opinion. Encore faut-il que soient assurés les moyens de cette indépendance, surtout lorsque, comme c'est le cas en France, les pouvoirs publics disposent du monopole audiovisuel.

Mais il existe, hélas ! au bénéfice de l'Etat un phénomène de dépendance économique des entreprises de presse. Ce fait est aisément perceptible lorsque l'on considère l'augmentation rapide de leurs charges face au blocage de leurs ressources.

Tout d'abord le prix du papier... Mais pèse encore plus lourd l'augmentation des tarifs postaux qui découle de l'application d'un protocole d'accord signé par les organisations professionnelles de la presse et le ministère des P.T.T. dans le cadre d'une « table ronde » instituée le 8 mars 1979. Le plan d'augmentation avait pour objectif de parvenir en 1988 à une couverture de 33,3 % des charges de la poste imputables à la presse grâce aux recettes dégagées par celle-ci. Ces accords furent appliqués en 1981, 1982 et 1983, entraînant pour la presse, en trois ans, un doublement des tarifs postaux. On doit cependant s'interroger aujourd'hui, dans un contexte de crise mais aussi de réglementation des prix, sur l'opportunité de poursuivre l'application de cet accord selon les termes initiaux.

Le rôle de la publicité

Un journal se vend deux fois : à la publicité, puis à ses lecteurs. Pour parvenir aux seconds, il faut qu'il ait au préalable « accroché » les responsables de la première. La réussite du *Canard enchaîné*, vierge de toute publicité, pour exemplaire qu'elle soit, n'en demeure pas moins l'exception qui confirme la règle.

Or les prélèvements de l'audiovisuel sur le marché des ressources publicitaires sont de plus en plus importants. C'est surtout durant les deux dernières années que la pression s'est aggravée. En 1982 et 1983, ce prélèvement a progressé de près de 60 % ; de plus, le gouvernement a choisi de conduire une politique de développement de la communication audiovisuelle qu'il entend financer en grande partie par la publicité.

Deux mesures fiscales sont traditionnellement favorables à la presse : l'application d'un taux de T.V.A. réduit à 4 % (2,1 % pour les quotidiens d'information politique et assimilés) et l'article 39 bis du code général des impôts, qui permet aux entreprises de déduire (dans une certaine limite) de leurs bénéfices imposables le montant des investissements qu'elles engagent. Cependant, chaque année, la reconduction de ces mesures est soumise à l'arbitrage du gouvernement, ce qui engage régulièrement la presse dans une négociation incertaine. Est-ce bien la caractéristique d'une presse libre que de « mendier » chaque année au gouvernement le maintien de mesures vitales pour elle ?

L'Etat dispose donc de l'avenir des entreprises de presse, car il maîtrise : l'évolution des tarifs postaux, le régime fiscal, le régime des prix, le prélèvement du service public de la télévision sur le marché publicitaire, l'affectation des ordres publicitaires des entreprises nationales et des entreprises nationalisées, le niveau des aides directes à la presse, le développement des nouveaux réseaux de communication (et la concurrence directe qu'ils exerceront à l'égard de la presse).

Cette fragilité des entreprises de presse a de nombreuses conséquences : des titres ont disparu ; l'Etat doit aider les journaux que l'on range pudiquement dans la catégorie « à faible capacité publicitaire », et des concentrations naissent soit du fait d'une volonté dite « capitaliste », soit parce que la reprise d'un titre est la seule façon d'empêcher sa disparition. Dans une telle situation, il n'est pas niable qu'il existe des risques touchant l'indépendance de la presse.

Chacun a conscience qu'il convient par conséquent de lier les garanties législatives et juridiques aux garanties économiques et fiscales. Toutes les parties en cause récusent justement l'idée d'un statut de la presse ; or deux textes ayant la presse pour objet sont maintenant connus : l'un émane du gouvernement, l'autre de la majorité du Sénat.

Le Sénat n'est jamais le dernier à s'engager lorsque la liberté et la démocratie sont en cause. Sur un tel sujet, un large accord devrait pouvoir se faire, car il touche aux fondements mêmes de la démocratie : la formation de l'opinion. Il y faudra du temps ; il y faudra de la réflexion ; il y faudra le sens de l'intérêt général. Est-ce trop attendre des institutions de la République que, ces trois conditions étant remplies, le législateur retrouve l'esprit de la loi de 1881 en l'incarnant dans un texte adapté à l'époque et qui soit acceptable par la plus grande majorité ?

(*) Sénateur (U.C.D.P.), vice-président de la commission des finances et rapporteur de la commission spéciale « Liberté de la presse ».



LU

L'âge d'or de la presse écrite

SAIT-ON que le premier quotidien à tirer à plus d'un million d'exemplaires, dès 1887, était français ? *Le Petit Journal* inaugurait une nouvelle conception du journalisme, où les articles d'opinion cédaient le pas devant le fait divers, le reportage et le feuilleton. Avec la presse populaire, les *mass media* étaient nés.

C'est cette épopée *Des petits journaux aux grandes agences* de la fin du dix-neuvième siècle et du début du vingtième que retrace Michael B. Palmer, maître de conférences à l'Institut des sciences politiques et déjà coauteur d'un livre très fouillé sur les agences mondiales d'information, *le Trafic des nouvelles* (*le Monde* du 6 mai 1981). Il rapporte cette observation d'Edmond Théry dans *le Petit Journal* : *« Avant l'existence des journaux à un sou, on ne lisait presque pas en France. On a calculé qu'il se publiait à peine cent dix journaux quotidiens dans toute la France (...) et que le tirage total n'atteignait pas trois cent mille exemplaires par jour. »*

La clé du succès, selon Moïse Millaud, est des plus simples, et le conseil qu'il donnait aux journalistes de l'époque se ramenait à ceci : *« Pas d'extravagance, pas de tours de force. Ecoutez dans les omnibus, en chemin de fer, dans les théâtres, dans la rue ; rendez-vous bien compte de l'opinion moyenne. Vous n'avez qu'à la suivre (...). Et parlez de tout pour avoir l'air d'en savoir plus long que tout le monde. »*

Michael B. Palmer donne l'impression d'avoir exhumé toutes les annales de la presse écrite et, à travers mille anecdotes, il en reconstitue les grands moments. L'agence Dalziel, à partir de 1890, mena la vie dure aux deux grandes de l'époque, Havas et Reuter, en innovant dans un journalisme que l'on qualifierait aujourd'hui d'investigation, dans les grandes capitales occidentales. Poussée par la volonté d'être toujours *« la première sur l'événement »*, elle sombrera sous les accusations d'être *« vendue aux Anglais »* et suspectée lors du scandale de Panama.

Les particularismes de cet âge d'or de la presse écrite — des manipulations de la presse par la police à l'affaire Dreyfus traitée à la manière d'un roman-feuilleton — sont rapportés par Michael B. Palmer avec une conscience professionnelle d'entomologiste (les notes, groupées à la fin du livre, ne couvrent pas moins de cinquante et une pages).

∴

Avec *la Presse française*, Pierre Albert, agrégé d'histoire et grand spécialiste de l'histoire de la presse, prend en quelque sorte le relais de M. Palmer pour livrer les données globales les plus récentes sur les différents aspects — institutionnels, techniques, économiques et sociologiques — de la chose écrite en cette fin du vingtième siècle. Alors qu'un certain projet de loi sur la presse française fait l'objet d'une vive controverse, son livre expose de façon sobre mais claire le phénomène de la concentration, qui *« peut prendre les formes les plus subtiles, dont la plus insidieuse est celle de l'appropriation des entreprises par une même société »*.

Des fiches sur chacun des principaux titres de la presse nationale ou des grands groupes régionaux jouissant plus ou moins d'un monopole permettent de savoir l'essentiel en peu de lignes sur un sujet — la presse — qui, même si son étoile a pâli, demeure un des piliers du régime démocratique. Le livre s'achève par un *« aperçu historique sur l'évolution de la presse en France »*, *« sans lequel*, écrit Pierre Albert, *on ne saurait comprendre (...) son originalité par rapport à la presse des autres pays occidentaux »*.

∴

Signalons également la sortie récente d'un ouvrage intitulé *le Temps des journaux*, essentiellement consacré à la situation complexe de la presse mosellane entre 1860 et 1940. Là encore, l'histoire de la presse ne peut faire fi de l'influence allemande après 1871 et des conditions dans lesquelles s'est faite la réintégration dans la mère patrie en 1919.

Avec ce trait particulier, que l'auteur, François Roth, note dans son introduction en évoquant l'influence des journaux sur l'opinion publique : *« Dans cette région où le catholicisme a une capacité de création considérable, les prêtres ont joué pendant trois générations un rôle déterminant. »*

CLAUDE DURIEUX.

★ *Des petits journaux aux grandes agences*, Éditions Aubier-Montaigne, 352 pages, 120 F.

★ *La Presse française*, La documentation française, 144 pages, 40 F.

★ *Le Temps des journaux*, Éditions Serpenoise, 17, Serpenoise, 57 000 Metz, 275 pages, 125 F (joindre 18 F pour frais d'envoi).

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

LE CONFLIT DU PROCHE-ORIENT ET LA SITUATION AU LIBAN

MM. Reagan et Shamir cherchent une « formule » qui permettrait à la Syrie d'accepter l'accord libano-israélien du 17 mai

De notre correspondant

Washington. – Les Etats-Unis et Israël ont entrepris de rechercher une « formule » permettant de faire accepter par la Syrie l'accord israélo-libanais du 17 mai dernier sur le retrait des forces israéliennes du Liban. Cette décision a été prise à l'issue d'un entretien de quatre heures, lundi 29 novembre, entre le secrétaire d'Etat américain, M. Shultz, et le premier ministre israélien, M. Shamir, qui fait à Washington sa première visite officielle en cette qualité.

Le président libanais, M. Gemayel, doit, quant à lui, arriver mercredi dans la capitale américaine pour y rencontrer le lendemain M. Reagan. M. Arens, le ministre israélien de la défense, qui accompagne M. Shamir, pourrait demeurer à Washington jusqu'à la fin de cette visite, et cette semaine devrait donc être consacrée à des tractations serrées sur la question du départ de l'ensemble des troupes étrangères du Liban.

Tant du côté américain qu'israélien, on insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas de « revenir » sur l'accord du 17 mai, ce que Jérusalem se refuse à envisager, mais d'étudier les moyens permettant qu'il ne soit plus rejeté par Damas. Un *« groupe de travail »* chargé d'examiner *« tous les aspects »* de ce texte a été constitué à cet effet par MM. Shultz et Shamir ; il s'est réuni dès lundi soir. Le secrétaire d'Etat et le premier ministre, qui se sont refusés à fournir la moindre précision sur les travaux de ce groupe, ont cependant déclaré qu'ils étaient parvenus à *« des progrès sur des questions importantes »* et que leurs entretiens avaient été *« très utiles et constructifs »*. Ils devaient les reprendre, ce mardi après-midi, après que M. Shamir eut été reçu par M. Reagan, qu'il a déjà vu lundi matin, et avec lequel il devait avoir un déjeuner de travail.

Si les Etats-Unis arrivaient à faire accepter par Israël une modification de l'accord du 17 mai susceptible de satisfaire la Syrie, cela constituerait un succès politique majeur pour M. Reagan. Un premier pas serait alors, en effet, franchi vers le déblocage des négociations entamées à Genève entre les différentes factions libanaises, et, à plus long terme, vers un retrait des forces syriennes du Liban. Dans cette hypothèse – pour l'instant aléatoire – M. Reagan pourrait considérer que le maintien des « marines » à Beyrouth, auquel l'opinion américaine est très opposée, ne serait plus nécessaire, puisque la mission qui leur est assignée est d'aider le gouvernement libanais à restaurer la paix civile et à recouvrer sa souveraineté sur l'ensemble du pays. Le candidat républicain à la prochaine élection présidentielle – c'est-à-dire sans doute M. Reagan – pourrait ainsi envisager avec confiance l'échéance de novembre 1984. C'est d'ailleurs là l'une des raisons majeures qui avaient pesé en faveur du resserrement des liens *israélo-américains, dont la visite de* M. Shamir est le fruit.

Prôné depuis septembre par M. Shultz, contre l'avis du secrétaire à la défense, M. Weinberger, soucieux de préserver les liens des Etats-Unis avec les Etats arabes modérés, ce rapprochement a pour but de démontrer à la Syrie l'existence d'un front américano-israélien et de l'amener – condition *sine qua non* du rappel des « marines » – à moins d'intransigeance au Liban. Après le froid provoqué entre Jérusalem et Washington par l'annexion du Golan en décembre 1981 et l'invasion du Liban au mois de juillet suivant, il s'agissait là, dans la politique américaine, d'un tournant que le sanglant attentat de Beyrouth a précipité.

Un marchandage serré

Les désaccords entre les deux pays n'en ont pas pour autant été transformés en communauté de vues, ni sur la question de l'accord du 17 mai ni surtout sur le « plan de paix » avancé le 1er septembre 1982 par M. Reagan. Ce plan, auquel le président américain ne manque jamais une occasion de rappeler son attachement, prévoyait l'arrêt des implantations israéliennes dans les territoires occupés et la création d'une entité palestinienne autonome associée à la Jordanie. Il avait été rejeté par Israël, dont rien n'indique, bien au contraire, que la position ait changé sur ce point.

Dans ces conditions, la visite de M. Shamir comporte, sur fond de protestations amicales appuyées, un marchandage serré. Dès lundi matin, ce mélange des genres a été illustré par l'entretien de trente minutes qu'ont eu MM. Reagan et Shamir. Cette rencontre n'était, à l'origine, pas prévue au programme, et le président a fait savoir par son porte-parole qu'il l'avait souhaitée pour *« souligner »* l'étroitesse des liens américano-israéliens. Sitôt terminé cet entretien, qualifié par M. Shamir de *« très bonne et amicale conversation »*, le même porte-parole a fait comprendre que le président avait fait peu de concessions à son hôte. M. Reagan, a indiqué M. Speakes, a déclaré à M. Shamir que son propre plan de paix *« demeurait l'élément-clé de la politique américaine au Proche-Orient »* ; que les États-Unis *« continueront d'améliorer leurs relations avec Israël tout en maintenant des relations étroites avec les États arabes modérés »* y compris dans le domaine militaire ; que Washington souhaitait une plus grande coopération militaire avec Israël mais espérait plus de compréhension de sa part envers les fournitures d'armes américaines à la Jordanie et à l'Arabie Saoudite ; qu'il serait bon, enfin, que Jérusalem cesse d'intervenir auprès du Congrès pour empêcher la constitution d'une force d'intervention rapide américano-jordanienne dans le Golfe. M. Speakes a d'ailleurs précisé que le rapprochement avec Israël n'était pas en contradiction avec le maintien de bonnes relations avec les pays arabes modérés.

Malgré la complexité de ce numéro d'équilibre, les officiels américains faisaient montre, à l'arrivée de M. Shamir, d'un certain optimisme sur leurs possibilités de faire sortir de l'impasse la crise proche-orientale. Premier élément favorable à leurs yeux : les difficultés économiques israéliennes devraient conduire Jérusalem à faire des concessions à Washington en échange d'une aide accrue. La conversion en dons d'une part importante de l'aide militaire des Etats-Unis à Israël devrait à cet égard constituer l'un des résultats attendus de la visite de M. Shamir, avec l'organisation de manœuvres navales conjointes et la création en Israël de facilités pour la force d'intervention rapide américaine dans le Golfe.

Second motif d'optimisme : la maladie du président Assad, considérée ici comme très sérieuse et dont les officiels américains pensent qu'elle devrait créer une *« hésitation »* à Damas. Troisième élément : la pression exercée par Moscou sur la Syrie pour contenir l'assaut lancé contre M. Arafat. Un quatrième réside dans les débuts encourageants des négociations libano-libanaises de Genève et la volonté du président Gemayel de reconnaître, comme le fait Washington et contre la volonté des phalangistes, une *« légitimité »* aux intérêts de la Syrie au Liban. *Cinquième et dernier élément* : l'espoir des Etats-Unis de voir l'O.L.P. ayant survécu au siège de Tripoli en sortir plus modérée, c'est-à-dire plus réceptive au plan Reagan.

Rien de tout cela n'est à même de produire un miracle, mais il est, en revanche, vrai que l'intérêt d'Israël n'est pas de rendre la tâche impossible à M. Gemayel. Si elle lui était un tant soit peu facilitée, un petit pas serait fait.

BERNARD GUETTA.

LA TRÊVE A TRIPOLI

M. Arafat affirme qu'il redoute une « nouvelle action militaire »

Au cours d'une conférence de presse improvisée, tenue lundi après-midi 28 novembre au milieu de ses combattants, dans le quartier de Zahrieh à Tripoli, M. Yasser Arafat a indiqué qu'il se conformait à l'accord syro-saoudien de pacification du Nord-Liban annoncé vendredi dernier à Damas, mais a déclaré redouter *« une nouvelle action militaire contre ses forces »*.

« Je sais, a-t-il dit, *que durant la discussion sur l'accord à Tripoli, ils ont accru le niveau de leur agression. Ils augmentent en ce moment le niveau de leur mobilisation militaire. Pourquoi ? Certainement pas pour plaisanter. Je pense qu'ils sont en train de se préparer pour quelque chose. Nous discutons actuellement du retrait de tous les combattants, conformément à l'accord de Damas, mais nous devons être très prudents parce qu'ils se préparent à cette action militaire. »*

● A DAMAS, M. Rachid Karamé, président du Haut Comité de coordination libanais chargé de la pacification du Nord-Liban, a déclaré lundi que seuls les Libanais seront chargés d'appliquer l'accord de pacification, *« y compris dans ses aspects militaires »* et qu'il n'était pas question de créer un comité militaire arabe. M. Yasser Arafat avait demandé la veille *« la formation d'une force arabe pour veiller au retrait de ses troupes de Tripoli, afin que celles-ci ne soient pas exposées à la destruction »*.

● A MOSCOU, le Kremlin a appelé une nouvelle fois, lundi, la résistance palestinienne à l'unité, dans un message adressé à M. Yasser Arafat, à l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien. Ce message, signé par le comité central du P.C. soviétique et le Soviet suprême, invite implicitement le dirigeant de l'O.L.P. à coopérer avec la dissidence palestinienne et, partant, avec la Syrie, qui, cependant, n'est pas citée nommément. Moscou reprend ainsi, en termes à peine voilés, les propos tenus mercredi dernier par son ministre des affaires étrangères, M. Andréi Gromyko, à M. Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'O.L.P. Tout en exposant son *« inquiétude devant les affrontements fratricides »* entre les Palestiniens, M. Gromyko avait alors invité l'O.L.P. à *« coopérer avec les forces patriotiques nationales du monde arabe et, au premier chef, la Syrie »*. Cette demande avait été également réitérée dans le communiqué commun publié à l'issue d'une rencontre qui avait eu lieu le 23 novembre entre une délégation du parti communiste soviétique et une mission du parti libanais conduite par le secrétaire général du P.C. libanais, M. Georges Haoui.

● A ROME, le président libanais, M. Amine Gemayel, a rencontré lundi le chef du gouvernement italien, M. Bettino Craxi, à qui il a exposé ses efforts *« en vue de restaurer une paix véritable au Liban »*.

Ces entretiens ont été marqués par une différence de vues assez nette sur la durée de la présence de la force d'interposition au Liban. Le président Gemayel a vivement insisté pour que celle-ci se poursuive jusqu'à l'évacuation des armées étrangères, c'est-à-dire israélienne et syrienne, et pour que la force multinationale contribue à assurer la paix quand le pays se reconstruira. *Du côté italien,* le président Craxi a confirmé la décision prise dans les derniers jours par le conseil des ministres : le contingent italien restera jusqu'à la conclusion de la conférence de Genève, soit qu'elle aboutisse à une entente, soit qu'elle s'achève par un constat de faillite. Le président du conseil a, en tout cas, répété que l'Italie n'avait aucune intention de se dégager du Liban dans l'immédiat, en tout cas pas sans avoir conclu auparavant un accord sur ce point avec les autres forces alliées présentes à Beyrouth. Le destin du Liban, a dit encore M. Craxi, est entre les mains des Libanais. – *(A.F.P., Reuter.)*

Une priorité pour Moscou : l'alliance avec Damas

(Suite de la première page.)

Pour leur malheur, la proposition peut être renversée : le président Assad ne fait pas la politique de l'U.R.S.S. ; il se sert d'elle dans son propre jeu. D'où l'ambiguïté et le danger de l'alliance entre Moscou et Damas.

L'U.R.S.S. a considérablement renforcé sa présence militaire en Syrie, au prix d'un double péril. Elle a créé une situation explosive, car plus la Syrie est armée, plus les risques de débordements sont grands. Elle pourrait se trouver ainsi embarquée dans des actions militaires qu'elle désapprouverait. Les Soviétiques n'aiment pas les opérations coup de poing ; ils préfèrent les campagnes longuement préparées. Ils ne dédaignent pas de jeter de l'huile sur le feu quand il n'y a pas de risques ; ils veulent bien tirer les ficelles à condition de ne pas se brûler les doigts. Les attentats contre les contingents français et américain de la force multinationale n'avaient rien pour leur déplaire. La réaction de la presse soviétique a été sans équivoque : c'est bien fait (surtout pour les Américainsw) car la force multinationale n'a rien à faire au Liban. Mais les attentats pouvaient aussi bien être pour Washington une occasion de retirer ses forces qu'un prétexte pour intervenir directement contre la Syrie.

Le second péril est politique. Le noveau directeur du Proche-Orient au ministère soviétique des affaires étrangères est bien placé pour le connaître : M. Poliakov était ambassadeur au Caire quand les conseillers soviétiques ont été chassés par Sadate. Le Kremlin vit toujours dans la crainte d'un même retournement d'alliance de la part de la Syrie. Pour le moins soupçonne-t-il le président Assad d'utiliser son appui pour se poser en interlocuteur obligé des Américains. Moscou veille donc attentivement à l'ampleur du fossé séparant les exigences syriennes et les propositions américaines et se rassure en constatant que la restitution du Golan est plus difficile à obtenir d'Israël que celle du Sinaï.

Une leçon à M. Arafat

Les Soviétiques craignent d'être débordés à la fois par des actions militaires et par des démarches diplomatiques, mais ils n'ont pas d'autre choix que de « coller » à Damas. L'alliance avec la Syrie reste la priorité de leur politique au Proche-Orient, même si elle les oblige à avaler quelques couleuvres. L'U.R.S.S. a-t-elle lancé des appels à la modération aux Syriens et à tous les Palestiniens pour qu'ils mettent fin aux combats de Tripoli ? Force est de constater cependant qu'elle n'a ni condamné (verbalement) l'offensive contre les « loyalistes » de M. Arafat ni agi très efficacement pour rétablir la paix.

Les conflits internes à l'O.L.P. embarrassent les Soviétiques parce qu'ils leur paraissent aller dans le sens voulu par Washington et Jérusalem, parce qu'ils affaiblissent le mouvement palestinien et parce qu'une O.L.P. inféodée à la Syrie, et donc privée de liens directs avec l'U.R.S.S., conduirait à un recul de l'influence soviétique. Mais le Kremlin s'est bien gardé jusqu'à maintenant de s'engager aux côtés de M. Arafat, dont le voyage à Moscou a été plusieurs fois remis. La récente visite de M. Kaddoumi s'est soldée par un appui soviétique à l'O.L.P., mais pas à son chef contesté. L'U.R.S.S. n'a aucune confiance en un homme qu'elle soupçonne constamment de rechercher un accord avec les Etats-Unis, qui était prêt à accepter au début de l'année le plan Reagan – expression de son expulsion du Proche-Orient – et qui continue de négocier avec la Jordanie. Ces préventions ne signifient pas que les Soviétiques souhaitent l'élimination de M. Arafat, mais qu'une « bonne leçon » soit infligée au chef de l'O.L.P. ne contredit pas leurs intérêts.

Quant au problème plus général du Liban, le Kremlin affirme soutenir *« l'indépendance, l'intégralité et la souveraineté »* de ce pays. Il faut le prendre au mot. Il souhaite plus le retour à la situation prévalant avant l'intervention israélienne qu'une partition laissant une petite enclave chrétienne appelée à devenir une « tête de pont de l'impérialisme » au cœur du monde arabe.

Dans l'autre conflit qui déchire le Proche-Orient, l'U.R.S.S. s'est ménagé une position médiane qui lui permet d'agir auprès de l'Irak comme de l'Iran avec le souci de maintenir l'équilibre entre les belligérants et d'éviter une victoire militaire des Iraniens, qui bouleverserait toute la région. Elle a voté la résolution des Nations unies appelant à une cessation des combats, même si ses dirigeants paraissent sceptiques sur les possibilités d'application. En tout cas, après avoir penché en faveur de Téhéran au début des hostilités, les Soviétiques sont revenus à une attitude moins défavorable à l'Irak, avec lequel ils sont liés, comme avec la Syrie, par un traité d'amitié et de coopération.

Toutefois ils considèrent que ce genre de traité ne leur fait pas obligation de soutenir les aventures militaires de leurs alliés en dehors des frontières de ces derniers, mais les engage uniquement à leur apporter une aide militaire pour faire face à une agression. Les Irakiens estiment maintenant que les malentendus sont dissipés et que leur cause est mieux comprise. Selon eux, les Soviétiques auraient même reconnu qu'ils n'avaient d'autre choix que de prendre les devants face aux Iraniens. Toujours est-il que l'exécution des contrats de livraison d'armes, suspendue au début des combats, a repris ; l'U.R.S.S. est redevenue, avec la France, le meilleur allié de l'Irak.

Le mode de paiement des livraisons d'armes n'est pas clair. Les Soviétiques n'ont pas pour habitude d'approvisionner gratuitement, même leurs meilleurs amis, alors que l'Irak ne paraît guère en mesure de payer avec du pétrole. A ce propos, M. Tarek Aziz a demandé aux Soviétiques, lors de sa visite à Moscou, d'intervenir auprès de la Syrie pour la réouverture de l'oléoduc qui permet l'acheminement du pétrole irakien à travers le territoire syrien jusqu'à la Méditerranée.

Les contacts n'ont pas pour autant été rompus entre les Soviétiques et les Iraniens, malgré les expulsions de diplomates soviétiques de Téhéran et les critiques de la presse de Moscou au régime Khomeiny. Les échanges économiques et industriels se poursuivent, comme la coopération pour la navigation sur les mers et les fleuves frontaliers. Des armes destinées à l'Iran transiteraient même par l'U.R.S.S., qui se garde deux fers au feu. Les Soviétiques veulent empêcher tout débordement du conflit vers les pays du Golfe, avec lesquels ils améliorent sans cesse leurs relations, mais ils ne paraissent pas éprouver une inquiétude très vive à propos d'un conflit, qui oppose, certes, deux Etats « anti-impérialistes », mais qui s'épuise en une guerre d'usure et devrait se conclure par une partie nulle. Le Kremlin s'est placé pour le jour où une médiation sera possible.

DANIEL VERNET.

L'ÉTAT DE SANTÉ DU PRÉSIDENT ASSAD (suite)

L'« apparition » du président Hafez El Assad, dimanche, à la télévision syrienne (*le Monde* du 29 novembre), ne semble pas avoir dissipé toutes les rumeurs alarmistes qui courent sur l'état de santé du chef de l'Etat syrien. Dans un article publié lundi, l'envoyé spécial à Beyrouth du journal israélien *Haaretz* affirme que le *« pouvoir à Damas a été transféré à un comité de cinq personnalités en l'absence du président Assad, dont l'état de santé serait très grave »*. Le spécialiste des affaires arabes de la radio de l'armée israélienne a affirmé que la séquence montrant le président Assad, projetée dimanche soir à la télévision syrienne, pouvait parfaitement avoir été empruntée à une réunion ayant eu lieu il y a plusieurs mois.

A Paris, le Front national de libération syrien, groupement de l'opposition syrienne, affirme que le président Assad a été victime d'un attentat le 13 novembre dernier. Il aurait été atteint dans la région du cœur de plusieurs balles de revolver, tirées par un de ses gardes du corps et *« pourrait avoir déjà succombé »*. Selon les représentants à Beyrouth de ce même front de l'opposition, toutefois, le président Assad aurait été atteint par les *« éclats d'une grenade »* lancée par ce même garde du corps. – *(A.F.P., U.P.I.)*

DEUX SONDAGES

Miroir israélo-américain

De notre correspondant

Jérusalem. – Que pensent les Israéliens des Etats-Unis et des juifs américains ? Comment ces derniers voient-ils l'Etat hébreu et ses habitants ? Deux récents sondages, conduits parallèlement aux Etats-Unis et en Israël, apportent quelques éléments de réponse.

Pour les Israéliens, l'antisémitisme aux Etats-Unis est un phénomène beaucoup moins inquiétant qu'il n'apparaît aux juifs américains. Ceux-ci se voient nettement moins influents politiquement et puissants économiquement que les Israéliens ne le pensent. A l'inverse, deux fois plus de juifs américains que d'Israéliens ont confiance dans la vitalité des valeurs démocratiques de l'Etat hébreu. Les Israéliens, eux, se montrent plus susceptibles à l'égard des griefs émanant *des juifs américains.*

Une chose inquiète la grande majorité (74 %) des Israéliens : le *« danger d'assimilation »* qui guette les juifs américains. Résultat surprenant : près de la moitié des Israéliens non croyants pensent que seule une forte éducation religieuse permettra à la communauté américaine de conserver sa judaïté. Les Israéliens sont conscients du fait que la plupart des juifs américains se définissent d'abord comme Américains et ensuite comme juifs. Aussi quatre Israéliens sur cinq ne s'attendent pas à une importante immigration en provenance des Etats-Unis dans le proche avenir.

Une nette majorité de juifs américains (70 %) souhaitent qu'Israël ouvre un dialogue avec l'O.L.P. au cas où celle-ci reconnaîtrait l'existence de l'Etat hébreu. Seulement 48 % des Israéliens sont favorables à une telle idée. Juifs américains et Israéliens sont prêts, en nombre égal (42 %), à accepter un compromis territorial en Cisjordanie en échange de la paix et de la sécurité.

Les deux communautés portent un jugement de valeur semblable sur les divers groupes et institutions américains. Elles tiennent le Congrès pour globalement favorable à Israël, le président Reagan et le Pentagone pour *« neutres, mais plutôt amicaux »*, le département d'Etat et les médias sont perçus comme *« généralement mal disposés »* envers Israël.

J.-P. L.

A TRAVERS LE MONDE

Iran

● M. EHSAN NARAGHI LIBÉRÉ. – Ancien représentant de l'Iran à l'UNESCO, ancien directeur de l'Institut de sociologie de Téhéran, M. Ehsan Naraghi vient d'être remis en liberté. Il avait été arrêté en juin 1981 avec d'autres intellectuels libéraux. M. Naraghi a repris ses activités d'écrivain.

Ouganda

● DEUX MEMBRES DE LA CROIX-ROUGE TUÉS. – Un médecin et une infirmière ougandais, membres d'une équipe médicale de la Croix-Rouge locale, ont été tués, jeudi 24 novembre, dans le district de Luwero (au nord-ouest de Kampala) alors qu'ils venaient en aide aux dizaines de milliers de personnes déplacées par les opérations militaires de l'armée ougandaise contre la guérilla. – *(A.F.P.)*

Suisse

● PAS D'ARMES POUR TAIWAN. – Le Conseil fédéral a refusé, le mercredi 23 novembre, à deux firmes helvétiques l'autorisation de vendre à Taiwan cinquante blindés légers et des équipements de défense anti-aérienne de fabrication suisse, a déclaré jeudi à Berne un porte-parole du département fédéral des affaires étrangères. – *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

Les missives anti-missiles de M. Andropov

M. Andropov, chef du parti et de l'Etat soviétiques, a adressé à la fin de la semaine dernière une série de messages aux chefs des gouvernements occidentaux concernés par la question des euromissiles. les premiers ministres de Grande-Bretagne, d'Allemagne fédérale, d'Italie, de Belgique et des Pays-Bas ont confirmé avoir reçu de telles missives à partir du vendredi 25 novembre, lendemain de la diffusion de la déclaration lue au nom de M. Andropov à la télévision soviétique, et qui semble avoir un contenu très voisin.

Ainsi, le message rendu public lundi à Bruxelles déclare, presque dans les mêmes termes que le texte de jeudi, que *« si, du côté des pays de l'OTAN, on manifestait la volonté de revenir à la situation existant avant l'installation en Europe des missiles américains, ceci, vous pouvez en être certain, trouverait un écho de notre part »*. De même, selon Bonn, le message de M. Andropov assure que l'Union soviétique *« ne veut pas considérer la situation ainsi créée comme irréversible »*.

Le chancelier Kohl en a tiré argument pour affirmer : *« Il est clair que les Soviétiques ne sont pas contents qu'aucun résultat n'ait été obtenu à Genève et souhaitent que les négociations se poursuivent. »* Le chancelier ouest-allemand a relevé encore la poursuite des négociations START sur les armements stratégiques, le début de la conférence sur le désarmement en Europe (C.D.E.) à Stockholm, le 17 janvier prochain, la poursuite des pourparlers M.B.F.R. de Vienne sur les armements classiques en Europe centrale, avant de conclure : *« En un mot, les pourparlers bilatéraux et la situation générale renforcent mon espoir de voir se poursuivre le dialogue Est-Ouest, bilatéralement et multilatéralement. »*

De fait, une nouvelle session des négociations START s'est tenue, comme prévu à Genève ce mardi 29 novembre. Dans un commentaire, l'agence soviétique Novosti confirme que celles-ci se poursuivent, *mais déclare que l'installation* des missiles de l'OTAN a *« considérablement modifié leur situation »* et *« compromis encore davantage un espoir de succès »*.

L'idée d'une conférence des cinq puissances nucléaires, lancée notamment par M. Trudeau, premier ministre canadien, et évoquée par M. Mitterrand dans son discours à l'ONU en septembre, *« n'a pas fait bondir d'enthousiasme »* les dirigeants chinois, a dit M. Trudeau à la presse après un entretien, mardi à Pékin, avec M. Deng Xiaoping. De même, M. Heseltine, ministre britannique de la défense, interrogé à ce sujet par *le Quotidien de Paris*, a dit que, selon son *« opinion personnelle »*, *« le forum n'est pas si important que cela : si les Soviétiques veulent un accord, ils l'auront, où que se tienne la conférence et quels que soient les participants »*.

A La Haye, le gouvernement néerlandais a publié un Livre blanc sur la défense, qualifiant de *« dangereuse illusion »* l'idée que *« la paix peut être établie par la suppression des armes nucléaires. Le danger d'une guerre conventionnelle en Europe ne baissera pas mais augmentera »*. En même temps, le gouvernement indique qu'il n'est *« pas en mesure d'indiquer à l'heure actuelle sa politique »* en ce qui concerne le déploiement des missiles de l'OTAN sur son territoire, mais que cette décision sera prise au milieu de 1984.

Enfin, à Moscou, la *Pravda* a critiqué, lundi 28 novembre, les déclarations faites à Bonn, à l'issue du récent sommet franco-allemand, sur l'extension de la coopération militaire avec Paris. Notant que ces déclarations *« étaient nécessaires afin de soutenir la politique de Kohl »*, le journal ajoute : *« On lui a fait une grâce : ne vous affolez pas, chancelier, non seulement Reagan mais aussi les socialistes français sont à vos côtés. »* – *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

● *La Finlande et les euromissiles.* – La Finlande met en place des systèmes de surveillance des missiles de croisière avec l'intention d'abattre tous les engins qui violeraient son espace aérien, a fait savoir le ministère de la défense à Helsinki. La Finlande craint, en effet, que certains missiles de l'OTAN soient braqués sur la péninsule de Kola, par-dessus son territoire. – *(Reuter.)*

Le non-voyage à Berlin de M. Claude Cheysson

M. Claude Cheysson devait se rendre en visite officielle à Berlin-Est, jeudi 1er et vendredi 2 décembre, y rencontrer les principaux dirigeants de la R.D.A. (outre M. Honecker, MM. Stoph, président du conseil des ministres, et Fischer, ministre des affaires étrangères) et y inaugurer un centre culturel français, le premier établissement de ce type installé par un pays occidental dans le secteur oriental de l'ancienne capitale.

Le Quai d'Orsay avait peaufiné un de ces communiqués circonstanciés où l'art de l'auteur se lit surtout dans ce qui n'y figure pas : en l'occurrence, il s'agissait de ne pas dire que le ministre des relations extérieures se rendait « en R.D.A. » ni même « à Berlin-Est ». Puissance occupante du Grand-Berlin, la France ne saurait, en effet, s'y considérer en R.D.A., même de l'autre côté du tristement célèbre « mur ». Pas plus que M. Cheysson n'avait eu le sentiment de se rendre en Allemagne fédérale lorsqu'il avait fait, un an plus tôt exactement, une visite officielle à Berlin-Ouest.

Las ! Ce beau talent rédactionnel aura été dépensé en pure perte : le ministre n'ira finalement pas à Berlin (Est). Les désaccords persistants entre les Dix lui imposent de ne distraire aucune parcelle de son temps et de son énergie de la préparation du sommet d'Athènes. Le voyage est remis à une date ultérieure – très voisine, assure-t-on au Quai d'Orsay. Et, par la même occasion, la conférence de presse qu'il était question d'organiser à cette occasion à Berlin (Est), et au cours de laquelle, disait-on, certains journalistes allemands (de l'Ouest) avaient l'intention de harceler le ministre français sur la question des euromissiles sous l'œil point nécessairement navré de leurs confrères de R.D.A.

B. B.

PREMIÈRE RENCONTRE DES MINISTRES DE LA CULTURE DES DIX A ATHÈNES

Vers une réponse européenne au défi audiovisuel

Les ministres de la culture des Dix se sont réunis mardi 28 novembre à Athènes, à l'initiative de leur collègue grecque, Mme Mélina Mercouri. Cette rencontre « informelle » était la première depuis la signature du Traité de Rome.

Elle sera sans doute suivie d'une nouvelle réunion, au printemps prochain, sous la présidence française, avec le souci, manifesté à Athènes, d'une meilleure coopération face aux défis et aux promesses de l'audiovisuel.

De notre envoyé spécial

Athènes. – C'est pourtant vrai ! Depuis un quart de siècle qu'existe la Communauté, les ministres de la culture ne se sont jamais rencontrés de façon institutionnelle (les récentes conversations de Naples n'avaient pas ce caractère officiel). Alors que les responsables de l'agriculture ou de la police se concertent régulièrement, les membres du gouvernement chargés de l'héritage, de l'identité et de l'avenir artistique communs sont censés s'ignorer. Ce que les États membres ont fait pour l'intendance, ils hésitaient à le faire pour le *« supplément d'âme »*. Comment s'étonner, après cela, qu'aux yeux d'opinions saturées de « montants compensatoires » l'Europe paraisse manquer de lyrisme ?

Ce paradoxe tenait principalement au traité lui-même, qui n'a rien prévu dans ces domaines, sinon par le biais de l'économique et du social appliqué aux travailleurs culturels (article 117). Certains pays, comme la Grande-Bretagne et le Danemark, ont toujours veillé à ce que les compétences communautaires soient envisagées de la manière la plus restrictive. Ils sont restés fidèles à cette attitude lors de la rencontre d'Athènes.

Si celle-ci a pu avoir lieu, c'est en raison d'une volonté politique partagée par la grande majorité des autres pays et favorisée par le calendrier. Il se trouve que deux des Etats le plus ouvertement attachés à une meilleure coopération culturelle se succèdent à la présidence : la Grèce jusqu'à fin décembre, la France ensuite, pour le premier semestre *1984*. *Mme Mélina Mercouri* a profité de la présidence hellénique pour créer le précédent d'une rencontre encore « informelle », mais sous l'égide communautaire, et ensuite passer le flambeau à M. Jack Lang.

Cette « première » bénéficiait également d'encouragements avoués de la part des institutions européennes. Le sommet de Stuttgart, en juin dernier, a souhaité une relance culturelle, recommandée par le Parlement de Strasbourg et encouragée par la Commission de Bruxelles. Venu à Athènes au nom de M. Thorn, M. Edgard Pisani a prodigué aux ministres réflexions et suggestions en faveur d'une plus grande coopération.

Un marché d'avenir

Cette évolution est inscrite dans les besoins et les aspirations des peuples européens eux-mêmes. Depuis la crise, et malgré elle, la consommation culturelle des ménages s'est accrue de 40 %. La production de ces biens et services continue de connaître des difficultés et un fort chômage, mais, à terme, elle constitue un secteur d'avenir, en soi et pour l'industrie elle-même. Dans moins de dix ans, câblages et satellites amèneront les Européens à consommer deux cent cinquante mille heures de programmes télévisuels inédits par an ; or nous n'en produisons par nous-mêmes qu'un millier d'heures !

Le risque existe, mathématique, que nous restions *séparément* les acheteurs passifs d'images fabriquées ailleurs, alors qu'ensemble nous pourrions répondre à la demande de façon plus conforme à notre passé, à notre génie, tout en ranimant nos économies. *« Investir dans l'imaginaire, c'est préparer le futur »*, a insisté M. Jack Lang, tandis que M. Pisani prophétisait aux ministres assemblés : *« Vous cesserez d'être considérés comme les ministres du mécénat et de la mendicité pour devenir ceux de l'expansion ! »*

Comment ? L'imagination était au pouvoir, mardi, autour de la table du Zappeion, où vont se retrouver les chefs d'Etat et de gouvernement. De nombreuses mesures pratiques ont été proposées par la plupart des participants, et non pas seulement, comme on aurait pu le croire, par les « agitateurs » Mercouri et Lang.

Citons en vrac : activation du projet de fondation européenne, développement de l'institut de Florence, déjà actif, sauvegarde du patrimoine (le retour des joyaux grecs détenus par Paris et Londres *« n'était pas à l'ordre du jour »*, dixit Mélina), état comparatif, harmonisation et adaptation des législations nationales, lutte contre la piraterie, affectation à la culture de 1 % du budget communautaire, création d'un fichier des œuvres plastiques et des chefs-d'œuvre non encore traduits dans les langues des Dix, ouverture d'un Festival européen du film, réalisation en commun d'un journal télévisé hebdomadaire, d'un magazine mensuel, de jeux vidéo...

En tête des préoccupations manifestées à Athènes, des soucis de la Commission de Bruxelles (qui va rapporter dans ce sens), et sans doute de l'ordre du jour du prochain *rendez-vous sous présidence française* : l'aide à la coproduction et à la codiffusion cinéma et T.V., bref, la satisfaction d'une immense demande d'images, d'où peuvent venir expansion et renouveau créatif, ou bien abandon passif de nos singularités. L'organisation d'une industrie européenne de programmes ne répond pas à un protectionnisme rendu illusoire par les nouvelles techniques. C'est affaire de survie économique et spirituelle. Le Canada ne vient-il pas d'imposer à ses diffuseurs de programmes un minimum d'œuvres produites chez lui ? M. Lang a posé plusieurs fois la question : *« Pourquoi ce qui est légitime en ce qui concerne les biens matériels devient-il illégitime quand il s'agit de biens immatériels ? »*

La rencontre d'Athènes a posé ce genre de questions plus qu'elle n'y a *répondu. Les délégués britannique* et danois ont pris soin d'indiquer que cet échange de vues ne valait pas pour un accord, que les conclusions de Mme Mercouri et son vœu de prolongements rapides n'engageaient qu'elle. Les sceptiques souriront à l'annonce qu'une fois de plus on a causé plus qu'on a agi. Mais douter des vertus de la parole, à un vol de chouette du Parthénon, ce serait douter de la culture même !

B. POIROT-DELPECH.

LA R.D.A. DEMANDE A BONN UN NOUVEAU CRÉDIT DE 1 MILLIARD DE MARKS

Bonn *(A.F.P.)*. – Le gouvernement de Bonn a confirmé, lundi 27 novembre, que la R.D.A. lui avait demandé un nouveau crédit de 1 milliard de deutschemarks. Berlin-Est souhaiterait, en effet, que les crédits sans intérêts accordés par la R.F.A. chaque année dans le cadre de l'accord SWING soient portés de 770 millions de deutschemarks à 1,770 milliard.

Le gouvernement de Bonn étudie actuellement les détails de cette demande. Dans les milieux industriels, on précise que, pour 800 millions, ces nouvelles facilités seraient liées à des achats de l'Allemagne de l'Est en République fédérale, les 200 millions restants n'étant pas assortis de contreparties commerciales.

Cette démarche de la R.D.A. intervient au lendemain des déclarations de M. Honecker suggérant de *« limiter au maximum les conséquences pour les deux Etats allemands du déploiement des nouvelles fusées américaines en R.F.A. »*. Au mois de juin déjà, le gouvernement de Bonn avait garanti un crédit de 1 milliard de deutschemarks accordé sans condition à la R.D.A. par un consortium de banques ouest-allemandes.

SELON UN SONDAGE INTERNATIONAL

Les Occidentaux redoutent plus le chômage que la guerre

Dix quotidiens européens (dont, en France, *le Matin*), américains et asiatiques ont fait réaliser en commun par l'institut Louis Harris un sondage d'opinion sur les craintes éprouvées par les populations occidentales devant la situation internationale.

L'examen des résultats de cette enquête, qui a été menée en France, en R.F.A., en Grande-Bretagne, en Italie, aux États-Unis et au Japon, réserve quelques surprises. Ainsi, la crainte du chômage dépasse de beaucoup celle de la guerre dans les cinq premiers (76 % contre 44 en France, par exemple), de justesse chez les Américains (46 % contre 45). Seuls les Japonais placent nettement en tête de leurs inquiétudes les menaces de guerre. Celles-ci, en outre, sont perçues d'une façon sensiblement plus vive en France qu'en R.F.A., où « seulement » 28 % des personnes interrogées les mentionnent parmi leurs inquiétudes prioritaires. Ce sont aussi les Allemands qui sont les plus enclins à attribuer la responsabilité des tensions actuelles à l'accroissement du potentiel militaire soviétique : 55 %, soit plus que les Américains (52 %) et beaucoup plus que les Français (39 %, contre 24 qui en rendent responsable l'accroissement du potentiel militaire de Washington, et 46 %, chiffre très supérieur à ceux de tous les autres pays, les taux d'intérêt américains et le rôle du dollar).

Sur les moyens d'*« assurer dans l'avenir la sécurité des pays occidentaux »*, les Français semblent les plus « européens » (30% pensent qu'il faut *« renforcer l'unité économique »* du Vieux Continent, contre seulement 17 % des Britanniques, ce qui ne surprend guère, mais 13 % des Néerlandais, chiffre plus étonnant), devancés d'un point, il est vrai, par les... Américains. Mais la « recette de paix » la plus prisée en Europe est largement celle qui *consisterait à « engager des conversations sérieuses sur le désarmement »*. États-Unis, Japon et R.F.A. lui préférant toutefois celle, au fond assez voisine, d'une *« poursuite du dialogue et des contacts avec l'Union soviétique »*. Britanniques et Américains sont par ailleurs les plus favorables au rétablissement de l'équilibre nucléaire entre l'Est et l'Ouest (respectivement 62 et 63 %, contre 47 en France et 21 seulement au Japon). Mais dans aucun pays d'Europe occidentale, ni au Japon, l'idée *d'« obtenir et de maintenir une supériorité nucléaire sur l'U.R.S.S. »* ne recueille plus de 6 % des suffrages – record établi par les « sondés » français, il est vrai largement dépassé par celui des Américains interrogés : 20 %.

LES ETATS-UNIS ET LE BUDGET DE L'UNESCO

M. M'Bow gagne la première manche

Finis, au moins pour un temps, les mines inquiètes, les fronts plissés. Citant Henri IV et Paul Valéry, M. Amadou-Mahtar M'Bow était en verve et visiblement détendu lundi 28 novembre lors de la réunion de presse qui terminait la vingt-deuxième conférence générale de l'UNESCO. Celle-ci avait commencé dans l'anxiété le 25 octobre (*le Monde* du 12 et du 17 novembre) ; le directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture avait alors quelques raisons de craindre que le principal bailleur de fonds de l'UNESCO, les Etats-Unis, manifestât son mécontentement à l'égard des *« dépenses »* et de la *« politisation »* de l'organisation en refusant, comme il le fit déjà en 1974-1975, de verser sa cotisation, qui représente le quart du budget de l'UNESCO.

Le mot le plus important prononcé par M. M'Bow durant sa conférence de presse a été le *« non »* particulièrement sonore qu'il a lancé lorsqu'on lui a demandé si Washington l'avait officiellement informé de son intention de ne pas payer, ou de payer avec retard, ou conditionnellement sa quote-part au budget biennal 1984-1985.

Certes, les Etats-Unis ont été l'unique pays à voter contre le « budget de compromis » proposé par les Nordiques, d'un montant de 374 400 000 dollars, soit une augmentation de 4 % par rapport au précédent budget. Certes aussi, les représentants de Washington n'ont pas manqué de souligner en coulisses que le versement effectif de la cotisation des Etats-Unis serait en principe fonction d'un rapport sur l'UNESCO que devrait examiner en *janvier 1984 le Congrès américain.*

Mais l'esclandre redouté, avec portes qui claquent et paroles définitives, n'a pas eu lieu, et l'attitude parfois menaçante des Etats-Unis à l'égard de l'UNESCO au début des débats a au contraire renforcé la position personnelle de M. M'Bow auprès de nombreuses nations.

L'Union soviétique, qui, en général ne votait pas le budget, l'a fait cette fois. L'opinion générale dans les coulisses est que les Etats-Unis, comme ils s'y sont finalement déterminés pour les Nations unies à New-York, régleront le montant de leur participation. M. M'Bow, qui, grâce aux variations du dollar et au fait que 60 % des dépenses de son organisation sont en francs français, a d'ailleurs malicieusement annoncé qu'il allait restituer aux gouvernements membres, dont les Etats-Unis, quelque 70 millions de dollars, reliquat du précédent budget.

Quant au nouvel ordre mondial de l'information, à propos duquel les Etats-Unis et d'autres pays occidentaux mettent souvent en cause la *politisation de l'UNESCO, il n'a pas* été au centre de la conférence générale, qui était essentiellement d'ordre budgétaire. D'ailleurs, les résolutions sur l'information qui faisaient problème pour la majorité des délégués – celle jugée trop laxiste des Etats-Unis et celle jugée au contraire trop directive de l'Union soviétique – ont été retirées par leurs auteurs. Ce dossier brûlant reviendra sans nul doute sur le tapis. *« Probablement après que les Etats-Unis auront versé leur quote-part »*, estiment les méchantes langues. Commencera alors la seconde manche.

M. Mitterrand lui-même était venu apporter un appui assez inattendu à M. M'Bow en prononçant le 25 octobre au siège de l'organisation un discours inaugural particulièrement élogieux pour l'UNESCO, qui *« a rempli sa mission au-delà des espérances »*. Lors des prédiscussions sur le budget biennal au printemps, la France s'était plutôt rangée aux côtés d'autres pays industrialisés comme l'Allemagne fédérale, le Royaume-Uni, l'Italie, les Pays-Bas, le Luxembourg, la Suisse, le Canada et le Japon, hostiles à un accroissement, même léger, des ressources de l'organisation. Lors de l'adoption du budget, le 16 novembre, Paris a finalement voté avec la majorité des autres capitales, laissant ses huit partenaires *du printemps s'abstenir.*

Le spectacle de la petite ville faussement cosmopolite qu'est le siège de l'UNESCO à Paris, avec ses deux mille trois cents fonctionnaires de plus de cent trente nationalités, renforcés lors de la conférence générale par deux mille cent délégués de plus de cent soixante États, sans oublier cinq cents journalistes de diverses provenances, n'est pourtant guère fait pour réjouir ceux des Français qui, comme M. Mitterrand, se soucient du rang culturel international de leur pays. Même si M. M'Bow, qui est sénégalais, s'exprime généralement en français, l'UNESCO, au cœur de la capitale de la principale nation francophone, est devenue peu à peu un petit bastion linguistique anglo-américain. Même si c'est pour de rigides raisons statutaires, on ne peut que s'étonner que le président de la République française ait été accueilli place de Fontenoy par le discours en anglais d'un diplomate yougoslave...

L'élection au conseil exécutif de M. Jean-Pierre Cot, ancien ministre délégué à la coopération, permettra-t-elle à la France d'être plus présente ? C'est ce qu'attendent de nombreux délégués d'Afrique, du monde arabe et d'Amérique du Sud. Les états généraux mondiaux de la culture, prévus en principe en 1985 ou 1986 à Paris, sous la double égide de l'UNESCO et de la France, devraient permettre à celle-ci, s'ils se réunissent, d'opérer un redressement au sein d'une organisation par laquelle passe aujourd'hui une partie notable de la coopération intellectuelle entre les nations.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

● *M. Omar Bongo viendrait en France.* – Le principe d'une visite en France du président gabonais, M. Omar Bongo, a été arrêté, a déclaré ce mardi 29 novembre M. Christian Nucci, ministre de la coopération et du développement, en précisant que *« les nuages qui s'étaient amoncelés entre Paris et Libreville semblaient s'éloigner »*. Le différend a éclaté à la suite de la parution en France du livre de M. Pierre Péan, *Affaires africaines*, évoquant les relations *« particulières »* entre la France et le Gabon depuis plus de vingt ans et mettant en cause le *« clan des Gabonais »* composé de Français et de Gabonais, mais également la vie privée du président Bongo et de son épouse. En représailles, les organes de la presse officielle gabonaise avaient reçu l'ordre, à la fin du mois d'octobre, de passer sous silence toutes les nouvelles françaises ou faisant état du rôle de la France dans le monde. – *(A.F.P.)*

هكذا من الأصل

L'an IV de la guerre au Salvador

(Suite de la première page.)

Le *puente de Oro* (pont d'Or) était l'un des orgueils du Salvador : un beau pont suspendu, au-dessus du rio Lempa. Il a été dynamité par les *muchachos*. Les voitures passent, désormais, par le pont du chemin de fer : une seule voie délabrée, sans parapet, où il faut rouler au pas, le vide de chaque côté. Le département d'Usulutan commence sur l'autre rive. Et avec lui l'Oriente, royaume de la guérilla. « *Depuis le début, les terroristes ont pris ce département comme objectif car il est le grenier de la République* », dit le commandant du détachement local, le lieutenant-colonel Vasconcelos.

Le lieutenant-colonel est plutôt sympathique. Il a même, selon les paysans de la région, l'épiderme social. Il ne pousse pourtant pas sa faculté de sympathie jusqu'à « comprendre » les guérilleros. A leur propos, il utilise des mots trop souvent entendus ailleurs : des « *subversifs* », dit-il, téléguidés de l'étranger, qui enrôlent les paysans de force et veulent détruire le pays.

Il a affiché, dans son bureau, le « pourquoi nous combattons » des militaires salvadoriens : « *Pour que nous puissions continuer à croire en Dieu... Pour que la famille continue d'être le noyau de la vie sociale... Pour que celui qui travaille soit propriétaire de ce qu'il gagne.* » Dans les couloirs passe et repasse un officier aux yeux clairs et à la nuque rase : l'un des deux conseillers militaires américains qui entraînent les soldats d'Usulutan. « *Ou, plutôt, qui les ré-entraînent*, précise le lieutenant-colonel, *car ils sont là surtout pour corriger les défauts.* »

Une guerre américaine

La guerre du Salvador est en effet en grande partie une guerre américaine : « *Nous contribuons pour moitié à l'effort militaire du pays*, dit un responsable de l'ambassade des Etats-Unis. *Notre aide totale correspond à 25 % du budget national. Jusqu'à présent, nous avons formé de cinq à six mille hommes, soit de 15 à 25 % des soldats.* »

Un point noir pour notre interlocuteur : le nombre des conseillers militaires, qu'il juge insuffisant, car il a été limité à cinquante-cinq par le Congrès de Washington. L'armée salvadorienne, en effet, « *manque encore d'entraînement et de technique* ». Et aussi de la volonté de gagner, si l'on en croit les confidences faites par des militaires américains eux-mêmes à la presse de leur pays.

A quelques dizaines de kilomètres d'Usulutan, ce jour-là, les soldats du lieutenant-colonel Vasconcelos se battaient dans les marécages contre quelque trois cents guérilleros. Ceux-ci avaient fait partie, trois semaines auparavant, d'un groupe de deux mille assaillants qui avaient attaqué au mortier un objectif apparemment inattaquable : la caserne de San-Miguel, la troisième ville du pays. L'attaque avait duré toute la nuit et coûté plusieurs dizaines de morts dans chaque camp. Une fois de plus, les *muchachos* s'étaient manifestés un samedi soir. Pourquoi ? Parce que l'armée salvadorienne a la réputation de ne faire la guerre que « les jours ouvrables ». « *Encore aujourd'hui*, affirme un journaliste local, *beaucoup d'officiers prennent l'avion pour passer le week-end dans la capitale.* » Les Américains affirment que la situation est en train de changer et que l'armée perd ses « *habitudes bureaucratiques* ». Elle commencerait même à faire des « patrouilles de nuit ».

Les explications du lieutenant-colonel continuent : en fuyant San-Miguel, les deux mille « *subversifs* » se sont dispersés. Huit cents d'entre eux ont été dépistés plus au sud, quelques jours après. « *Ils avaient des camions, avec des hamacs pour transporter les blessés. Des onze campements que nous avons repérés, l'un était un hôpital de campagne.* »



Le « sanctuaire » de la guérilla

La guérilla n'a pas seulement des camions, elle a aussi des avions et des hélicoptères. Elle possède même des bateaux, qu'elle cache dans les marécages de San-Juan-El-Gozo, où le lieutenant-colonel a envoyé ses soldats, et qui sont, dit-il, son « *sanctuaire* » : c'est là, en effet, qu'arrivent par mer « *les armes, les munitions et même les hommes du Nicaragua* ».

En quelques mots, l'officier révèle l'impressionnante logistique de l'adversaire. Malgré les dimensions réduites du territoire (20 000 km²), et son relief accidenté, la guérillla fait preuve, apparemment, d'une grande mobilité. Elle vit dans le « maquis », sans doute, mais elle emprunte aussi les chemins ordinaires (« *Il y a tellement de chemins dans ce pays !* », explique l'officier). Elle maintient en permanence des « lignes de ravitaillement » du sud au nord du pays, depuis les plages d'Usulutan jusqu'aux sierras du Morazan.

L'armée, en revanche, semble bien mal équipée pour affronter la guerre de surprise et d'esquive que lui imposent les guérilleros. « *Nous avons dix-sept hélicoptères Huey, dont la moitié, à tour de rôle, sont cloués au sol pour leur entretien, et deux ou trois avions de reconnaissance* », précise le porte-parole des forces armées, le lieutenant-colonel Cienfuegos (1). Même la proportion actuelle de quatre soldats pour un guérillero ne semble guère favoriser les troupes gouvernementales, étant donnée la nature du combat (2).

Pourtant, dans les milieux officiels, on affirme que l'armée, depuis quelques mois, contrôle de nouveau le terrain. « *La situation a changé en juin*, dit-on à l'ambassade américaine. *Jusqu'alors, l'initiative appartenait à la guérilla, qui avait reçu beaucoup de ravitaillement du Nicaragua. Depuis, l'armée a surmonté ses divisions internes. Elle exerce sur les guérilleros une pression qui les oblige à se déplacer beaucoup et gêne leur ravitaillement. Les vols en provenance du Nicaragua ont diminué, sans doute en raison des difficultés que rencontrent les sandinistes.* »

Même diagnostic à l'état-major de l'armée, au siège du patronat et dans les partis politiques. « *La guérilla peut nous porter des coups sévères*, dit-on. *Elle n'empêche pas le pays de fonctionner.* » Et de citer en exemples les deux routes — panaméricaine et littorale — qui coupent le Salvador d'est en ouest : aujourd'hui, la circulation y est possible, alors qu'elle était fréquemment interrompue, naguère, par des attentats.

Les mêmes milieux ajoutent : « *Les guérilleros n'ont pas été capables d'occuper durablement une partie du territoire, ni de gagner l'appui de la population.* » A San-Agustin, ils n'ont peut-être pas conquis la population, mais ils vivent là comme chez eux, apparemment. A une demi-heure de la route littorale, dans la sierra d'Usulutan, San-Agustin est un village oublié. On y voit des poteaux électriques, mais il n'y pas d'électricité. Au journaliste qui débarque, les paysans demandent : « *Vous venez pour la répartition ?* » Ils ont entendu dire, en effet, que la Croix-Rouge distribuait des vivres.

A quelques kilomètres de là, Berlin ne risque pas l'oubli. Depuis que les *muchachos* l'ont occupée pendant quatre jours, en janvier, la police s'y est installée en force : elle est partout dans les rues, comme prête à soutenir un siège. Les attaques, dans la région, sont fréquentes. Presque tous les jours, on entend des tirs d'artillerie. Un jeune fermier explique qu'il a abandonné sa ferme par peur d'être pillé par les maquisards. Beaucoup de paysans ont déserté la zone des combats et improvisé des cabanes à l'entrée de la ville, s'ajoutant à ses vingt mille habitants. Les *desplazados* — les déplacés — se comptent par centaines de milliers au Salvador (de trois cent cinquante mille à quatre cent mille). La Croix-Rouge n'en assiste qu'une partie.

Que pensent les paysans de la guérilla ? Les cœurs ne s'ouvrent pas facilement. Les *muchachos* « *détruisent beaucoup* », et les destructions ne rendent guère populaire. Ils dynamitent le matériel agricole, les transformateurs électriques, les ponts ; pendant un temps, ils ont brûlé des autobus, ce qui n'était sans doute pas le meilleur moyen de gagner la sympathie de la population. Au début, aussi, « *ils ont tué* », raconte un curé de village. Ils exécutaient « *ceux qui ne voulaient pas les suivre* ». Ils opèrent différemment aujourd'hui, et s'efforcent de protéger les civils pendant leurs attaques. Ils continuent de « liquider », néanmoins, ceux qu'ils considèrent comme des flics ou des mouchards : les membres des unités villageoises de défense civile, corps paramilitaires qui, bien souvent, rançonnent la population.

La peur, la passivité, sont générales, confie un syndicaliste. « *Aucun camp ne peut compter sur un appui absolu*, affirme le prêtre interrogé. *Ni les guérilleros, car on ignore où ils peuvent nous mener, ni les militaires, car on sait trop ce qu'ils sont.* » Un officier nous le rappelle, « ce qu'ils sont » : « *Nous sommes bien obligés de tuer des civils*, dit-il, *du moins l'infime minorité qui soutient les terroristes.* »

En l'an IV de la guerre, l'impression qui domine, c'est celle d'un enlisement. Aucune des forces en présence ne paraît en mesure de dominer durablement le terrain. Au moment même, à la fin de septembre, où l'armée semblait avoir le pays en main, les guérilleros lançaient une nouvelle offensive et modifiaient — sans la renverser — la situation. « *Pour eux, les revers ne comptent pas*, explique M. José Napoleòn Duarte. *Ils mènent une guerre populaire prolongée. Même si l'armée parvient à tenir le pays, ils espèrent, à la longue, la fatiguer et la démoraliser.* »

CHARLES VANHECKE.

(1) De source américaine, on affirme que cinq hélicoptères de type Bell sont utilisés aussi pour surveiller les côtes.

(2) Le nombre des guérilleros est estimé à six mille ou à sept mille. Les troupes gouvernementales (armée et garde nationale) comptent environ trente mille hommes.

Prochain article :

UN SI JOLI BOCAGE...

AMÉRIQUES

Nicaragua

LE JOURNAL D'OPPOSITION « LA PRENSA » POURRA ACHETER DU PAPIER

Le journal d'opposition *la Prensa*, qui, faute de papier, aurait dû suspendre prochainement sa publication, s'est vu accorder par les autorités sandinistes les devises nécessaires à l'achat de cette matière première, a-t-on appris lundi 28 novembre, à Managua. Cette mesure fait partie du processus « *de dialogue et d'ouverture* » entrepris depuis une quinzaine de jours par le gouvernement à l'égard de l'opposition intérieure. « *En dépit des graves difficultés du pays, dues à l'agression économique et militaire, nous avons octroyé des devises suffisantes pour que* la Prensa *puisse acheter le papier qui lui permettra d'être publiée sans interruption* », a indiqué un communiqué du ministère du commerce extérieur nicaraguayen.

L'archevêque de Managua, Mgr Miguel Obando, a refusé l'offre de protection formulée par le ministère de l'intérieur après que les autorités sandinistes eurent indiqué que des menaces pesaient sur sa vie, écrit d'autre part lundi *la Prensa*. La vie de Mgr Obando, considéré par les milieux d'opposition comme leur chef spirituel, serait en effet menacée, selon les autorités, la contre-révolution projetant de le tuer afin de provoquer un soulèvement populaire.

Le ministre de l'intérieur, M. Tomas Borge, a déclaré qu'un éventuel attentat contre Mgr Obando pourrait servir de prétexte à une intervention militaire américaine dans le pays. L'archevêque a décliné l'offre des autorités en précisant qu'il bénéficiait de la protection du « *Saint-Esprit et de la Vierge* » et qu'il avait déjà par le passé refusé les offres de protection du dictateur Somoza, renversé par les sandinistes.

A Washington, le département d'Etat a indiqué que la demande de visa de M. Borge, qui projette de se rendre aux Etats-Unis, mercredi 30 novembre, était « *à l'étude* ». En juillet dernier, le ministre de l'intérieur, invité à donner une conférence à Harvard, n'avait pas obtenu son visa. – *(A.F.P., A.P.)*

EUROPE

U.R.S.S.

Une nouvelle loi permet aux directeurs des camps de prolonger la peine des détenus

Quelques jours seulement après avoir signé le document final de la conférence de Madrid, les autorités soviétiques ont adopté une loi qui ne va pas précisément dans le sens d'un élargissement des droits de l'homme. Ce texte est entré en vigueur le 1er octobre, mais il n'a été connu, à Moscou, que récemment. Il permet aux directeurs des prisons et des camps de prolonger de trois à cinq ans la peine des détenus.

La loi indique que les prisonniers coupables de « *désobéissance malveillante* » par rapport aux règlements intérieurs des institutions carcérales et ayant déjà été punis d'au moins quinze jours de « mitard » pourront voir leur peine prolongée de trois ans ; la rallonge étant portée à cinq ans pour les personnes condamnées pour « *crime grave* ». La dernière disposition s'applique notamment aux prisonniers politiques condamnés en vertu de l'article 70 du code pénal pour « *propagande et agitation antisoviétique* ».

Les détenus soviétiques sont désormais soumis légalement à l'arbitraire des autorités des camps. Pratiquement, la situation ne changera guère, car ces méthodes, qui étaient en honneur sous Staline, mais avaient disparu dans les années 60 et 70, étaient récemment réapparues. La seule différence est que l'application en sera plus facile puisqu'un simple manquement à la discipline suffira là ou il fallait auparavant une nouvelle condamnation en bonne et due forme.

Tous les prisonniers politiques condamnés au cours des dernières années tombent sous le *coup de la nouvelle loi. La plupart ont fait plusieurs séjours au « mitard »* pour des raisons très diverses : protestations contre les conditions de détention, refus de travailler ou de porter les vêtements carcéraux, protestations contre la confiscation du courrier et la suppression des visites, etc. Tous ceux qui continuent de lutter pour leurs idées pendant leur détention sont menacés de passer le restant de leurs jours derrière des barreaux.

Faut-il voir dans l'adoption de cette nouvelle loi le souci « légaliste » de M. Andropov ? Elle permet, en tout cas, de signer de beaux textes sur les droits de l'homme tout en les bafouant, puisque l'Union soviétique insiste toujours pour que les déclarations d'intention soient assujetties à la législation intérieure des pays signataires.

Moins de contacts avec l'étranger

C'est pourquoi l'U.R.S.S. a pu souscrire à la déclaration de Madrid, qui recommande aussi le développement des contacts entre citoyens d'Etats différents et réduire, dans le même temps, le nombre des autorisations. Selon des témoignages dignes de foi, les bureaux de l'OVIR, à Moscou, – l'administration qui distribue les visas de sortie – qui, il y a quelques mois encore, grouillaient de gens attendant un passeport bien aléatoire sont maintenant presque vides. Même l'espoir de pouvoir se rendre à l'étranger a disparu.

D. V.

● *La tentative de détournement de Tbilissi.* – M. Edouard Chévarnadzé, premier secrétaire du P.C. géorgien, a dirigé personnellement les opérations pour mettre fin à la tentative de détournement d'un Tupolev 134, le 18 novembre dernier, à l'aéroport de Tbilissi, a-t-on appris à Moscou. Deux passagers, le mécanicien de bord et une hôtesse de l'air ont été tués au cours de l'assaut donné par la police. Le copilote avait été mortellement blessé auparavant par les pirates de l'air. Deux des neuf auteurs de la tentative de détournement (neuf jeunes gens, fils et filles de hautes personnalités locales) se sont suicidés. – *(A.F.P.)*

Andorre

LE CHEF DU GOUVERNEMENT RÉCLAME UNE RÉFORME DES INSTITUTIONS AU COPRINCE FRANÇOIS MITTERRAND

Une importante cérémonie se déroule ce mardi 29 novembre à l'Elysée : la remise par le premier ministre d'Andorre, M. Carlos Ribas Reig, de la *questia*, une somme de 960 francs, au coprince François Mitterrand. Un acte symbolique, destiné à montrer qu'on reste fidèle aux traditions dans la principauté, dont le chef de l'Etat français est, avec l'évêque de Seo-de-Urgel, l'autorité de tutelle ? « *Beaucoup plus que cela !* s'exclame M. Ribas, *c'est un acte juridique, et nous avons tout intérêt à le payer.* »

La *questia*, c'était, dans la société féodale, la redevance versée chaque année aux coprinces par leurs sujets andorrans. La Révolution française l'avait abolie, comme tous les droits féodaux. Les Andorrans firent appel à Napoléon Ier, qui la rétablit en 1802. « *Elle marque,* dit M. Ribas, *le lien avec la France et avec l'Espagne, que personne en Andorre ne souhaite remettre en cause.* »

M. Ribas aura pourtant quelques revendications à exposer à M. François Mitterrand, dont il reconnaît au passage la « *bonne volonté* » vis-à-vis de son pays. Elles portent sur la réforme des institutions que réclament depuis plusieurs années les autorités andorranes. Certes, un pas a déjà été fait en 1981 avec la création du gouvernement dont M. Ribas est le chef, alors que la seule institution locale était précédemment le conseil général rassemblant les représentants des « paroisses » (les circonscriptions).

Mais tout cela reste trop vague, les compétences des uns et des autres ne sont pas définies dans un pays qui ne dispose pour toute Constitution que d'un texte datant de 1278, la « sentence arbitrale », qui partageait le pouvoir entre les deux coprinces. « *Même si nous préférons éviter le mot de Constitution, qui risque de choquer chez nous les plus fidèles aux traditions, il faut mettre de l'ordre dans les compétences et redéfinir la relation des citoyens aux institions* », dit M. Ribas. La tâche est urgente, ajoute-t-il, pour répondre aux changements sociaux et si l'on veut éviter d'éventuelles « *explosions* » à l'avenir. Car Andorre est en plein développement et compte déjà quarante mille habitants !

C. T.

R.F.A.

CANDIDAT A LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Le bourgmestre de Berlin-Ouest M. von Weizsäcker fait l'unanimité de la classe politique

De notre correspondant

Bonn. – Tout le monde le respecte. Même les sociaux-démocrates ont un faible pour lui, bien qu'il leur ait ravi en 1981 la mairie de Berlin-Ouest, entre leurs mains depuis trente ans. M. Richard von Weizsäcker (C.D.U.) était bien le mieux placé pour succéder à M. Karl Carstens à la présidence de la République au printemps 1984. Il ne manquait que le feu vert du chancelier Kohl, qui est venu lundi 28 novembre, après une longue attente.

Le chancelier, après maintes consultations et hésitations, s'est décidé à ratifier un choix qui, en ces temps de discorde, faisait pour une fois l'unanimité de la presse et de la classe politique. En fait, il n'y avait d'urgence que par rapport à Berlin, où la relève doit être préparée pour les élections de 1985. L'Assemblée fédérale – les députés du Bundestag plus les dûlégués des Länder, – prévue par la Loi fondamentale pour élire tous les cinq ans le président de la République, se réunira seulement en mars prochain. M. von Weizsäcker sera élu haut la main, l'opposition social-démocrate ayant déjà fait savoir qu'elle voterait pour lui.

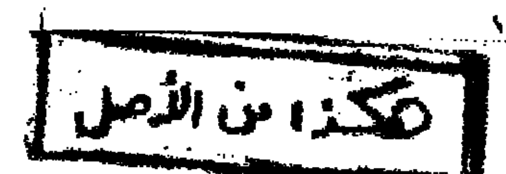
M. Helmut Kohl n'a pas été jusqu'à susciter ouvertement des rivaux à M. von Weizsäcker, qui, de son côté, ne faisait pas mystère de son désir d'accéder à la magistrature suprême. Mais il ne s'est rendu à l'évidence que devant les complications et les objections qu'aurait soulevées une solution de rechange.

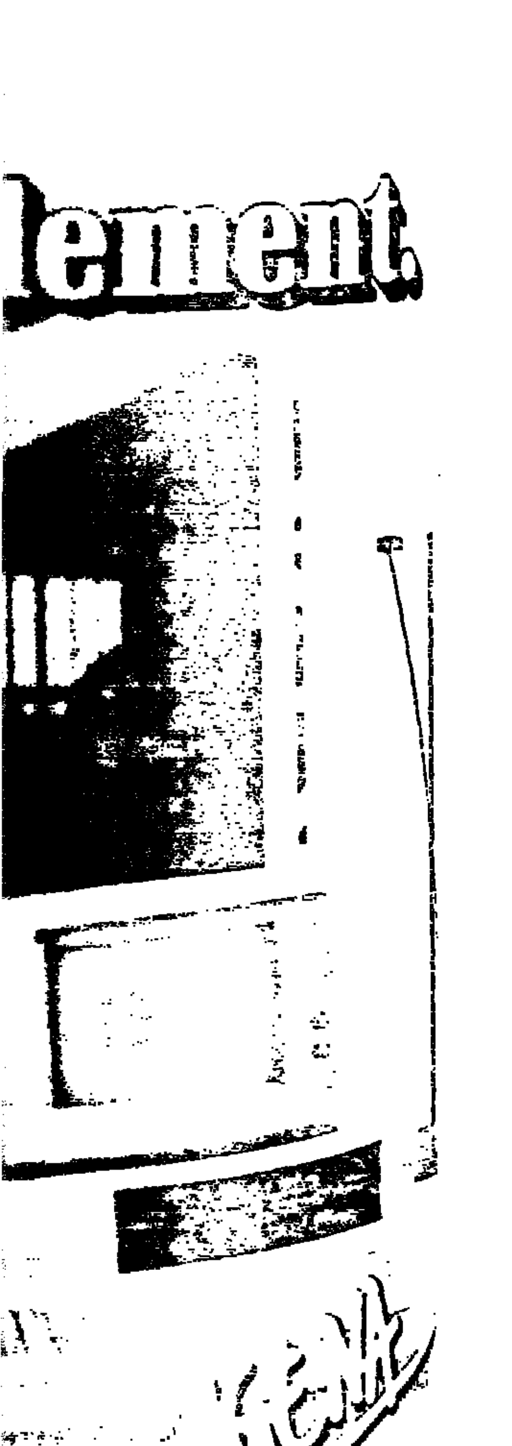
Les hésitations de M. Kohl tenaient essentiellement à l'avenir de la mairie de Berlin. Que deviendrait en effet la C.D.U. berlinoise après le départ d'un homme qui, sans rien avoir d'un tribun, était devenu une vedette ? C'est aux élections régionales de mai 1981 que M. von Weizsäcker, alors vice-président du groupe parlementaire chrétien-démocrate à Bonn, fait son apparition à Belin-Ouest comme candidat bourgmestre. Le S.P.D. berlinois, usé par le pouvoir et compromis dans de nombreux scandales, présente lui aussi une personnalité de Bonn, un ministre même, M. Hans Jochen-Vogel, dans l'espoir de rendre sa crédibilité à la mairie qu'il détient encore. Ce n'est pourtant qu'un sursis. La C.D.U. remporte 65 sièges sur 132 et 48 % des suffrages, dix points de plus que le S.P.D. C'est un succès décisif pour M. Richard von Weizsäcker. Mais ce n'est pas encore la majorité.

Les libéraux, qui se retrouvent en queue de peloton (5,6 % des voix), lui refusent d'abord leur concours, mais « *tolèrent* » le gouvernement minoritaire C.D.U. Il faudra la dislocation de la coalition socialo-libérale à Bonn pour qu'ils acceptent d'y participer.

Il est difficile d'apprécier l'œuvre accomplie par M. von Weizsäcker à Berlin. Il a certainement contribué à relever le moral des Berlinois qui souffraient du marasme économique de la ville divisée, mais il n'a pas pu à lui seul renverser la tendance du déclin, malgré les milliards de subventions accordés par Bonn. La relève, en tout état de cause, sera difficile.

ALAIN CLÉMENT.





EUROPE

Les dirigeants de l'Union de l'Europe occidentale déplorent la désaffection des gouvernements à l'égard de l'organisation

La vingt-neuvième session de l'assemblée de l'U.E.O. (Union de l'Europe occidentale), qui regroupe au total quatre-vingt-neuf parlementaires représentant les sept pays membres — les trois du Benelux, la France, la R.F.A., l'Italie et la Grande-Bretagne, — a ouvert ses travaux à Paris lundi 28 novembre dans un climat morose. Ses milieux dirigeants s'inquiètent en effet de la situation internationale — ce qui est banal — mais aussi du fait que, dans une conjoncture aussi « tendue », les gouvernements des Etats qui composent l'U.E.O. ne portent pas davantage de considération à une organisation qui est la seule compétente en Europe occidentale en matière de défense.

Cette relative indifférence se manifeste, depuis des années, par l'attribution de crédits de fonctionnement modestes — en tout cas au regard de ceux dont bénéficient d'autres organismes de coopération multilatérale — mais surtout, regrette-t-on à la direction permanente de l'U.E.O., par une sous-utilisation des capacités de l'organisation. Son agence de contrôle des armements, par exemple, a des idées précises sur la façon dont des procédures de vérification — corollaires de tout effort réel de désarmement — pourraient être mises en place. Mais ces projets et ces études ne semblent pas, jusqu'à présent, passionner leurs utilisateurs éventuels. Y compris au moment où l'on s'apprête à ouvrir, le 17 janvier à Stockholm, la C.D.E. (Conférence sur le désarmement en Europe), qui aura à examiner, en même temps que le contenu de telles mesures *« de confiance »* (selon la terminologie adoptée), les moyens d'en contrôler la mise en œuvre effective.

En outre, seule la France a délégué — en la personne de M. Charles Hernu, ministre de la défense, qui prononcera jeudi un discours suivi de questions — un représentant de rang ministériel à cette session. Plusieurs de ses collègues étrangers se sont décommandés au dernier moment, alléguant la gravité de la situation internationale qui, précisément, aurait au contraire dû leur donner une raison supplémentaire, dans l'esprit de l'organisation, de venir s'exprimer devant elle...

Cette situation internationale, il est vrai, a donné à Joseph Luns, secrétaire général de l'OTAN — qui avait fait, lui, le voyage de Paris — l'occasion de décerner aux Occidentaux un double satisfecit. Le premier porte sur le début du déploiement des euromissiles face au surarmement soviétique, en dépit de l'ampleur de la campagne pacfiste. *« Nous avons maintenant rétabli la crédibilité de l'alliance atlantique,* a-t-il estimé dans son discours d'ouverture de la session. *La présence des euromissiles a pour but de préserver la paix. Depuis trente ans, nous y sommes parvenus. »* En second lieu, M. Luns s'est félicité de voir que, depuis une décennie, les armées européennes avaient accompli *« un effort considérable »* en faveur de leurs forces classiques, indépendamment de la modernisation de l'arsenal nucléaire de l'OTAN.

Malgré ce constat doublement optimiste, l'Union de l'Europe occidentale redoute de voir l'esprit de défense européen se perdre dans les aléas et les ambiguïtés de la coopération économique incarnée par la C.E.E., au moment où les événements internationaux suscitent, selon le mot de l'un de ses cadres permanents, un *« saut qualitatif dans l'inquiétude »*.

BERNARD BRIGOULEIX.

ASIE

Chine

JUSTIFIANT LA SÉVÉRITÉ DE LA RÉPRESSION

Les autorités font état d'une baisse de la criminalité

De notre correspondant

Pékin. — Les autorités chinoises sont satisfaites des effets de la campagne contre la criminalité lancée dans l'ensemble du pays au mois d'août dernier. Selon des chiffres publiés par la revue *Système légal chinois*, le nombre total des délits punissables par la loi aurait diminué de près de moitié (— 46,7 %) en septembre par rapport au mois précédent. La baisse serait comparable pour les crimes graves commis dans les grandes villes (— 48 %). Les taux de criminalité enregistrés en milieu urbain pendant les mois de septembre et d'octobre seraient, selon le journal, les plus bas de ces dernières années.

Ces bons résultats sont évidemment mis au compte des mesures draconiennes prises par le gouvernement depuis le mois d'août. Celles-ci ont notamment consisté à procéder à des arrestations massives (plusieurs dizaines de milliers) de personnes en situation plus ou moins irrégulière, à accélérer les actions judiciaires, à étendre à toute une série de nouveaux délits la peine capitale et à recourir, dans le but d'intimider la population, aux exécutions publiques de criminels. Depuis le 23 août, le nombre de personnes ainsi condamnées, selon ces procédures plus expéditives, et exécutées s'élèveraient à plusieurs centaines, voire plusieurs milliers.

En dépit de la satisfaction officielle, les chiffres concernant les plus récents taux de criminalité doivent être accueillis avec prudence, dans la mesure où il est impossible de les replacer dans une série statistique cohérente et où ils sont publiés dans le but évident de justifier une action répressive, qui, en raison de son ampleur et de son caractère parfois arbitraire, n'a pas été sans causer quelque émoi à l'étranger.

Il est cependant permis de s'interroger sur la réalité du lien qu'il convient d'établir entre les mesures radicales prises depuis trois mois et l'amélioration signale de l'ordre public. Les autorités chinoises les plus officielles ne se félicitaient-elles pas au *début de l'année*, avant même donc le lancement de la campagne actuelle, des progrès notés depuis quelque temps dans la baisse de la délinquance ?

Selon les chiffres publiés à l'époque, le nombre des crimes aurait diminué en 1982 de près de 16 % par rapport à 1981, la baisse atteignant 20 % dans les grandes villes. A Changhai, le nombre de crimes pendant le premier semestre de cette année aurait été de sept mille contre dix-huit mille pour l'ensemble de l'année 1982.

A supposer que ces chiffres aient été exacts et n'aient pas été arrangés pour les besoins de la cause, il faudrait donc envisager l'hypothèse que la chute récente de la criminalité dans le pays n'est pas seulement la conséquence des dernières opérations « coups de poing », mais est aussi le résultat d'une action de plus longue durée, dont l'aspect répressif ne constitue qu'un volet à côté d'autres mesures dans les domaines de l'éducation et de l'emploi des jeunes.

MANUEL LUCBERT.

Grande-Bretagne

LA PLUPART DES QUOTIDIENS REPARAISSENT BIEN QUE LE CONFLIT DE LA PRESSE NE SOIT PAS RÉGLÉ

Londres (A.F.P.). — Seuls deux quotidiens londoniens, le *Sun* et le *Times*, étaient absents des kiosques ce mardi 29 novembre. Lors de la rencontre de lundi soir entre la direction des journaux et les sections syndicales de la N.G.A. (National Graphical Association), les imprimeurs syndiqués des autres quotidiens ont en effet pris l'engagement de cesser pour l'instant de perturber la production. La N.G.A. avait lancé une grève dans la presse londonienne vendredi dernier, après sa condamnation à des peines d'amende et à la saisie de ses avoirs pour l'organisation de piquets de grève illégaux (le *Monde* du 28 novembre).

Les directions du *Sun* et du *Times*, quotidiens qui appartiennent au magnat australien de la presse Robert Murdoch, n'ont pas obtenu la même trêve de leurs sections syndicales N.G.A. Cette trêve n'est d'ailleurs que provisoire, les négociations de lundi ayant échoué sur le fond.

DEVENEZ OFFICIER DU MOUVEMENT POUR LA PAIX !

« Rejoignez le mouvement pour la paix ! » Ce titre en énormes capitales barre une page de publicité dans de nombreux quotidiens britanniques. Il faut lire le texte en petits caractères qui suit et la signature pour s'apercevoir que cet annonceur fortuné et pacifiste n'est autre... que l'armée britannique.

« La paix restera toujours un idéal digne qu'on déploie pour lui ses efforts, dit le texte. *Mais, paradoxalement, elle est rarement atteinte au moyen de bonnes intentions et de bonnes paroles. La dure réalité veut que le maintien de la paix soit très souvent une affaire sanglante. »*

De sang, il n'est plus guère question après, quand on décrit ce que l'on attend de ces soldats de la paix : le talent d'un fin diplomate au Liban, du sang-froid en Irlande du Nord (*« plus près de chez vous »*), de l'endurance physique dans la jungle de Belize, un travail social et des talents d'arbitre à Chypre. Tout cela n'étant donné, précise-t-on, qu'après une période d'entraînement intensif à Sandhurst, où le corps et l'esprit seront formés à l'art du commandement. *« Il ne tient qu'à vous de devenir officier du mouvement pour la paix ! »*

AFRIQUE

Algérie

Mme Papandréou et les femmes algériennes

De notre correspondant

Alger. — Un communiqué soulignant l'identité de vues des deux parties sur les problèmes internationaux — en particulier le Sahara occidental et *« la proclamation unilatérale d'un État indépendant chypriote turc »* — a été publié, le dimanche 27 novembre, au terme de la visite de Mme Margharita Papandréou, épouse du premier ministre grec, à l'invitation de l'Union nationale des femmes algériennes (UNFA). Ce fait, en apparence anodin, est un petit événement en soi en raison de la personnalité de l'invitée et du caractère, ces derniers temps très limités, des initiatives de l'organisation dite « de masse » qui sert de relais au parti unique parmi la population féminine.

Mère de quatre enfants, Mme Papandréou, qui est d'origine américaine, préside l'Union des femmes grecques, mouvement *« féministe et socialiste »* qu'elle a créé. Elle passe pour avoir contribué à l'institution récente du mariage civil en Grèce, quelque peu boudé encore par une population qui, jusqu'alors, ne pouvait convoler en justes noces qu'en passant par l'église,

Il est dans la vocation de l'UNFA de *« renforcer ses relations avec les différentes organisations progressistes féminines dans le monde »*, explique l'avant-dernier numéro de *Révolution africaine*, l'hebdomadaire du parti. Mais il est assez inhabituel pour l'Union de recevoir une Occidentale, fût-elle « socialiste ».

La femme algérienne, selon *Révolution africaine*, *« repousse toute attitude féministe qui accentuerait les phénomènes négatifs »*. Cela explique peut-être la passivité de l'UNFA lorsque le gouvernement déposa, en janvier 1982, un projet de code de la famille maintenant l'infériorité juridique de la femme. Ce projet fut finalement retiré après des manifestations d'intellectuelles, d'étudiantes et de femmes au travail. Un an plus tard, l'UNFA, réunie en congrès, réélisait comme secrétaire générale une enseignante membre du comité central du F.L.N., Mme Djaghroud, et applaudissait une ancienne responsable du mouvement, Mme Z'Hor Ounissi, première femme à faire partie du gouvernement comme secrétaire d'Etat aux affaires sociales dans une Algérie qui compte seulement quatre femmes députés.

Un débat « à la base » a eu lieu cette année pour l'élaboration d'un *« dossier de politique nationale de l'organisation de la famille »* servant de base à un nouveau projet de loi sur le statut personnel auquel le gouvernement vient d'apporter d'ultimes retouches avant son examen par le Parlement.

Au cours d'une conférence de presse, Mme Papandréou a expliqué les mérites du code grec qu'elle considère comme *« révolutionnaire »* pour les femmes. *« Les Algériennes ont été très intéressées et nous ont félicitées »*, a-t-elle dit. Dommage qu'aucune responsable de l'UNFA n'ait été présente à cette conférence pour exprimer en public les vues des intéressées !

Mme Papandréou a été reçue par plusieurs hauts responsables du F.L.N. Plus remarquable, elle a été l'hôte à déjeuner de Mme Bendjedid Chadli. Dans un pays où le rôle de la « présidente » a été jusqu'à présent assez effacé, au moins au regard de l'étranger, serait-ce le signe d'un timide changement ?

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Centrafrique

SA MAJESTÉ S'ENNUIE...

Quelques complices, une demi-douzaine de bailleurs de fonds anonymes et, surtout, la conscience que les héritiers militaires de l'empereur de Centrafrique s'en sortent mal et que leur régime est bien fragile, il n'en a pas fallu plus, apparemment, pour monter une *« opération »* en vue de ramener d'Abidjan, où il s'ennuie depuis quatre ans en résidence surveillée, à Bangui, où il rêve de *« régner sans gouverner »*, l'ancien Bokassa Ier, victime, en 1979, de l'opération « Barracuda ».

Si l'on en croit le témoignage d'un journaliste qui était de la partie, publié par *Libération* de ce mardi, une Caravelle affrétée a décollé du Bourget, le samedi 27 novembre, pour Abidjan via Tamanrasset, avec à bord un avocat, un colonel en retraite, une poignée de journalistes et, bien entendu, Roger Delpey, qui fut *« prisonnier de Giscard »*, auteur de la *Manipulation* et ancien compagnon d'armes de Bokassa. Au départ, la D.S.T. les surveille ouvertement. A l'arrivée, ils sont refoulés. L'avion regagne la France, via Casablanca.

Bokassa Ier, qui va devoir rester dans son confortable exil abidjanais, fera encore parler de lui. Nul ne peut en douter. Le pitre sanguinaire du Centrafrique s'ennuie. C'est bien triste. Mais pourquoi faire tant de bruit autour d'un personnage qui ne mérite que l'oubli ?

Ancien animateur du « printemps de Pékin »

M. REN WANDING A ÉTÉ LIBÉRÉ

(De notre correspondant.)

Pékin. — M. Ren Wanding, l'un des principaux animateurs du « printemps de Pékin », qui avait été arrêté en 1979, a été remis en liberté il y a quelques mois, apprend-on de sources chinoises.

Auteur d'une déclaration des droits de l'homme en Chine en dix-neuf points, dont l'affichage sur le Mur de la démocratie, à Pékin, le 5 janvier 1979, avait marqué la naissance de l'Alliance pour les droits de l'homme, M. Ren Wanding avait été appréhendé le 4 avril suivant. Son sort était resté totalement inconnu jusqu'à une date récente.

Comme nombre d'autres contestataires du « printemps de Pékin », M. Ren Wanding, après son arrestation, a été maintenu en prison dans la capitale. Initialement fixée à trois ans de détention, sa peine a été prolongée d'un an en raison de son refus d'*« améliorer »* son autocritique. Pendant ces quatre années, son isolement a été complet. Il a été libéré au début du mois d'avril de cette année.

Technicien de formation, M. Ren Wanding a été réintégré dans l'usine où il travaillait avant son arrestation. Il est aujourd'hui âgé de trente-neuf ans.

L'Alliance pour les droits de l'homme s'était montrée l'un des mouvements les plus audacieux à l'époque du Mur de la démocratie. Avec M. Ren, son autre principal responsable était M. Chen Lu, dont on est toujours sans nouvelles. Il avait été interpellé le 29 mars 1979, en même temps que M. Wei Jingsheng. Ce dernier, animateur de la revue *Enquêtes*, a été condamné en octobre 1979 à quinze ans de prison. Selon des informations récentes, son état de santé donnerait de sérieuses inquiétudes. Il souffrirait notamment de troubles pulmonaires.

M. L.

Le Monde

politique

Communistes et socialistes «vérifient» leurs divergences

La rencontre, jeudi 1er décembre, entre deux délégations du parti communiste et du parti socialiste, est destinée à *«vérifier»* le respect de l'accord de gouvernement conclu entre les deux formations le 23 juin 1981, après le second tour des élections législatives. S'il y a demande commune de *«vérification»*, c'est qu'il y a doute et que le soupçon est réciproque.

«Bonne idée», a dit M. Lionel Jospin à propos de cette rencontre, le 28 octobre, en indiquant qu'il lui semblait l'avoir soufflée à l'oreille de M. Georges Marchais deux ou trois mois plus tôt. *«Bonne idée»*, parce que, remarque le premier secrétaire du parti socialiste, la direction du parti communiste exprime de *«sérieuses critiques»* sur la politique du gouvernement et les orientations définies par le président de la République.

Ces «écarts» portent sur les euromissiles, la prise en compte des forces nucléaires françaises dans les négociations américano-soviétiques, l'action de la France au Tchad et au Liban, les choix de politique industrielle (le charbon en a été l'illustration la plus récente), le pouvoir d'achat, l'emploi.

Les socialistes considèrent, certes, que l'expression de divergences est naturelle entre deux formations alliées, mais concurrentes, de nature idéologique différente et qui ont défendu — depuis la rupture en 1977, de l'union scellée en 1972 dans le programme commun de gouvernement de la gauche — des propositions parfois contradictoires. Mais ils estiment qu'un minimum de solidarité est nécessaire dès lors que les deux partenaires participent au même gouvernement. Or l'expression répétée, parfois spectaculaire, de divergences leur paraît de nature à porter atteinte au crédit du gouvernement et à celui du chef de l'Etat.

Après avoir contesté — ou, pour le moins, émis des doutes et des craintes — la politique extérieure de la France sur les relations Est-Ouest, le Liban et le Tchad, — la direction du parti communiste s'efforce, aujourd'hui, d'accréditer l'idée selon laquelle elle serait en accord *« quasi total »*, comme dit M. Marchais, avec M. François Mitterrand. La « pression » qu'elle exerce sur le parti socialiste porte, aujourd'hui, sur le respect des engagements pris en 1981 en matière de politique économique et sociale.

M. Georges Marchais a fait de l'accord du 23 juin 1981 son *« livre de chevet »* et invite ses partenaires à s'y reporter chaque fois qu'il est question de lutte contre le chômage, donc de relance de la croissance, donc de relance de la consommation intérieure, donc de défense et d'amélioration du pouvoir d'achat. Selon lui, une autre politique est possible, et elle est contenue dans le texte du 23 juin. M. Marchais, de ce point de vue, peut espérer jouer sur les divergences internes au parti socialiste, que le congrès de Bourg-en-Bresse, si l'on en croit *M. Jean-Pierre Chevènement*, n'a pas effacées.

Il semble que les socialistes souhaitent *« vérifier »* que le P.C.F. est bien en désaccord, contrairement à ce *que dit M. Marchais, sur une partie* de la politique extérieure de la France. Il semble que la direction du P.C.F. souhaite « vérifier » que le P.S. s'aligne sur une politique économique et sociale déviée par rapport au contrat de juin 1981.

J.-Y. L.

Le 4 juin 1981 : de nombreuses convergences

La déclaration commune adoptée par les délégations du P.S. et du P.C.F., conduites par MM. Lionel Jospin et Georges Marchais, le 4 juin 1981, en vue des élections législatives des 14 et 21 juin, indiquait notamment :

« Le parti socialiste et le parti communiste français ont engagé des discussions qui ont porté sur l'ensemble des problèmes de la vie nationale. Ces discussions ont pris en compte la personnalité propre de chaque parti, à laquelle les uns et les autres sont légitimement attachés. Elles ont confirmé que, entre les deux partis, existent des désaccords sur un certain nombre de questions à propos desquelles ils sont convenus d'approfondir les discussions.

» En même temps, ces discussions ont vérifié l'existence de nombreuses convergences portant notamment sur l'adoption de mesures immédiates et à long terme contre le chômage et pour la création d'emplois et la formation en faveur des jeunes; la réduction progressive à trente-cinq heures sans diminution de salaire de la durée hebdomadaire de travail par la négociation; l'amélioration des conditions de travail et la stabilité de l'emploi; la cinquième semaine de congés payés; l'abaissement de l'âge ouvrant droit à la retraite; l'augmentation du SMIC, des allocations familiales, du minimum vieillesse, de l'allocation aux handicapés, des retraites et pensions; la garantie et l'amélioration des revenus des exploitations familiales agricoles; la relance du logement social; la démocratisation de la Sécurité sociale; l'arrêt des coups portés à l'école; la garantie des libertés syndicales et politiques; l'extension des droits des travailleurs dans l'entreprise; la suppression des discriminations frappant les femmes, les jeunes, les travailleurs immigrés; la démocratisation du service public; le développement des libertés; la représentation proportionnelle; l'élection au suffrage universel des assemblées régionales; la décentralisation des pouvoirs; le soutien à l'action de la France pour la paix et le désarmement dans le respect de ses alliances.

» C'est pourquoi, au stade actuel, le parti socialiste et le parti communiste se sont d'ores et déjà mis d'accord pour confirmer et conforter la victoire du 10 mai en développant leur coopération, en particulier là où ils ont été placés pour gérer ensemble les affaires publiques, et, naturellement, en décidant pour le deuxième tour des élections le désistement en faveur du candidat de gauche placé en tête par le suffrage universel (...).

» Ainsi seront créées les conditions qui permettront la constitution d'une majorité cohérente et durable décidée à tout mettre en œuvre pour participer à l'application de la politique nouvelle qu'ont choisie les Françaises et les Français en élisant François Mitterrand à la présidence de la République. »

Le 23 juin 1981 : une orientation commune

La déclaration commune, élaborée par des délégations du P.S. et du P.C.F., conduites par MM. Jospin et Marchais et adoptée, le 23 juin 1981, par le comité directeur du P.S. et par le comité central du P.C.F., indiquait que, *« en vue de parvenir à une orientation gouvernementale commune, les deux partis ont consacré l'essentiel de leur discussion aux points qui étaient restés en débat lors de leur précédente rencontre »*.

Cette déclaration affirmait ensuite : *« Conscients des devoirs que leur dicte la situation, les deux partis se déclarent décidés à promouvoir la politique nouvelle qu'ont choisie les Françaises et les Français en élisant François Mitterrand à la présidence de la République. Ils le feront à l'Assemblée nationale, dans le cadre de la majorité qui vient de se constituer ; ils le feront au gouvernement dans une solidarité sans faille ; ils le feront dans les collectivités locales et régionales, dans les entreprises, en respectant les fonctions propres des institutions et des partis. A cet effet, tout en réaffirmant leur attachement à la personnalité propre et aux positions fondamentales de chacun de leurs partis, ils prendront pour base dans tous les domaines les choix faits par le pays et les convergences vérifiées dans leurs discussions. (...)*

» [Le] *changement comportera en particulier les nouvelles mesures de justice sociale et d'élévation des ressources des plus défavorisés qui devront être prises dès les prochains mois. Il se poursuivra par étapes, selon un rythme de transformation qui tiendra compte de la situation de crise, du fait que l'économie de la France est ouverte sur l'extérieur, des nécessaires équilibres économiques et financiers.*

» Dans le même esprit, les deux partis pensent que, à l'issue des négociations en cours entre les organisations syndicales et le patronat, devrait être préparée, dans les meilleurs délais, la législation sur la diminution du temps de travail. Puis, le cadre légal étant fixé, devraient s'engager, sous l'impulsion du gouvernement, de nouvelles négociations pour préciser branche par branche, et le cas échéant par entreprise, les modalités et les calendriers d'application.

» Les deux partis considèrent que l'extension du secteur public sera une garantie de l'efficacité et de la démocratisation de la planification. Ils se déclarent d'accord pour que l'extension et les modalités de l'organisation du secteur public se fassent conformément aux propositions ratifiées le 10 mai.

» Dans la situation du pays, les deux partis estiment nécessaire, l'élaboration d'un plan de redressement de deux ans qui crée les conditions d'une nouvelle croissance économique et d'une lutte efficace contre le chômage. Ils soutiendront une politique de réduction des inégalités sociales. Ils agiront pour la garantie et l'extension des libertés, pour le développement des droits des travailleurs, pour la démocratisation de la vie nationale.

» Les deux partis soutiendront l'action internationale de la France — dans le respect de ses alliances — pour la paix et le désarmement progressif en vue de la dissolution simultanée des blocs militaires, en assurant l'équilibre des forces en Europe et dans le monde et la sécurité de chaque pays. Dans cet esprit, ils se prononcent pour qu'intervienne rapidement une négociation internationale sur la limitation et la réduction des armements en Europe. Cette négociation doit porter notamment sur la présence des missiles soviétiques SS-20 et sur la décision d'installer des fusées américaines Pershing-2.

» Les deux partis agiront pour le respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, de la souveraineté des Etats, de la non-ingérence dans leurs affaires intérieures, pour le droit de chaque pays à sa sécurité. Ils donnent à ces principes une valeur universelle.

» En vertu de ces principes, ils affirment le droit du peuple afghan à choisir son régime et son gouvernement et se prononcent pour le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan et la cessation de toute ingérence étrangère.

» Prenant acte de la situation créée par les accords de Camp David, ils réaffirment le droit à l'existence et à la sécurité d'Israël et de tous les Etats de la région, en même temps que le droit du peuple palestinien à une patrie.

» Les deux partis soutiendront activement la participation de la France à la C.E.E., à ses institutions et à ses politiques communes, dans le respect de sa liberté d'action et de ses légitimes intérêts. Ils appuieront des politiques communes sur le plan social, pour la défense de l'agriculture et des secteurs menacés, pour la vitalité de la recherche et des industries de pointe.

» Les deux partis ont évoqué l'évolution de la situation en Pologne, et souhaitent que ce pays et son peuple conduisent eux-mêmes à bon terme le processus de renouveau économique, social et démocratique dans lequel ils sont engagés.

» Ils expriment, tant sur le plan économique que politique, leur solidarité avec les peuples du tiers-monde qui, comme au Salvador et au Nicaragua, luttent pour leur émancipation nationale, leur développement et leur libération démocratique et sociale. »

L'action de la France dans le monde

P.C.

« Nous disons : attention ! car il ne faudrait pas que la gauche, arrivée au pouvoir, tout en respectant les engagements qu'elle a pris, ses alliances, se trouve, aujourd'hui, engagée sur de multiples terrains d'opérations, au Liban, au Tchad et éventuellement (...) avec l'Iran. » (M. Marchais, 26 septembre, France-Inter.)

P.S.

« Les responsables communistes disent tantôt : « Nous sommes en accord », *tantôt des choses différentes sur les SS 20, les euromissiles, le Tchad et le Liban. Je ne voudrais pas que, à force de faire le grand écart, Georges Marchais se fasse une déchirure musculaire. »* (M. Jospin, 3 octobre, Antenne 2, « L'heure de vérité ».)

Liban

P.C.

« L'Organisation des Nations unies devrait être saisie directement pour contribuer à la recherche d'une solution politique négociée avec toutes les parties concernées et, dans ce cadre, la force multinationale devrait être retirée. Si une telle solution ne pouvait prévaloir, alors les soldats français devraient être rapatriés. » (M. Marchais, 23 septembre.)

P.S.

« Il n'est pas possible d'envisager un retrait immédiat des troupes françaises du Liban (...). Ce serait un manquement à la parole donnée. » (M. Jospin, 24 septembre, *Libération*.)

Installation des fusées Pershing

P.C.

« Si l'installation en Europe de nouveaux missiles américains par l'OTAN était finalement imposée, la course aux armements connaîtrait une nouvelle et dangereuse escalade. » (Déclaration commune des P.C. français et soviétique, signée par MM. Marchais et Andropov, le 12 juillet à Moscou, au terme de la visite du secrétaire général du P.C.F.).

Cette position, explique M. Marchais le 1er août dans une interview à *Témoignage chrétien*, *« respecte pleinement »* l'accord P.C.-P.S. du 23 juin 1981.

P.S.

« Si l'Union soviétique ne renonce pas au déploiement (des SS-20), les Pershing seront installés. » (M. Lionel Jospin, le 20 juillet à Antenne 2.)

« Faudrait-il accepter la supériorité nucléaire de l'Union soviétique en Europe pour prouver que nous aimons la paix ? » (M. Jospin, Bourg-en-Bresse, le 28 octobre.)

Le P.S., affirme M. Jospin, est resté *« pleinement fidèle »* à ses engagements et à l'accord de gouvernement signé avec le P.C.F.

(Dessin de PLANTU.)

Prise en compte des forces nucléaires françaises dans la négociation de Genève

P.C.

Il est *«normal»* que l'Union soviétique *«veuille que les forces nucléaires françaises soient évaluées dans le décompte qu'appelle la négociation. (...) A moins que la France décide de quitter l'alliance* [atlantique] *et se déclare pays neutre! Ce qui ne serait pas sérieux. »* (M. Georges Marchais, 1er août, interview à *Témoignage chrétien*.)

« Nous appartenons à l'alliance atlantique et nous ne demandons pas d'en sortir. Cette appartenance implique pour la France des obligations. Pas plus qu'on ne pourrait négliger une force militaire, quelle qu'elle soit, se situant dans un pays de l'Est, on ne peut négliger une force se situant dans un pays occidental. » (M. Marchais, 22 novembre, interview au *Monde*.)

P.S.

« Il serait paradoxal de voir Georges Marchais demander que l'on rejoigne l'OTAN en ajoutant nos forces à celles des Etats-Unis. » (M. Lionel Jospin, Antenne 2, 20 juillet.)

« Georges Marchais n'a pas le droit de croire que cette thèse est conforme à l'accord P.S.-P.C. (...) A aucun moment, le 23 juin, le P.C. ou nous-mêmes n'avons abordé le problème. (...) Si cette question avait été abordée le 23 juin, elle n'aurait pu être tranchée que dans le sens des options du président de la République nouvellement élu par les Français. Or François Mitterrand a toujours exclu cette prise en compte. » (M. Jospin, 8 août, interview à *Témoignage chrétien*.)

Engagement nucléaire de la France

P.C.

« L'opinion personnelle » de M. Marchais, fidèle au rapport présenté par Jean Kanapa devant le comité central du P.C.F. le 11 mai 1977, est la suivante : *« Je ne pense pas que la décision puisse être prise par un seul homme. Ce serait en tous les cas pour des raisons simplement matérielles, techniques, le fait d'un certain collectif. Mais en tout état de cause, la question de la guerre et de la paix est trop importante pour dépendre de la décision d'un seul homme »* (M. Marchais, 22 novembre, interview au *Monde*).

P.S.

Le parti socialiste n'a pas contesté cette affirmation du président de la République : *« La pièce maîtresse de la stratégie de dissuasion en France, c'est le chef de l'Etat, c'est moi. »* (M. François Mitterrand, 16 novembre, Antenne 2 : « L'heure de vérité ».)

Pouvoir d'achat, croissance emploi, politique industrielle

P.C.

« Le maintien et l'amélioration du pouvoir d'achat ont toujours fait partie des buts de la gauche. (...) Les objectifs de baisse de l'inflation ne seront pas atteints en 1983, alors que les salaires ont été quasiment bloqués, ce qui montre bien qu'il n'y a pas de rapport mécanique entre salaires et inflation. » (M. Paul Laurent, 25 novembre, *Révolution*.)

« Le budget que vote le Parlement comporte de nouveaux crédits considérables au soutien des entreprises. Or, jusqu'ici, cet énorme effort ne semble pas déboucher sur des résultats significatifs dans les domaines prioritaires que sont le développement de l'emploi et la croissance. L'ampleur des investissements n'empêche ni la stagnation ni la présence de l'autre. » (Idem.)

« Nous n'avons pas réduit le nombre (des chômeurs) comme nous nous en étions fixé l'objectif en 1981, par la mise en œuvre d'une politique industrielle suffisante (...), le secteur nationalisé industriel et bancaire n'est pas utilisé comme il faut. » (M. Marchais, 27 novembre, R.M.C.)

P.S.

« C'est sur (l'emploi) que nous avons obtenu nos meilleurs résultats : stabilisation et même légère régression du nombre de chômeurs en France, alors qu'on a assisté à une véritable explosion du chômage en Grande-Bretagne et en République fédérale d'Allemagne, par exemple. Le plan de rigueur risque de provoquer quasi mécaniquement de nouvelles difficultés pour l'emploi. Il est primordial que le gouvernement de la gauche prenne des mesures pour la préserver, sans attendre que se produisent des effets négatifs : soutenir la croissance (...).

» Nous avons eu comme première préoccupation de créer un pouvoir d'achat supplémentaire pour les catégories les plus défavorisées (...). Après, d'importantes inégalités subsistent qu'il est plus difficile de faire reculer en un moment où notre priorité est de surmonter les effets de la crise. » (Motion finale de Bourg-en-Bresse, 30 octobre.)

« Il serait difficile de renforcer notre appareil productif sans maintenir un certain niveau de demande intérieure. Ce qui implique le maintien du pouvoir d'achat moyen des salariés et, à terme, son amélioration. » (Idem.)

« La politique industrielle est inopérante si la politique de la monnaie et du crédit n'est pas en phase avec elle. Les banques ont été nationalisées notamment pour répondre à ce souci. » (Idem.)

Reculs électoraux

P.C.

Devant le congrès de l'Association nationale des élus communistes, M. Marchais attribue, le 13 novembre, les pertes électorales de la gauche au recul du parti socialiste. *« Non,* affirme-t-il, *les militants, les élus communistes ne fraudent pas. Ils ne l'ont jamais fait. »*

P.S.

« A l'évidence, les électeurs ont jugé sévèrement les irrégularités électorales, et les diverses formations de la gauche auraient à y réfléchir pour l'avenir. » (M. Jean Poperen, 13 novembre.)

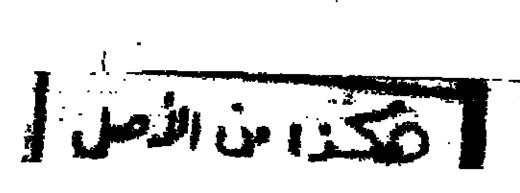
« S'il n'y avait pas eu à refaire ces élections, il n'y aurait pas eu à les perdre. » (M. Jospin, 14 novembre.)

Les attentats en Guadeloupe

LA POLICE DÉCOUVRE UN TERRAIN DE TIR CLANDESTIN

Un terrain d'entraînement de tir clandestin a été découvert par la police judiciaire sur le territoire de la commune de Saint-François, à 35 kilomètres de Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), *apprend-on de source policière*. Les policiers agissaient, sur commission rogatoire, dans la recherche des explosifs dérobés au mois de février 1982 dans une entreprise de Petit-Bourg et qui ont servi aux récents attentats commis en Guadeloupe. Les enquêteurs n'ont découvert ni armes ni explosifs, mais des cibles et des munitions de calibre 7,65 mm dont l'usage est soumis à une réglementation très stricte.

Des documents, impliquant vraisemblablement des militants du M.P.G.I. (*Mouvement pour une Guadeloupe indépendante*), ont également été trouvés dans une cabane attenante à ce terrain. Le secrétaire général du M.P.G.I., M. Luc Reinette, et un autre militant indépendantiste, M. Imbert Marbeuf, sont d'ailleurs recherchés, indique-t-on de même source. — *(A.F.P.)*



Le nouveau mot d'ordre du Club de l'Horloge : fascisme égale socialisme

Le Club de l'Horloge, organe de recherche et de réflexion étroitement lié à l'opposition, fort d'environ trois cents membres et qui se veut laboratoire d'idées de cette dernière, a réuni les 26 et 27 novembre, à Paris, son huitième colloque. Le thème retenu cette année était : « Socialisme et fascisme : une même famille ? »

Devant quelque quatre cent cinquante assistants, une dizaine d'orateurs se sont succédé faisant alterner et parfois mêlant exposés historiques et considérations politiques actuelles propres à accréditer l'idée d'une parenté à la fois fondamentale et permanente entre les deux notions.

M. Yvan Blot, président du Club de l'Horloge, membre du comité central du R.P.R., avait assigné à cette réunion un double but : « *Apporter à nos amis de l'opposition républicaine les informations sur les points communs qui peuvent exister entre socialisme et fascisme* » et « *adresser un appel amical* » aux Français de gauche en les mettant en garde contre « *les dangers de dérive autoritaire* » du régime au pouvoir.

La dénonciation du fascisme, devait ensuite indiquer M. Henry de Lesquen, vice-président du Club, reste entre les mains des socialistes « *une efficace technique d'intimidation qu'ils utilisent avec profit contre l'opposition républicaine* ». Pour lui, « *si l'on veut bien considérer le phénomène fasciste avec un minimum d'objectivité historique, force est de constater de surprenantes convergences entre fascisme et socialisme (...). Ces rapprochements sont si clairs que leur refoulement continuel donne une mesure du terrorisme intellectuel dans lequel nous vivons encore* ».

M. de Lesquen et, à sa suite, la plupart des orateurs du colloque puisent dans les convergences biographiques ou rhétoriques entre Hitler, Mussolini, Henry de Man, en Belgique, et, pour la France, Georges Valois, Jacques Doriot ou Marcel Déat, les preuves de la continuité et de la consanguinité entre fascisme et socialisme. Tous ont d'abord adhéré ou se sont réclamés, soulignent-ils d'idéologies de gauche.

« *Au même titre que le communisme*, estime encore M. de Lesquen, *le fascisme apparaît comme une option de radicalisation du socialisme.* » Et de demander si, dans la France d'aujourd'hui, « *ce n'est pas le parti socialiste dans son ensemble qui prend une direction antidémocratique* », en dépit de cas particuliers authentiquement « *républicains* ».

Historiques ou intellectuelles, les sources du fascisme sont, s'est employé à démontrer M. François-Georges Dreyfus, professeur à l'université de Strasbourg, socialistes : « *On pourrait même dire que le fascisme naît toujours sur un terreau socialiste ; sans terreau socialiste il n'y a pas fascisme, mais simplement régime conservateur autoritaire.* »

Refuser la culpabilisation

Sur un autre plan, M. Jules Monnerot, sociologue, voit dans la longue fortune de l'épithète « fasciste », après l'effrondremment des régimes du même nom, le résultat d'une intense et fructueuse opération d'intoxication imputable aux communistes et à tous ceux qui seraient manipulés par eux : « *La manipulation psychologique au moyen de mots rendus inducteurs, de mots « chargés » et d'un jeu d'exécutants quadrillant en fait le territoire national doit atteindre un objectif. Quel objectif ? Expédier les « fascistes », les personnes qu'on fait passer pour fascistes, à l'intérieur de la couleur ou, si l'on préfère, de la bande du spectre politique et moral qui correspond à l'infamie publique.* »

Pour l'auteur de *Sociologie de la révolution*, « *cette exploitation rationnelle de l'irrationalité du comportement atteint son plus haut rendement avec ce qu'il faut bien appeler les transferts d'exécration (...). Les propagandes chargent du même potentiel de malédiction plusieurs épithètes qui, destinées à produire le même effet, sont employées à tour de rôle. Nous avons par exemple fasciste et d'extrême droite. On peut supprimer la distance théorique entre extrême droite et droite en faisant répéter par voie de mots d'ordre que la droite s'est radicalisée. A partir de là, nazi, fasciste, réactionnaire, de droite, étant des épithètes substituables les unes aux autres, le groupe ou la personne visés derrière l'une ou l'autre de ces hypothèses peuvent être l'objet d'un transfert d'exécration, et nous savons, du reste, que cette opération sur des signes peut être d'une redoutable efficacité* ».

Aux yeux de M. Raoul Audoin, économiste, seule la différence suivante peut être observée : « *Les vrais totalitarismes — ceux à parti unique et planification centrale impérative — se servent de l'économie d'Etat pour obtenir une puissance dominatrice. A la différence du fascisme rouge (le communisme) et du fascisme brun (le national-socialisme), la pullulante famille des socialismes occidentaux populaires considère l'étatisation de l'économie comme l'instrument indispensable d'un autre objectif : l'égalitarisme.* »

En conclusion, M. Jean-Yves Le Gallou, secrétaire général du Club de l'Horloge, membre du comité directeur du P.R., a fait valoir que « *l'opposition n'a pas de leçons de morale politique à recevoir des socialistes* ». Il faut, a-t-il dit, refuser la « *culpabilisation* » imposée par la gauche à l'opposition, car elle est « *politiquement suicidaire* » et « *historiquement injustifiée* ». Il ne faut pas non plus oublier que « *la fatalité du socialisme* » est d'être « *la matrice du totalitarisme* ». Il faut enfin, devant cette situation, « *développer les antidotes* », qui sont au nombre de trois : « *l'enracinement* » (culturel, familial, historique) ; la liberté individuelle dans tous les domaines et « *une vision évolutionniste des sociétés* », caractérisée par « *la mise en concurrence des institutions et des organismes* ».

M. K.

Confusionnisme

Dans la guerre des mots qu'est aussi le combat politique, on peut tirer à fleuret moucheté ou s'envoyer des missiles à la figure sans compter les formes de joutes intermédiaires. Le club de l'Horloge préfère les cumuler toutes pour être sûr de ne pas rater la cible. Mais sa façon de poser la question qui tué (« socialisme et fascisme : une même famille ? ») en suggère une autre.

Pourquoi mentir en parant du nom de « *colloque d'esprit universitaire* » un mélange trop voyant, mal dosé, d'histoire, d'à-peu-près historiques, d'économie, de descriptions du présent, de postulations sur l'avenir et de professions de foi politiques à usage immédiat ?

L'amalgame, qui voudrait faire choc, réussit surtout... à choquer par une confusion permanente entre les rappels historiques souvent exacts, mais extirpés de leurs contextes, enchaînés ou généralisés à la hâte, rendus abusivement suggestifs faute d'être limités à leur champ temporel ou géographique de pertinence.

Les anciens énarques ou polytechniciens, cadres supérieurs du privé et de la fonction publique que rassemble le Club de l'Horloge et les hommes politiques de l'opposition qu'ils veulent inspirer, ont sans doute trop de rigueur intellectuelle pour se laisser glisser de l'érudition historique à la comparaison entre Hitler et le « *tribun de l'Elysée* », comme on l'entendit au cours du colloque, de l'analyse parcellaire d'un passé certes complexe à la prophétie menaçante.

Un antisémitisme de gauche ? Des va-et-vient de personnes, de thèmes ou de méthodes entre la gauche et le fascisme ? Des contacts, des cohabitations mal ou tardivement aperçus entre les extrêmes du spectre politique, en Allemagne, en Italie, en France dans une bien moindre mesure ? C'est vrai, et non moins vraie la répugnance est souvent mise - ignorance ou mauvaise foi - à y regarder de près.

Mais il y a aussi des dates, des lieux, des circonstances - économiques entre autres - et leurs enchaînements. Et la difficulté - pour ne pas dire plus - d'ériger en traits universels et permanents, au même titre que la prohibition de l'inceste ou « *l'homme éternel* » cher à M. Yvan Blot, deux typologies ramenées à deux simples vocables : « fascisme » et « socialisme ». N'est-ce-pas à la fois trop et trop peu pour parler avec vraisemblance du présent et de l'avenir politique de la France, puisque, pour le Club de l'Horloge, c'est surtout de cela qu'il s'agit.

Le secrétaire général du club de l'Horloge pouvait bien inciter, en conclusion, ses compagnons au refus de « *substituer une histoire en noir et blanc à une histoire en blanc et noir* ». C'est en effet ce qu'il leur restera à faire quand ils ne chercheront plus à faire croire que les lanternes opaques d'un confusionnisme historico-politique qu'ils dénoncent si justement peuvent éclairer et combattre les vessies d'un « socialo-communisme à la française », sommairement apparenté à la « bête immonde », pour les besoins de la cause.

MICHEL KAJMAN.

● *Un début d'incendie volontaire* a endommagé, dans la nuit du 26 au 27 novembre, la porte d'entrée du local parisien du Club de l'Horloge, qui organisait au cours du week-end un colloque sur le thème : « Fascisme et socialisme : une même famille ? ».

LA RÉUNIFICATION DE LA FAMILLE RADICALE

Plusieurs personnalités du M.R.G. et du parti radical ont engagé une démarche commune

Une semaine après le congrès du parti radical, qui a élu à sa présidence M. André Rossinot, député de Meurthe-et-Moselle, et sans attendre la réunion, le 15 décembre, du comité exécutif qui désignera un nouveau secrétaire général et un nouveau bureau, M. Olivier Stirn, député du Calvados, commence à « *organiser* » la « *tendance* » qui s'est « *dégagée* » au parti derrière son nom (sa candidature à la présidence avait recueilli 33,57 % des suffrages exprimés).

Dans une lettre envoyée aux responsables du parti et rendue publique mardi 29 novembre, il écrit notamment : « *Plus du tiers des congressistes ont affirmé leur désir d'un grand parti radical unifié et authentique en 1986. Il s'inscrira dans la tradition républicaine, dont nous sommes les héritiers, qui a su, dans les moments difficiles de notre histoire, privilégier le rassemblement des Français. La tendance qui s'est dégagée sera préservée et, je l'espère, renforncée. Elle s'est exprimée à l'intérieur du parti et dans le cadre de ses structures qu'elle respectera. Elle n'en continuera pas moins à faire valoir ses priorités.* »

M. Olivier Stirn annonce qu'il adressera chaque mois à tous les responsables du parti une lettre « *faisant part de* [ses] *préoccupations* » et réunira « *à intervalles réguliers* » ceux qui lui font « *confiance* ».

« *De nombreux Français*, explique-t-il, *espèrent que le renouveau de la démarche radicale leur apportera autre chose que la survie d'une expérience socialo-communiste dévaluée ou le retour à une droite intransigeante qui ne réussira pas non plus.* »

Tout en souhaitant faire fructifier le capital de voix qu'il a recueilli, M. Olivier Stirn semble décidé à agir avec une certaine prudence. Il pourrait, cependant, tout en affirmant qu'il ne veut pas « *gêner le travail* » de la nouvelle direction, saisir toutes les occasions d'affirmer son indépendance, quitte à prendre ouvertement le contrepied des propositions ou déclarations de M. André Rossinot. Il reviendrait alors à la nouvelle direction de mesurer, au fil des mois, si la cohabitation demeure possible, de voir si elle n'est pas, malgré tout, déstabilisée par les initiatives de M. Stirn. Il lui faudrait alors prendre le risque de décider elle-même la rupture.

Un élément est encore mal connu. De quels appuis peut disposer M. Olivier Stirn au sein du parti radical ? Jusqu'où sont prêts à le suivre les militants qui se sont prononcés en sa faveur lors du congrès ?

Mardi soir 29 novembre, plusieurs personnalités de la « famille » radicale devaient se réunir. Des radicaux valoisiens : MM. Edgar Faure, sénateur du Doubs, Paul Granet, ancien secrétaire d'État, Gabriel Péronnet, président d'honneur du parti radical, et... Olivier Stirn ; des radicaux de gauche : MM. François Abadie, ancien secrétaire d'État, Maurice Faure, sénateur du Lot, François Giacobbi, sénateur de la Haute-Corse, et Jacques Maroselli, maire de Luxeuil (Haute-Saône) et président de la Caisse nationale des banques ; des radicaux « virtuels » : MM. Georges Berthoin, président européen de la commission trilatérale, Alain Cotta, économiste, et Pierre Marion, ancien directeur général de la sécurité extérieure (ex-S.D.E.C.E.) et aujourd'hui président d'Aéroport de Paris.

Un texte de six feuillets

Depuis le mois de septembre ils travaillent sur un texte de six feuillets qui pourrait être rendu public si était vaincu la réserve de certains des membres de ce groupe. On lit notamment dans ce texte : « *Ni la démocratie en général ni notre régime en particulier n'exigent ou ne justifient le syndrome d'agressivité et l'esprit de belligérance qui caractérisent la vie politique française (...). Il est surprenant de constater que, si le problème de la décrispation est justement perçu et posé par de nombreux esprits, les tentatives faites pour le résoudre ont été jusqu'ici rares, timides et inefficaces.*

» *1) Le problème doit être traité en soi. Il dépasse la structure des partis ou l'élaboration des programmes (...). Il ne s'agit pas de préconiser des gouvernements unanimistes mais l'établissement d'un nouveau système de relations entre les deux ensembles de la majorité et de l'opposition. Une perspective minimale peut être définie par un contrat politique (...).*

» *2) Sans mettre en cause le mérite des initiatives qui ont été lancées jusqu'ici, on peut observer qu'elles ont souffert au départ d'un défaut de crédibilité lié à leur caractère unilatéral. Si la suggestion vient d'un membre de la majorité, elle risque d'être interprétée comme une manœuvre tendant sous une forme déguisée à consolider celle-ci. Si elle est présentée par une ou plusieurs personnalités affiliées à l'opposition, elle est aisément dénoncée comme fractionniste ou comme intempestive. Nous en avons déduit logiquement que la position ici décrite devait être affirmée sous la responsabilité d'un groupe de signataires dont les uns appartiennent à l'ensemble soit majoritaire, soit oppositionnel, tandis que d'autres ne sont pas encore politiquement engagés ; étant précisé qu'aucun d'entre nous ne considère la présente démarche comme comportant une quelconque velléité de changement ou la moindre vacillation de sa part entraînant son passage du camp actuel de la majorité à l'opposition et vice versa.*

» *3) Un des obstacles à la décrispation provient de l'absence dans le paysage politique français d'un lieu de dialogue et de réflexion, occupé à une certaine époque — et malgré certains aspects défectueux — par le parti radical et par les formations qui s'attachaient à lui, telles que l'U.D.S.R. et le Rassemblement des gauches.* »

« *Ainsi*, concluent les rédacteurs du texte, *nous trouvons-nous conduits à envisager la possibilité de reconstituer une école de pensée s'attachant à l'inspiration idéologique, à l'approche évolutive et à la méthodologie médiatrice du radicalisme (...). Proposer une réunification structurelle du parti serait aujourd'hui une entreprise chimérique. En revanche, des personnalités appartenant ou non à ces deux formations peuvent sans difficulté nouer entre elles des liens organiques, prélude à la résurgence d'une école de pensée radicale qui portera en elle-même ses possibilités de reconstitution et de rayonnement.* »

L'équipe tripartite est déjà constituée pour engager cette démarche. Si elle devait décider, mardi soir, de publier ce texte, elle se donnerait ensuite deux mois avant de « *faire le point sur les réactions que cette initiative provoquerait* » et d'arrêter une seconde initiative.

Cette démarche, qui va dans le sens du souhait exprimé par le président de la République de voir se reconstituer un centre gauche, même si elle bénéficie du soutien de personnalités telles que M. Edgar Faure, qui, lors du dernier congrès du parti radical, est resté très discret, n'en demeure pas moins délicate.

L'ancien président de l'Assemblée nationale, qui a observé sans y prendre part la tentative, menée par M. Olivier Stirn, de réunifier le parti radical, a pu en mesurer les limites et les ambiguïtés. Il ne peut non plus souhaiter l'éclatement du parti radical et doit tenir compte des éventuelles réactions du groupe de la Gauche démocratique au Sénat, dont il est membre. Mais il semble toutefois que, autour de lui et autour de M. Stirn, on commence à s'organise, et que l'Elysée sache apporter les appuis nécessaires.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

● *M. Dermaux élu président départemental de l'U.D.F.-Nord.* — M. Stéphane Dermaux, maire (P.R.) de Tourcoing, vient d'être élu président départemental de l'U.D.F.-Nord. Il remplace à ce poste M. Georges Delfosse, maire (C.D.S.) de Lambersart, dont le mandat arrivait à expiration.

POLITIQUE

Propos et débats

M. Le Pors : l'antibureaucratie

M. Anicet Le Pors, secrétaire d'Etat à la fonction publique et aux réformes administratives, qui inaugurait, samedi 26 novembre, le nouvel hôtel de ville de Martigues (Bouches-du-Rhône), s'est félicité du succès de la semaine « portes ouvertes » organisée dans les administrations françaises. Il a jugé notamment : « Ce gouvernement tient parce qu'il est convaincu d'être le gouvernement de l'antibureaucratie. »

M. Barre : disponible

Invité de l'émission « Découvertes », sur l'Europe 1, lundi après-midi 28 novembre, M. Raymond Barre s'est livré au jeu des confidences en avouant notamment qu'il aurait « bien aimé être grand couturier » *et qu'il* « adore » *cuisiner. Il estime qu'il est* « le contraire d'un cynique » *parce que, a-t-il expliqué,* « je dis un certain nombre de choses que, d'habitude, en politique, on ne dit pas ». *Et l'ancien premier ministre a ajouté :* « Il faut être authentique. On vous aime ou on ne vous aime pas. On ne réussit pas à fabriquer la confiance (...). » *Interrogé sur la prochaine élection présidentielle, il a affirmé :* « Le destin s'amuse toujours à empêcher les projets de se réaliser. Je crois que, face au destin, il faut être disponible. J'ai toujours été disponible. »

M. Gaudin (U.D.F.) : lettre de cachet

M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, qui était lundi l'invité de « Face au public » sur France-Inter, a notamment estimé que le gouvernement, avec le projet de loi sur la presse, envoie une « lettre de cachet » *à M. Hersant. Il a jugé que le gouvernement* « touchait aux espaces de liberté » *et* « s'exposait » *ainsi à* « choquer les Français qui souhaiteraient qu'il y ait davantage de liberté, que tout ne soit pas sous le contrôle de l'Etat. »

PRÉCISION. — M. Benkouda, responsable de la sous-commission des Français musulmans rapatriés, nous prie de préciser que les déclarations rapportées dans nos éditions du 26 novembre après la réception à l'Elysée d'une délégation de cette instance *« n'émane d'aucun des membres de la délégation en cause »*.

[N.D.L.R. — Nous donnons acte à M. Benkouda de cette précision, d'autant plus volontiers que le communiqué téléphoné le 24 novembre au soir à notre journal à propos de cette audience, au nom de cette sous-commission, et duquel nous avions extrait les déclarations en question, semble, en effet, avoir été le fruit d'une supercherie, son origine s'étant, par la suite, révélée douteuse.]

● *Anciens combattants : les promesses ?* — Le Sénat a repoussé, lundi 28 septembre, les crédits du secrétariat d'Etat aux anciens combattants. M. Jean Laurain, secrétaire d'Etat, a reconnu lui-même le caractère extrêmement rigoureux de ce budget. M. Michel Maurice-Bokanowski, (R.P.R, Hauts-de-Seine), rapporteur de la commission des finances, a affirmé, à propos des pensions : *« La promesse, faite lors du congrès socialiste de Créteil, de rattraper le retard pris sur le rapport constant, devait être tenue. Elle ne l'est pas. Vous reprenez des deux mains ce que vous n'aviez même pas fini d'accorder. »*

LA DISCUSSION BUDGÉTAIRE AU SÉNAT

L'opposition prend acte de la « nette amélioration » du commerce extérieur

Les sénateurs de l'opposition, suivant, en cela, l'avis des rapporteurs de la commission des finances et de celle des affaires économiques, se sont montrés plus sensibles que leurs homologues du Palais-Bourbon aux résultats obtenus par le gouvernement en matière de commerce extérieur. A l'occasion de l'examen, par la Haute Assemblée, des crédits de ce ministère, lundi 28 novembre (1), Mme Edith Cresson a, peut être, aidé les sénateurs à adopter une attitude de « soutien critique », en se montrant plus convaincante, devant eux qu'elle ne l'avait été à l'Assemblée nationale (*le Monde* du 27 octobre).

Le ministre du commerce extérieur et du tourisme s'est attaché à tracer les grands axes d'une politique commerciale offensive, susceptible de valoriser les atouts existants de l'économie française. Mme Cresson a rappelé les derniers chiffres enregistrés, et elle a affirmé : *« Au point actuel, on peut espérer que notre déficit annuel ne dépassera pas 50 milliards de francs, ce qui serait bien en-deçà de l'objectif gouvernemental des 60 milliards de francs. (...) Ce déficit sera, et de loin, le plus faible enregistré depuis 1979. »*

Mme Cresson a poursuivi : *« Je me garderai bien de crier victoire. (...) Toutefois, je constate avec satisfaction que* [depuis six mois] *nos exportations ont progressé à un rythme très rapide, tandis que nos importations se maintenaient à niveau presque constant, et que cette progression se faisait principalement en direction des pays de l'O.C.D.E. — et parmi eux de la C.E.E. —* et des pays de l'Est. »

Mme Cresson a souligné : *« Il faut que les entreprises exportatrices, notamment celles qui abordent, pour la première fois, l'épreuve de l'exportation, soient assurées de trouver auprès des banques du secteur public tout l'appui intellectuel et financier dont elles ont besoin. »* Le ministre a rappelé les carences de la France en matière de réseaux commerciaux : absence de grandes sociétés de commerce international, familiarisation insuffisante avec les pratiques de compensation, présence timide des exportateurs sur les marchés lointains. *« Chaque fois qu'il le faudra,* a-t-elle rappelé, *le gouvernement arrêtera les mesures réglementaires ou proposera les dispositions législatives qui favoriseront l'épanouissement de nos capacités exportatrices. Mais (...) l'essentiel viendra des acteurs économique. »*

A propos de la proportion entre *« commerce courant »* et *« grands contrats »*, Mme Cresson s'est dite consciente de la contribution *« décisive »* des grands contrats, avant d'ajouter : *« Nos efforts doivent porter sur tous les fronts à la fois : nous devons développer rapidement, à marche forcée, nos exportations de biens courants. »*

Mme Cresson a ajouté : *« L'Europe de la C.E.E. est le véritable marché intérieur de nos producteurs (...) mais (...) la Communauté doit (...) devenir une zone de complète liberté des échanges et prendre des dispositions pour se protéger des agressions, destinées à éliminer ses producteurs nationaux de secteurs entiers. Cela porte un nom : c'est une véritable politique commerciale commune, dont la France demande à ses partenaires la mise en œuvre. »*

Les membres de la majorité sénatoriale ont concédé à Mme Cresson que l'action du gouvernement va, désormais, globalement, dans le bon sens. Mais ils ont assorti de réserves plus ou moins vigoureuses cette approbation de principe. M. Serge Mathieu (R.I., Rhône) a pris acte d'une *« nette amélioration »*, mais il a constaté qu'il ne décèle *« pas d'actions nouvelles qui traduisent une priorité à l'exportation »*. M. Marcel Daunay (ratt. Un. centr., Ille-et-Vilaine) a constaté, dans son rapport au nom de la commission des affaires économiques, que le redressement a été obtenu au prix d'une augmentation de 25 % du coût des aides à l'exportation (*le Monde* du 28 octobre). M. Edouard Bonnefous (Gauche dém., Yvelines), président de la commission des finances, a exprimé la même inquiétude à propos des aides à l'exportation. *« On continue,* a-t-il regretté, *à faire du commerce extérieur avec l'argent du contribuable. »*

L'opposition s'est davantage distinguée de la gauche par la sévérité des jugements qu'elle a portés sur la politique antérieure à la rigueur, que par ses appréciations sur le présent et sur l'avenir prévisible. M. Tony Larue (P.S., Seine-Maritime) s'est interrogé, dans son rapport pour la commission des finances, sur la persistance du différentiel d'inflation avec nos voisins, à peu près dans les mêmes termes que son collègue rapporteur de l'opposition. Si le P.C. s'est contenté, par la voix de M. René Martin (Yvelines), d'évoquer ses thèmes habituels, notamment la reconquête du marché intérieur, c'est encore un socialiste, M. Pierre Matraja (Bouches-du-Rhône), qui, tout en soulignant au passage que la France doit cesser *« d'être faible avec les forts et forte avec les faibles »*, a rappelé que, pour obtenir un redressement durable, la lutte contre l'inflation constitue la *« priorité numéro un »*.

J.-L. A.

(1) Les crédits du commerce extérieur seront soumis au vote en même temps que ceux des services financiers du premier ministre.

● *Le budget du tourisme approuvé. — Les sénateurs ont* manifesté leur intérêt pour le tourisme lors de la discussion, lundi 28 novembre, des crédits du ministère de *Mme Edith Cresson, la majorité des orateurs consacrant leur intervention au département de* M. Roland Carraz. Les membres de la *majorité sénatoriale ont exprimé* leur *« déception »* et leurs réserves face à la modicité de l'enveloppe budgétaire présentée par le secrétaire d'Etat au tourisme, mais ils se sont montrés soucieux de ne pas refuser les moyens nécessaires à une activité qui leur tient à cœur. La « rallonge » de 9 millions de francs qui avait été obtenue en deuxième délibération à l'Assemblée nationale, les a, finalement, amenés à approuver ce budget.

A l'Assemblée nationale

RÉPRESSION PLUS STRICTE DE L'ALCOOLISME AU VOLANT

L'Assemblée nationale a adopté, lundi 28 novembre, en première lecture — et donc définitivement, puisque le Sénat l'avait voté dans les mêmes termes (*le Monde* du 12 novembre), — le projet de loi renforçant le contrôle de l'état alcoolique des conducteurs. Le seuil constitutif d'un délit — passible d'une peine d'emprisonnement de un mois à un an et/ou d'une amende de 5000 francs à 8000 francs, le permis de conduire pouvant, aussi, être suspendu ou annulé — est abaissé de 1,2 gramme d'alcool par litre de sang à 0,8 gramme.

D'autre part, l'alcootest actuel sera progressivement remplacé par l'éthylotest, qui permet l'affichage numérique de la teneur d'alcool dans l'haleine. De même, petit à petit, la prise de sang de contrôle sera remplacée par l'utilisation d'un analyseur d'haleine, ou éthylomètre, qui, d'ici cinq ans, devrait équiper les différents services de gendarmerie et de police.

● *Voyage de M. Chirac à Londres.* — M. Jacques Chirac effectue, du mercredi 30 novembre au vendredi 2 décembre, un voyage à Londres qui se terminera par un entretien avec Mme Thatcher, premier ministre. Le maire de Paris prononcera mercredi une conférence sur la coopération politique européenne au Royal Institute of International Affairs et sera l'hôte du Conseil franco-britannique. Jeudi 1er décembre, il s'entretiendra successivement avec le chancelier de l'Échiquier, M. Lawson, avec le lord-maire de Londres, Dame Mary Donaldson, avec le président du parti conservateur, M. Gummer, et avec le secrétaire d'Etat à la défense, M. Michael Heseltine. Vendredi, après l'audience de Mme Thatcher au 10 Downing Street, M. Chirac sera l'hôte à déjeuner de l'ambassadeur de France, M. de Margerie.

مكبر من الأصل

MÉDECINE

L'HOMÉOPATHIE : un rêve efficace

par le docteur ESCOFFIER-LAMBIOTTE

Après avoir œuvré, durant près de deux siècles, dans l'ombre contestée des pratiques marginales, l'homéopathie fait officiellement son entrée dans les facultés de médecine françaises. Complétant les initiatives éparses de ces dernières années, la conférence des doyens vient de recommander en effet que les écoles de médecine en assurent, à la fois, un bref enseignement pour tous les étudiants et un cycle spécialisé de trois ans pour ceux qui se destinent à sa pratique réelle. En dépit de tous les scepticismes et de tous les assauts menés depuis si longtemps au nom du conformisme ou de la science, rien n'avait pu ébranler la faveur que rencontre, auprès de ceux qui l'appliquent ou qui en bénéficient, le système irrationnel et cohérent conçu au temps du vitalisme par un médecin allemand passionné : Samuel Hahnemann.

Un Français sur six se soigne régulièrement par l'homéopathie ; un sur trois y recourt occasionnellement, et cette faveur, jamais démentie, s'est manifestée vigoureusement l'an passé lorsqu'un projet de réduire le remboursement de ces médicaments s'est heurté à l'opposition militante des associations de défense et d'usagers de la plus célèbre des médecines douces, que pratiquent en France près de cinq mille médecins, dont mille de façon exclusive.

Sans doute l'homéopathie, qui n'est ni coûteuse ni dangereuse, est-elle fondée sur un mirage : celui de l'énergie vitale et de l'esprit des médicaments. Mais les hommes en général, et ceux qui souffrent en particulier, ont besoin de cette part de rêve qui les aide à vivre et dont le monde actuel est devenu si avare. Puissent les facultés de médecine ne pas la dénaturer et ne pas faire à l'homéopathie, en la reconnaissant, le cadeau empoisonné que serait la dislocation de son mythe.

L'« esprit du remède »

COMME toutes les grandes théories holistiques, globalement explicatives, l'homéopathie est née dans l'esprit d'un homme seul, qui vécut en Allemagne, puis en France, de la fin du dix-huitième siècle au début du dix-neuvième. Samuel Hahnemann était médecin, chimiste et polyglotte ; il abandonna soudain une pratique prometteuse pour se consacrer à la lecture et à la traduction de textes médicaux anciens ou récents.

Il traduisait un traité de thérapeutique anglais *(Materia medica)* lorsqu'il tomba sur le chapitre consacré au soulagement des fièvres pernicieuses (la malaria) par l'« écorce péruvienne » (la quinine d'aujourd'hui). Hahnemann absorba alors *« deux fois par jour quatre drachmes d'écorce péruvienne »*... qui provoquèrent chez lui tous les symptômes de la malaria... Ainsi, en conclut-il, une substance qui produit des symptômes chez un être bien portant guérit ces mêmes symptômes chez un malade. Le principe essentiel de l'homéopathie (1), ou loi des similitudes, est découvert, et Hahnemann entreprend dès lors avec ceux qui l'entourent une compilation exhaustive de toutes les drogues toxiques connues à l'époque, et une série d'expériences qui confirment sa thèse et l'incitent à l'appliquer à des malades qui *« guérissent de façon surprenante »*.

Certaines des drogues ainsi utilisées provoquent des réactions telles qu'il lui faut les diluer parfois jusqu'au millionième, ou au milliardième, jusqu'au stade où le solvant... ne contient plus de substance active du tout. Il découvre alors, et c'est la seconde étape de l'homéopathie, qu'elles restent néanmoins *« puissamment efficaces »*, à condition de les soumettre à de vigoureuses secousses entre chaque dilution.

Ainsi se trouvent élaborés les trois principes sur lesquels repose toujours, près de deux siècles plus tard, et sans aucun changement, la pharmacopée homéopathique : la loi d'inversion des actions (ou de similitude), celle de l'infinie dilution (ou loi d'inversion des doses) et la *« dynamisation »* des dilutions par les secousses qui leur sont imprimées.

C'est selon ces principes que les homéopathes utilisent, par exemple, le café, à des dilutions extrêmes et *« dynamisées »* pour engendrer le sommeil, alors que chacun connaît ses vertus stimulantes. De même l'opium, qui calme les spasmes intestinaux, aurait la capacité de les stimuler lorsqu'il est administré selon les normes homéopathiques, et cette vertu est utilisée pour rétablir les fonctions digestives chez les opérés (une expérience récente a été conduite à ce sujet dans le service du professeur Chevrel à Paris).

Le traitement ainsi appliqué ne donne pas toujours et chez tous les sujets les mêmes résultats ; cette observation conduisit Hahnemam à formuler le second concept essentiel de la discipline qu'il a créée : celui de la personnalisation. Il y a autant de maladies que de malades, dit-il, et ces maladies ne sont que l'expression d'un déséquilibre de la *« force vitale »* propre à chaque individu.

Flacons de 100 gouttes

1 goutte — 1 goutte — 1 goutte — 1 goutte — 1 goutte

dilution — dilution — dilution — dilution — dilution

T.M. teinture mère — 1CH — 2CH — 3CH — 4CH — 5CH

dynamisation — dynamisation — dynamisation

Il faut faire successivement cinq dilutions d'ipeca au centième dans l'alcool pour obtenir la prescription Ipeca 5 CH. Le flacon est fortement secoué entre chaque dilution pour «dynamiser» l'action du médicament, devenue impossible à déceler par les moyens chimiques ou physiques au-delà de 12 CH (centésimale d'Hahnemann), soit une dilution de $1:10^{24}$.

L'énergie vitale

Hahnemann se situe ainsi dans la lignée des vitalistes, dont les convictions marquaient au dix-huitième siècle les prémices d'une querelle qui connut son apogée cent ans plus tard, avec l'offensive des « mécanistes » et de ceux qu'entraîna le positivisme d'Auguste Comte, après Newton.

« Dans l'état de santé règne de façon absolue l'énergie vitale souveraine et immatérielle, Dynamis, qui anime le corps physique et en maintient toutes les parties dans un admirable et harmonieux processus vital », écrit le père de l'homéopathie, qui conçoit dès lors l'action de ses dilutions infinitésimales et dynamisées comme restauratrice de ce processus.

L'art médical ne peut être, pour lui, que phénoménologique, et l'étude des prédispositions spécifiques du malade est aussi importante que celle des agents – microbiens, par exemple – de la maladie, laquelle *« n'est en aucun cas une entité séparée du tout vivant de l'organisme »*, comme le pensent les médecins de l'époque, baptisés *« allopathes »* (de *allos* : autre) ; *« pas plus que ne peuvent être séparés,* dit-il, *le corps et l'esprit, le physique et le psychique, dont l'équilibre est régi par une forme énergétique unique, dynamique et immatérielle »*.

Le concept original sur lequel repose toute l'homéopathie constitue ainsi la seule médecine holistique, globalement explicative, qui ait jamais vu le jour en Occident, et qui n'a d'équivalent au monde que les thèses de *« l'homme-corps énergétique »* sur lesquelles se sont développées la médecine et l'acupuncture chinoises (2).

Ce fait explique très vraisemblablement le pouvoir d'invasion et l'étonnante pérennité d'une doctrine et d'une pratique dont les fondements matériels ne sont pas plus solides qu'il y a cent soixante-dix ans, qui a subi durant toutes ces années, et dès sa conception, les assauts les plus violents de toutes les sociétés savantes et de la majorité des médecins, et qui a survécu, intacte, immuable, plus hahnemannienne que jamais, au déferlement scientifique, qui a pourtant si profondément bouleversé depuis un demi-siècle la totalité des autres disciplines médicales.

Après avoir publié, en 1810, son *Organon de l'art de guérir*, bible de sa théorie et de sa pharmacopée, Hahnemann, que persécutent ses pairs, s'installe en France en 1835 ; il y meurt à quatre-vingt-huit ans, et sa tombe, fleurie chaque année par les homéopathes français, se trouve au Père-Lachaise.

Il avait affronté entre-temps les violentes critiques du corps médical français, celles du célèbre Broussais *(« votre infinitésimal me donne le vertige »)* et, plus grave, celles de l'un des fondateurs de l'école française homéopathique, Pierre Jousset, qui qualifiait cet infinitésimal de *« dilutions de clair de lune »* et recourait à des produits beaucoup plus concentrés.

Hahnemann, qui était également chimiste et connaissait l'œuvre d'Avogadro, son contemporain, savait que les substances originelles qu'il utilisait, diluées cent millions de fois dès la quatrième centésimale, avaient disparu de ses préparations administrées aux malades. *« C'est dynamiquement que cette influence médicamenteuse se produit sur l'organisme et cela sans la moindre transmission de parcelle matérielle médicamenteuse »*, précisait-il, conformément au concept même de *« force vitale »*.

(Lire la suite page 14.)

(1) Du grec *homoios*, semblable, et *pathos*, souffrant. Homéopathie signifie *« qui traite avec quelque chose produisant des effets semblables aux troubles dont souffre le malade »*.

(2) Le livre de George Vithoulkas et Colette Guinebert offre une très remarquable analyse de cet ensemble conceptuel. *L'Homéopathie. Origines et avenir d'une nouvelle médecine.* Payot éditeur. 174 pages, 56 F.

Animal, végétal, minéral

LES substances de base utilisées pour les médicaments homéopathiques appartiennent aux règnes animal, végétal ou minéral et portent des dénominations latines leur permettant de garder le même nom dans tous les pays.

● *Les plantes* sont utilisées dès leur cueillette, faite par des professionnels, et mises à macérer dans l'alcool après broyage. Au bout de trois semaines, le liquide de macération est recueilli, après filtrage : c'est la « teinture mère » à partir de laquelle on procédera aux dilutions successives conduisant aux doses infinitésimales, au dixième ou au centième, qu'emploient les homéopathes. Les prescriptions les plus fréquentes concernent l'aconit, l'arnica, la belladone, la camomille, l'ipéca, la drosera, l'ortie *(Urtica urens)*, le souci *(Calendula)*, la fève de Saint-Ignace *(Ignatia)*, l'hellébore *(Veratrum)*, voire même... le tabac *(Nicotiana tabacum)*.

● *Les animaux* sont fournis aux laboratoires par des instituts spécialisés, soit entiers (micro-organismes, agents des maladies infectieuses), soit pour partie : venins d'abeille *(Apis mellifica)* ou d'araignée *(Aranea diadema)*. La teinture mère est préparée de la même façon que pour les végétaux.

● *Les substances minérales* sont, pour leur part, mélangées à du lactose, puis « triturées » de façon à obtenir des « dilutions » infinitésimales. Les plus utilisées sont l'antimoine, l'argent, l'arsenic, le cuivre, le fer, le mercure et le potassium.

La prescription homéopathique comporte le nom latin de la substance mère suivi d'un numéro concernant le nombre de dilutions au dixième (DH ou X) ou au centième (CH) qu'il a fallu réaliser pour l'obtenir. Pour préparer, par exemple, une solution d'ipéca à la trentième centésimale de Hahnemann (30 CH), on met une goutte de teinture mère dans 99 gouttes d'alcool, et ainsi de suite... trente fois, en secouant chaque fois vigoureusement ce mélange, ce qui a pour objet de le « dynamiser » et d'augmenter son pouvoir thérapeutique.

Les produits homéopathiques sont présentés le plus souvent sous forme de gouttes buvables, de globules (petites sphères de lactose ou de saccharose, sucres inertes, contenant le principe « actif »), ou de granules, un peu plus gros, qu'on laisse fondre sous la langue.

Un conflit d'écoles

LES diverses sociétés régionales de médecine homéopathique sont groupées en une Fédération nationale des sociétés médicales homéopathiques qui organise deux congrès annuels. Celui d'octobre consacre la grand-messe annuelle des homéopathes *« orthodoxes »* ; il est organisé par l'Ecole française d'homéopathie, l'Association pour la recherche en homéopathie et le Syndicat national des médecins homéopathes français. Ce dernier (1) est l'interlocuteur principal des homéopathes auprès des pouvoirs publics. Il comprend environ six cents membres sur les quelque mille médecins homéopathes exclusifs qui exercent en France. Il revendique, par rapport aux organisations dissidentes (2), le triple privilège de la rigueur, de l'ancienneté et de l'orthodoxie.

La plupart de ses membres ont été formés en trois ans à l'Ecole française d'homéopathie, qui délivre aux médecins un diplôme privé et groupe les quatre organisations principales d'homéopathie : l'Ecole de l'hôpital Saint-Jacques (1), le Centre homéopathique de France, l'Institut national homéopathique français et le Centre d'études homéopathiques de Nice-Côte d'Azur.

Mais la division apparaît, ici aussi, par la création plus récente de nouvelles écoles dites « syncrétiques » rattachées à des laboratoires pharmaceutiques et qui, pour certaines d'entre elles, *« enseignent un amalgame de médecines douteuses telles que la phytothérapie, la gemmothérapie, l'oligothérapie, l'organothérapie et l'acupuncture, noyant l'homéopathie dans un salmigondis »* (docteur Conan-Meriadec).

L'un de ces centres est soutenu par les laboratoires Boiron et les Laboratoires homéopathiques de France (3). Il délivre, en trois ans, un diplôme local (à Paris, Bordeaux, Lyon et Toulouse). L'autre, organisé par les laboratoires Dolisos, dispense un enseignement de *« biothérapie »*, qui, estiment les membres de l'École de l'hôpital Saint-Jacques, *« entretient la confusion, et dénature l'homéopathie »*. Elle se trouve ainsi mélangée à un grand nombre de pratiques parallèles, y compris la vertébrothérapie.

C'est pourtant ce syncrétisme que vise l'enseignement, dit *« de médecine naturelle »*, créé par la faculté de Bobigny-Paris-XIII en octobre 1982 et baptisé Dumenat (diplôme universitaire des médecines naturelles). Des diplômes universitaires y seront délivrés aux médecins après un cycle de trois ans. Il comporte, après un tronc commun, une option *« homéopathie pure »* et a reçu d'emblée cinq cents inscriptions.

D'autres facultés ont créé un enseignement et délivrent un certificat universitaire, à Besançon (depuis 1977), à Lille, à Bordeaux et à Lyon.

Si les propositions que viennent de faire les doyens de l'ensemble des facultés de médecine sont suivies, l'enseignement de l'acupuncture et de l'homéopathie, *« les deux seules techniques dites de médecine douce qui bénéficient d'un recul suffisant et d'une audience internationale »*, selon le doyen André Gouazé (Tours), sera bientôt pratiqué dans toutes les universités françaises.

La conférence des doyens souhaite d'une part que soit donnée, dans le cadre du certificat de thérapeutique, une information obligatoire sur ces disciplines à tous les étudiants. D'autre part, elle propose de créer un enseignement universitaire plus spécialisé de trois ans, sanctionné par un diplôme et *« comportant obligatoirement un aspect de recherche »*.

Les homéopathes orthodoxes, ceux qui défendent leur discipline *« avec une foi sans faille depuis un demi-siècle »*, se réjouissent de cette initiative, qui pourrait sonner le glas de la dissidence, apporter une certaine clarté dans la confusion actuelle et mettre fin *« aux pratiques juteuses de la médecine soi-disant naturelle »*.

Une tolérance de l'ordre

D'autres redoutent les résultats éventuellement négatifs ou douteux que pourraient produire les recherches sérieuses d'efficacité thérapeutique exigées par les doyens, et les entraves à leurs pratiques qui résulteraient de leur diffusion...

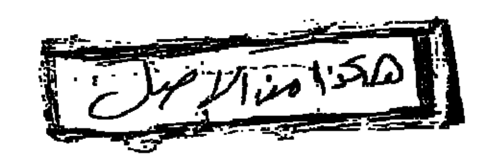
Quoi qu'il en soit, les patients, qui sont les principaux intéressés, ont et auront bien du mal à s'y retrouver dans les vrais et les faux diplômes, l'exercice compétent et le charlatanisme. En effet, n'importe quel praticien français peut prescrire des médicaments homéopathiques, qui figurent au Codex depuis 1965 et sont distribués par dix mille pharmaciens.

La spécialité d'homéopathe, quelles que soient les études poursuivies, n'est pas reconnue officiellement. C'est donc grâce à une tolérance du conseil de l'ordre que les médecins concernés peuvent l'indiquer sur leurs feuilles d'ordonnance. La mention du diplôme qui leur a été délivré et surtout de sa provenance – universitaire ou non – serait néanmoins susceptible d'apporter à leurs clients des garanties dont ils ne disposent guère à l'heure actuelle.

(1) Hôpital Saint-Jacques, 37, rue des Volontaires, 75015 Paris.

(2) Notamment le Syndicat des praticiens homéopathes et biothérapeutes créé en 1980.

(3) Il s'agit du Centre d'études et de documentation homéopathique.



L'HOMÉOPATHIE : UN RÊVE EFFICACE

L'« esprit du remède »

(Suite de la page 13.)

Un concept si abstrait (on parlait à l'époque d'*« esprit du remède »*) est si difficilement défendable dans le contexte scientifique actuel que de nombreux homéopathes, médecins, chercheurs ou pharmaciens, se sont efforcés de dénicher, selon la thèse matérialiste, les *« quelques molécules résiduelles qui pourraient expliquer la spécificité d'action de leurs préparations »*. L'échec ayant été total, on parle dès lors d'une *« modification hypothétique des structures moléculaires du solvant »*, d'une *« énergie particulière véhiculée par celui-ci, en rapport avec la matière de la souche »*, voire même de *« mémoire de la molécule médicamenteuse »*.

Les moyens technologiques modernes permettent pourtant d'identifier la présence d'une substance quelconque à l'échelle fabuleuse d'une seule molécule par cellule vivante.

Mais ils ne peuvent et ne pourront sans doute jamais détecter la *« mémoire »*, l'*« énergie particulière »*, ou l'*« esprit du médicament »* que véhiculeraient les mystérieuses dilutions de clair de lune...

Est-il utile, dès lors, de consacrer, comme le font les laboratoires homéopathiques, tant de temps, de peine et de dispositifs variés à des préparations qui ne diffèrent, pour le commun des mortels ou pour l'homme de science, que par leurs noms ?

Mais cette diversité est l'essence même du concept holistique de Hahnemann, de la foi qui anime les adeptes de l'homéopathie et, surtout, conditionne fondamentalement le mode d'exercice des homéopathes. C'est, en effet, non la maladie mais l'homme total qu'ils cherchent à appréhender, dans toutes les nuances de sa singularité, et de la spécificité de ses réactions aux aléas de l'existence, comme le font d'ailleurs les praticiens des médecines traditionnelles asiatiques.

D'où l'importance du dialogue avec le malade, de la relation qui peut s'établir avec lui, afin de connaître et de comprendre tous les aspects de sa personnalité et de déterminer, sur le plan thérapeutique, ce que le docteur Michel Aubin (chargé de l'enseignement de l'homéopathie à la faculté de Bordeaux) appelle le *« bon répondeur »*. La longueur de ces consultations explique leur coût : de 100 à 150 francs, remboursé 65 francs par la Sécurité sociale. *« Ceux qui demandent une somme plus élevée sont des fumistes »* affirme le docteur Aubin.

Ainsi, et pour prendre un exemple concret et trop simpliste, l'homéopathe prescrira aux malades qui souffrent d'artérite des membres inférieurs tantôt de l'arsenic et tantôt de l'ergot de seigle, selon que leurs douleurs sont calmées par des compresses chaudes ou froides.

L'homme total et ses placebos

La force des liens qui peuvent s'établir de la sorte entre celui qui souffre et celui qui le comprend est telle que l'on ne saurait sous-estimer son pouvoir thérapeutique, pouvoir que le malade transfère ensuite sur les granules, pilules, capsules ou gouttes qui en prolongent l'esprit, et dont il paraît dérisoire de chercher l'immatériel support.

Dès qu'une action thérapeutique précise, offensive, devient nécessaire, pour une affection relevant des antibiotiques ou de la chirurgie par exemple, les homéopathes recourent aux thérapeutiques classiques. Contrairement à ce qui se passait à l'époque de Hahnemann, *« il n'existe plus un seul homéopathe qui rejette l'allopathie »*, dit le docteur A. Coulamy, organisateur du dernier congrès de Paris.

Les indications propres de l'homéopathie relèvent en gros, de *« tout ce qui est réversible »* (Dr Coulamy), et, plus spécialement, de l'allergie, des infections oto-rhino-laryngologiques à répétition, de la dermatologie (*« la peau n'est que le reflet de l'organisme »*), de la psychosomatique dans son ensemble et de la rhumatologie.

C'est dans ce dernier domaine qu'a été conduite cette année pour la première fois une étude comparative et contrôlée de l'efficacité respective d'un anti-inflammatoire (nalgésic), d'une préparation homéopathique (Rhus toxicodendron) et d'un placebo, ou substance rigoureusement neutre ne véhiculant que la foi du malade et celle du thérapeute.

Publiés conjointement par les services de rhumatologie et d'homéopathie de grands hôpitaux londoniens, du Kent et du Sussex, et par les hôpitaux homéopathiques de Londres et du Kent (3), les résultats de cet essai conduit sur soixante-douze malades atteints d'ostéoarthrite invalidante et douloureuse des hanches ou des genoux se sont avérés en faveur de l'anti-inflammatoire; dont l'action sur la douleur, l'ankylose et le gonflement articulaire a été très supérieure à celle du remède homéopathique, lequel se trouve, sur ce plan, à égalité avec le placebo (gouttes d'eau ou capsules de sucre). *« Les faits apportés par notre étude nous conduisent à conclure,* indiquent les rhumatologues et les homéopathes signataires de ce rapport sans précédent, *que Rhus Tox 6X n'a pas eu à lui seul d'effet plus important que le placebo sur la douleur des ostéoarthrites du genou et de la jambe. »*

Comme l'indiquent de nombreuses expériences, les placebos améliorent l'état de malades souffrant de troubles fonctionnels ou réversibles dans 60 % des cas si le prescripteur est enthousiaste et convaincu, dans 20 % des cas s'il est sceptique. La médecine aurait tort de négliger cet « effet placebo » auquel le professeur Bérand consacre un chapitre entier de son dernier livre (*le Foie des Français*, Stock édit.), et cela tant en raison des mystères qu'il recouvre sur le plan scientifique que de ses incidences économiques et humaines. Un grand nombre de médicaments (dont la plupart de ceux utilisés « pour le foie ») ne sont rien d'autre que des placebos. Mais des placebos coûteux et non démués d'effets secondaires nocifs. Les remèdes homéopathiques sont en revanche peu onéreux, et leur inocuité totale est un corollaire évident du fait qu'ils ne contiennent... rien.

Ils véhiculent en outre la foi, souvent fervente, de ceux qui les prescrivent, et qui se placent avec leurs malades au cœur d'un même système conceptuel globalement explicatif, sécurisant et cohérent. Un système dont les servants ont fait des études de médecine longues et difficiles, ce qui apporte au public, trop souvent victime de charlatans et de guérisseurs ignares, habiles manipulateurs de la nostalgie du magique, des garanties essentielles de sécurité.

L'expérience de Londres, dont on peut s'étonner qu'elle n'ait pu être conduite plus souvent et plus tôt, peut être critiquée, certes, et les homéopathes français ne manquent pas de le faire. Lorsque de nombreuses facultés occidentales l'auront renouvelée, confirmée, précisée, faudra-t-il pour autant brûler l'homéopathie ? L'histoire a montré qu'une foi qui s'appuie sur une morale ou un système explicatif cohérent et qui répond aux aspirations des masses échappe, par-delà les siècles, aux normes et aux assauts de la logique et de la connaissance objective.

La médecine est tout à la fois science, amour et art. En un temps où les excès du scientisme lui sont si souvent reprochés, pourquoi ne pas laisser l'homéopathie occuper le champ qui est le sien : celui de la compassion, de l'écoute, de la magie et du rêve.

(3) Dans le *Lancet* du 15 janvier 1983. L'événement a été commenté largement, comme il le mérite, dans la *Lettre médicale d'information* de mars 1983.

A lire

Pour en savoir plus sur l'homéopathie, et parmi une floraison d'ouvrages plus ou moins fantaisistes, on peut lire :

Le Médecin, le Malade et l'homéopathie. Une autre façon de se soigner, par les docteurs M. Aubin et P. Picard. Maloine, éditeur, 253 pages. 50 F.

L'Homéopathie aujourd'hui, vous connaissez ? Rédigé, sous la direction des docteurs Conan-Mériadec, Pezé et Ruasse, par vingt médecins homéopathes. Editions de Vecchi. 239 pages, 65 F.

2 % des médicaments

LE chiffre d'affaires de l'homéopathie française a représenté, en 1982, 460 millions de francs (un demi-million en 1960), soit 2 % des ventes de médicaments. Le plus important fabricant de ces médicaments est le Laboratoire Boiron (195 millions de chiffre d'affaires en 1982, 245 millions en 1983), qui emploie 970 personnes dans la région lyonnaise, détient 42 % du marché français et vient de s'implanter aux Etats-Unis par le rachat d'une petite entreprise américaine.

Viennent ensuite les Laboratoires Dolisos, implantés à Montrichard, en Touraine, et les Laboratoires homéopathiques de France (L.H.F.), dont le chiffre d'affaires a atteint 102 millions de francs en 1982 et dont les locaux industriels sont à Asnières et à Berck-sur-Mer. Deux autres groupes (Lehning et Sibourg) ont une activité de moindre importance.

C'est en France que se trouve le marché le plus important de l'homéopathie, qui plaît apparemment au tempérament latin. Des secteurs mondiaux comme les pays scandinaves, le Canada, les pays de l'Est, l'Extrême-Orient ou l'Afrique centrale lui sont, pour l'instant, totalement réfractaires.

L'homéopathie est très peu répandue aux Etats-Unis, et les laboratoires homéopathiques français déploient surtout leurs marchés vers la Belgique et l'Italie, les DOM/TOM et l'Afrique francophone.

Les médicaments homéopathiques sont remboursés à 70 % par la Sécurité sociale, et un projet gouvernemental d'abaissement à 40 % de ce taux (comme pour d'autres médicaments dits *« de confort »*) avait provoqué il y a un an un tollé de la part non seulement des homéopathes mais des associations de consommateurs qui défendent leurs pratiques (1).

Diverses enquêtes (caisses de Sécurité sociale, CREDOC) ont montré que le coût moyen des ordonnances homéopathiques est environ deux fois moins élevé que celui des ordonnances allopathiques. La part qu'occupe l'homéopathie dans la consommation remboursable ne dépasse pas 1,5 % à 2 %.

(1) Comme l'Union pour la défense de l'homéopathie (35, rue Echevin, 59390 Lys-lès-Lannoy), ou le Centre national des médecines douces (8, faubourg Poissonnière, 75010 Paris).

Les biothérapies

OUTRE l'homéopathie, les médecins adeptes des médecines « douces » recourent à des préparations relevant du terme général de « biothérapies ».

● *L'isothérapie* utilise des prélèvements – sang, urines – faits sur le malade lui-même, puis dilués selon la méthode hahnemannienne (rhume traité par des prélèvements de sécrétions nasales, par exemple).

● Dans *la nosodothérapie*, les prélèvements sont conduits sur un autre sujet.

● *L'organothérapie* vise à stabiliser le fonctionnement d'organes, de glandes ou de tissus par l'administration d'extraits dilués de ces mêmes organes, prélevés frais sur des animaux sains. Ainsi, un foie défaillant sera traité par un extrait de foie animal à 4 CH (quatrième centésimale d'Hahnemann).

● Pour *la lithothérapie*, on réduit des minéraux à l'état de poudre, par trituration, et on prépare des dilutions particulières présentées en ampoules perlinguales.

● L'objet de *la gemmothérapie* est de *« stimuler le fonctionnement de certains organes »*. Des dilutions infinitésimales sont préparées à cette fin à partir de tissus végétaux jeunes, bourgeons essentiellement.

● *La phytothérapie* (traitement par les plantes) et *la vertébrothérapie* (manipulation des vertèbres) s'ajoutent à ces méthodes dites « naturelles », dans lesquelles l'enseignement donné à Bobigny range également l'acupuncture, l'auriculothérapie, la mésothérapie, l'aromathérapie, les oligo-éléments et la naturothérapie.

Le point commun de ces méthodes si diverses est qu'elles visent à stimuler ou solliciter les réactions propres du sujet plutôt que de lui apporter un palliatif médicamenteux.

CORRESPONDANCE

Les malformations néonatales

A la suite de l'article du « Monde de la médecine » daté du 2 novembre, consacré à la corrélation statistique établie par une équipe lyonnaise entre la consommation d'acide valproïque et les malformations néonatales, nous avons reçu une correspondance des professeurs Pierre Loiseau (Bordeaux) et Joseph Roger (Marseille), dont nous donnons ici les principaux passages :

Parler de ce risque particulier sans le replacer dans son contexte général et calculer sa fréquence sur des données statistiquement discutables ne peut que jeter indûment le trouble dans l'esprit des personnes épileptiques et des médecins appelés à prescrire des médicaments à ces patients.

Quel est ce contexte ? Le risque global de malformation congénitale est de l'ordre de 5 % des naissances. Il est le double chez l'enfant né de mère épileptique.

(...) Si donc le rôle tératogène du médicament ne doit pas être négligé, celui-ci n'est pas seul en cause. De plus, tous les médicaments antiépileptiques, et non le seul acide valproïque (V.P.A.) peuvent être incriminés. Toutes les enquêtes portant sur un nombre important de grossesses chez les femmes épileptiques (...) montrent que la proportion des malformations congénitales croît en fonction du nombre des médicaments associés, et que l'acide valproïque prescrit en monothérapie n'est pas responsable d'une plus grande proportion de malformations congénitales que les autres médicaments utilisés.

Puisque tous les médicaments antiépileptiques présentent un risque de provoquer des malformations congénitales, faut-il enlever aux femmes épileptiques le droit d'être mères, ou leur conseiller d'interrompre leur traitement pendant la grossesse ?

Pour les médecins et pour leurs patientes, ces deux solutions sont également inacceptables. L'interruption du traitement dès le début de la grossesse (car le risque tératogène des médicaments n'existe que pendant les premiers mois de la grossesse), en raison du risque de recrudescence des crises qui en résulte, peut avoir des conséquences catastrophiques pour la mère et pour le fœtus. Ne pas avoir d'enfant, si celui-ci a neuf chances sur dix d'être normal, est-ce acceptable ? (...)

L'acide valproïque, pour les femmes en période d'activité génitale, est le seul des antiépileptiques majeurs qui ne risque pas d'inactiver la pilule. Si, chez une femme sous V.P.A., une grossesse est envisagée, les malformations du tube neural peuvent vraisemblablement être évitées par la prescription de vitamines. Une stricte surveillance prénatale doit par ailleurs permettre d'éviter de donner naissance à un enfant gravement malformé (échotomographie, dosage de l'alpha-fœto-protéine). Enfin, le risque de malformation est en pratique très faible si le V.P.A. est donné comme seul médicament et à des doses raisonnables.

● PRÉCISION. – Dans « le Monde de la médecine » du 16 novembre, nous avons rendu compte d'un livre publié par la bibliothèque « Pour la science », dont le titre a été omis. Il s'agissait des *Nouveaux Outils de la médecine*.

SCIENCES

APRÈS LE LANCEMENT

Deux nouveaux programmes scientifiques à l'étude

LE 10 novembre, juste après que l'Agence spatiale européenne (ESA) a fixé la date de la première mission du Spacelab, son comité scientifique a étudié les propositions de futurs programmes de science spatiale. Il a décidé de mettre à l'étude deux projets.

Le premier est un observatoire solaire, SOHO, qui étudierait avec une grande précision la surface du Soleil, et en particulier les vibrations régulières qu'on y observe et qui traduisent des phénomènes profonds encore mal élucidés. Le second, Cluster, propose le lancement d'un ensemble de petits satellites, déplaçables à volonté dans la magnétosphère, cette région de l'espace où le champ magnétique terrestre dévie les particules et induit divers phénomènes relevant de la physique des plasmas.

Le comité scientifique a aussi recommandé que soient évalués des projets plus ambitieux, à réaliser obligatoirement en coopération avec des partenaires extérieurs à l'ESA. Cette recherche de coopération dès la conception de projets paraît essentielle au nouveau directeur des programmes scientifiques de l'ESA, le Français Roger-Maurice Bonnet, qui a succédé, en mai dernier, à l'Allemand Ernst Trendelenburg. M. Bonnet pense, en effet, que pour des raisons financières, et aussi pour éviter d'inutiles duplications, il est bon que les gros programmes soient envisagés à l'échelle mondiale et que, dès l'origine, d'éventuels partenaires extra-européens soient associés aux études.

Le comité scientifique n'a pas parlé du Spacelab. Celui-ci est un laboratoire, mais il ne relève pas des activités scientifiques de l'ESA. Cela peut sembler paradoxal, mais il y a une bonne raison : la conception et la construction du Spacelab étaient des opérations bien trop coûteuses pour entrer dans le budget scientifique, alimenté par des contributions obligatoires des Etats membres et réparties au prorata de leur P.N.B.

On peut en revanche s'étonner que l'utilisation du Spacelab ne relève pas de ce programme. Il faut bien reconnaître que le laboratoire spatial n'a pas suscité l'enthousiasme des scientifiques européens ; ceux-ci ont généralement estimé qu'il était une trop lourde machine pour répondre à leurs besoins et qu'ils manquaient de véhicules spécifiques. Sentiments qu'ils étendent pour la plupart à l'éventuel projet de la station spatiale de la NASA, auquel l'ESA pourrait participer. Les scientifiques d'Europe jugent généralement, comme les membres de l'Académie des sciences américaine, que cette station leur sera peu utile.

Quoi qu'il en soit, deux domaines de recherche ont été spécifiquement exclus du programme scientifique de l'ESA et font l'objet de programme spéciaux : ce sont l'observation de la Terre et la « microgravité ». Ce dernier terme désigne l'étude des modifications que l'apesanteur apporte à toute une série de phénomènes physiques ou biologiques, comme la croissance des cristaux, l'alliage des métaux ou le développement d'embryons. La microgravité est évidemment le secteur où peut rendre le plus de services un laboratoire comme le Spacelab, qui permet l'intervention humaine mais qui ne reste pas longtemps en orbite, ce qui gêne les observations astronomiques.

La « science spatiale » se restreint de ce fait à deux grands domaines : l'astronomie au sens large, de l'exploration des planètes à l'étude des confins de l'univers, et les recherches sur l'environnement spatial de la Terre : haute atmosphère, magnétosphère, milieu interplanétaire. Des treize satellites qui ont été lancés par l'ESA, ou par l'Organisation européenne de recherches scientifiques dont l'ESA est issue, quatre sont des satellites astronomiques : TD-1, COS-B IUE et Exosat (les deux derniers étant actuellement en service). Les neuf autres étudiaient l'environnement terrestre ; ISEE-2 et Geos-2 sont encore en activité.

La proportion s'infléchira dans l'avenir puisque la majorité des programmes décidés est à vocation astronomique, ainsi que les projets susceptibles d'être retenus. Les programmes décidés sont la participation européenne au télescope spatial de la NASA, l'observation spatiale d'une région polaire du Soleil, la sonde Giotto qui partira à la rencontre de la comète de Halley, les satellites Hipparcos et ISO destinés respectivement à mesurer précisément la position des étoiles et à étudier leur rayonnement infrarouge. Et le nouveau directeur scientifique de l'ESA, M. Bonnet, a « dans ses cartons » tout un ensemble de projets ambitieux : l'observatoire solaire SOHO; le projet Cluster; une mission Agora d'exploration des astéroïdes; un radiotélescope spatial, First, détectant les émissions en ondes submillimétriques; un satellite, XMM, qui transporterait une batterie de vingt télescopes à rayons X. D'autres projets sont venus allonger la liste : une sonde dirigée vers la planète Saturne et son satellite Titan; un ensemble de radiotélescopes qui formeraient un interféromètre, Quasat, d'une envergure très supérieure aux dimensions de la Terre; enfin le projet Columbus pour l'étude de galaxies proches.

Des propositions moins coûteuses

Tous ces projets ne seront évidemment pas réalisés. SOHO et Cluster pourraient éventuellement faire l'objet d'un engagement ferme en 1985, les programmes décidés consommant la totalité des ressources jusque-là. Pour les autres, l'horizon décisionnel est vers 1987-1988. Une simple estimation des coûts montre que SOHO ou Cluster devraient mobiliser environ deux années de budget scientifique – lequel est en 1983 de 122 millions d'unités de compte, soit 781 millions de francs. Les autres projets ont chacun un coût presque double, et ne sont donc envisageables qu'en coopération. On pense évidemment à la NASA, mais l'Institut japonais de science spatiale (ISAS) pourrait aussi être un partenaire. Il a été récemment consulté sur l'intérêt qu'il pourrait porter à XMM ou à Quasat.

De toute manière, seuls trois ou quatre des projets précédemment évoqués pourraient être réalisés d'ici à la fin du siècle, ce qui est peu, à la fois pour donner du travail aux laboratoires et pour faire progresser le niveau technique des industriels : les satellites scientifiques exigent en général des contraintes plus fortes que les satellites d'application et sont donc pour leurs constructeurs l'occasion de développer des technologies nouvelles.

M. Bonnet souhaite donc recevoir des propositions moins coûteuses. Il a envoyé un appel en ce sens à la communauté scientifique spatiale, en demandant des réponses pour la fin de cette année. L'objet de cette consultation est d'ailleurs plus large : bâtir un programme scientifique à long terme dont la cohérence soit manifeste et qui puisse conduire les délégués des Etats membres à augmenter le budget scientifique quand ils discuteront du niveau général des ressources pour les années 1985-1989.

Le directeur des programmes scientifiques juge aussi souhaitable de développer un programme de préparation technologique; il s'agit de faire réaliser des équipements de pointe qui pourraient être nécessaires pour les satellites du futur – ce qui suppose d'ailleurs qu'on ait une idée plus précise de ces derniers. Il donne l'exemple de systèmes de télescopes emboîtés pour l'astronomie des rayons X ou d'un moteur ionique permettant d'aller d'un astéroïde à un autre.

MAURICE ARVONNY.

MEDECINE

L'HOMÉOPATHIE : un rêve efficace

par le docteur ESCOFFIER-LAMBIOTTE

Après avoir œuvré, durant près de deux siècles, dans l'ombre contestée des pratiques marginales, l'homéopathie fait officiellement son entrée dans les facultés de médecine françaises. Complétant les initiatives éparses de ces dernières années, la conférence des doyens vient de recommander en effet que les écoles de médecine en assurent, à la fois, un bref enseignement pour tous les étudiants et un cycle spécialisé de trois ans pour ceux qui se destinent à sa pratique réelle. En dépit de tous les scepticismes et de tous les assauts menés depuis si longtemps au nom du conformisme ou de la science, rien n'avait pu ébranler la faveur que rencontre, auprès de ceux qui l'appliquent ou qui en bénéficient, le système irrationnel et cohérent conçu au temps du vitalisme par un médecin allemand passionné : Samuel Hahnemann.

Un Français sur six se soigne régulièrement par l'homéopathie ; un sur trois y recourt occasionnellement, et cette faveur, jamais démentie, s'est manifestée vigoureusement l'an passé lorsqu'un projet de réduire le remboursement de ces médicaments s'est heurté à l'opposition militante des associations de défense et d'usagers de la plus célèbre des médecines douces, que pratiquent en France près de cinq mille médecins, dont mille de façon exclusive.

Sans doute l'homéopathie, qui n'est ni coûteuse ni dangereuse, est-elle fondée sur un mirage : celui de l'énergie vitale et de l'esprit des médicaments. Mais les hommes en général, et ceux qui souffrent en particulier, ont besoin de cette part de rêve qui les aide à vivre et dont le monde actuel est devenu si avare. Puissent les facultés de médecine ne pas la dénaturer et ne pas faire à l'homéopathie, en la reconnaissant, le cadeau empoisonné que serait la dislocation de son mythe.

L'« esprit du remède »

COMME toutes les grandes théories holistiques, globalement explicatives, l'homéopathie est née dans l'esprit d'un homme seul, qui vécut en Allemagne, puis en France, de la fin du dix-huitième siècle au début du dix-neuvième. Samuel Hahnemann était médecin, chimiste et polyglotte ; il abandonna soudain une pratique prometteuse pour se consacrer à la lecture et à la traduction de textes médicaux anciens ou récents.

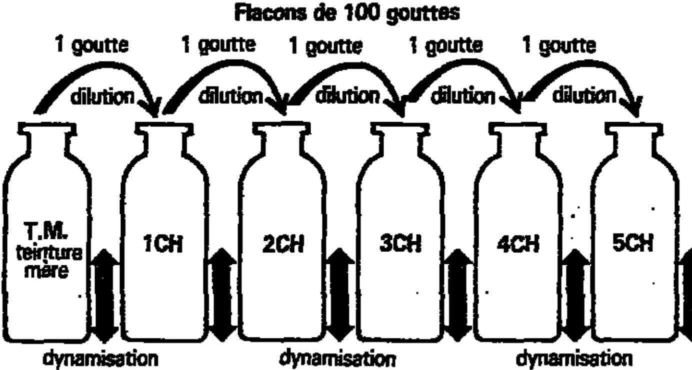
Il traduisait un traité de thérapeutique anglais *(Materia medica)* lorsqu'il tomba sur le chapitre consacré au soulagement des fièvres pernicieuses (la malaria) par l'« écorce péruvienne » (la quinine d'aujourd'hui). Hahnemann absorba alors *« deux fois par jour quatre drachmes d'écorce péruvienne »*... qui provoquèrent chez lui tous les symptômes de la malaria... Ainsi, en conclut-il, une substance qui produit des symptômes chez un être bien portant guérit ces mêmes symptômes chez un malade. Le principe essentiel de l'homéopathie (1), ou loi des similitudes, est découvert, et Hahnemann entreprend dès lors avec ceux qui l'entourent une compilation exhaustive de toutes les drogues toxiques connues à l'époque, et une série d'expériences qui confirment sa thèse et l'incitent à l'appliquer à des malades qui *« guérissent de façon surprenante »*.

Certaines des drogues ainsi utilisées provoquent des réactions telles qu'il lui faut les diluer parfois jusqu'au millionième, ou au milliardième, jusqu'au stade où le solvant... ne contient plus de substance active du tout. Il découvre alors, et c'est la seconde étape de l'homéopathie, qu'elles restent néanmoins *« puissamment efficaces »*, à condition de les soumettre à de vigoureuses secousses entre chaque dilution.

Ainsi se trouvent élaborés les trois principes sur lesquels repose toujours, près de deux siècles plus tard, et sans aucun changement, la pharmacopée homéopathique : la loi d'inversion des actions (ou de similitude), celle de l'infinie dilution (ou loi d'inversion des doses) et la *« dynamisation »* des dilutions par les secousses qui leur sont imprimées.

C'est selon ces principes que les homéopathes utilisent, par exemple, le café, à des dilutions extrêmes et *« dynamisées »* pour engendrer le sommeil, alors que chacun connaît ses vertus stimulantes. De même l'opium, qui calme les spasmes intestinaux, aurait la capacité de les stimuler lorsqu'il est administré selon les normes homéopathiques, et cette vertu est utilisée pour rétablir les fonctions digestives chez les opérés (une expérience récente a été conduite à ce sujet dans le service du professeur Chevrel à Paris).

Le traitement ainsi appliqué ne donne pas toujours et chez tous les sujets les mêmes résultats ; cette observation conduisit Hahnemam à formuler le second concept essentiel de la discipline qu'il a créée : celui de la personnalisation. Il y a autant de maladies que de malades, dit-il, et ces maladies ne sont que l'expression d'un déséquilibre de la *« force vitale »* propre à chaque individu.



Il faut faire successivement cinq dilutions d'ipeca au centième dans l'alcool pour obtenir la prescription Ipeca 5 CH. Le flacon est fortement secoué entre chaque dilution pour «dynamiser» l'action du médicament, devenue impossible à déceler par les moyens chimiques ou physiques au-delà de 12 CH (centésimale d'Hahnemann), soit une dilution de $1:10^{24}$.

L'énergie vitale

Hahnemann se situe ainsi dans la lignée des vitalistes, dont les convictions marquaient au dix-huitième siècle les prémices d'une querelle qui connut son apogée cent ans plus tard, avec l'offensive des « mécanistes » et de ceux qu'entraîna le positivisme d'Auguste Comte, après Newton.

« Dans l'état de santé règne de façon absolue l'énergie vitale souveraine et immatérielle, Dynamis, qui anime le corps physique et en maintient toutes les parties dans un admirable et harmonieux processus vital », écrit le père de l'homéopathie, qui conçoit dès lors l'action de ses dilutions infinitésimales et dynamisées comme restauratrice de ce processus.

L'art médical ne peut être, pour lui, que phénoménologique, et l'étude des prédispositions spécifiques du malade est aussi importante que celle des agents – microbiens, par exemple – de la maladie, laquelle *« n'est en aucun cas une entité séparée du tout vivant de l'organisme »*, comme le pensent les médecins de l'époque, baptisés *« allopathes »* (de *allos* : autre) ; *« pas plus que ne peuvent être séparés*, dit-il, *le corps et l'esprit, le physique et le psychique, dont l'équilibre est régi par une forme énergétique unique, dynamique et immatérielle »*.

Le concept original sur lequel repose toute l'homéopathie constitue ainsi la seule médecine holistique, globalement explicative, qui ait jamais vu le jour en Occident, et qui n'a d'équivalent au monde que les thèses de *« l'homme-corps énergétique »* sur lesquelles se sont développées la médecine et l'acupuncture chinoises (2).

Ce fait explique très vraisemblablement le pouvoir d'invasion et l'étonnante pérennité d'une doctrine et d'une pratique dont les fondements matériels ne sont pas plus solides qu'il y a cent soixante-dix ans, qui a subi durant toutes ces années, et dès sa conception, les assauts les plus violents de toutes les sociétés savantes et de la majorité des médecins, et qui a survécu, intacte, immuable, plus hahnemannienne que jamais, au déferlement scientifique, qui a pourtant si profondément bouleversé depuis un demi-siècle la totalité des autres disciplines médicales.

Après avoir publié, en 1810, son *Organon de l'art de guérir*, bible de sa théorie et de sa pharmacopée, Hahnemann, que persécutent ses pairs, s'installe en France en 1835 ; il y meurt à quatre-vingt-huit ans, et sa tombe, fleurie chaque année par les homéopathes français, se trouve au Père-Lachaise.

Il avait affronté entre-temps les violentes critiques du corps médical français, celles du célèbre Broussais *(« votre infinitésimal me donne le vertige »)* et, plus grave, celles de l'un des fondateurs de l'école française homéopathique, Pierre Jousset, qui qualifiait cet infinitésimal de *« dilutions de clair de lune »* et recourait à des produits beaucoup plus concentrés.

Hahnemann, qui était également chimiste et connaissait l'œuvre d'Avogadro, son contemporain, savait que les substances originelles qu'il utilisait, diluées cent millions de fois dès la quatrième centésimale, avaient disparu de ses préparations administrées aux malades. *« C'est dynamiquement que cette influence médicamenteuse se produit sur l'organisme et cela sans la moindre transmission de parcelle matérielle médicamenteuse »*, précisait-il, conformément au concept même de *« force vitale »*.

(Lire la suite page 14.)

(1) Du grec *homoios*, semblable, et *pathos*, souffrant. Homéopathie signifie *« qui traite avec quelque chose produisant des effets semblables aux troubles dont souffre le malade »*.

(2) Le livre de George Vithoulkas et Colette Guinebert offre une très remarquable analyse de cet ensemble conceptuel. *L'Homéopathie. Origines et avenir d'une nouvelle médecine.* Payot éditeur. 174 pages, 56 F.

Animal, végétal, minéral

LES substances de base utilisées pour les médicaments homéopathiques appartiennent aux règnes animal, végétal ou minéral et portent des dénominations latines leur permettant de garder le même nom dans tous les pays.

● *Les plantes* sont utilisées dès leur cueillette, faite par des professionnels, et mises à macérer dans l'alcool après broyage. Au bout de trois semaines, le liquide de macération est recueilli, après filtrage : c'est la « teinture mère » à partir de laquelle on procédera aux dilutions successives conduisant aux doses infinitésimales, au dixième ou au centième, qu'emploient les homéopathes. Les prescriptions les plus fréquentes concernent l'aconit, l'arnica, la belladone, la camomille, l'ipéca, la drosera, l'ortie *(Urtica urens)*, le souci *(Calendula)*, la fève de Saint-Ignace *(Ignatia)*, l'hellébore *(Veratrum)*, voire même... le tabac *(Nicotiana tabacum)*.

● *Les animaux* sont fournis aux laboratoires par des instituts spécialisés, soit entiers (micro-organismes, agents des maladies infectieuses), soit pour partie : venins d'abeille *(Apis mellifica)* ou d'araignée *(Aranea diadema)*. La teinture mère est préparée de la même façon que pour les végétaux.

● *Les substances minérales* sont, pour leur part, mélangées à du lactose, puis « triturées » de façon à obtenir des « dilutions » infinitésimales. Les plus utilisées sont l'antimoine, l'argent, l'arsenic, le cuivre, le fer, le mercure et le potassium.

La prescription homéopathique comporte le nom latin de la substance mère suivi d'un numéro concernant le nombre de dilutions au dixième (DH ou X) ou au centième (CH) qu'il a fallu réaliser pour l'obtenir. Pour préparer, par exemple, une solution d'ipéca à la trentième centésimale de Hahnemann (30 CH), on met une goutte de teinture mère dans 99 gouttes d'alcool, et ainsi de suite... trente fois, en secouant chaque fois vigoureusement ce mélange, ce qui a pour objet de le « dynamiser » et d'augmenter son pouvoir thérapeutique.

Les produits homéopathiques sont présentés le plus souvent sous forme de gouttes buvables, de globules (petites sphères de lactose ou de saccharose, sucres inertes, contenant le principe « actif »), ou de granules, un peu plus gros, qu'on laisse fondre sous la langue.

Un conflit d'écoles

LES diverses sociétés régionales de médecine homéopathique sont groupées en une Fédération nationale des sociétés médicales homéopathiques qui organise deux congrès annuels. Celui d'octobre consacre la grand-messe annuelle des homéopathes *« orthodoxes »* ; il est organisé par l'Ecole française d'homéopathie, l'Association pour la recherche en homéopathie et le Syndicat national des médecins homéopathes français. Ce dernier (1) est l'interlocuteur principal des homéopathes auprès des pouvoirs publics. Il comprend environ six cents membres sur les quelque mille médecins homéopathes exclusifs qui exercent en France. Il revendique, par rapport aux organisations dissidentes (2), le triple privilège de la rigueur, de l'ancienneté et de l'orthodoxie.

La plupart de ses membres ont été formés en trois ans à l'Ecole française d'homéopathie, qui délivre aux médecins un diplôme privé et groupe les quatre organisations principales d'homéopathie : l'Ecole de l'hôpital Saint-Jacques (1), le Centre homéopathique de France, l'Institut national homéopathique français et le Centre d'études homéopathiques de Nice-Côte d'Azur.

Mais la division apparaît, ici aussi, par la création plus récente de nouvelles écoles dites « syncrétiques » rattachées à des laboratoires pharmaceutiques et qui, pour certaines d'entre elles, *« enseignent un amalgame de médecines douteuses telles que la phytothérapie, la gemmothérapie, l'oligothérapie, l'organothérapie et l'acupuncture, noyant l'homéopathie dans un salmigondis »* (docteur Conan-Meriadec).

L'un de ces centres est soutenu par les laboratoires Boiron et les Laboratoires homéopathiques de France (3). Il délivre, en trois ans, un diplôme local (à Paris, Bordeaux, Lyon et Toulouse). L'autre, organisé par les laboratoires Dolisos, dispense un enseignement de *« biothérapie »*, qui, estiment les membres de l'Ecole de l'hôpital Saint-Jacques, *« entretient la confusion, et dénature l'homéopathie »*. Elle se trouve ainsi mélangée à un grand nombre de pratiques parallèles, y compris la vertébrothérapie.

C'est pourtant ce syncrétisme que vise l'enseignement, dit *« de médecine naturelle »*, créé par la faculté de Bobigny-Paris-XIII en octobre 1982 et baptisé Dumenat (diplôme universitaire des médecines naturelles). Des diplômes universitaires y seront délivrés aux médecins après un cycle de trois ans. Il comporte, après un tronc commun, une option *« homéopathie pure »* et a reçu d'emblée cinq cents inscriptions.

D'autres facultés ont créé un enseignement et délivrent un certificat universitaire, à Besançon (depuis 1977), à Lille, à Bordeaux et à Lyon.

Si les propositions que viennent de faire les doyens de l'ensemble des facultés de médecine sont suivies, l'enseignement de l'acupuncture et de l'homéopathie, *« les deux seules techniques dites de médecine douce qui bénéficient d'un recul suffisant et d'une audience internationale »*, selon le doyen André Gouazé (Tours), sera bientôt pratiqué dans toutes les universités françaises.

La conférence des doyens souhaite d'une part que soit donnée, dans le cadre du certificat de thérapeutique, une information obligatoire sur ces disciplines à tous les étudiants. D'autre part, elle propose de créer un enseignement universitaire plus spécialisé de trois ans, sanctionné par un diplôme et *« comportant obligatoirement un aspect de recherche »*.

Les homéopathes orthodoxes, ceux qui défendent leur discipline *« avec une foi sans faille depuis un demi-siècle »*, se réjouissent de cette initiative, qui pourrait sonner le glas de la dissidence, apporter une certaine clarté dans la confusion actuelle et mettre fin *« aux pratiques juteuses de la médecine soi-disant naturelle »*.

Une tolérance de l'ordre

D'autres redoutent les résultats éventuellement négatifs ou douteux que pourraient produire les recherches sérieuses d'efficacité thérapeutique exigées par les doyens, et les entraves à leurs pratiques qui résulteraient de leur diffusion...

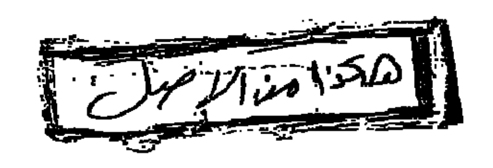
Quoi qu'il en soit, les patients, qui sont les principaux intéressés, ont et auront bien du mal à s'y retrouver dans les vrais et les faux diplômes, l'exercice compétent et le charlatanisme. En effet, n'importe quel praticien français peut prescrire des médicaments homéopathiques, qui figurent au Codex depuis 1965 et sont distribués par dix mille pharmaciens.

La spécialité d'homéopathe, quelles que soient les études poursuivies, n'est pas reconnue officiellement. C'est donc grâce à une tolérance du conseil de l'ordre que les médecins concernés peuvent l'indiquer sur leurs feuilles d'ordonnance. La mention du diplôme qui leur a été délivré et surtout de sa provenance – universitaire ou non – serait néanmoins susceptible d'apporter à leurs clients des garanties dont ils ne disposent guère à l'heure actuelle.

(1) Hôpital Saint-Jacques, 37, rue des Volontaires, 75015 Paris.

(2) Notamment le Syndicat des praticiens homéopathes et biothérapeutes créé en 1980.

(3) Il s'agit du Centre d'études et de documentation homéopathique.



(Publicité)

APPEL

A l'initiative du Syndicat National de l'Enseignement Supérieur (FEN)

Dans les semaines qui viennent doivent être fixées, à l'occasion de l'adoption de la loi sur l'enseignement supérieur, des orientations décisives pour l'avenir de l'enseignement supérieur, pour son organisation, pour le contenu des formations et leur rénovation. La droite se mobilise pour empêcher cette rénovation, pour dénaturer totalement le projet de loi et compromettre toute perspective de réforme. Dans la dernière période, force est de constater que quelques personnalités, à partir de préoccupations d'une autre nature, apportent publiquement un soutien à certains des thèmes de la droite. Dans cette situation, il est à craindre que soient apportés au projet de loi des infléchissements gravement négatifs.

Les soussignés lancent un appel solennel au président de la République, au gouvernement et aux élus de la majorité. Ils leur demandent instamment que les orientations positives contenues dans le projet de loi ne soient pas remises en question et que, lors du passage de ce texte devant la commission mixte paritaire composée de représentants du Sénat et de l'Assemblée nationale, les élus de la majorité refusent de céder à la pression de la droite et d'une minorité d'universitaires hostiles à la réforme en profondeur de l'enseignement supérieur.

Paris, le 18 novembre 1983.

Les organisations suivantes s'associent à cet appel :

L'Union Nationale des Étudiants de France ; le Syndicat National des Personnels de l'Enseignement Supérieur et des Bibliothèques (C.G.T.) ; le Syndicat National des Professeurs d'École Normale (FEN) ; le Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public (FEN) ; la Fédération de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture C.G.T. La Fédération de l'Éducation Nationale exprime son soutien à l'appel du SNESup.

Liste des premiers signataires :

BOTREL Jean-François, président d'université Rennes-II ; LONGEON Claude, président d'université Saint-Etienne ; CELEYRETTE Jean, pr., président d'université Lille-III ; BEHAR Henri, président d'université Paris-III ; FONTAINE Jacques, président d'université Clermont-Ferrand-II ; CORTOIS Jean, président d'université Lille-I ; [illegible] KERGOMARD Alain, prof. ; CLAUDE Jean, prof. ; BREGLIANO Jean-Claude, prof. ; DUFAURE Jean-Pierre, prof. ; LECHER Pierre, prof. ; DUCATEAU Charles, prof. ; KAHANE Jean-Pierre, prof. ; CASALOT André, prof. ; CORDONNIER Jean-Victor, MA ; COTTET Roland, MA ; SLOUSSKY Georges, MA ; DULAC Marie-Hélène, DE FRANCESCHI Janine, MA ; GAMBINO Michel, GAUME Patrick, MASSIANNI Catherine, MASSIANNI Yvan-A., POURCIN Jean, MA ; REY Jacques, prof. ; RICHARD Yves, SOULIER Alain, MA ; STREIFF Roland, prof. ; THEVAND André, A ; MANDOUZE André, prof. Paris IV ; RINAUDO Yves, MA ; PANSIERI Claude, CORDESSE, MA ; BONIN Daniel, MA ; RAUZY Gérard, prof. ; COLMERAUER Colette, ANY Gérard, CHENU Alain, MA ; FAITA Daniel, MA ; FORESTAL Chantal, A ; JEAN Raymond, prof. ; RAVIS Suzanne, MA ; LAMBLIN Robert, prof. ; MONNIER Michel, MA ; MARTIN Jean-Pierre, prof. ; VOVELLE Michel, prof. ; MESLIAND Claude, prof. ; CHARRIER Jean-Pierre, MA ; GUTZATZ Michel, MA ; MARTIN E., MA ; DELERIEUX, MA ; HAMBLEY J., CLING M., prof. ; MAZIERE, MA ; FOURMENT, RIARD E.-H., GINESTE Marie-Dominique, MA ; GOODAL G., VAUTHERIN Béatrice, MA ; ROBERT Daniel, prof. ; BENDADIS A., prof. ; CZANINSKI Y., GADET François, MA ; MELEUC Serge ; MOKOBODSKI Gabriel, dir. de rech. ; JAEGLE Pierre, dir. de rech. ; COATMELEC Christian, pr. ; MARCE Lionel, MA ; MONCHAUD Serge, MA ; COQUET Jean, TISON Pierre, MA ; LERAY Michel, pr. ; VICHY Thérèse, pr. ; CUDENNEC Yannick, MA ; OLIVIER Jean-Pierre, pr. ; MOREL Francis, MA ; BIHAN Maryvonne ; KARTHESKY Andrée, A ; ROTILLON Gilles ; BETON Aysegul ; LEMETTRE Jean-François ; MEUNIER André, MA ; TESTARD Daniel, pr. ; ANIROT Anne-Marie, MA ; COMBE Philippe, MA ; BEGOT Georges ; DUPIN Jean-Jacques ; BLEUZEN Noëlle, MA ; VERCUEIL Nicole, A ; POUSPOURCKAS E. ; BLANC G., MA ; LEUMANN Jean-Philippe ; DONNADIEU M., MA ; MOREL H., pr. ; DUMONT J.M. ; MARION J. ; LAMBERT André, MA ; DUVAL Christian ; BENTASELA François, MA ; GABAY Michèle, MA ; CHARVIN François, A ; NEHMY Rosa ; LHUILIER Edith, MA ; CAVEING Mireille, cert. ; ZACHARRA Michèle, agr. ; HOLTZER Georges ; MILLMAN Yann ; MATHERON Jean-Patrick, MA ; ARCHAMBAUD Nadia ; MEUNIER Françoise ; CREMET Françoise, A ; GUIDONI Catherine ; HENROT Christine ; COTTA Yvan ; LECOMPTE Odette, MA ; PIZARD Pierre, MA ; GROSSO René ; HUEL-AMALRIC Christiane ; BOUIN Claude ; GUILLOU Annie, A ; PELLETIER Claude, pr. ; MARTIN Daniel ; GRANGER René, pr. ; PELLAN Yves, MA ; PLACE Henri, pr. ; LEMAIRE Bernard, pr. ; RABOUTOU Alain, A ; DERRIENIC Marie-madeleine ; BOUGAULT Bernard ; ESPEL Christiane, MA ; BENSAID Georges, MA ; ROUE Bernard ; JOURNIAC Michel ; LERONDEAU France ; VAN PRAET Michel ; GASC Jean-Pierre ; BARREAU Jacques, pr. ; MONNIOT Claude ; FUSEY Pierre ; LOREAU Jean-Paul ; RENAUD Maryse, MA ; PENSEC Jean-Jacques, MA ; FORTUNE M., MA ; GERON Claudine ; VERLEY Claudine, MA ; VILLEMONTEIX Jules ; BARON Françoise ; FRANCO Françoise, bibl. ; BORD, ing. ; MANDACOVIC Ximena, pr. ; MORENO F., as. ; ALVEZ José, pr. ; COIRIER Pierre, ch. ; DUCHET, MA ; ESPERET ; GAONACH, MA ; CAPDEBOC, MA ; BAUDRY ; WADEE ; SIGNOLLE, MA ; BARRA ; ARRIVE Michel, pr. ; ROY Ginette, MA ; DUBOIS Nicole, MA ; HANOUNE Nelly ; IRON Albert, chef de tr. ; FAKIR Sabah, pr. ; DESSIEUX Gisèle ; LE COZ Georges MA ; MILET Gisèle ; BENEJAM Jean-Pierre, pr. ; AUBAN Anne ; TROGNON Alain, MA ; CROISSANT Francis, pr. ; BLANC Maurice, MA ; MEYNIER Gilbert, pr. ; HIGELE Pierre, MA ; LONCHAMPS Francis, MA ; SIMON Yves ; REBUSCHI Georges, MA ; ABECASSIS Denis ; DURAND Jean-Pierre ; LEFEVRE Jean-Pierre, pr. ; NOCO Michel, pr. ; FIORI Nicole, A ; ROGALSKI Marc, pr. ; SICARD A., pr. ; PELORSON Jean-Marc, pr. ; KAWA Marcelle, MA ; MIRET ERIC ; CLEMENT Jean-Pierre, MA ; GUYOT Jacques, A ; BENSAID Georges, MA ; ZOZIME Alain ; BIARD Françoise, A ; LECERTUA Jean-Paul ; CASTELLONESE, MA ; RICHARD Yves, MA ; VACQUIER Gilbert, A ; LARRIERE Jean-Claude, MA ; JUGAND Gérard, MA ; MOROT Claudine, cert. ; PRAICHEUX Marie-Chantal ; SMADJA C. ; GEBUHRER Olivier, MA ; BENLIAN Christiane ; BALDIZZONE José, MA ; ACCABAT Colette, A ; RISACHER Jean ; SCHWARTZ Yves, MA ; SCHWARTZ Elisabeth, pr. ; SMADJA Elisabeth, A ; PLAN Claude ; PRIVAT Mireille ; THIRARD-CARROY Jacqueline, MA ; HODOT René, MA ; BOUYER Sylvain ; LAVIGNE Pierre, pr. ; LAVIGNE Marie, pr. ; DEBOUZY Jacques, pr. ; BAZIN Louis, pr. ; FOURNE Roger, pr. ; MONTEUX Daniel MA ; DUHARCOURT Pierre, pr. ; MARCELLESI Jean-Baptiste, pr. ; GUESPIN Louis, pr. ; MARCELLESI Christiane, MA ; LEMARCHAND Guy, MA ; MAZAURIC Claude, MA ; AUGER Pierre ; ROULIER Françoise ; MOSCATO Michel, MA ; CENDRES Gérard, ; PIQUEMAL Marcel, pr. ; REVERSAT Marc, MA ; BONNET ; DEDIER J., MA ; BIRAN Claude, MA ; VALENDOIS, pr. ; LASSEGUE, A ; BARIDON Michel, pr. ; PIERRE Gérard, MA ; THIEBAUT Guy ; LOETE Michel ; GUYOT Michel, pr. ; CHAGNY Robert ; ANNEQUIN Colette ; CHARLES Geneviève ; BADIA Gilbert, pr. ; DEPORTES Charles, pr. ; LABORDE Colette, MA ; HILLEL Roger, MA ; BISTON Jean, A ; LAUTON Gérard, MA ; BOYER Jacques, cert. ; LAUTON Michelle ; BRACHET Janine, MA ; DUTUIT Pierre, A ; ARIE Pierre ; PICARD-BERSELLINI Anita ; MALGOUYRES Gérard, MA ; PERINET François, MA ; DEYRIS Michèle ; DEYRIS Bernard ; SIMON Michel, pr. ; GADREY Jean ; MOUNIER Yvonne, pr. ; BRIS Bernard, MA ; DELMAS Bernard, MA ; BOURGAIN Jean ; LAVALLARD Marie-Hélène ; MARQUER Josette ; PAROT François ; FAYARD Michel, pr. ; LECUYER Roger ; TARDIEU H. ; DUTTER V. ; MENCLUCOY R. ; BOTTE, MC ; ARNAULT M. ; PECHEUX MC ; COHEN-SALMON Ch. ; JACOBS A. ; COIFFE Ch. ; GADMER ; NEMITZ Bernard ; HELLER Charles, MA ; DE WANGEN Joyce ; TAILLANDIER Eliane, pr. ; NIVET André ; GEVREY Guy ; GOUELLAIN Jean ; ROUX Alain, MA ; ROUX Simone ; BAUMGARTNER Emmanuelle, pr. ; LECOCQ Pierre, pr. ; GAYOT Gérard ; DEGUY Jacque, MA ; PARREAU Michel, pr. ; MAHIEU Christian, chargé de recherche ; SOCHET Louis-René, maître de recherche ; TORASSO A. ; RAIS M., pr. ; ZAREMBOVITCH André, pr. ; RONY Jean ; NORMANC Claudine, MA ; KOSKAS Eliane ; PICCIOLA Liliane ; MALDIDIER D. ; JOLIOT Alain ; BOLLACK Jean, pr. ; SANTUCCI Nicole ; MARECHAL Jean-Pierre ; FOUCHET Robert ; SAINT-GERY Joël ; MATHIEU Robert ; CALMES Françoise ; GRENIER Jean-Louis ; CHAMBAREL Gilles, pr. ; GIOVAMTAOLI Josette ; COLIN Michel, pr. ; AUMONT Jacques, MA ; MARIE Michel ; JOST François ; FRENSESCHI Jean-Luc ; GIORDANO Max ; GROMES A. ; GUELFUCCI J.-P. ; HOT H.-P. ; LEFEVRE R. ; HELIE J.-Richard ; HENSCHSBERG Michel ; COUSTRY A. ; EL FAYED ; BRAS Jean ; BENETEAU Alain, MA ; MAYNEAU D. ; CARRASCO ; TEICHTEIL C. ; SOULET Y., pr. ; ETTINGER P., pr. ; CUPPENS R., pr. ; BRITTEVILLE J., MA ; RIGAL A. ; AUDOUNET J., pr. ; FABRE F., MA ; PERRIER P. ; FRANDON J. ; SPEIGELMANN F. ; BUTTO C. ; ATTALI S. ; CASTILLO S. ; CHANZI S., MA ; CHEVAILLIER J.-P. ; CUJEU A. ; DUBGYURARD J.-P. ; DUROU C. ; PERRUS Claude, pr. ; ARON Thomas, pr. ; ARON Danièle, MA ; ROCCHETTI Alvaro, pr. ; SURRY Claude ; MATHE Denis, pr. ; ROY Jean-Claude, pr. ; MOLLO Claude ; JUNKOVIC Yvonnic, pr. ; BEAUNE Roger, MA ; MOUTTET Christian ; COLETTI François ; RODRIGUEZ Roger, MA ; COUQUAUX Daniel ; MOREAU Alain ; ALLARD Paul ; LACOTTE Claude ; MAHE Joël, pr. ; ROZOY Brigitte ; DEJIAN Robert ; BELLANGE Henri, MA ; BOREL Fernand, pr. ; BOUILLOT Jean-Louis, A ; BOUVIER Yannick ; BRELNEVAL Jacques, pr. ; LE BRETON Alain, pr. ; UBERSFELD Anne, pr. ; LEGRAND Jacques, MA ; PATRIAT Claude ; LE PAGE P. ; HILICO J.-C., pr. ; PIERRE Cl. ; MICHELOT F. ; BOBIN B. ; MOREY-BAILLY J., pr. ; PERNOLET R. ; PARIS R., pr. ; FROCHOT B., pr. ; BELLEVILLE J., pr. ; FOURNIOUX J.-C., MA ; GAMBADE G. ; NIQUET G. ; GIRARD J., A ; BESSIS R., pr. ; BESSIS J. ; SCHMITT B. ; MELOU Michel ; PLUSQUELLEC, MA ; LE GALL A. ; GUICHAOUA A. ; CLEAC'H A. ; KERHERVE J. ; TANGUY J. ; ROUDAUD F. ; GIRARD G. ; LE DU J., pr. ; SELLIN B. ; COTTE P., MA ; BOISSONNADE Jacques, certifié ; DELAUNAY-POPDEARD Marie-Dominique ; RAULIN Anne, A ; FIORATO Adeline, pr. ; BOURGOIN Michèle, A ; RADVANYI Jean ; BECQUEMONT ; GREVET Patrice, pr. ; GREMY Jean-Paul, pr. ; CURIE Jacques, pr. ; LANNEAU, pr. ; LAMBERT Roger, pr. ; FOSSAT Jean-Louis, pr. ; CAUSSADE Gérald, MA ; CAUSSADE Dany ; BEAUTRION-BROYE ; HAIJAR, A ; SIBOULET ; LATERRASSE ; FRONTY, MA ; PECH ; JIMENEZ ; LEWKOWICZ ; SENLA, MA ; LUCAS Yvette, maître de recherche ; BAGES Robert, chargé de recherche ; RIEU Annie ; NEVERS J.-Y., chargé de recherche ; WEBER, certifié ; JARDIN ; ALAPHILIPPE Daniel ; THOMAS Michel, MC, A ; TOUATI A., chef de travaux médecine ; MAILLAN Geneviève ; MARIN Mireille ; PERRIE Marie-Claude ; MENJOT Denis ; BOBILLON Jean-Marc ; BEAUDOIN Patrick ; JAMES Laurence ; HAVETTE Monique, A ; CHAMPOLION Françoise ; PASCAL Henri ; FELIGIANGELI Daniel ; BERNARD Jean ; DE FARIA Anne, MA ; GOURSONNET André ; LARHOMAS Jean-Paul, pr. ; GUEDJ Colette ; JUILLARD Michèle, MA ; VIOLAT André ; BONNAVEAU Jacques ; COUTURIER Maurice, pr. ; DUFOUR DE CONTI ; VANHOUTTE Jean-Marc ; DAYAN Léo ; FRANCK Hubert ; KUBAR Johanna, chargé de recherche ; LE MAIRE J.-M., pr. ; LEVY LEBLANC J.-M., pr. ; MARLIN Roger ; MASMONDI M. ; MASONI Armand ; MESONOBE Philippe ; MEUNIER Jean-Louis, MA ; MINICONI Michel ; NOSNAS Jean ; PORTHE Jacqueline ; PROVOST Jean-Pierre ; PUPPO Alain ; RICORD Gilbert, MA ; ROCCA Françoise, pr. ; ROUSSELET Bernard ; SALANON Robert, MA ; VALLED Gérard ; ARDISSON Gérard, pr. ; ARDISSON Claire, A ; AUBRY Marc, attaché recherche ; BENOIT Eric ; BORGNINO Julien ; BRAU André ; BROCH Henry ; BRUN Jérôme ; CABROL Daniel ; DELTEIL Jean, pr. ; FORGES Jean-Pierre ; FEDVRE Michelle ; GALLIGO André ; GAYMARD François ; GRANGER J.-M. ; HIRSCHOWITZ André, pr. ; COZIER Y. ; CORRE, MC, MA ; GLEMOREC M., pr. ; MONANGE E. ; DERRIENNIC Y., pr. ; LE BERRE Y. ; LE DENNEZET Y., pr. ; LE ROUX S. ; TREGNIER A. ; TOURSEL B., pr. ; CHRISTIEN M. ; BRAISE M., pr. ; LE GOFF J. ; ALAISE ; GRAVELLE M., pr. ; LORNE J.-P. ; LE PICARD D. ; THOUVENOT J. ; BERGOT A. ; TIZILLY Y. ; GUEDJ Roger, pr. ; MONTILLET Louis ; ACCARDO Alain ; BISMUTH R. ; NERCAM Jean-Pierre ; FALLES René, pr. ; FALLES R.-M. ; EYSSAUTIER C. ; LACOUR Guy, A ; MARRET Jean ; THEVENARD Paul, pr. ; FARJAT Gérard, pr. ; CHARVIN Roland, pr. ; PIROVANO André, pr. ; MARTIN Gilles, MA ; GOURDET Geneviève, MA ; BOY Dominique ; BOY Laurence ; BRIOT-THIEBAUT Dominique, DAUNA Pierre-Paul, A ; ZALMA Gilles, MA ; HERMANN Jeanine, A ; QURIOT Gérard ; professeur BERTHOMIEU ; MAUNOURY Jean-Louis ; BERNARD Jean, MA ; RAVIX Jacques, ingénieur ; RAVIX Joël ; ROMANI Paul, TAHAR Saïah ; SEGURET Christian, A ; TORRE Dominique ; JOB Louis, MA ; TORREL Rolande, MA ; ZONE Daniela, MA ; ATTIA Nicole ; ARENA Richard, chargé de recherche ; MONDELLO Michel ; LONGHI Christian ; LENTERI Marc, chef de travaux ; PICORY Thierry, chef de travaux ; ANGOUI Moulay ; TORRE André ; DANGELE Cécile, chef de travaux ; BEAUGUION Guy ; GONTARD Christiane ; HORDERN Francis, MA ; GARNIER Jacques, A ; RISACHER Jean ; STEWART Danielle ; VERNEUIL Bernard ; FIEVET Fernand, MA ; FIVET François ; GUENOT Jean, MA ; MASSAT Alain ; GUILLAUME Philippe, MA ; GIOCOTTINO Jean-Claude, pr. ; OLIVA Pierre, MA ; DOUGUEDROIT Annick, pr. ; COULET Louis, MA ; SERRIER Jean-Paul, MA ; BIVASSET Jean, pr. ; COUTAUT Roland, PROVANSAL Mireille, DELANNOY Henri, MA ; GIRARD Nicole ; RICHEZ Josy ; RICHEZ Gérard, MA ; JORDA Maurice, BARDOLPH Jacques, pr. ; LAUNEY Michel, pr. ; LAUNEY Léo, A ; EMELINA J., pr. ; TERZELO Janie, A ; BOURDIN Dominique, BAUDRY Michel, docteurs d'Etat ; DASPRE André, docteur d'Etat ; PAGEOT Jacques ; DOENS Régis, MA ; GRIGNON Régis, certifié ; FONTBONNE Antoine, certifié ; DAVID Lucien, pr. ; BATA Jacqueline, MA ; BRUNET André ; AUVITY Madelien, MA ; RAUCHE Daniel, A ; DUBRULLE Louis, MA ; DUBRULLE François ; CORDIER, MA ; GRASSET, CARANTE, MA ; PAGNOTTE Yves, PASCAULT, pr. ; BOUCHUT Yves, pr. ; JACOT Henri, pr. ; PUECH Gilbert, MA ; CASSATO A., dir. de recherche ; DURAND Robert, chargé de recherche ; PARIS J., MA ; DEMAY J., ing. ; JEAN Claude, MA ; MASBERNAT Lucien, pr. ; GAUDU R., MA ; GORRICHON Jean-Pierre ; FARRENY Henri, pr. ; SOUBRIER, MA ; IRCATEAU, MA ; PASSERAU L., tech. ; TOURETTE Gilbert, A ; REBOUL Marc, pr. ; FOSSET R., pr. ; PEREZ Joseph, pr., ancien prés. Bordeaux-III ; BONNOT Jean-Paul, MA ; ABRIBAT Jean-Paul, MA ; MIEUSSENS Michel, MA ; CABANNES Michel ; GARCIA Daniel, agrégé ; LUNG Yannick, A ; BERGOUIGNON Marie-Claude ; DUYCK Jean-Yves ; DUTHEIL Frédéric, MA ; MONTILLET Louis ; GIUSTO Jean-Pierre, pr. ; BONNAUD Olivier ; HELLUIN Yves ; GAFFIOT Jean-Pierre, agrégé ; BLANCHET Robert, pr. ; CHANTE Jean-Pierre, MA ; BLANCHARD Paule ; LE HELLEY Michel, MA ; OLIER René ; MARTIN Jean-René, MA ; ECHALIER G. ; DUBAR Claude ; DELAUNAY Jean-Claude, MA ; BOUCHOULE, pr. ; MAILLET Dominique, certifié ; GROSJEAN Alain ; THOMAS J.-M. ; MASSON Pierre-Jean, certifié ; CHAVALIER Jean-Marie, MA ; PAULET Pierre, pr. ; LANTERI Pierre ; BURO Françoise, MA ; BUCHET Jean-Pierre ; BUCHET-POULIEZ Marie-Claude, MA ; BERTHIER J., MA ; MONTEIL Yves, MA ; DUPUY Claude, pr. ; CLEMENT Pierre, MA ; FONT Bernard ; RICHOUX Philippe, pr. ; GIBERT, MA ; DARMET, A ; DUMAS Christian, MA ; SILLANS Daniel ; CHASSE Jean-Luc, MA ; CORMAN Antoine, A ; DEBOUZIE Domitien ; LEBRETON Jean-Dominique ; PONTIER Jacques, pr. ; MADJAR Jean-Jacques, chef de travaux ; POINTU Bernard, MA ; METRAT Gérard ; PONCET Pierre, MA ; ROUSSEAU Jacques, MA ; BRAIZAZ Mireille, A ; GAUTIER Christian ; GOUY M. ; PAGES Monique, MA ; DUPLAN Jean-Claude ; MENGUY Gilbert, pr. ; MONTEIL André ; BOYEAUX Jean-Pierre ; MEAUDRE Robert, MA ; MORETTI, A ; MAYET Louis ; ALLUIN Bernard, MA ; MAINFROY Claude, MA ; DEREGNAUCOURT Jean, MA ; LAMARK Colette ; BATALLAN Annick, MA ; MILLER Alphonse ; DELCAMBRE Pierre, MA ; HIRSCH Jean-Pierre ; ROUSSEAU Philippe ; HORVILLE Robert, pr. ; CHABBERT Jean, pr. ; POVEDA César, A ; DEVOS Alain ; MARCOU Gérard, MA ; WALLON-LEDUCQ Christian, MA ; GADREY Jean, MA ; GADREY Nicole ; DEVOLDER Jeannette, MA ; DEVOLDER Pascal, CDR ; DELMAS Bernard, A ; THERY Gilbert ; MOREAU Serge, CDR ; CALLENARE Bernard, MA ; COEURE Gérard, pr. ; PHILIPSON, A ; VAUDEVELDE Franck, MA ; FONDY Rachid ; OPIGEZ Philippe, MA ; SCHESS Christian, A ; DANJOU François ; CASSETTE Michel ; POURPRIX M.-T. ; POURPRIX Bernard, MA ; MULLER M., pr. ; MONSONEGO G., pr. ; PETER F., MA ; TABOURET-KELLER A., pr. ; TRAVAUX P. ; CARIN Régis, A ; HERLEM Didier ; GRANDJOUX Mady, MA ; GRANJOUX Georges, MA ; HILY Geneviève, pr. ; GEORGE Claude, pr. ; GUILLERME Luce, MA ; PELLAUMAIL Jean-Marie, pr. ; DELMAU Jean, pr. ; PAVE Alain, pr. ; MARIETTI Marina, MA ; LARIVAILLE Paul, pr. ; BOUISSY André, pr. ; JARDON Pierre ; SERVE Denis ; MASSON Jacqueline ; COURT Jean, pr. ; EUSTATHOPOULOS Hélène, A ; DAMON Jean-Pierre, MA ; FAUCHER Henri ; ARNAUD Roger ; DUFOURNET Roland, MA ; VIDAL Simone, A ; BARLET Roger ; VINCENS Maurice ; DESPRES Jean-Pierre, MA ; DUPUY Claude ; AUDO Dominique ; GAUD Didier ; MERCURION Jean-Pierre ; LEFORT Pierre ; RIGAUD Joseph, pr. ; RISSE Jean-Louis ; BOILOT Jean-Pierre, pr. ; LABORDERIE Gérard ; VAREILLE Jean-Claude ; RUSSINO Alain ; POIGNET Jean-Claude, MA ; FABRY Pierre ; FORBSTIER Michel ; FOULETIER Jacques ; HAMMALIN Abdel ; BARRAL Gérard ; BOUTEILLON Jacques ; DUELOT Michel ; RAVAINE Denis, MA ; MONTELIR Claude ; SCHAULER Edmond ; MAXIMOVITCH Suzanne ; KLEITZ Michel, chargé de recherches ; SCHWOB Eric ; BRUNET Etienne, maître de recheches ; VIGLIENO Laurence, A ; JULIAN Maurice, pr. ; LEMOSSE Michel, MA ; DUBROCARD Michel ; CARRIOU Michel, A ; FUCHS Anne ; FUCHS Michel, MA ; TOSEL André, MA ; GORIAUX M ; HEROU J. ; PASTORELLI V. ; VEKEN Ciryl, MA ; LENORMAND Pierre ; BOULANGER E. ; COPIN Edith ; TRIPIER Maryse, MA ; VAN PRAET Michel, MA ; GASC Jean-Pierre, sous-directeur muséum ; LAMPEL Alfred, sous-directeur CNAM ; ABADIE Michel, pr. ; BAUDET Jean, pr. ; BOLAS Daniel, MC ; VERGNAUD Jean, MA ; GABAUD Anne ; SABATTE Michel, A ; BATAILLE Michel ; AMADE Alain ; BOUYNES Marcel, vacataire ; CASSAGNE Jean-Michel ; RIGUAL Monique, A ; CROQUETTE Alain ; CARCIE Marie-Carmen ; BENASSIS Albert, chargé de recherches ; DAQUIN Clara, MA ; DUNAU Jacques ; MOCRETTE Michèle ; GOUX Jean-Michel, pr. ; MARQUIS J. ; OLIVE Jacqueline, chargée de recherches ; ROUBAUD Pierre ; FORTERRE Patrick, A ; GUILLAUME P. ; DUVAL Evelyne, MA ; INGUENAUD Marie-Thérèse, MA ; SURET CANALE Jean, MA ; LE FAHLER Jean-Pierre ; BOURTAYRE, MA ; WIESE Kark ; FUCHS Yves ; JAFFREZOU Michel ; JACQ Annie ; PAGE Annie, pr. ; FORT Jacques ; BELLOT Michel ; CARRE Renée ; DOMPNIER Bernard ; MAROTTIN François, MA ; MONTEIL Jean-Marc, pr. ; LAGIER Jean-Pierre, MA ; SANDLER Boris, pr. ; CASSAGNE Claude, pr. ; ABENOZA P. ; ANCE ; ARMANGAUD, MA ; BAYER ; BEYS, MA ; CAVALIE ; PAPPALARDO, MA ; PELOUS, MA ; PIGIERE ; PERSONNE Paul, pr. ; GŒTHALS Gérard, MA ; FIGLAZ Michel, pr. ; LEHOUELLEUR Jacques ; MINARD J. ; KAFLET Jeannine ; CARPENTIER Jean-Louis ; MORTIER Jacques ; VIGNON Francis ; KRAUSZ Pierre ; CASTELLONESE Paul, MA ; SOUYRIS André ; MARILLIER Jean-François ; DALMAS Martine ; COQUET Gérard, pr. ; NATUREL Guy ; MARTY Alain ; CARASSO Claude, pr. ; ANDRESS Wladimir, pr. ; DIRUZZA Fortuné ; DRUGMAN Benard ; DE BERNIS Gérard, pr. ; BORRELY Rolande, pr. ; VIGEZZI Michel, A ; BOULET Michel, MA ; KROLL Jean-Claude, pr. ; LEDERER Pascal, maître de recherche ; SUREAU Alain, maître de recherche ; LUZZATI Mario, maître de recherche ; CARILLON Antoine, chargé de recherche ; ARCAS Philippe ; ORCIVAL Jean-Julien, MA ; PERASSO Roland ; CLEROT Jean-Claude ; GROBO Annie, A ; DESCOMPS Sylvie ; BERNAS Colette ; BIDAUD Anne-Marie, MA ; BOURDIN Philippe ; DUPARC Jean, pr. ; GILLES Maryvonne, MA ; LEPINASSE Pierre ; GIRAULT Huguette ; LE GUILLOU Yvette, A ; CHENOUR Maryvonne, A ; MARTIN Gérard, MA ; MEHEUST Michel ; DELANOE Nelcya ; TREVISE Anne, A ; SIARNOWSKI Renée ; ZELWER Elisabeth, MA ; LOUTRE Nathalie ; FISCHER Robert ; ROSMORDUC Jean, MA ; TRIQUE Bernard ; GAYRAUT Michel, pr. ; PERONNET Michel, pr. ; LAGET Mireille ; GEGOT Jean-Claude, MA ; DONNADIEU Jean-Pierre ; HUARD Raymond, pr. ; VERGNAUD Jean, MA ; GABAUD Anne ; GUERET Sally, A ; LECERTUA Jean-Paul ; NICOLAS Jean-Louis, pr. ; VAREILLE Jean-Claude, pr. ; BOUET Guy, pr. ; EBENSTEIN Renée, MA ; NOUHAUD Michel, pr. ; TOULET Bernard, pr. ; THIERY Michel, MA ; VALADAS Bernard ; HEBERT Annie ; NIEMANN Roger, MA ; BENOIT Monique ; VIDAL Didier, A ; DELUCHE Joëlle ; CONSTANS Hélène, pr. ; DUMONT Maurice ; BLANCO Mercedes, A ; BORDRON Jean-François ; DHUICQ Bernard, MA ; COLIN Michel, pr. ; MARIE Michel ; JOST François ; AZIZA Claude ; MASSELOT Pierre, A ; MASSELOT Maryvonne ; LILLO Paul ; CHARPET Annette ; DOTAL Jean-Marie ; NONY Daniel, MA ; BROUZENG Evelyne ; BERNARD Alain ; EYHERAGUIBEL Jean-Claude ; BLASQUEZ M., MA ; GENTY Monique, certifiée ; NAVAILLES Henry ; SPATARO Didier ; COUTAND Bernard ; BOUILLE Christian ; MILAN Jean-Jacques, CT ENSAM ; BOISSON Jean-Claude, MA ; SIRBAN Yvan ; PIGNOLE Michel ; MARZAT Claude, pr. ; HUMBERT Rémi ; CHARVILLAT Arguès ; KAIL Michele, C.N.R.S. ; JACQUET Anne-Yvonne ; ROUBERIOUX ; CAISSO Jules, P. ; DESOYER Jean-Claude, P. ; DUJACQUET Marc, P. ; CHENIN Patrick, MA ; DEGERINE Serge ; COSNARD Michel, chargé de recherche ; SELLOUS Armand ; ROY Madeleine ; PRUM Bernard, P. ; MARTEL Philippe ; YARANGA Abdon ; GADELLE Patrice ; SAINT-AMAN Eric ; DIARD Jean-Paul ; DEPORTES Charles, P. ; GINOUX Jean-Louis, MA ; GADEL Gérard ; PELTIER Jean-Paul ; VINCENT Leo ; ROBACH Yves ; BOURGEAT Annie ; DELAS Daniel ; PORQUIER Rémy ; LEEMAN Danièle, PA ; MURAIRE André, P. ; MARIGNY Jean ; GILOT Michèle, pr. ; TAILLEZ Roger, pr. ; MAITTE ; HONORE, CNRS ; BODART M., P. ; KREMBEL, P. ; CARDON C., MA ; CHERON ; BATAILLE ; GRANJOUX Guy ; HAIMART Magny ; SAVINA Sheryl ; PICHON Françoise ; MONNIER Sabine ; KRIJA H. ; DERMALS T. ; GREVET P. ; JULLIERES Michel ; PEYRAL Paulette, MA ; RIOU Amédée, MA ; ROSENBLATT Georges, P. ; HARDY Odette ; MICHEL Joël, MA ; MUCHEMBLED Robert ; VANDENBUSSCHE Robert ; HENNEBICQUE régine ; HERLEM-PREY Brigitte ; LOSFELD Joseph, pr. ; BOURTON Michel, pr. ; ROBERT Michel ; KREISSLER Félix, pr. ; LESPAGNOL André ; LEBOUILL Jean, pr. ; TOURET Michèle, MA ; DEGOUYS Jacques, A ; PROVOST Jacky, MA ; LESAGE Pierre ; LEVALLOIS Marc ; MURRAY Hugues, pr. ; CHEVALIER Jean-Louis, pr. ; CHEVALIER Anne, MA ; HERIN Robert, pr. ; DEBORD André, pr. ; COUDE Armel, MA ; SLAKTA denis, pr. ; VALENCY Gisèle, MA ; TRUSPIT Jean-Paul, MA ; VILLENEUVE Gérard, A ; BRUN BELLUT Jean, A ; MARIGNAC Christian, MA ; ROBERT Jacques, pr. ; OUZILOU René, pr. ; PUPIER René, pr. ; BOT-GARTNER Geneviève ; GODET Christian, A ; GUTMAN Patrick ; DEHER Gérard ; DUVAL ARNOULD Marie-Louise ; MARTY Robert, pr. ; DE SEIMON Henri, pr. ; MONNEREAU Odile, A ; NUNZIATI René, MA ; PAYAN Roger, MA ; DEVILLE Alain ; GENIN Yves ; MORE Claude, MA ; KASTARDJIAN Vincent Paul, pr. ; MAURIN Robert, pr. ; STRERI Arlette, MA ; LUMBROSO Max, MA ; LANGOUET G. ; ISAMBERT-JAMATI ; SNYDERS G. ; EIDELMAN J. ; HERMINE S. ; DESGRANGES Michel, CT ; BERDAZ Ariane ; LASFARGUES J.-J. ; DAILLIE Suzanne, MA ; GELAS Nadine ; ROTSCHILD Claude ; ROTSCHILS Marie-Armelle ; FOSSET Robert, prof. ; SUBRA Pierre, MA ; JOUFFRE DE LA PRADELLE Gérard, pr. ; DEMALDENT Jean-Marie, MA ; BORENFREUND Georges, A ; CŒURE Michel ; COUTURIER Jean-pierre ; LEGENDRE Pascale ; METTETAL Bernard, A ; SZUREK Sandra ; TESSIER Alain ; GRANIER J.-Paul, A ; VALADOU Patrice ; CHENAL Alain ; DEVIN Guillaume, A ; RENAUDAT-DELASALLE Simone, MA ; RIPOLL Camille ; BARBEY Gérard, MA ; DEMARCY Maurice, MR ; CAULLET Claude, pr. ; VAUDRY Hubert, MA ; GRIBENSKI André, pr. ; ATTIAS Joseph, pr. ; AUGER Pierre, MA ; THOIRON Arlette, MA ; PICHARD Jean-François ; MOUSLOUHOUDDINE Mohamed, A, associé ; MORVAN Claudine, chargé de recherche ; CHARLES Gérard ; LELEU Florence ; LAMBOSY Michel, pr. ; VIGIER Pierre, pr ; HUGUET Jacky, MA ; KLEIN Jean-louis ; DUPEUBLE Pierre-Alain, MA ; HUAULT Marie-françoise ; LEFEBVRE Dominique ; THOIRON Bernard, MA ; LAINE Jean-Paul ; VANDEVELDE Marie Colette, MA ; METAYER Michel ; FOURCROY Stella ; ELFAKIR Claire ; DIAN Gérard A ; HUGUET Jovanka, chargé de recherche ; LASSALES Jean-paul ; GUIART Jean, pr. ; GALLO André, MA ; DUGAS Jacques, A ; CAILLET Christine, MA ; BEC Jeanne-Marie ; GASC Charles ; CHAMBAREL André, MA ; HUBELL Jean, MA ; DURAND DASTES François ; LENORMAND Pierre ; TRIPIER Maurice ; HAUMONT Antoine, MA ; GUESPON J., pr. ; BARBOTIN J. N, MA ; MO LEGAY, MA ; BOURDILLON C. ; PLUMAS B ; TEINTURIER M., certifié ; QNBEL F., pr ; DELORME, pr ; MOUILLET A., MA ; BOITIENY J.-L., chargé de recherche ; ROBERT Jacques, chef de travaux ; TALBOT Jean-Claude, MA ; LAMY Eliette ; CAZENAVE Michel, A ; DUMORA Catherine ; BORDES Jean-Pierre, A ; MEGRAUD Francis, chef de travaux ; MOYON, pr ; RICHARDSON James, MA ; OBRIOT Jacques ; DUCREUX Georges ; AUDIN Michèle, A ; COTTREL Marie, MA ; TERRAIL Jean-Pierre, A ; GRATTIER Jean-Pierre ; GIRAUD André, A ; FAURE Yves ; GOURC Jean-Pierre, MA ; GRUSSE, pr. ; GUILLON ; BABONAUX, pr. ; CHAUVIRE ; CHATELAIN, MA ; TABEAUD ; BIANCHI ; TOUCHARD ; USIGLI ; DJURDJEVAC ; EL KAROUI ; GALAVIELLE J.-P. ; BALASKO Y., pr. ; FERRY Antoine ; CAMUS Jean-François ; MAZLIAK Paul, pr. ; BENLIAN David ; GUILLEMOT Marianne ; CAHEN Paul-Jean, pr. ; INGUENAUD Marie-Thérèse, MA ; VALLADE Jean ; GUENNOU Hélène, A ; SAUVAITRE Henry, pr. ; GRUNBERGER Michel, MA ; HOODE Marie-Claude ; TRAN MINH Françoise, MA ; LAFITTE Roland, MA ; CALVET Jacques ; GERBIER Bernard ; LECUYER-CHEVRIN Marie-Claude ; AUGER Pierre, MA ; CAPORAL Bernard, MA ; LOZAR Jean ; BOURDET Jean-Bernard ; ROMANO Jean-Claude ; PARTOUCHE Christian ; NABONNAUD Philippe, MA ; SCHUFFENECKER Louis ; GAYOSO José, pr. ; SANCHEZ Jean-Yves, MA ; MONTEVERDI Serge ; GRANDET Denis ; PEIGNEY Alain ; FONTES Anna ; LAROCHE Pierre, MA ; LECAILLE Claude ; GIACOMO-MARCELLESI Mathé ; DECAILLOT Anne-Marie ; LOCKER Bernard, MA ; SYLVESTRE Arlette, cert. ; GEBUHRER Olivier ; PLANELLS Richard, chef de travaux ; RIMBERT Jean-Noël ; FEUILLADE Franck ; BEREZIAT Gilbert ; CHATELET François ; MULLIEZ Nicole ; CHAMBAZ Jean ; FOLLEZOU Jean-Yves ; KLAPISZ-WOLIKOW Maryse ; GEISSMANN Pierre, pr. ; FAVAREL-GARRIGUES Jean-Claude, pr. ; VOVELLE Jean, pr. ; BOMPEIX Gilbert, pr. ; PUIG Henri, pr. ; GIRARDEAU Jean-Pierre ; BLEITRACH Danièle ; STEPHAN Elie ; DUPEBE Jean ; BENREKASSA Georges ; SEITE Raymond, pr. ; HOZET Nicole ; GROJNOWSKI Daniel ; GUESPIN Jeanine, pr. ; BARBOTIN Jean-Noël ; THOMAS Danièle, pr. ; LEGOY M.-D. ; BOURDILLON Ch. ; PLUMAS B. ; TEINTURIER Marc, cert. ; GOUBEL Francis, pr. ; DELORME Claude, pr. ; MOUILLET Alain ; ULLMO Sylvia, MA ; KREISSLER Marc ; SCHAAL Jean-Jacques ; LAPARRA Marcelline ; GASSER Jean-Georges, MA ; RHIN Georges, pr. ; NASI Oreste ; BRISSAUD Marcel ; DEGOUYS Jacques ; LECOZ Monique ; HENRY Michel, A ; BLAISON Jacques, MA ; ROGER Danielle ; SPAJER Michel ; AEBEISCHER Gilbert ; MONNERET Jacques ; GUICHON Daniel ; MORAND Serge, MA ; CASANOVA Antoine, A ; FAVORY Antoine, A ; GILLI Yves ; STIMPLING Michel, technicien ; STIMFLING Anne-Marie ; BARNY Roger, pr. ; CHARLES Jean ; ANNEQUIN Jacques ; GUEDJ Aimé ; MACTOUX Marie-Madeleine, pr. ; TATU Chantal ; CARRIDO HORY Marguerite ; LEVEQUE Pierre, pr. ; LEVEQUE Monique, pr. ; DIAZ ROZOTTO Jaime, A ; DIAZ ROZOTTO Marcella ; APEL MULLER, MA ; ARON Thomas, pr. ; DANBIGNEY Alain ; PEREZ Christine ; GENY Evelyne ; JOLY BAZAUD, A ; GIRARD Josette ; CHOUQUER Gérard, C.N.R.S. ; VALLAT Jean-Pierre ; THIEBAUT Jean-Pierre ; TERNAND Evelyne ; CARETTI Florence, A ; ROUSSET Claude, pr. ; BOUILLOT Jean-Louis ; POURCIN Jean, MA ; MASSIANI Yvan ; LAURICELLA Robert ; DETRAZ Jacqueline, pr. ; FARDOUX Gérard, pr. ; BREUNEVAL Jacques, pr. ; REY Jacques, pr. ; MASSIANI Catherine ; BOREL Fernand, pr. ; BONNET Michel ; BIQUARD Francis, MA ; NUNZIATTI René ; GAUNE Patrick ; BONY Jean-Michel, pr. ; BONNEMAY Claude ; LEFEVRE Richard, MA ; GRUSELLE Jeannine ; CANTOROVITCH Marianne, pr. ; BALLET Simone, cert. ; POINT André ; SELLINI Hugues ; BURNEL Serge, MA ; IRON Françoise ; GRIFFE Michel ; FELLOUS Armand, MA ; DECAILLOT A.-M., MA ; ROY Madeleine ; PRUM, pr. ; LOCKER Bernard, A ; EYTAN Michel, MA ; LE MOAN, ingénieur, chef du Centre de calcul de Paris-V ; FRAISSE Anne-Marie, MA ; GROS Christian, MA ; GRAVA Yves ; DELSART Christian, pr. ; CHATY Guy, pr. ; MORTIER Janie, MA ; HAVRANEK Fleurette ; SYLVESTRE Arlette, MA ; COCUDE Marguerite, A ; CASTENBAUM Michèle, BEAUDICHON Jeanine, pr., OHAYON Annick, A ; SELLIER F. ; VERNES Geneviève, MA ; WEIL-BARAIS Annick, MA ; CAPITAINE, MA ; BEZIVIN ; QUENTEL, MA ; PITON-MIGNOTTE Odile ; KRIFA Adjila, A ; DERNALS Thierry ; SCHMITT Bertrand, A ; PINEAU René, MA ; BLANCHART Gérard, MA ; CASADESUS Pierre ; MORHAIN Bernard, ingénieur ; MAURICE Gérard ; COIFFAIT ; COUJARD Jean-Louis, MA ; LAURENT François, MA ; BUTAULT Jean-Pierre, chargé de recherches.

Les signatures ainsi que les contributions financières destinées à couvrir les frais correspondant à cette page de publicité sont à adresser au Syndicat National de l'Enseignement Supérieur, 78, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris. tél. : 770-90-35.

AUDIT

vous êtes

SENIOR SUPERVISOR
ou
MANAGER

dans une firme d'Audit
— Vous recherchez un poste à responsabilité dans un grand Cabinet Français, Commissaire aux Comptes d'importants groupes.
— Nous avons un projet pour vous.

Env. lettre de candidature manuscrite, CV, photo et prétentions sous n° 11426, Publicité MEESTERS 113, rue de Reuilly 75012 PARIS, qui transmettra.

LE GROUPE DES BANQUES POPULAIRES

(38 Banques Régionales Coopératives et des Organismes Fédéraux, 27.000 collaborateurs) recherche des **ORGANISATEURS EXPERIMENTES** dans le cadre de son développement important en TECHNOLOGIES NOUVELLES A BASE INFORMATIQUE.
Des postes sont à pourvoir dans différentes régions et particulièrement à l'heure actuelle à :

PARIS XVIIe

La **CHAMBRE SYNDICALE** des **BANQUES POPULAIRES** dans le cadre de sa mission d'inspection propose à un

Organisateur Informaticien

au sein de la Division Audit-Informatique
- d'assister les missions d'inspection en Banque
- de développer les guides d'audit
- d'assurer la formation des inspecteurs.

Exigences :
- formation supérieure
- 5 ans d'expériences diversifiées
- déplacements fréquents. Réf. M1.

SAINT-DENIS

La **BANQUE POPULAIRE** de la **REGION NORD DE PARIS** met en place un plan Organisation et Informatique et renforce l'équipe de jeunes

Organisateurs

qui intervient dans toutes les opérations d'organisation et d'assistance aux utilisateurs (environnement IBM 43-41, puis 30-83, MVS - IMS - TSO)

Exigences :
- formation supérieure, (Ecole de Commerce ou IUT)
- environ 28 ans.
- familiarisé avec l'informatique et la banque.

Réf. M2.

TROYES

La **BANQUE POPULAIRE** de **CHAMPAGNE** recherche un

Informaticien

pour le Service Etudes et Organisation.
Il assurera les relations avec le Centre Informatique en matière d'implantation et de maintenance des développements informatiques (matériel IBM 30.83 - sous MVS avec CICS - DL1).

Exigences :
- MIAGE ou équivalent
- expériences et connaissances d'applications télétraitement et bases de données.
- courts déplacements

Réf. M3.

MARNE LA VALLEE

La **CASDEN-BP** Banque Populaire des Personnels et des Oeuvres de l'Education Nationale dans le cadre de son développement, crée la fonction Organisation.
Elle recrute un

Organisateur

qui intervient à tous niveaux pour le lancement des produits nouveaux, l'analyse des circuits et procédures, la réorganisation des services.

Exigences :
- formation supérieure
- expérience en organisation
- pratique du monde bancaire.

Réf. M4.

Les personnes intéressées par **TOUTE AUTRE REGION**, peuvent également faire parvenir leur candidature sous REF. M5 en précisant bien la région souhaitée.



Adressez lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle en précisant la ou les références à A.M. Reynaud - **DEPARTEMENT HOMMES ET STRUCTURES - Chambre Syndicale des Banques Populaires** - 131, avenue de Wagram - 75847 PARIS CEDEX 17.

Centre de Formation
PARIS (17e)
recherche

RESPONSABLE INFORMATIQUE

Trois années d'expérience professionnelle.

- Développer de nouvelles méthodes de formation ;
- Créer des logiciels pour la formation ;
- Assurer certains enseignements ;
- Gérer un parc diversifié (un mini, vingt micros).

Envoyer curriculum vitae et prétentions à
IGS CONSEIL
25, rue François-Ier, 75008 Paris.

Direction de l'**AUDIT INTERNE**
d'un très important Groupe Industriel français international (siège à PARIS)

recherche

plusieurs **AUDITEURS**

Formation : HEC, ESSEC, SUP DE CO, IEP ou équivalent + DECS + anglais ou allemand courant.

Expérience minimum requise :
– 2 ans en audit interne ou en cabinet de grande notoriété.

Après quelques années de réussite dans cette fonction, réelles possibilités d'avenir dans des postes de responsabilité en Unité, tant en France qu'à l'étranger.

Envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae et photo à HAVAS CONTACT, 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS sous référence 33895, qui transmettra.
Discrétion absolue assurée.

HAVAS CONTACT

Paris

JEUNE AUDIT

Cet organisme, du secteur tourisme, connaît un solide développement et diversifie ses activités. Ce jeune collaborateur procède au contrôle interne d'une dizaine de villages vacances. En liaison avec son supérieur hiérarchique, le Responsable administratif et financier, il conçoit et met en place de nouvelles procédures. Nous souhaitons rencontrer un diplômé ESC, option Finances-Comptabilité, débutant de préférence.
Poste basé à Paris mais déplacements très fréquents en Province.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV, photo et prétentions, sous réf. M 11964 B, à

EGOR PROMOTION
63 rue de Ponthieu 75008 Paris.

média-system

egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

CRAY
RESEARCH FRANCE

recherche pour assurer son développement

1. INGÉNIEURS SYSTÈMES

Hommes ou femmes destinés à travailler sur les systèmes d'exploitation CRAY.
– ingénieurs confirmés, ayant 3 ans minimum d'expérience sur les logiciels de base d'ordinateurs scientifiques de grande puissance (MVS, MULTICS, SCOPE 2, NOS et NOS-BE) et/ou de mégaminis (VMS, UNIX...)
– ingénieurs débutants diplômés de Grandes Ecoles, titulaires d'un DEA, d'un Doctorat de 3e cycle informatique ou équivalent.

2. INGÉNIEURS APPLICATIONS

Ces ingénieurs, homme ou femme, intégrés au département logiciel, seront chargés dans un premier temps de l'assistance avant vente et puis de la mise en place des logiciels spécifiques dans les deux domaines suivants :
– Calcul de structure (NASTRAN, TITUS, ASKA, MARK, etc.);
– Conception de circuits électriques (SPICES, TEGAS, etc.).

Ces postes nécessitent une très grande compétence et une expérience d'utilisateur de plusieurs années dans ces spécialités.

3. INGÉNIEURS DE MAINTENANCE

chargés de l'entretien de systèmes CRAY en clientèle.
Ce sont des ingénieurs confirmés ayant plusieurs années d'expérience dans le domaine des ordinateurs scientifiques de hautes performances et grands systèmes.

4. TECHNICIENS SUPÉRIEUR

Homme ou femme ayant une bonne expérience des micro-ordinateurs, un goût prononcé et une excellente compétence pour la programmation du système IBM 23.

5. SECRÉTAIRE DE DIRECTION BILINGUE

Niveau BTS, débutante ou quelques années d'expérience pour assister des responsables de départements.
Elle devra être autonome et posséder un bon esprit d'initiative.
Faire preuve d'organisation et avoir la capacité d'assurer une bonne circulation des informations.

6. HOTESSE SECRÉTAIRE

Débutante ou quelques années d'expérience, elle sera chargée de l'accueil, du standard, du télex, du courrier et sera appelée à exercer quelques tâches de secrétariat classique.
Ce poste, extrêmement vivant et attrayant, requiert des candidates ayant le goût des contacts humains, une grande disponibilité, le sens de l'organisation, un esprit d'initiative et la capacité de travailler de façon autonome.

LIEU DE TRAVAIL : Siège social ou région parisienne.
Pour tous ces postes, une très bonne connaissance de l'anglais écrit et parlé est nécessaire. Les exigences ou expériences requises justifieront une rémunération et des avantages importants.

Env. C.V. à : CRAY RESEARCH FRANCE S.A.
21, avenue Victor-Hugo – 75016 PARIS.

ETABLISSEMENT FINANCIER
de dimension internationale recherche, pour son siège PARIS 7ème un

ORGANISATEUR INFORMATICIEN

qui sera chargé de coordonner la conception, l'exécution et la mise en place de plusieurs projets informatiques importants dans le secteur de l'Assurance.
Le candidat recherché a une formation supérieure soit de gestion (Ecole Supérieure de Commerce, Maîtrise ou Doctorat de Gestion) soit scientifique avec un goût affirmé pour la gestion.
Il aura 1 à 5 ans d'expérience en informatique, une bonne capacité de synthèse et des qualités de contact.
Merci de nous adresser votre C.V., sous référence JO 311, en précisant votre salaire actuel.

CGS CARRIERES
53, Bd Gouvion-Saint-Cyr, 75017 PARIS

SEDIS
(GROUPE PEUGEOT)
1000 personnes - 215 MF

L'UN DES PLUS IMPORTANTS FABRICANTS MONDIAUX DE CHAINES MECANIQUES DE PRECISION recherche pour sa
DIVISION «INDUSTRIE»

CHEF DE ZONE EXPORTATION
- Toute l'Afrique
- Moyen Orient

Basé à LEVALLOIS (92), IL DEVELOPPERA LES VENTES DANS LES PAYS DEJA «CLIENTS». IL AURA AUSSI POUR OBJECTIF D'IMPLANTER dans les autres pays UN RESEAU DE DISTRIBUTEURS OU AGENTS qu'il animera.

INDISPENSABLE
- FORMATION TECHNIQUE : INGENIEUR diplômé MECANICIEN ou équivalent
- ANGLAIS COURANT
  Allemand très souhaité
- EXPERIENCE VENTE A L'EXPORT DE PRODUITS INDUSTRIELS
- HOMME DE TERRAIN disponible pour déplacements (40/50% de son temps).

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. dét., rémunér. et photo ss réf. 6086 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

Vous êtes

ANALYSTE DE LA VALEUR

spécialisé et expérimenté dans le matériel électronique et électromécanique de grandes séries.
Vous voulez utiliser vos connaissances des problèmes de production et des méthodes industrielles dans l'industrie électronique.
Vous voulez participer au développement d'une technologie en plein essor.
Rejoignez la Direction DISQUES du Groupement Périphériques de BULL.
Au sein d'une Division de Haute Technicité, vous travaillerez dans l'Ouest Parisien (78340 Les Clayes-sous-Bois Yvelines) à l'analyse des coûts de production des matériels conçus et fabriqués dans cette unité.
Si cette offre vous intéresse, adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la réf. 314M à

Cii Honeywell Bull
PC OG021C
94, avenue Gambetta
75990 PARIS CEDEX 20

Bull

IMPORTANTE ASSOCIATION NATIONALE
DU SECTEUR SOCIAL
AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL

recrute son

RESPONSABLE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

Très bonne présentation, dynamique et sens du contact.
Très bonne capacité rédactionnelle.
Très motivé par le secteur social.
Formation supérieure et expérience souhaitées.
Poste à pouvoir immédiatement.

Envoyer C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions au Directeur Général, A.D.M.R., 12, rue Jacquemont, 75017 Paris.

Dans le cadre des activités

GENIE VLSI

BULL SYSTEMES lance le grand projet VLSI français.
Pour constituer une équipe qui en assurera la responsabilité, il recherche des

INGENIEURS GRANDES ECOLES ELECTRONIQUES

(ou équivalent), débutants ou ayant une première expérience en conception de circuits intégrés.
Si vos compétences concernent les domaines de(s)
- la microélectronique MOS
- l'utilisation de programmes CAO et la simulation électrique
- tests et diagnostics sur circuits intégrés.

Lieu de travail : les Clayes sous Bois (78).

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence 134 M à

Gérard Lavergne
Cii Honeywell Bull
PC 0G021C
94, avenue Gambetta
75990 PARIS CEDEX 20

LEVI TOURNAY

Bull

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Responsable d'applications chez BOUYGUES

Au sein du bureau d'études de la Direction Informatique,

- il étudie les développements des applications en liaison directe avec les utilisateurs ; il en dirige la réalisation ;
- il suit la mise en place de ces nouveaux projets en relation avec le service exploitation ;
- il assure la maintenance des applications existantes.

De formation supérieure (diplôme d'ingénieur, MIAGE, DUT...) il a une expérience professionnelle de 3 ans minimum. Il connaît les systèmes DOS-VSE ou VM-CMS.

Le poste est à pourvoir au siège social de Clamart.

Merci d'adresser votre candidature à Frank Littaye
Direction du Personnel - BOUYGUES - B.P. 204
92142 CLAMART CEDEX

ANALYSTES CONFIRMES

Dans le cadre de sa stratégie d'informatisation massive notre important groupe international procède actuellement à la constitution de son équipe informatique et recherche pour son siège social situé à Beauvais (60) trois analystes confirmés.

Responsables d'une équipe de programmation, ils conduiront des projets de gestion de production et marketing. De l'analyse fonctionnelle avec les utilisateurs et le planning jusqu'à la réalisation, les tests et la livraison, ils devront faire preuve d'autonomie d'action et d'initiative.

Une formation supérieure (DUT, BAC + 2), 5 ans d'expérience professionnelle, la connaissance des gros systèmes IBM 3081 s/MVS, de la programmation en Cobol et des bases de données (IMS DL1) sont indispensables.

L'anglais est exigé pour l'un des postes, de bonnes notions sont nécessaires pour les deux autres.

De larges perspectives de carrière seront offertes aux candidats de valeur.

Dans un premier temps, nous prions les candidats intéressés d'adresser leur C.V. accompagné d'une lettre manuscrite précisant leur rémunération actuelle sous référence 3477 à :

ORSI
13 place Kossuth
75009 PARIS
qui transmettra

MATRA COMMUNICATION – Un grand nom de la télématique

Notre développement sur le marché des terminaux ASCII/Vidéotex traduit notre dynamisme dans le domaine des **communications de demain.** Nous avons la volonté et les moyens de cette expansion et intégrons à notre Direction commerciale, basée à TRAPPES (78), en création de postes

2 ingénieurs commerciaux

Négociateurs rompus aux contacts de haut niveau, sensibilisés aux technologies évoluées, vous développerez la commercialisation d'une gamme de terminaux télématiques auprès des professionnels-distributeurs et clients importants sur la France entière. (Réf. IC/4725)

2 ingénieurs support marketing

De par votre formation d'ingénieur et votre expérience dans les domaines de systèmes informatique et télécommunication, vous saurez appuyer efficacement les ingénieurs commerciaux. Vous serez à l'écoute des nouvelles technologies et méthodologies. Vous pratiquez l'anglais courant. (Réf. ISM/4725)

Vos capacités relationnelles, votre esprit d'équipe et votre grande disponibilité compléteront votre candidature. Votre rémunération tiendra compte de votre acquis et de votre potentiel.

Adresser lettre + photo + C.V. avec prétentions à **A.C.P. ENTREPRISES** - 23, avenue Marceau - 75116 PARIS, *en précisant la référence du poste choisi.*

entreprises

ÉDITIONS TIME-LIFE
recherchent leur

RESPONSABLE DU MARKETING

POUR LEUR BUREAU DE PARIS

SA FONCTION :
Il (elle) déterminera en commun avec le Directeur Général les objectifs à atteindre et sera responsable de leur réalisation.

Une bonne connaissance de la vente par correspondance est requise avec au moins deux années d'expérience dans ce secteur d'activité.

Diplômé (e) d'une école supérieure de commerce, il (elle) parle parfaitement l'anglais.

Adresser candidature avec curriculum vitae et rémunération souhaitée à
Mme E. LAMMENS,
ÉDITIONS TIME-LIFE S.A.,
21-23, rue d'Astorg, 75008 Paris.

Importante banque américaine
recherche pour Paris

Exploitant international

Sous la responsabilité d'un exploitant confirmé, il s'occupera de dossiers internationaux dans des secteurs variés (énergie, shipping, emprunteurs publics...).
Ce poste permettra un développement de carrière intéressant à un candidat motivé possédant environ 3 ans d'expérience bancaire.

Une bonne maîtrise de l'anglais parlé et écrit est indispensable.
Envoyer lettre, CV et photo sous réf. 9086 à Média-System,
104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

ENTREPRISE TÉLÉCOMMUNICATIONS

proche Banlieue Nord-Ouest PARIS
recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS GRANDES ÉCOLES

Débutants et confirmés

pour développer ses secteurs :
- hyper fréquence,
- réalisation de logiciel,
- méthodes essais,
- transmission numérique.

Larges perspectives d'évolution de carrière.

Merci d'adresser C.V. et prétentions à HAVAS CONTACT, 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS – Sous réf. 33945.

HAVAS CONTACT

Savoir négocier dans le bâtiment en région parisienne

Notre Groupe, de dimension nationale et leader sur son marché, appartient au secteur bâtiment. Notre volonté d'accentuer notre diversification sur des marchés où notre compétence industrielle est reconnue nous amène à créer pour la région Ile-de-France et dans le domaine de la construction de logements le poste de

Responsable du marché «entreprise»

Rattaché au directeur de l'exploitation, ce responsable devra :
- Conduire personnellement une action commerciale intensive et renforcer l'impact existant auprès des promoteurs et investisseurs publics et privés;
- Prendre en charge la réalisation des marchés obtenus en s'appuyant sur les moyens du Groupe (études, travaux...);
- Etendre son action, une fois les premiers résultats obtenus, à d'autres exploitations du Groupe.

Nous souhaitons confier ce poste à un candidat travaillant depuis 6 ou 8 ans dont 2 à 3 ans dans une activité semblable au sein d'une entreprise.
Bon négociateur, il est aussi capable de gérer un centre de profit.
Autonome, il doit être un expert reconnu dans son domaine et s'impliquer concrètement dans son action.
Notre préférence ira à un candidat diplômé de l'enseignement supérieur (école d'ingénieur ou de commerce). Salaire composé d'un fixe et d'un intéressement.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo récente et prétentions, en précisant la référence M 9034 (mentionnée sur l'enveloppe), à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

Filiale du Groupe Crédit Agricole, chargée du développement des moyens de paiement, nous recherchons un(e)

Ingénieur en organisation

Diplômé(e) d'une Grande Ecole ou de l'Université, vous avez une première expérience réussie, bancaire et/ou en organisation.
Au sein d'une petite équipe, et en relation avec l'ensemble du Groupe **Crédit Agricole, la profession bancaire** et la **clientèle** :
- vous étudierez l'évolution technique et économique des moyens de paiement,
- vous participerez directement aux négociations interbancaires et à la mise en œuvre des nouveaux systèmes de recouvrement.

Adresser CV, photo, salaire et prétentions sous référence **A 17** à
CNCA - *Gestion des Personnes - 75010 Paris Brune*

LEVI TOURNAY

LE GROUPE SOFRESID est l'un des premiers de l'Ingénierie Internationale, plus de 3000 INGENIEURS/TECHNICIENS - 80 % du C.A. à l'exportation des contrats dans 70 pays dans les domaines suivants : MINES - METALLURGIE - PETROLE - PETROCHIMIE - ENGRAIS - CHIMIE - OFFSHORE - PIPELINES - CENTRALES.
SOFRESID recherche pour ses services Process:

Ingénieur grande école

(MINES, CENTRALE, A.M.)

possédant environ 2 ans d'expérience en sidérurgie ou construction d'équipements industriels lourds avec connaissances pratiques en informatique scientifique.
Ce poste implique de nombreux déplacements en France et à l'Etranger. L'anglais courant est indispensable et la connaissance de l'espagnol souhaitée.

Il sera répondu à toutes les candidatures qui seront traitées confidentiellement.

Adresser lettre manuscrite, C.V. + photo + prétentions sous référence 3299 à SOFRESID
Service Recrutement
59, rue de la République
93108 MONTREUIL
Cédex.

SOFRESID

La Direction Recherche et Technologie recrute un

INGENIEUR DE DEVELOPPEMENT

Il prendra en charge le développement de procédés d'assemblage de semi-conducteurs complexes au sein d'une équipe travaillant sur des techniques de pointe dans ce domaine.
Ce poste s'adresse à un ingénieur diplômé débutant ou ayant quelques années d'expérience dans cette activité. Une bonne connaissance de l'anglais est souhaitable.
Lieu de travail : Les Clayes Sous Bois (78).
Courts déplacements France et étranger à prévoir.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence 464 M à

Véronique Bourlet
Cii Honeywell Bull
PC 0G021C
94, avenue Gambetta
75990 Paris Cedex 20.



LEVI TOURNAY

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
AUX ACTIVITÉS TRÈS DIVERSIFIÉES
recherche

FISCALISTE

ayant une expérience pratique et approfondie des problèmes fiscaux propres aux grandes entreprises.

Une bonne connaissance des procédures de contrôle et de vérification de l'administration des impôts serait un atout important pour apporter à l'équipe de la direction une vision extérieure à l'entreprise.

Chargé des relations avec les administrations et les conseils extérieurs, ce cadre assumera, en outre, des fonctions de conseil, d'assistance, d'information et de contrôle auprès des directions du siège et des filiales françaises et étrangères.

Il aura également à traiter de problèmes de fiscalité internationale.

Les candidatures seront traitées avec la plus totale discrétion.

Elles sont à adresser, accompagnées de C.V., photo et prétentions, sous réf. 8.544 à PIERRE LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

La Direction Disques de Bull Périphériques
recherche

UN INGENIEUR MECANICIEN GRANDE ECOLE

Cet ingénieur assurera l'étude des unités de disques développés et fabriqués dans notre Société.
Il sera basé aux Clayes-Sous-Bois (Yvelines) pour faire face au développement de la ligne des produits disques, secteur en pleine expansion, n° 1 européen dans l'étude, la réalisation et la production des disques magnétiques pour micro mini et moyens systèmes d'informatique.
Ce poste nécessitera des déplacements vers notre établissement industriel de Belfort.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence 312 M à

Cii Honeywell Bull
PC OG021C
94, avenue Gambetta
75990 PARIS CEDEX 20



RÉUSSI DE SPACELAB

Soixante-douze expériences en neuf jours

Le laboratoire européen Spacelab est en orbite. La navette spatiale américaine Columbia, qui le transporte dans sa soute, a quitté le pas de tir du centre spatial Kennedy à Cap Canaveral, lundi 28 novembre à 17 heures (heure française), à la minute prévue. Les conditions atmosphériques aient donné des inquiétudes, mais aucun orage n'est venu empêcher le lancement. Cinquante minutes plus tard, la navette était sur une orbite quasi circulaire, à 250 kilomètres d'altitude. L'inclinaison du plan d'orbite est de 57 degrés, ce qui fait que, à part les hautes latitudes la navette survolera toutes les régions du globe.

A 18 h 20 les portes de la soute s'ouvraient, exposant Spacelab au vide spatial. A 19 h 30, l'ingénieur de bord Owen Gariott et les expérimentateurs Byron Lichtenberg et Ulf Merbold — le premier astronaute d'Allemagne fédérale — devaient pénétrer dans Spacelab pour mettre en route ses équipements. Ils se sont heurtés à une difficulté inattendue: la porte du sas qui conduisait au Spacelab était bloquée, et il leur a fallu quelques minutes pour l'ouvrir.

Peu après 23 heures, Spacelab était en ordre de marche. L'équipe «rouge» — le commandant de bord John Young, l'ingénieur Robert Parker et l'expérimentateur Merbold — est allée dormir, laissant la responsabilité des opérations à l'équipe «bleue», constituée du pilote Brewster Shaw, de Gariott et de Lichtenberg. La première expérience que ce dernier a réalisée était une étude des mécanismes de l'oreille interne en état d'apesanteur.

Les neuf jours et onze minutes que doit durer la mission ne seront pas de trop pour mener à bien le programme expérimental, qui peut être modifié en raison des conditions atmosphériques. Ainsi est-il douteux que les astronautes *«photographient le méridien de Greenwich»* ce mardi soir. Un jeune Parisien de dix-sept ans, M. Philippe Coné, avait proposé d'illuminer ce méridien, de Villers-sur-Mer (Calvados) à Loudun (Vienne), et tout est prêt pour tracer un sillon lumineux visible de l'espace. Mais il faudrait que le ciel soit dégagé.

* « Le Monde des sciences et des techniques » du 23 novembre a consacré un dossier de deux pages à Spacelab.

Une aventure s'achève à Cap-Canaveral une autre commence à Houston

De notre envoyé spécial

Cap-Canaveral. — C'est toujours la même chose. Et pourtant, chaque fois différent. D'abord, une longue attente. Une très longue attente que ce plat pays en Floride et le ciel bas au-dessus de Cap-Canaveral contribuent à rendre plus pesante. Et puis, soudain, une boule de feu. Des torrents de fumée blanche et orange qui jaillissent et sur lesquels la navette paraît posée comme un gros insecte pataud. Columbia part pour la sixième fois dans l'espace. Tandis que la navette monte dans le ciel, tout semble irréel, étrangement silencieux. Le temps pour le vacarme des moteurs de parcourir les quelques kilomètres qui séparent le pas de tir du public. La terre se met alors à trembler, tandis que les claquements secs des ondes de choc viennent frapper les oreilles des spectateurs.

Columbia prend son essor, tourne lentement sur elle-même avant de disparaître bientôt dans les nuages. Le long des routes, les centaines de curieux venus dans leurs camping-cars plient bagages et reprennent la route. La fête est finie.

Lourde tâche

Tandis qu'à Cap-Canaveral une aventure s'achève, une autre commence au centre spatial de Houston (Texas) : celle des six astronautes — dont un Européen — qui composent l'équipage de la navette spatiale. Pour la NASA, comme pour l'Agence spatiale européenne (ESA), dont c'est le premier vol habité, cette neuvième mission marque, en effet, un changement par rapport aux missions précédentes. Par la composition de l'équipage, tout d'abord, qui, pour la première fois, est constitué de six hommes : une performance que les Soviétiques n'ont encore jamais accomplie à bord de la station orbitale Saliout et que le commandant de bord de la navette, John Young, cinquante-trois ans, marque de son sceau. Pour la seconde fois — il fut le commandant de bord de la première mission de la navette en 1981, — il est à bord de Columbia. Il accomplit ainsi, fait unique dans l'histoire de l'aéronautique, son sixième vol dans l'espace. Jamais, avant lui, un astronaute américain ou un cosmonaute soviétique n'étaient parvenus à un tel accord.

Mission différente par la qualité des personnes qui l'accomplissent, mais aussi par la nature de son contenu. Jamais, en effet, la navette n'aura emporté de charges utiles si pesantes (15,7 tonnes) et si complexes. Le laboratoire spatial européen Spacelab (*le Monde* du 23 novembre) qu'elle va abriter pendant neuf jours dans sa soute doit permettre de conduire, grâce à l'intermédiaire de trente-neuf instruments, soixante-douze expériences scientifiques, dont la plus grande partie est européenne.

Aussi, la tâche des membres de l'équipage sera-t-elle lourde. Ils l'accompliront vingt-quatre heures sur vingt-quatre par équipes de trois. Une solution que la NASA n'a encore jamais utilisée. De ce fait, au cours de cette mission qui réclamera en orbite plus de manœuvres pour Columbia que toutes celles déjà faites au cours des huit vols précédents, le pilote et le commandant de bord assureront ces opérations seuls et non en tandem, comme c'était précédemment le cas.

De surcroît, l'équipage aura la charge de vérifier le fonctionnement du laboratoire spatial européen lui-même, d'éprouver ses milliers de composants structurels, mécaniques et électroniques, car de cette mission dépend un peu l'avenir des usines spatiales, dans lesquelles seront produits médicaments nouveaux, vaccins, alliages, etc.

Sans cela, quel intérêt y aurait-il à avoir dépensé en Europe 4,5 milliards de francs pour mener à bien ce programme ? Encore faut-il, pour que la mission soit un plein succès, que donne satisfaction le satellite géant de télécommunications T.D.R.S., que la NASA a lancé dans le courant de l'été pour assurer les transmissions entre la navette et le sol. Une certaine inquiétude régnait à Cap-Canaveral à ce sujet, car une de ses antennes est aujourd'hui en panne. La mission n'est pas compromise pour autant, mais elle reste quand même sur le fil du rasoir.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

L'accord de siège entre Interpol et la France est adopté par le Parlement

L'ensemble des députés, excepté les communistes, qui se sont abstenus, ont adopté, lundi 28 novembre, le projet de loi approuvant l'accord de siège entre le gouvernement français et l'Organisation internationale de la police criminelle, Interpol. Cet accord permet à Interpol de bénéficier pour son siège, installé à Paris, de certains privilèges diplomatiques.

Voté dans les mêmes termes par le Sénat, le projet de loi est définitivement adopté.

Des fichiers contestés

Interpol : un réseau mystérieux qui permet aux policiers du monde entier de se donner la main pour mieux traquer les criminels. En un temps où le souci de « sécurité » en domine bien d'autres, qui refuserait de lui donner plus de moyens d'action ? Seulement, dans un monde où les pays démocratiques sont peu nombreux face aux dictatures, où les policiers ont tous les droits, est-il prudent de laisser une telle organisation agir à sa guise ? C'est la question que se sont posée les députés, le lundi 28 novembre.

C'est que tout le monde n'a pas oublié l'origine d'Interpol. M. Guy Ducoloné, député communiste des Hauts-de-Seine, est de ceux-ci. Interpol fut créé en 1923 *« par des policiers non mandatés par leur gouvernement et tomba aux mains des nazis lorsque l'Autriche fut annexée »*, rappela-t-il. Certes, c'est le passé, et en 1956, Interpol fut doté de nouveaux statuts qui lui interdisent notamment *« toute activité ou intervention dans des questions ou affaires présentant un caractère politique, militaire, religieux ou social »*. Mais M. Ducoloné n'est pas sûr que cette interdiction soit rigoureusement respectée. D'abord parce que, *« en matière de terrorisme*, a-t-il reconnu, *il est malaisé de distinguer ce qui est politique et ce qui est criminel »* ; ensuite, parce qu'il constate qu'Interpol est intervenu dans l'affaire Klaus Croissant, qu'il demanda à la police française une enquête sur le rabbin Daniel Fahri, qui avait manifesté en 1975, à Berlin, devant le bureau de M. Kurt Lischka, ancien chef de la Gestapo à Paris, que le cinéaste turc, M. Yilmaz Güney, *« aurait été livré à la Turquie du général Evren si le gouvernement français avait cédé aux injonctions d'Interpol »* alors que, se fondant sur son statut, il s'opposa *« aux interrogations de magistrats sud-américains qui s'intéressaient à Klaus Barbie »*. Et le fait qu'Interpol soit actuellement *présidé* par le chef de la police des Philippines est de nature à inquiéter le député communiste.

Une commission de contrôle

Il y a aussi les fichiers ! *« Il est de notoriété publique »*, a rappelé M. Ducoloné, en s'appuyant sur les travaux d'universitaires américains, qu'Interpol *« possédait, il y a peu, un fichier juif, s'il ne le possède pas encore »*. Aussi, la commission nationale Informatique et Liberté, créée par la loi du 6 janvier 1978, estima avoir le droit de contrôler les fichiers d'Interpol. L'Organisation internationale ne voulut pas en entendre parler. Elle menaça même, affirma le député communiste, de quitter Paris si la loi française lui était appliquée. Il fallut donc négocier.

Le « compromis » auquel on a abouti n'a pas satisfait tout le monde. Plusieurs organisations, comme la Cimade, service œcuménique d'entraide, ou la la Ligue des droits de l'homme, s'y sont opposées. Le rapporteur de la commision des affaires étrangères, M. Jacques Mahéas (P.S., Seine-Saint-Denis), a lui-même reconnu qu'un *« contrôle totalement externe à l'organisation »* aurait été préférable, mais il a expliqué que cette position est *« apparue comme maximaliste pour certains membres de l'organisation »*.

Il a donc été décidé entre le gouvernement français et Interpol qu'une commission de contrôle serait créée : elle comprendrait cinq membres, l'un étant désigné par la France, l'autre par l'organisation, le troisième, le président, par accord entre les deux premiers, le quatrième étant un membre du comité exécutif d'Interpol, le cinquième étant un expert en informatique désigné par le président de la commission sur une liste de cinq candidats proposée par l'organisation. Cette commission contrôlera les informations à caractère personnel contenues dans les fichiers d'Interpol, tiendra à la disposition des ressortissants des pays membres la liste des fichiers et effectuera pour eux les vérifications nécessaires qui pourront imposer certaines modifications.

M. Christian Nucci, ministre délégué à la coopération, qui défendait le projet de loi, ayant expliqué que la France avait réussi à faire *« prévaloir au moins l'esprit de la loi Informatique et Liberté »* et que le membre désigné par le gouvernement français aurait droit de veto sur la nomination du président de la commission de contrôle, les députés ont approuvé le projet de loi.

THIERRY BRÉHIER.

Nouvelle orientation de la lutte antiterroriste

(Suite de la première page.)

Dans l'esprit des responsables, ces groupuscules — comme le Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.), le Front de libération de la Bretagne (F.L.B.) ou encore Action directe — auraient en partie eu recours à la violence en raison des blocages de la droite.

C'est ainsi que le gouvernement entreprit de prendre contact puis de négocier avec les animateurs de ces mouvements. Il s'agissait pour la gauche — qui croyait encore à la relance de l'économie par la consommation — d'obtenir une trêve de deux ans, le temps de remettre la France sur le bon chemin.

Le résultat de ces multiples démarches ne fut pas nul. On a pu le constater durant une année en Corse et encore à présent en Bretagne. Mais il eut aussi un double effet négatif : *primo*, démobiliser de nombreux policiers après l'amnistie votée par le Parlement, durant l'été 1981, en faveur des « prisonniers politiques » ; *secundo*, favoriser involontairement l'image d'une France molle, laxiste. Celle d'un pays frileux, prêt à parler, voire à céder aux terroristes.

Cette image — juste ou non — coïncida, au cours des mois de juin, juillet et août 1982, avec une série d'attentats meurtriers commis essentiellement à Paris. La politique de la gauche était brusquement mise à mal par des actions du F.L.N.C., du groupe d'ultra-gauche Action directe, mais surtout par des groupuscules étrangers que le gouvernement n'attendait visiblement pas. Il suffit de rappeler, parmi d'autres, les noms de la rue des Rosiers (six morts, vingt-deux blessés), du lycée Carnot (cinquante et un blessés)...

Il était temps de réagir. Ne l'aurait-elle pas voulu que la gauche y aurait été contrainte par l'opinion publique. Ce fut le début de sa deuxième politique antiterroriste. M. Mitterrand monta en première ligne : *« Le terrorisme me trouvera toujours devant lui. »* Il ajoutait : *« Ce qui compte, c'est la volonté de faire reculer le terrorisme partout où il se terre, de le traquer jusqu'à la racine. »* D'un coup, ce dossier délicat venait grossir le « domaine réservé » du président de la République.

Concrètement, le gouvernement et l'Élysée décidaient la création d'un fichier antiterroriste informatisé, renforçaient la police de l'air et des frontières, nommaient des hommes comme le commissaire Robert Broussard — en Corse, — le chef d'escadron Christian Prouteau à la tête d'une mission de coordination à la présidence de la République. Une « cellule antiterroriste » se mettait alors en place sous la direction de l'Élysée. Des gendarmes de talent et quelques policiers se voyaient sélectionnés et promus, chargés d'opérations délicates.

Cette nouvelle détermination entendait surtout s'appuyer sur des hommes neufs, des structures neuves. Ainsi, la deuxième politique de la gauche boudait-elle, sans trop prendre de gants, les services de police classiques.

Mais, en moins d'un an, les faits sont venus désorganiser ce bel ensemble. On attendait des succès éclatants des gendarmes, on eut des réussites policières à l'ancienne. Les Renseignement généraux et la brigade criminelle mirent à mal Action directe. Les mêmes services et la Direction de la surveillance du territoire remportaient quelques manches capitales contre le terrorisme arménien. Si d'autres, au sein de la cellule élyséenne, connurent des résultats, disons qu'ils sont restés secrets.

En somme, au moment où la gauche pariait sur une centralisation de la lutte antiterroriste sous l'aile protectrice de l'Elysée, la police démontrait ainsi son utilité. Les naïvetés du capitaine Paul Barril, ardent factotum de la cellule antiterroriste élyséenne, firent le reste. Le gouvernement de M. Mauroy et les conseillers de la présidence de la République se voyaient contraints, au mois de septembre et octobre derniers, de songer à une troisième politique. Toujours offensive, certes, intransigeante. Mais avec cette police que l'on avait un peu méprisée.

Menaces

A coup sûr, l'automne 1983 ne ressemble en rien à l'été 1982 et à ses attentats en série à Paris. Mais la scène proche-orientale demeure mouvante, instable. Les autorités françaises sont conscientes des menaces que le conflit entre l'Iran et l'Irak, l'imbroglio syro-libano-israélien et la présence d'une force multinationale, dont la France fait partie, font peser sur l'Hexagone. Le face-à-face entre la Libye, d'une part, le Tchad et la France de l'autre, peut, lui aussi, à tout moment, accentuer ces craintes.

Les responsables français de la lutte antiterroriste ont de mauvais pressentiments. C'est affaire de métier, parfois de déformation professionnelle. En l'espèce, les éléments « objectifs » qui peuvent étayer une analyse pessimiste ne manquent pas. La C.I.A. américaine n'est pas en reste. Elle prévoit des attentats en Europe, prochainement. Une Europe dont les groupes terroristes ont la pratique et qui leur donne l' « écho médiatique » souhaité.

Dans l'ombre, le contre-espionnage ne désarmera pas — mais a-t-il jamais désarmé ? Les négociations diplomatiques et les contacts secrets d'ordre politique continueront. Il n'empêche : la troisième politique antiterroriste est un retour à la tradition que les dérapages de la « cellule élyséenne » ont provoqué à un moment délicat.

LAURENT GREILSAMER.

UN RASSEMBLEMENT A PARIS

« Nous sommes tous des flics français »

« Pourquoi les portes de la préfecture de police étaient-elles bloquées lors des obsèques de Claude Hochard ? Faisons-nous peur ? » a demandé, le 28 novembre à la Mutualité, M. Didier Gandossi, président de la F.P.I.P., syndicat de policiers classé à l'extrême -droite, au cours d'un meeting organisé par l'Association nationale de soutien à la police (A.N.S.P.). Les quelque deux cents participants, en grande majorité des policiers, portaient un brassard de deuil ont observé une minute de silence à la mémoire du motard Claude Hochard, tué par Lionel Cardon au bois de Boulogne.

M. Gandossi, s'en est pris au garde des sceaux : *« avocat, il a fait sa fortune en défendant des criminels »*, et le ministre de l'intérieur : *« maire de la ville du crime organisé »*, auteur d'un discours *« sommaire et inconsistant »* lors des obsèques de Claude Hochard. *« La criminalité est essentiellement le fait des immigrés »*, a estimé, vivement applaudi, le docteur François Bachelot, cancérologue, vice-président de la Chambre des professions libérales, qui a mis en parallèle les méthodes d'éradication de la délinquance et du cancer. *« Notre société est en train de pourrir par ses élites »*, a affirmé pour sa part Mᵉ Jean-François Galvaire, avocat de la F.P.I.P., avant de lancer : *« Nous sommes tous des flics français. »* MM. François Romerio, président du mouvement Légitime Défense, et Gérard Deuil, président du S.N.P.M.I., s'étaient fait représenter.

L'A.N.S.P., qui organisait le meeting, a été fondée en 1980. Elle s'est jusqu'ici essentiellement manifestée par des dépôts de gerbes et des dons aux familles des policiers morts en mission. Elle se veut apolitique. Ses adhérents ne doivent pas être des policiers. On relève dans son comité de parrainage les noms de MM. Gérard Deuil, François Romerio, François Brigneau, éditorialiste de l'hebdomadaire *Minute*, du chanteur Philippe Clay et de l'ex-brigadier Marchaudon. Elle est présidée par Mme Odette Sartini, mère d'un convoyeur de fonds tué en 1977.

D. S.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 194 F	1 727 F	2 260 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

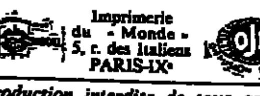
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXᵉ

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

NON A LA PUBLICITE TERRORISTE.

Celle qui prétend comparer et qui en réalité a pour objectif de tromper le public en spéculant sur ses sensibilités.

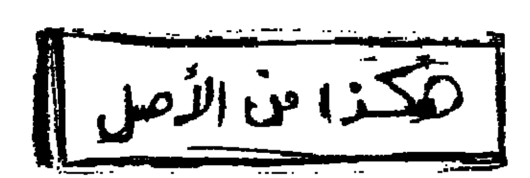
Non à cette "publicité comparative"
dont l'interdiction en France sert parfois d'alibi pour proférer des vérités qui ne sont - et pour cause - que des insinuations.

Non à cette forme de chantage
qui revient à dire aux consommateurs : "Si vous n'achetez pas nos produits, vous courez à l'accident."

Non à cette fausse argumentation
qui jette le doute sur le professionnalisme des revendeurs et laisse croire qu'ils conseillent de mauvais produits.

Non à cette manipulation sournoise
selon laquelle la "vérité" ne serait profitable qu'à certains... si elle pouvait être établie !

هكذا من الأصل



OUI A LA PUBLICITE COMPARATIVE.

La vraie, celle qui améliore l'information des consommateurs et encourage une saine concurrence.
Aux Etats-Unis, pays de la publicité comparative, les fixations Salomon sont les plus vendues.

Oui aux tests de produits
les vrais, ceux qui s'appuient sur une démarche rigoureuse et contrôlée.
En Allemagne, pays des labels de sécurité, les fixations Salomon sont les plus vendues.

Oui à l'innovation
la vraie, celle qui apporte plus de performance, plus de plaisir, plus de sensations aux skieurs.
Au Japon, pays d'avant-garde technologique, les fixations Salomon sont les plus vendues.

Oui au libre arbitre
le vrai, celui qui laisse le consommateur seul juge de ses choix.
En France, pays où deux fabricants nationaux de fixations se confrontent, les fixations Salomon sont les plus vendues.

Chez Salomon, nous n'aimons pas bluffer.
Nous préférons nos méthodes. Les savoyardes.
Elles nous ont conduits où nous sommes.
Elles n'ont ni la couleur, ni l'odeur de la neige sale.
Pour ceux qui connaissent la neige...
Elles nous commandent d'arrêter ici la polémique.

Georges Salomon
Président Directeur Général
Salomon S.A.

TÉMOIGNAGE

DE LA CHANSON A L'ALCOOLISME

Un jésuite quitte l'enfer

Chanteur, jésuite et alcoolique : le sous-titre du livre que vient de publier « Lucien » (1) dit tout. Ou presque. Seule la véritable identité de l'auteur manque, même si les indices qui parsèment le texte sont suffisamment nombreux pour qu'on la devine rapidement. L'auteur livre son nom de baptême (avant d'entrer en religion) et il cite ses chansons les plus connues : *Seigneur mon ami, Le Seigneur reviendra, Le ciel est rouge, Ma petite tête, J'ai joué de la flûte, Rue des longues haies*... De plus, l'éditeur – par distraction ? – a lâché le morceau dans le prière d'insérer : il s'agit du Père Aimé Duval.

Ce livre, qui raconte la descente, puis la remontée de l'enfer de l'alcoolisme, est un acte de courage rare. Pourquoi, dès lors, le « guitariste du Bon Dieu » tenait-il à l'anonymat ? A soixante-cinq ans, cet homme émacié, au regard de braise, entreprend une nouvelle croisade, contre l'alcoolisme cela va de soi, mais avant tout contre les préjugés très répandus qui y voient une déchéance et une faiblesse plutôt qu'une maladie. « *Ce qui m'a sauvé,* dit-il aujourd'hui, *c'est l'association des Alcooliques anonymes (A.A.). Or la première règle du groupe c'est de ne pas dévoiler son identité : ne pas dire qui on est, ne pas ramener sa science. On met son drapeau dans sa poche, afin de se trouver tous sur le même pied d'égalité.*

Lucien n'a pas peur de dire que sa lutte avec l'alcool constitue « *l'aventure spirituelle de très loin la plus grande de ma vie* ». Il décrit avec minutie comment « *l'âme va se mettre en ménage avec l'alcool* » et combien « *le divorce sera difficile* ». Il est devenu alcoolique sans le savoir – aucun médecin n'a osé prononcer le mot devant lui – et devant l'incompréhension de son entourage, surtout religieux, il fut tenté par le suicide.

Avait-il peur de mourir ? « *Non,* dit-il, *j'étais sûr que Jésus est le meilleur des enfants des hommes, qu'il avait un peu connu ce que je ressentais.* »

Sauvé *in extremis* de la mort, il doit sa guérison aux A.A., qu'il fréquente trois fois par semaine depuis treize ans. « *Car,* explique-t-il, *on ne sort pas de l'enfer alcoolique tout seul. Mon courage n'avait servi à rien, ni la violence contre moi-même, ni les pleurs, ni le fric, ni la fierté, ni l'intelligence... Même la prière ne m'a servi à rien. Sinon à m'aider à accepter l'issue.* »

Lucien n'est pas tendre pour ses supérieurs religieux, qui « *n'ont rien compris* » à son apostolat par la chanson mais qui se sont empressés d'« *empocher les millions de francs* » gagnés par la vente de ses disques dans le monde entier, ni pour ses frères jésuites, « *le plus souvent jaloux et mesquins* ».

D'autres l'ont compris, cependant, tel ce provincial qui, après avoir assisté à une réunion des A.A., lui écrivait : « *La qualité de votre amitié est unique.* » Ou encore, le Père Pedro Arrupe, ancien général de la Compagnie de Jésus, qui demandait périodiquement des nouvelles du jésuite troubadour et dont celui-ci dit malicieusement : « *Le Père Arrupe est tellement sensible qu'il aurait pu être un très grand alcoolique !* »

Et maintenant ? Lucien repart sur les routes avec sa guitare. Il continue de chanter la misère du monde et l'amour de Dieu. Mais, il ne peut pas oublier que la France compte six millions et demi d'alcooliques, soit 13 % de la population. Chiffre, ajoute-t-il, qui est un peu plus élevé pour le clergé... Il a envoyé son livre à tous les évêques français, en leur demandant de lui envoyer (à ses frais) des prêtres « malades ».

Il a aussi l'intention d'expliquer l'alcoolisme aux bien portants, aux médecins, aux chrétiens, dans un deuxième livre qu'il intitulera *Noé nu*. Car, dit-il, « *Que comprenez-vous à Dieu, vous les bien portants ? Puisque Dieu ne vous a sauvés de rien. Puisque vous êtes bien comme vous êtes. Puisque votre fric, votre bonne réputation, votre bonne santé, vos titres honorifiques archi-comiques vous dispensent de l'appeler à votre secours.* »

ALAIN WOODROW.

(1) *L'enfant qui jouait avec la lune : chanteur, jésuite et alcoolique*, par Lucien, Editions Salvator, 140 pages, 58 F.

DÉFENSE

La force d'action rapide obligera la France à entretenir de nouveaux rapports avec ses alliés

estime un responsable du ministère de la défense

« *On n'échappera pas à l'idée de devoir bâtir avec nos alliés des scénarios, c'est-à-dire des thèmes de réflexion de manœuvre, pour la mise en place de la force française d'action rapide avant et après le déclenchement des hostilités.* »

C'est ce qu'a expliqué, lundi 28 novembre, à l'Institut français de polémologie à Paris, le contrôleur général des armées François Cailleteau, ancien directeur adjoint du cabinet civil et militaire de M. Charles Hernu, ministre de la défense, et, aujourd'hui, directeur des services juridiques à ce même ministère. M. Cailleteau est l'un des principaux promoteurs de la création de la force d'action rapide, qui réunira, à la mi-1985, environ quarante-sept mille hommes chargés de mener des combats antichars en Europe ou une intervention outre-mer.

Parlant « *des rapports nouveaux à entretenir avec les alliés* », M. Cailleteau a indiqué qu'il n'y aurait, dans l'engagement de la force française d'action rapide aux côtés des alliés dans le nord ou le centre de l'Europe, « *ni automaticité ni impréparation* » « *Des procédures doivent être prévues,* a-t-il ajouté, *au niveau technique approprié sans engager le gouvernement français* » qui reste maître de l'emploi éventuel.

« *Toute intervention de la force d'action rapide ne peut se faire qu'avec l'accord des alliés* » (*le Monde* daté 20-21 novembre), et, au demeurant, « *ceux-ci ne sont pas contre cette possibilité de renforcement de leur dispositif de combat dans le nord ou le centre européen* ».

« *On n'installera pas cinquante mille hommes dans un dispositif qui ne serait pas prévu pour les recevoir et les ravitailler*, a encore indiqué M. Cailleteau. *Sous réserve d'avoir une conception simple de la logistique et des appuis nécessaires, les difficultés seront surmontées : couloirs aériens et terrestres de circulation dans une région déjà très militarisée, éléments logistiques (santé, carburant, munitions, pièces de rechange) fournis par le pays d'accueil, appuis aériens et d'artillerie qui ne seront pas forcément français, communications et liaisons avec les alliés. Mais il faudra éviter de bâtir avec les alliés des scénarios qui seraient contraignants.* »

M. Charles Hernu aux Pays-Bas

Le ministre de la défense, M. Charles Hernu, s'entretient, mardi 29 novembre, à La Haye, avec son homologue néerlandais, M. De Ruiter, et il visite des installations navales et industrielles aux Pays-Bas. Les deux ministres devaient discuter de la sécurité européenne et de la coopération bilatérale en matière d'armements, la France et les Pays-Bas construisant des chasseurs de mines avec la Belgique. M. François Mitterrand doit se rendre en février 1984 à La Haye.

EN BREF

Le restaurateur C. Barrier condamné pour fraude fiscale

Tours. – Six mois de prison ferme et 30 000 F d'amende, c'est l'addition que le tribunal de Tours a présentée à Charles Barrier, l'un des plus grands cuisiniers français, accusé d'avoir dissimulé au fisc, en quatre ans, la bagatelle de 1,2 million de francs. Le propriétaire du célèbre établissement Le Nègre, qui, il y a quelques années, avait encore ses trois étoiles, utilisait des factures qui n'étaient pas numérotées. Lorsque le client payait en argent liquide, les sommes n'étaient pas déclarées au fisc.

Charles Barrier s'était assuré la discrétion des membres du personnel. Il leur dictait la somme qu'ils devaient déclarer, tout en leur versant les 15 % de service auxquels ils avaient droit. De 1976 à 1981, il avait ainsi réussi à détourner de 5,5 à 8 % de son chiffre d'affaires. Pour sa défense, il a accusé ses employés d'avoir fomenté un complot contre lui. M. Barrier à l'intention de faire appel de cette décision. – *(Corres.)*

Gaëtan Zampa inculpé

Gaëtan Zampa, cinquante ans, a été inculpé, lundi 28 novembre, par M. Yves Granger, juge d'instruction à Marseille, d'« *abus de biens sociaux et de faux en écritures de commerce et privées* ». Ce même jour, Jean Lucchesi, cinquante et un ans, interpellé dimanche 27 novembre, à Saint-Mitre-lès-Remparts (Bouches-du-Rhône), en même temps que Gaëtan Zampa, a été inculpé pour les mêmes motifs et incarcéré, lui aussi, à la prison des Baumettes.

Catastrophe aérienne au Nigéria : 63 morts

Un biréacteur Fokker-28 des lignes intérieures de la compagnie Nigeria Airways, assurant la liaison Lagos-Enugu, s'est écrasé, lundi 28 novembre, peu avant d'arriver à son aéroport de destination *(nos dernières éditions du 29 novembre)*. L'avion transportait 71 passagers et membres d'équipage. Selon le ministère des transports nigérian, l'accident a causé la mort de 63 personnes. – *(A.F.P., Reuter.)*

Les morts du Boeing

Huit passagers français figurent parmi les cent quatre-vingt une victimes de l'accident survenu dans la nuit du 26 au 27 novembre à un Boeing-747 de la compagnie colombienne Avianca, près de l'aéroport de Madrid. Il s'agit de M. Boniol et de deux de ses enfants (Mme Boniol et un troisième enfant sont parmi les onze rescapés de la catastrophe), de MM. Geilles et Saint-Etienne, de Mmes Landru, de Monthozon et Layolle, ces deux dernières résidant en Colombie.

La tuerie d'Avignon

L'un des auteurs présumés de la tuerie du Sofitel d'Avignon (sept morts, le 5 août), Gérard Rolland, trente-deux ans, a été inculpé le 28 novembre d'homicide volontaire par Mme Françoise Alliot, juge d'instruction à Avignon. Gérard Rolland était, jusqu'à présent, inculpé de recel de malfaiteur. On le soupçonne d'être le meurtrier de Jacques Gouttenoire, l'un des membres présumés du commando, tué le lendemain du drame.

LE PAPE OBTIENT UN SURSIS POUR UN CONDAMNÉ A MORT

Robert Sullivan, un Américain de trente-six ans, devait être exécuté, mardi 29 novembre, pour le meurtre d'un employé de restaurant. A la demande de Jean-Paul II, un juge d'Atlanta (Georgie) a donné l'ordre de surseoir à l'exécution.

Le doyen des condamnés à mort aux États-Unis attend son exécution depuis dix ans. Il prétend être victime de discrimination raciale à l'envers. C'est un Blanc, et les Noirs sont si nombreux dans le quartier des condamnés à mort en Floride que, selon lui, les autorités de l'État l'ont choisi pour « *montrer qu'elles exécutent aussi un Blanc* ».

Lundi, le pape avait demandé au gouverneur de Floride, M. Bob Graham, par l'intermédiaire de l'archevêque de Miami, Mgr Edward McCarty, de suspendre l'exécution. L'évêque de Saint-Augustine (Floride), Mgr John Snider, avait déclaré à la presse que Sullivan pourrait avoir un alibi, un habitant de Boston ayant révélé en confession que le condamné se trouvait avec lui dans un bar d'homosexuels de Boston la nuit du crime.

La cour d'appel fédérale pourrait rejeter l'appel de Robert Sullivan, et il y a peu de chance que la Cour suprême lui accorde un nouveau sursis.

INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

Skions à l'aise

Aisance et confort, tant du point de vue des formes que des matières : voici les tenues de ski 1984. Le catalogue du *Vieux Campeur* (48, rue des Ecoles, 75005 Paris) est éloquent à cet égard, avec trente-cinq pages consacrées aux anoraks de ski alpin. Les prix oscillent entre 79 et 723 F pour enfants ; 247 F à 1289 F en modèles féminins ; à partir de 335 F pour hommes. Les pantalons extensibles se situent entre 169 F (enfants) et 1117 F la salopette mixte en goretex à ouatine aluminisée de *Millet*, aux renforts de Nylon sur les cuisses, les genoux et au niveau des tibias.

Pour sa première collection Courrèges sport futur, la firme (113, avenue Victor-Hugo, 75016 Paris) met en piste des combinaisons mixtes métallisées argent aux renforts métallisés dans les tons de bleu, rose et jaune, qu'elle affectionne. Des anoraks tricolores, travaillés en planche à voile, s'étirent sous les fesses, sur des salopettes à poches kangourou, de 1 110 à 1680 F. Les pantalons fuseaux aux tons vifs se complètent de guêtres amovibles, à quatre élastiques (220 F), et d'une panoplie de casquettes, lunettes et gants.

Dorotennis (10, rue Tronchet, 75008 Paris) superpose les combinaisons à trois poches et les anoraks à taille coulissée et capuche (945 F), en couleurs primaires, écrus ou noirs, doublés de jersey gris chiné. Un gilet à poches multiples habille le tout (480 F). Les pantalons à taille et chevilles élastiques sont à 465 F.

Karglass d'Ardiden, une P.M.E. située près de Vichy, vient de sortir chez Carrefour un anorak technique à coutures, imperméabilisé, en gros Nylon rouge, bleu roi ou noir ouatiné de rexène de Rhône-Poulenc, de 320 F le modèle pour enfants à 450 F le mixte, un premier prix intéressant dans ce genre de produit.

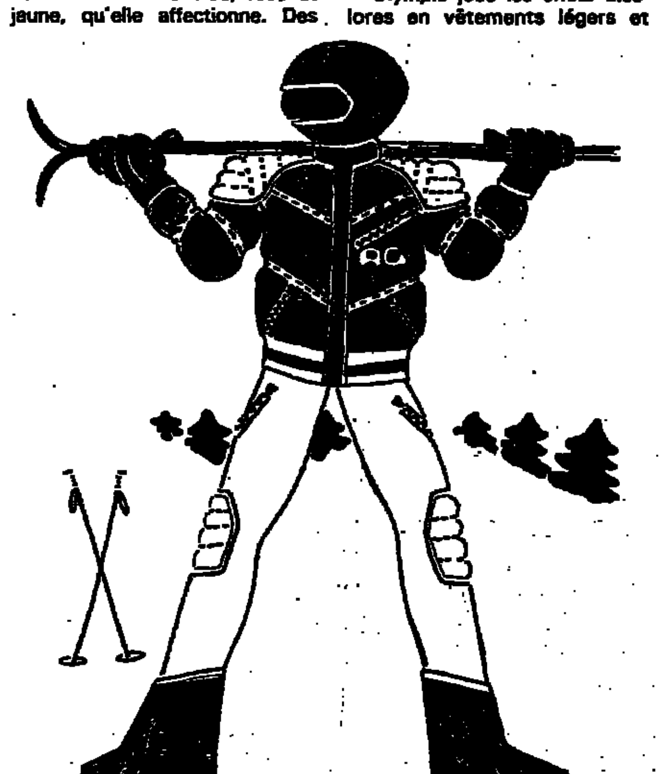
Avec son brio habituel, *Jean-Claude Killy* taille ses combinaisons salopette et pantalon en deux parties : l'avant en nylon métallisé et renforcé et le dos bi-extensible à guêtres, également métallisé, un pare-neige incorporé, autour de 900 F ; avec anorak, parka et gilet dans la même gamme de prix. Elles s'accompagnent d'articles de voyage, des nylons enduits transformables, dont une banane de dépliant en sac à dos (185 F environ).

K. Way, qui habille les équipes de France de ski alpin et de fond, associe le polyamide enduit au coton et polyester déperlant en tissu extérieur avec le nouvel isolant thermique Spata Way développé à partir du Dacron 920 de Duppnt de Nemours, offrant ainsi une souplesse et une chaleur très améliorées par rapport au poids.

Olympic joue les effets bicolores en vêtements légers et chauds à col, pouvant recouvrir le menton. Les glissières sont protégées par un boutonnage sous patte, les capuches incorporées au col ; les ouatinages en duvet d'oie ou de canard apportant une note de confort aux blousons de coton.

Dernier arrivé sur les pistes de ski : Paul Ricard. Le roi du pastis se lance dans les tenues de sport et de loisirs destinées à toute la famille, vendues directement au public par un réseau de concessionnaires. Les anoraks classiques en schintz de polyester et coton sont ouatinés et doublés de polyester à bord côtes acryliques sous glissière, ou à rayures tennis et emmanchures en forme de T. Les modèles d'enfants en imprimé métallisé sur fond blanc sont bordés de rouge. Lavables en machine, ils se vendent de 350 F le 4 ans à 620 F pour adultes, en quatre tailles (10, rue de Leningrad, 75008 Paris. Tél. : 293-40-07).

NATHALIE MONT-SERVAN.



COURRÈGES (Sport-Futur), salopette de coton matelassé à poche kangourou sur blouson marine à découpes géométriques : 1240 francs et 1050 francs. 113, avenue Victor-Hugo, 75016 Paris.

PARIS EN VISITES

JEUDI 1er DÉCEMBRE

« Musée d'histoire de la ville de Saint-Denis », 14 h 45, métro Saint-Denis, Mme Allaz.

« Eglise Saint-Germain, vestiges de l'abbaye », 15 heures, parvis, M. Serres (Caisse nationale des monuments historiques).

CONFÉRENCES

18 heures, 31, rue d'Ulm, amphi. Rodin, P. Cabanne, J.-L. Pradel : « Débat autour de l'exposition Art contre apartheid » (Ecole des arts décoratifs).

18 h 30, 5 *ter*, square d'Orléans, 80, rue Taitbout, A.-M. Blondeau : « La religion tibétaine et son image en Occident » (Cultures et continents).

18 h 30, Centre Pompidou, salle d'actualité, J. Viard : « Pierre Leroux, romantique et utopiste ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 28 et mardi 29 novembre :

UN DÉCRET

● Portant publication de l'accord européen sur la transmission des demandes d'assistance judiciaire, fait à Strasbourg le 27 janvier 1977.

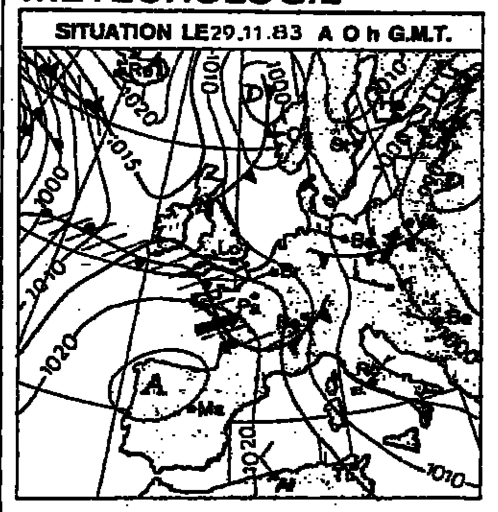
DES ARRÊTÉS

● Relatif aux tarifs de pension applicables aux établissements d'enseignement public du second degré.

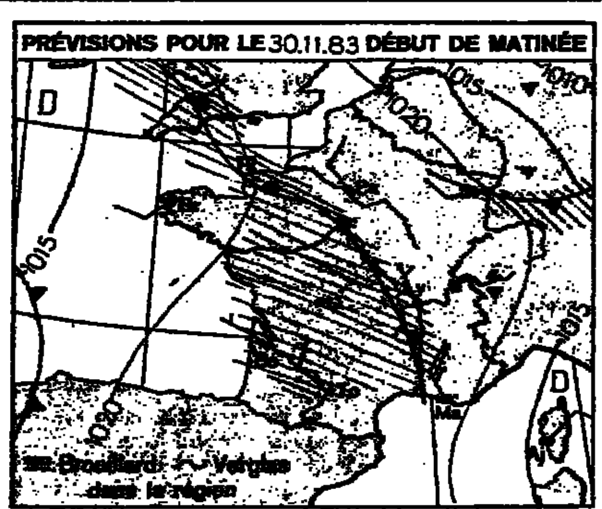
● Relatif au test technique du brevet d'État d'éducateur sportif du 1er degré de l'option Ski nordique de fond.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 29.11.83 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 30.11.83 DÉBUT DE MATINÉE



Évolution probable du temps en France entre le mardi 29 novembre à 0 heure et le mercredi 30 novembre à minuit.

Le vent du nord va s'établir en bordure des hautes pressions du proche Atlantique d'une part et de la zone dépressionnaire d'Europe centrale d'autre part. L'air chaud océanique va progressivement être repoussé vers l'océan par l'arrivée du froid venant de Scandinavie.

Mercredi matin, l'air froid commencera seulement à toucher l'est du pays jusqu'au nord des Alpes. Les températures seront comprises entre 2 degrés et 4 degrés, le ciel sera variable et les risques d'averses ne toucheront que les régions frontalières : pluie jusqu'à 1 000 mètres, neige au-dessus. Près de la Méditerranée, sur la vallée du Rhône et les Alpes du Sud, le vent de nord restant assez fort, le ciel sera bien dégagé mais il fera encore assez chaud : 10 degrés à 12 degrés. Sur toutes les autres régions, soit un peu plus de la moitié ouest du pays, temps doux, ciel nuageux avec bruine ou pluie intermittentes. Toujours des températures de 8 degrés à 10 degrés au lever du jour.

En cours de journée l'air froid gagnera du terrain. Pratiquement toute la moitié est sera recouverte ; le ciel se dégagera un peu, des éclaircies se développeront, il fera 8 degrés à 10 degrés en milieu d'après-midi. Quelques averses de neige vers 700 mètres sur le nord des Alpes. Le bord de la Méditerranée sera encore provisoirement épargné par le refroidissement : 14 degrés à 16 degrés avec de larges périodes de soleil. De la Bretagne aux Charentes et aux Pyrénées toujours du temps doux mais nuageux avec de petites pluies intermittentes. Il fera 12 degrés à 16 degrés du nord au sud.

Sens d'évolution pour jeudi, vendredi et samedi

L'axe anticyclonique qui se développera de par la Scandinavie au Maroc aura deux conséquences pour la France.

PRÉVISIONS POUR LE 30 NOVEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

D'une part, il ralentira la pénétration des perturbations océaniques qui seront bloquées du proche *Atlantique* aux îles Britanniques. D'autre part, il favorisera l'extension d'air froid continental par le nord-est.

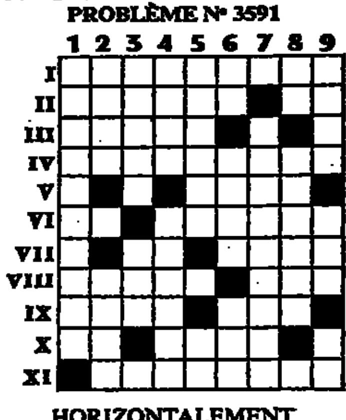
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 28 novembre; le second, le minimum de la nuit du 28 au 29 novembre) : Ajaccio, 18 et 9 degrés; Biarritz, 14 et 12; Bordeaux, 14 et 10; Bourges, 11 et 8; Brest, 12 et 10; Caen, 11 et 8; Cherbourg, 11 et 9; Clermont-Ferrand, 12 et 7; Dijon, 11 et 6; Grenoble, 9 et 6; Lille, 11 et 5; Lyon, 11 et 7; Marseille-Marignane, 15 et 10; Nancy, 11 et 5; Nantes, 13 et 10; Nice-Côte d'Azur, 22 et 13; Paris-Le Bourget, 11 et 5; Pau, 13 et 10; Perpignan, 15 et 12; Rennes, 13 et 9; Strasbourg, 12 et 5; Tours, 8 et 8; Toulouse, 12 et 9; Pointe-à-Pitre, 31 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 10; Amsterdam, 9 et 7; Athènes, 19 et 13; Berlin, 5 et 2; Bonn, 9 et 5; Bruxelles, 10 et 6; Le Caire, 27 et 14; îles Canaries, 24 et 16; Copenhague, 2 et – 4; Dakar, 28 et 24; Djerba, 20 et 17; Genève, 10 et 17; Jérusalem, 17 et 8; Lisbonne, 19 et 10; Londres, 10 et 2; Luxembourg, 9 et 4; Madrid, 16 et 4; Moscou, 4 et 4; Nairobi, 27 et 15; New-York, 4 et 5; Palma-de-Majorque, 18 et 14; Rome, 18 et 5; Stockholm, – 2 et – 10; Tozeur, 22 et 13; Tunis, 19 et 13.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3591



HORIZONTALEMENT

I. On les entend plus qu'on ne les écoute. – II. Complètement noires. Est meilleur grimpeur que sprinter. – III. Dans une corbeille de mariage. – IV. Champion de la poursuite sur piste. – V. Train ou traîne. – VI. Tête à queue. Utilisons puissamment un organe de transmission. – VII. Démonstratif. Source d'inspiration virgilienne. – VIII. En pleine fermentation. Grand, peut être bête ou très intelligent. – IX. Sujet de désunion dans l'État de l'Union. Emis dans un souffle. – X. Note. Appât des rapaces. – XI. Qui n'ont pas de quoi manger.

VERTICALEMENT

1. Pompes dépourvues d'apparat. – 2. Produit de l'eau ou de l'essence. Directrice souvent ferrée. – 3. Harmonie n'admettant aucune fausse note. Pour le sortir, il faut le pousser. – 4. Parfois longtemps caressée avant d'être embrassée. Se ronge en pleurant à chaudes larmes. – 5. Casser de nouveau la croûte. Base d'appréciation entre le bon et le mal. – 6. Préposition. N'a que l'embarras du choix. Forme d'avoir. – 7. Charlotte Corday ne l'était pas de naissance, mais de cœur. – 8. Divinité. Dirige le courant. – 9. Avantage en nature. Brut. Pique une fois sur quatre.

Solution du problème n° 3590

Horizontalement

I. Coupables. – II. Urbanisme. – III. Bauge ; Don. – IV. In ; Né. – V. Standard. – VI. Ténia. AEF. – VII. Estoque. – VIII. Dame ; Ure. – IX. Mineure. – X. Bôt ; Rirai. – XI. Arioso ; Se.

Verticalement

1. Cubiste ; M'Ba. – 2. Orante ; Dior. – 3. Ubu ; Anéanti. – 4. Paganisme. – 5. Ane ; Dateurs. – 6. Bi ; Ha ; Rio. – 7. LSD ; Raquer. – 8. Émondeur ; As. – 9. Séné ; Féerie.

GUY BROUTY.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

VENTE S. SAISIE IMMOBILIÈRE, Palais justice de BEAUVAIS (Oise), le JEUDI 8 DÉCEMBRE 1983, à 14 h

D'UNE PROPRIÉTÉ

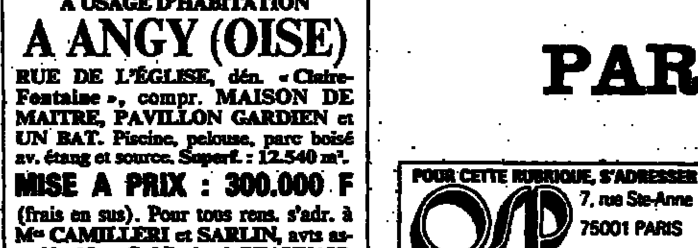
A USAGE D'HABITATION

A ANGY (OISE)

RUE DE L'ÉGLISE, dén. « Claire-Fontaine », compr. MAISON DE MAITRE, PAVILLON GARDIEN et UN BAT. Piscine, pelouse, parc boisé av. étang et source. Superf. : 12.540 m².

MISE A PRIX : 300.000 F

(frais en sus). Pour tous rens. s'adr. à Me CAMILLERI et SARLIN, avts associés, 18, r. St-Nicolas à BEAUVAIS. tél. (4) 445-04-62 et 445-04-05.



VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE, au Palais de Justice de BOBIGNY
LE MARDI 13 DECEMBRE 1983 à 13 h 30

UN PAVILLON à NOISY-LE-SEC (93)

102 bis, rue Baudin

MISE A PRIX : 130 000 FRANCS

S'adr. à Me Guy BOUDRIOT, avocat à la cour, 55, bd Malesherbes, Paris (8e). Tél. 522-04-36. Visites sur place, le 2 déc. 1983, de 14 à 15 h.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE, au Palais de Justice de PARIS
LE JEUDI 15 DECEMBRE 1983, à 14 HEURES

APPARTEMENT 66, RUE DU FG-SAINT-MARTIN

et 89, RUE DU CHATEAU-D'EAU, PARIS (10e)

MISE A PRIX : 150 000 FRANCS

S'adr. à Me Guy BOUDRIOT, avocat à la cour, 55, bd Malesherbes, Paris (8e). Tél. 522-04-36. Visites sur place le 13 déc. de 9 à 10 heures.

AUX INVESTISSEURS

GRAND IMMEUBLE DE RAPPORT

Dénommé « TOUR MARCEL BERTRAND »

52-54, bd de Strasbourg, à LILLE

Peut convenir à usage de bureaux ou autre (sauf HABITATION)

19 étages - Surface développée hors œuvre nette : 10 435 m²

A VENDRE PAR ADJUDICATION

MISE A PRIX : 3 000 000 F

(Et obligation de construire un parking)

S'adresser pour tous renseignements à :

OFFICE PUBLIC D'HABITATIONS A LOYER MODÉRÉ DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE LILLE

B.P. 429, 59021 LILLE CEDEX. – Tél. : (20) 51-20-69 (poste 231)

Vente sur licitation au Palais de Justice d'EVRY (91) rue des Mazières

le mardi 6 décembre 1983, à 14 heures. – En 7 lots

commune de

GUÉMENÉ-PENFAO (Loire-Atlantique)

MAISON D'HABITATION sis à « La Grée Caillette » Sect. ZV n° 96 pour 13 a 95 ca	UNE PIÈCE DE TERRE Sect. ZH n° 18 pour 5 a « Lieudit Pièce de la Haie »
UNE PIÈCE DE TERRE Sect. ZI n° 111 pour 34 a 40 ca, lieudit « Pré Davelu »	UNE PIÈCE DE TERRE Sect. ZT n° 45 pour 24 a 70 ca Lieudit « Arrentement sur la Grée »
UNE PIÈCE DE TERRE Sect. ZV n° 16 pour 2 ha 12 a Lieudit « Le Courtinais »	UNE PIÈCE DE TERRE Sect. ZX n° 17 pour 1 ha 54 a 50 ca Lieudit « Grand Clos du Moulin »

UNE MAISON D'HABITATION SISE A L'EPINAY

Section ZH n° 113 pour 70 ca.

MISE A PRIX :

1er lot : 5 000 F, 2e lot : 500 F, 3e lot : 1 000 F, 4e lot : 1 000 F, 5e lot : 3 000 F, 6e lot : 3 000 F, 7e lot : 5 000 F.

Possibilité baisse en cas de non-enchère de moitié.

Pour renseignements :

Etude AKOUN et TRUXILLO, avocats associés, demeurant à EVRY (91), 4, bd de l'Europe. Tél. : 079-39-45.

Au greffe du Tribunal de Grande Instance d'Evry, où le cahier des charges est déposé.

Vente après liquidation de biens au Palais de justice de CRÉTEIL le JEUDI 8 DÉCEMBRE 1983 à 9 h 30. En deux lots

1er LOT - 2 APPARTEMENTS

de trois pièces principales, deux caves, trois garages
Avenue du Buisson, n° 4, à

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (94)

MISE A PRIX : 400.000 F

2e Lot - UNE MAISON à ATTIGNY (08)

Avenue du Commandant-Cassandre, et un marécage à SAINT-LAMBERT

MISE A PRIX : 10.000 F

S'ad. à Me WISLIN, avocat, 7, av. de Madrid, 92200 NEUILLY-S.-SEINE

Le Monde

culture

RENCONTRE

Marcello Mastroianni, retour à la scène

Cet été, Peter Brook, Natasha Parry et leur fille sont allés en vacances à Quiberon, où Marcello Mastroianni faisait une cure. Il est italien, Natasha Parry est anglaise. Peter Brook – les metteurs en scène ne sont jamais en vacances – a pensé à une pièce de François Billetdoux où il est question d'un Italien dont la femme est partie avec le mari d'une Anglaise. Ce n'est pas une histoire d'amour, c'est une noyade dans l'alcool...

Donc, Marcello Mastroianni se retrouve au Théâtre Montparnasse où il répète avec Natasha Parry *Tchin-tchin*, sous la direction de Peter Brook et de Maurice Bénichou. Il n'est pas monté sur scène depuis quinze ans. C'était à Rome dans une comédie musicale. « *Juste pour mon amusement*, dit-il, *j'étais déjà assez célèbre pour me permettre cette fantaisie* », et il raconte ses débuts : il étudiait l'architecture, travaillait pour gagner sa vie, se distrayait en jouant avec une petite troupe d'amateurs : « *Comme dans les histoires les plus banales, un type m'a remarqué. Il appartenait à la compagnie de Luchino Visconti. Justement, cette année-là, ils n'avaient pas de jeune premier. Le type me donne rendez-vous, Visconti était là avec Zeffirelli, son assistant. Moi, ça ne me disait rien. Je voulais devenir architecte, gagner ma vie, et qu'est-ce que je deviendrais si ça ne marchait pas.* » « Dans ce cas, me dit Visconti, vous ferez de la figuration. »

» *Alors j'ai joué* Un tramway nommé Désir, *avec Giulietta Massina. Mes défauts d'acteur fruste me servaient dans ce rôle. Je pensais encore un peu à l'architecture, mais j'étais gagné déjà par le plaisir des applaudissements. Je tournais des petits films populaires, j'étais une vedette chez les chauffeurs de taxi. Visconti m'a fait passer à un autre stade avec* les Nuits blanches *où j'étais le partenaire de Maria Schell. A cette époque, je voulais fonder ma compagnie et j'avais demandé à Visconti de mettre en scène* Ce fou de Platonov *avec Valentina Cortese. Seulement, Fellini m'a appelé pour* la Dolce Vita, *j'avais déjà loué une salle, j'ai payé le dédit.*

» *En définitive, si on veut tenir des personnages, des sujets contemporains, le cinéma est mieux que le théâtre. Tout s'est enchaîné. On dit que je suis paresseux... Je ne veux pas jouer les incompris, mais je dépense une grande énergie. Ce qu'il y a, c'est que je n'ai jamais eu à convaincre personne de rien. Je suis le pêcheur qui attend le bon poisson. Parfois, j'attrape de la petite friture. Ce n'est pas mauvais. On n'est pas toujours capable de refuser la tentation de l'argent. En tout cas, je bouge tout le temps, je voyage. Peut-être pour compenser la paresse qui est dans l'autre moitié de moi ? Ou pour combler mon vide intérieur. Il faudrait demander à un spécialiste.*

» *Quand même, si j'ai eu envie de revenir sur scène, c'est pour le risque. Je ne veux pas dire que le cinéma, je le fais avec tant d'aisance et de désinvolture. Mais là, il y a un frisson supplémentaire. Surtout de jouer en français à Paris. En Italie, il aurait fallu trouver une pièce, un metteur en scène, attendre un an peut-être. Avec Peter Brook, l'affaire s'est faite en trois mois, je n'ai pas eu le temps de m'en désintéresser.*

» *Sans doute la conception du théâtre a changé. Je n'en sais rien, je ne vais jamais au spectacle, pas même voir mes films quand j'ai raté les projections privées. Je n'aime pas visionner les rushes. L'acteur se regarde lui, s'observe sans se replacer dans la complexité de l'ensemble. S'il se trouve mauvais, il modifie son jeu et, la plupart du temps, se trompe. S'il se trouve bon, c'est pire. Je me vois à la synchro. Et comme ça se passe plusieurs mois après le tournage, qu'on a peut-être commencé un film entre-temps, on se découvre. Il y a une petite émotion qui aide à supporter les longues heures dans ce studio tout noir. Après, c'est fini, ce qui est fait est fait, et en avant.*

» *Après* Tchin-tchin, *j'ai un film. Ensuite, qui peut dire ? Je ne fais pas de projets, ça me raccourcit la vie. Ne rien savoir du lendemain en fait le plaisir.* »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

CINÉMA

L'animation nationale

Après bien des déboires et alors qu'on ne l'attendait plus beaucoup, le premier Festival national du film d'animation a finalement eu lieu à Marly-le-Roi, le 19 novembre. C'est cette manifestation, née du divorce entre la ville d'Annecy et les professionnels du cinéma d'animation regroupés au sein de l'Association française du cinéma d'animation (AFCA), que Marseille devait recueillir au printemps dernier. Mais sans le soutien de la région ni de l'Etat qui semble avoir préféré porter son aide sur le seul Festival international – les JICA (1) – d'Annecy, Marseille y renonça, (*le Monde* du 10 février).

La journée de Marly s'est donc déroulée sans tambour ni trompette, sans fioritures et sans moyens, entre professionnels et avec quelques fans. Elle aurait mérité meilleure promotion. D'après ce qu'on y a vu, un festival national semble avoir aussi sa place, qui permet de déployer la production française (image par image, vidéo, films publicitaires et didactiques compris), d'une ou deux années.

Le grand prix, doté de 15 000 F en pellicule cinémathographique par la société Kodak-Pathé, a été décerné à *Mordeo*, d'Yves Charnay, un film qui tourne autour d'une journée de télévision et révèle à travers les étranges lucarnes une grande maîtrise du dessin et des qualités plastiques évidentes. Le prix spécial est revenu aux *Pieds Nickelés et le trésor d'Ali Naja*, de René Charles, d'un style très différent : il fait revivre fort drôlement et justement les personnages de Forton dessinés directement sur la pellicule. Les autres prix, celui de la première œuvre, *Trognon*, de Pierre Forme, et le prix spécial pour la jeunesse *Chronique 1909*, de Paul et Gaëtan Brizzi, montrent des images très soignées au service de fantasmes intéressants.

Outre le Festival, l'Institut national d'éducation populaire de Marly a accueilli une exposition consacrée au « Cinéma image par image » en France, où sont présentés beaucoup de dessins originaux, des livres, des affiches (2). Signalons également une autre exposition à Pontoise, sur l'« Image animée, de la lanterne magique au cinéma d'animation » (3). Enfin, un petit livre bien fait *le Dessin animé français*, réalisé à l'Institut Lumière, qui reprend le travail déjà effectué par Raymond Maillet pour l'exposition du musée de la Seita en 1982 donne la liste exhaustive des films depuis les origines et présente un compte rendu des assises du film d'animation qui se sont tenues à Lyon fin janvier dernier.

GENEVIÈVE BREERETTE.

(1) Journées internationales du cinéma d'animation.

(2) 11, rue Willy-Blumenthal, jusqu'au 2 décembre.

(3) Pontoise, théâtre des Louvrais, jusqu'au 20 décembre.

« LES COMPÈRES », de Francis Veber

Celui qui cogne et celui qui pleure

Un adolescent, Tristan, fait une fugue. Sa trace se perd à Nice. Exaspérée par les lenteurs de la police et le manque d'initiative de son mari, Christine, la mère de Tristan, téléphone à un ami de jeunesse, le journaliste Jean Lucas. Elle lui annonce – au bout de dix-sept ans ! – qu'il est le vrai père de son enfant et lui demande de le rechercher. Lucas refuse. Christine joue la même comédie à un autre ami, François Pignon, éternel suicidaire qui, lui, ne s'étonne de rien et accepte. Mais, à Nice, Pignon rencontre Lucas, venu pour son métier et finalement décidé à retrouver Tristan. Quel pastis !

Le nouveau film de Francis Veber réunit à nouveau Gérard Depardieu et Pierre Richard. Il commence à peu près comme *la Chèvre* : deux hommes extrêmement différents se trouvent associés pour une enquête sur une personne disparue. Mais si l'auteur-réalisateur utilise, comiquement, le contraste Depardieu-Richard (l'un costaud, fonceur et cogneur ; l'autre, dépressif chronique versant souvent des larmes tout en se prétendant guéri), il unit dans un même rapport sentimental les deux détectives improvisés.

Dans *les Compères*, il y a des moments aussi drôles, aussi burlesques que dans *la Chèvre* et quelque chose de plus profond venant du goût et des dispositions de Francis Veber pour la comédie de caractères (*le Jouet*). Le monde des loubards croise en arrière-plan social celui des truands de casinos. Là-dessus se détache le portrait d'un adolescent moderne, en révolte contre la famille, épris de liberté et capable de donner des leçons de vie à ses deux nouveaux « pères », maladroits à se faire aimer ou à imposer leur autorité.

Le duo de *la Chèvre* est devenu trio. Depardieu et Richard sont épatants, fameux, tout ce qu'on veut. Mais il leur faut compter avec le jeune Stéphane Bierry, déjà grand représentant d'une autre génération. Son Tristan, sauvage et intransigeant, découvre, peu à peu, l'immaturité cachée de Lucas et de Pignon, la valeur de l'amour paternel. Aux « compères », ses faux pères, il fait cadeau d'un tendre mensonge avant d'aller rejoindre le vrai, Michel Aumont, auquel Francis Veber a donné une jolie scène d'émotion.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

MUSIQUE

« Saint François d'Assise », à l'Opéra

(Suite de la première page.)

L'œuvre culmine avec l'admirable tableau de « l'ange musicien », qui fait entendre à François la musique du ciel, et « le prêche aux oiseaux », où Messiaen a convoqué ses petits amis de la terre entière, deux épisodes dépourvus de la moindre intrigue, mais où la musique est à elle seule une immense, complexe et parfois sublime action.

Le troisième acte abonde aussi en beautés, mais sa trame mystique le rend plus difficile d'accès, « les stigmates », dans un beau décor de rochers effrayants, souffrant de son immobilité, des coups de marteau symboliques inlassablement répétés, et aussi de la modernité trop spectaculaire des rayons laser ; et quant à « la mort », elle dure si longtemps (dans la meilleure tradition de l'opéra) qu'on n'en peut plus de s'émouvoir, et ensuite de s'émerveiller des grandioses perspectives ouvertes par les musiques glorieuses de la Résurrection.

On se posera quelques questions à propos du livret de Messiaen : comment sera reçu ce texte qui mêle les sermons, les hymnes, les leçons de théologie et d'ornithologie, les miracles, la mystique, etc. ? Le public sera-t-il sensible à cette naïveté rafraîchissante, en un siècle sceptique, plus ou moins désespéré ? Ou bien accueillera-t-il avec ironie ou colère ces boniments surannés ? Le compositeur atteindra-t-il les cœurs avec cette projection minutieuse de la piété d'un autre âge, dans ses formes légendaires, textuelles et picturales, qui rejettent la foi dans un contexte dépassé ? Et ne donne-t-il pas une image trop compassée, pompeuse et prédicante, de cet être libre, spontané, charmant, ce bon compagnon de Dieu et des hommes ?

La musique est du Messiaen tout pur, qui rappelle tour à tour *l'Ascension*, les *Petites Liturgies*, les *Oiseaux exotiques* et bien d'autres ; elle semble plus humanisée et d'un accent plus direct que les dernières œuvres, *la Transfiguration* ou *Des canyons aux étoiles*, en raison du sujet sans doute, du public auquel elle s'adresse, et surtout de la présence des voix. L'écriture vocale déçoit un peu cependant par la grisaille d'un récitatif qui reste souvent post-debussyste et assez monotone ; mais, dès que le lyrisme souffle, elle s'envole en sveltes mélodies, orbes circulaires, arcs-en-ciel, cadrans solaires chargés de couleurs, d'émotion et de mystère.

L'orchestre, où l'on reconnaît les procédés habituels, thématisme rigoureux, quelque peu obsédant, répétition, segmentation, fanfares à la *Turangalîla*, grandes phrases massives à l'unisson, fouillis de rythmes et d'oiseaux d'une complexité terrifiante, est le plus riche peut-être que le compositeur ait utilisé. Les cordes paraissent un peu sacrifiées dans la fosse, mais les cuivres et les bois forment des chœurs somptueux, aux mélanges sonores inépuisables, dialoguant avec les claviers, apanage des mille oiseaux. Les trois ondes Martenot n'ont jamais été si magnifiquement utilisées, surtout dans la poignante musique du ciel (bien que leur glissando ascendant, qui annonce les arrivées de l'ange, soit quelque peu comique). Et les beaux chœurs (excellement préparés par Jean Laforge), qui commentent l'action et transmettent les paroles de Dieu en chorals très purs, en polyphonies très chargées, voire en clusters massifs, parachèvent cette immense cathédrale flamboyante, pittoresque et mystique, érigée autour du petit pauvre d'Assise.

Celui-ci est merveilleusement présent, grâce à José Van Dam, à la voix ferme et tendre, d'une très belle couleur, et aux gestes touchants calqués (parfois à l'excès) sur les peintures de Giotto. Il rend crédible et émouvant ce rôle d'autant plus écrasant que, en scène pendant sept tableaux sur huit, il lui faut soutenir l'absence d'action et l'extrême lenteur du déroulement musical. Malgré ses ailes bariolées et son auréole qui frôlent la caricature, Christiane Eda-Pierre donne une image touchante et mystérieuse de l'ange. Kenneth Riegel, en dépit de la danse un peu ridicule qu'on lui impose après sa guérison, incarne un lépreux saisissant, et les moines (Philippe Duminy, Georges Gautier, Michel Sénéchal, Jean-Philippe Courtis) sont croqués avec beaucoup de verve et de bonhomie.

Saluons enfin la direction prodigieuse de Seiji Ozawa, qui a maîtrisé, assoupli, galvanisé ce gigantesque orchestre, pour nous offrir une vision lumineuse et pleine de paix, sans doute insurpassable, de cet ouvrage colossal.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 1er, 3, 6, 9, 12, 14 et 18 décembre (18 heures).

■ **Le comédien Paul Demange vient de mourir à Taverny (Val-d'Oise). Il était âgé de quatre-vingt-trois ans.**

[Paul Demange débute en 1932 au cinéma et va tourner près de trois cents films. Il apparaît dans des feuilletons télévisés, joue sur les Boulevards, et quitte la scène en 1981, après *la Cage aux folles*. Regard malin, silhouette frêle, il était l'un de ces « seconds rôles » qui ont fait la qualité du cinéma français avant-guerre.]

THÉATRE

Lecture d'Heiner Müller

Le Petit Odéon présente jusqu'au 4 décembre des textes de l'écrivain et dramaturge allemand Heiner Müller. Réunis autour d'une table, quatre comédiens les lisent en présence de l'auteur qui ne s'exprime que dans sa propre langue. Conciliabule, travail d'adaptation ? Non. Le spectacle se fait sans décor, sans jeu de lumière. Quelques accessoires et des mots. Un délire verbal, un fleuve de phrases ininterrompu. Des textes difficiles, souvent à la limite de la logique et de l'entendement. La pensée de l'auteur se devine par instants. Une image surgit alors, qui remplace toutes les mises en scène.

La présence de l'écrivain est symbolique. Il ne participe à son œuvre que de temps en temps, d'une voix neutre. Il relit son texte comme il a dû le faire cent fois quand il le rédigeait, choisissant une expression plutôt qu'une autre, avec une prédilection pour quelques trivialités, mêlée à un humour acerbe qui provoque plus qu'il ne détend. Puis il passe la parole. Rencogné sur sa chaise, le visage impassible, il écoute.

Comprend-il ce qui se dit ? La présence d'Heiner Müller sur scène est étrange. Quel rôle joue-t-il ? Professeur, auditeur privilégié, double des comédiens qui se substituent à lui ? Ou simplement un auteur près de son texte, au cœur d'une nouvelle expérience théâtrale.

C. Ba.

★ Petit Odéon, 18 h 30. Textes d'Heiner Müller aux Editions de Minuit.

■ **La Fédération sépharade de France organise, ce mardi 29 novembre, au cinéma Saint-Séverin, un débat à l'issue de la projection, à 20 heures, du film, *Y a tellement de pays pour aller*, en présence des réalisateurs. 12, rue Saint-Séverin, 75005 Paris.**

■ **Nouvelles municipalités et maisons de la culture. – La nomination du nouveau directeur de la Maison de la culture de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), M. Jean Lelièvre, élu à la majorité des voix par le conseil d'administration de cet établissement et qui a reçu l'agrément du ministère de la culture, n'a pas été entérinée par la municipalité (R.P.R.-U.D.F.) de la ville. Selon M. Lelièvre, âgé de quarante-huit ans et qui exerçait les fonctions de directeur par intérim depuis le 2 février 1983 : *« Une Maison de la culture est l'enjeu d'une bataille électorale. » « J'ai eu le tort, dit-il, d'être en place lors des élections municipales. Le changement de politique culturelle, annoncée par la nouvelle équipe, passe par le changement du directeur de la Maison de la culture. »* De son côté, l'adjoint à la culture, M. Patrick Nouvion, évoque la nécessité *« d'introduire du sang neuf » : « Nous désirons voir arriver quelqu'un de l'extérieur, pour donner un nouveau souffle »*, a-t-il ajouté. Rappelons que la municipalité subventionne, à parité avec l'Etat, la Maison de la culture.**

NOTES

Galerie

Hommage à Valentine Hugo

Il faut savoir gré à Jacques Damase, propriétaire de la Galerie de Varenne (1), d'avoir consacré une exposition, dite *Des Ballets russes au surréalisme*, à l'œuvre peinte, dessinée et gravée de Valentine Hugo. Plus encore d'avoir édité le très bel album dont Anne de Margerie a rédigé le texte et qui reproduit quelque deux cents illustrations captivantes où l'on suit pas à pas la carrière de celle que Jean Cocteau appelait *« mon beau cygne »*.

Etrange personnalité que celle-ci, née Valentine Gross en 1887, à Boulogne-sur-Mer, jusqu'à son mariage en 1917 avec Jean Hugo, arrière-petit-fils du grand poète, un nom auquel elle apportera un reflet de renommée picturale. Ce sont ses croquis de Nijinsky qui l'avaient lancée. Aussitôt adoptée, la jeune élève de l'école des Beaux-Arts n'avait plus fréquenté que ceux qui deviendraient les chantres des Années folles : Cocteau, Auric, Satie, Roger de la Fresnaye, Fargue, Paul Morand, Radiguet, Antonin Artaud, surtout André Breton, aux côtés duquel son aventure amoureuse coïncidera avec sa conquête du surréalisme. En 1925, elle «croque» la mode Chanel. En 1927, elle se passionne pour le tournage de la *Jeanne d'Arc*, de Dreyer, dont son mari est le premier décorateur.

Dix ans plus tard, inspirées par Rimbaud, René Char, Paul Eluard, ses gravures précieuses acquièrent un style qu'on pourrait appeler post-raphaélite. C'est l'époque de son amitié orageuse avec Marie-Laure de Noailles, partageant avec elle son amour pour le ballet. Elle signera encore des décors et des costumes pour les Ballets des Champs-Elysées au lendemain de la deuxième guerre (*les Amours de Jupiter*), illustrant encore son non-conformisme dans sa conception décorative de *Pelléas et Mélisande* à l'Opéra-Comique, qui souleva des polémiques sans fin. Ayant vécu toute sa vie dans le luxe, délicate figure d'une génération incapable de calculer, victime de tant d'élans de cœur, Valentine Hugo est morte à quatre-vingt-un ans – le jour de son anniversaire, – à la limite de la gêne et en partie oubliée.

OLIVIER MERLIN.

(1) 61, rue de Varenne.

Institut

Les découvertes de Mari et de Ras Shamra

C'est le rappel du bilan des recherches archéologiques françaises en Syrie qui a fourni le thème principal de la séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, tenue le 25 *novembre* sous la présidence de M. Paul-Marie Duval.

Après la lecture du palmarès de 1983 et la proclamation des nouveaux archivistes paléographes, M. Paul Garelli s'est étendu sur les conséquences incalculables des découvertes faites par André Parrot sur le site de Tell Harimi, en Mésopotamie. Au début de 1933, le temple d'Ishtar était dégagé, puis la ville de Mari livrait non seulement des œuvres d'art admirables mais des archives en tablettes cunéiformes permettant d'élargir et de rectifier toute l'histoire du Proche-Orient. Les fouilles ultérieures devraient apporter de nouvelles révélations sur le rôle de Mari, intermédiaire entre la Mésopotamie orientale et les pays d'Occident.

Pour sa part, M. André Caquot a consacré son discours aux découvertes faites depuis 1929 sur le site de Ras Shamra, proche de Lattaquié. Elles ont été les seules à révéler directement une civilisation levantine de la fin de l'âge de bronze. Les affinités de la langue et de la poétique de Ras Shamra (déchiffrées sur des signes cunéiformes alphabétiques) avec la Bible hébraïque permettent de mieux entrevoir la préhistoire de la religion d'Israël. Le monothéisme qui caractérise celle-ci n'a pas rompu toute continuité avec le polythéisme syrien de l'âge de bronze.

J.-M. DUNOYER.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

BIG-BANG. – Palais des glaces (607-49-93), 20 h 30.
LE PLUS HEUREUX DES TROIS. – Bastille (357-42-14), 21 h.
PAR LES VILLAGES. – Chaillot (727-81-15), *18 h 30.*
CET ANIMAL ÉTRANGE. – Athénée (742-67-27), 19 h.
DESHABILLAGES. – Cergy-Pontoise, Th. des Arts (032-79-00), 21 h.
TRANSSIBÉRIEN. – Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Raymonda.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Félicité.
PETIT ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), 18 h 30 : Heiner Müller de l'Allemagne.
TEP (797-96-06). Théâtre : 20 h 30 : la Mort de Danton.
PETIT TEP (797-96-06), 20 h 30 : Clair d'usine.
THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 20 h 30 : Sophisticated ladies.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 : l'art de la Comédie.

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.
ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : les Bonnes.
ATELIER (606-49-24), 21 h : Cocteau-Marais.
ATHÉNÉE (742-67-27), Salle Ch. Bérard, 18 h 30 : Bataille.
BASTILLE (357-42-14), 21 h : voir Festival d'automne.
BATACLAN (721-18-8?), 20 h 30 : Lulu.
BOUFFES – PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.
CALYPSO (227-25-95), 20 h 30 : les Deux Fils de Pedro Nerf de Bœuf ; 22 h : la Maison jaune.
CARTOUCHERIE, Épée de Bois (808-39-74), 20 h 30 : la Maison de Bernarda Alba ; Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Vater Land ; CC 17 (227-68-81), 20 h 30 : Meurtre dans la cathédrale.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Chacun sa vérité.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : la Manie de la villégiature.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 21 h : l'Ormaie.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : la Chienlit.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 18 h 30 : Paroles de nègres ; 20 h 30 : Oscar et Wilde ; 22 h : les Eaux et forêts.
ELDORADO (208-23-50), 20 h 45 : le Don Juan de la Creuse.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : Tanzi.
ESPACE-GAITÉ (327-13-54) 20 h 15 : la Bonn' Femme aux camélias ;
ESSAION (278-46-42), I. 21 h : le Rite du premier soir ; II. 21 h : Finistère.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 : Vive les femmes ; 22 h : Don Diègue contre Super 8.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand'père.
GALERIE-55 (326-63-51), 21 h : Public Eyes - A Private Ear.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Pinok et Matho ; 22 h 45 : Cabaret Dada.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 20 h 30 : l'Entonnoir ; 22 h 15 : Journal intime de Sally Mara ; II. 18 h 30 : Recatonpilu ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 15 : l'Invitation au voyage.
LYS MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h 30 : Vendredi, jour de liberté.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Serpents de pluie.
MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.
MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : la Mansarde bleue.
MARIGNY, Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : les sœurs mômes.
MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : le Bonheur à Romorantin.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Vison voyageur.
MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac ; L'histoire du cochon qui voulait maigrir.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : l'Extravagant Mister Wilde.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Un homme nommé Jésus.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : la Seconde Surprise de l'amour.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 29 novembre

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 20 h 15 : la Dernière Bande.
PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 21 h : K2.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Il Signor Fagotto.
QUAI DE LA GARE (585-88-88), 20 h 30 : Ariakos.
RANELAGH (288-64-44), Les marionnettes de Salzbourg ; 20 h 30 : les Noces de Figaro.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 21 h : l'Astronome.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. : 20 h 30 : l'Ecume des jours ; II. : 20 h 30 : Huis clos.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 21 h : les Dames de fer.
THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 20 h 30 : l'Orchestre ; 21 h 30 : Au secours papa, maman veut me tuer.
THÉATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : Carmen la matadore ; Petite Salle, 20 h 30 : A petit feu de chagrin.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h : Titus Andronicus.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), I. 20 h 30 : Savannah Bay.
THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Médée.
THÉATRE 18 (226-47-47), 22 h : Flora par qui tout arrive.
TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Le soleil n'est plus aussi chaud qu'avant ; 22 h : le Bel Indifférent, l'Amour toujours.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 21 h : les Dix Petits Nègres.
UNION (246-20-83), 20 h 30 : L'an 2000 n'aura pas lieu.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Toin-Bahut ; 22 h : le Président ; 23 h 30 : Mod'Mod'Show.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II : 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service ; 22 h 30 : Fouillis.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h : Chant d'épandage ; 22 h 15 : l'Auvent du pavillon 4.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II : 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : Le chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton Cupidon.
DIX HEURES (606-07-48), 18 h 30 : Y. Fouquet ; 22 h : The Debile Show.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Je veux être pingouin ; 22 h 15 : Attention, belles-mères méchantes.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.
PROLOGUE (575-33-15), 20 h 30 : Duende.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 22 h : Vous descendez à la prochaine ?

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Un pneu, c'est un pneu ; 22 h : les Barlingueurs.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; l'Équipe du Tintamarre.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : P. Miserez ; 22 h 30 : Chez Panique ; 22 h 15 : Films muets de G. Méliès, accompagnés au piano.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pédales.
DEUX-ANES (606-10-26), 21 h : l'Impôt et les Os.

La danse

THÉATRE 18 (226-47-47), 20 h : Knaves and Knight.
THÉATRE DE PARIS (280-09-30), voir Festival d'automne.

Les opérettes

TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Un mari à la porte.

Les concerts

Th. des Champs-Élysées, 20 h 30 : Gala du Concours Long-Thibaud.
Centre Bösendorfer, 20 h 30 : Quatuor Parennin (Brahms).
Porte de la Suisse, 20 h 30 : V. Muller, V. Dasriaux (Honegger, Schubert, Strauss...).
Salle Gaveau, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : Ph. Bender (Clementi, Boccherini, Respighi).
CC Canadien, 20 h 30 : V. Weers.
Institut néerlandais, 18 h 30 : H. Sparnaay, P. de Haas ; 20 h 30 : Atelier musique de Ville-d'Avray (Andriansen, du Bois...).

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

Théâtre

Théâtre de la Bastille (357-42-14), 21 h : Les Blouses.
Théâtre de Paris (280-09-30). – Petite salle, 20 h 30 : Sortilèges.
Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81), 20 h 30 : Tonio Kroger.

Danse

Théâtre de la ville (274-22-77), 18 h 30 : Lucinda Childs.

FESTIVAL D'ART SACRÉ (277-19-90)

Eglise Saint-Séverin, 20 h 30 : Berry Hayward Consort, groupe vocal Cl. Caillard-Hayward, dir. : B. Hayward (chants du XIVe siècle).

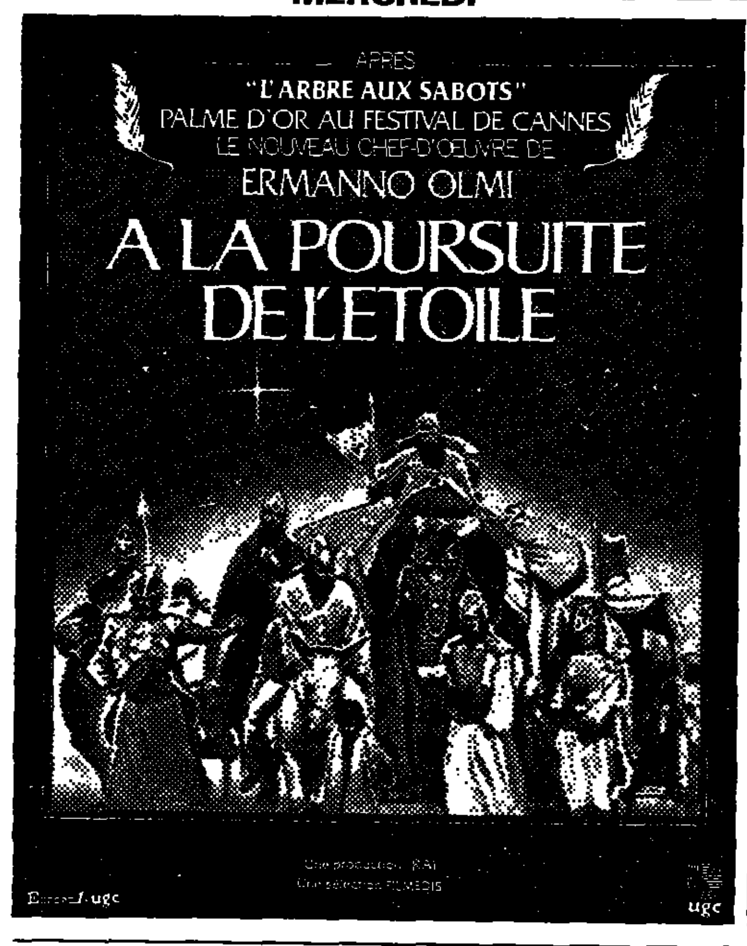
En région parisienne

Asnières, C.C.A. (790-63-12), 20 h 45 : Diable d'homme.
Boulogne-Billancourt, T.B.B. (603-60-44), 20 h 30 : Mariage.
Clamart, C.C. J.-Arp. (645-11-87), 20 h 30 : le Neveu de Rameau.
Evry, Agora (079-10-00), 21 h : Quatuor Muir de Philadelphie.
Gennevilliers, Théâtre (793-26-30), 20 h 30 : Marie Stuart.
Nanterre, Th. des Amandiers (721-18-81), 20 h 30 : Tonio Kroger.
Saint-Denis, Th. G.-Philipe (243-00-59), 20 h 30 : le Marchand de Venise.
Studio Radiguet, Rond-Point Liberté (889-22-11), 21 h : Horizons sonores XXI (Sciortino, Patrick, Chailley, etc.).
Villejuif, Théâtre Romain-Rolland (726-15-02), 21 h : Rencontres Ch. Dufin.
Villeparisis, CAC J.-Prévert (427-94-99), 20 h 30 : Trust.

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

Salle	Programme
RANELAGH 5, rue des Vignes-16e COMPLET (Werner)	MARIONNETTES DE SALZBOURG
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES Mardi 29 novembre à 20 h 30 Loc. caisses de 11 h à 17 h 30 sauf dim. (Valmalète)	CONCOURS INTERNATIONAL M. LONG J. THIBAUD CONCERT DE GALA Remise des récompenses avec la participation des LAURÉATS
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES Mercredi 30 novembre à 20 h 30 (Valmalète)	MOZART Jean-Pierre RAMPAL et le Trio PASQUIER
SALLE GAVEAU Jeudi 1er décembre à 20 h 30 (Werner)	STRINGS OF ZURICH Leader Frank GASSMANN Soliste MICHEL DALBERTO Haendel - Purcell J.-S. Bach - Mozart
SALLE GAVEAU Vendredi 2 décembre à 20 h 30 même concert 3 décembre à 21 h Église Ville-d'Avray (Kiesgen)	ORCHESTRE DU CONSERVATOIRE DE PARIS Dir. M. TRANCHANT et X. RIST M.-Cl. VALLIN, soprano J.-Ph. COURTIS, basse J.-M. CONQUER, violon Le Groupe Vocal de France A. Berg - P. Hurel A. Webern Prog. Mus. France-Culture
SALLE GAVEAU Samedi 3 décembre à 17 h (p.e. Werner)	AMIS MUSIQUE DE CHAMBRE PROG. MUS. FRANCE CULTURE Jorge BOLET piano (Philadelphie) BRAHMS - RACHMANINOV - LISZT
ÉGLISE DES BILLETTES Dimanche 4 décembre à 17 h (p.e. Kiesgen)	Michelle LECLERC Orgue Bach - Beethoven Liszt - Duruflé
THÉATRE MUSICAL DE PARIS CHATELET Dimanche 4 décembre à 18 h (p.e. Valmalète)	ORCHESTRE COLONNE Dir. : Diégo MASSON Sol. : Setsuko IWASAKI piano Ami FLAMMER violon John GRAHAM alto MOZART, DECOUST XENAKIS
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES Dimanche 4 décembre à 17 h 45 15, av. Montaigne 75008 Paris (p.e. Valmalète) Location aux caisses de 11 h à 17 h 30	CONCERTS PASDELOUP Dir. : Gérard DEVOS Sol. : Thérèse DUSSAUT Édouard DEUEZ Flûte BACH : Suite en ré pour flûte MOZART : Cto en ré min. pour piano BEETHOVEN : Symphonie n° 5
PLEYEL Lundi 5 décembre à 20 h 30 (Cart Dandelot)	QUATRE SONATES : BRAHMS, DEBUSSY, BACH, BEETHOVEN YEHUDI MENUHIN AVEC PAUL COKER
Salle du Conservatoire 2bis, rue du Conservatoire (9e) Mardi 6 déc., 20 h 30 Loc. Perrossier 6, pl. Madeleine et 3 FNAC (Werner)	Récital de clavecin RAFAEL PUYANA Domenico SCARLATTI Padre SOLER : célébration du bicentenaire de sa mort
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES Mardi 6 décembre à 20 h 30 Location aux caisses de 11 h à 17 h 30 sf dimanche a/c du 22 nov. (Valmalète)	GALA DE LA LÉGION D'HONNEUR Henryk SZERYNG JUBILÉ D'OR « 50 ans de carrière » ORCH. PASDELOUP Dir. Gérard Devos BERLIOZ, BRAHMS BEETHOVEN
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES Mercredi 7 décembre à 20 h 30 Loc. caisses de 11 h à 17 h 30 à c. du 23/11 sf dimanche (Valmalète)	RÉCITAL DE PIANO Brigitte ENGERER SCHUBERT SCHUMANN
CONSERVATOIRE ART DRAMATIQUE 2bis, rue du Conservatoire Jeudi 8 décembre à 20 h 45 (p.e. Mondial Musique Valmalète)	QUATUOR VIA NOVA WOLF - BRAHMS BEETHOVEN
THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA SALLE FAVART (Op. Comique) Jeudi 8 décembre à 20 h (p.e. Valmalète)	CONCERT SCHUBERT par les Solistes de l'Opéra Trio op. 100 Octuor op. 166
SALLE GAVEAU Jeudi 8 décembre à 20 h 30 (D. Loyer)	RÉCITAL DE PIANO Jacqueline ROBIN MOZART - BRAHMS SCHUBERT
UNESCO 119, av. de Suffren Mardi 13 décembre à 20 h 30 (p.e. Cart Dandelot)	Concert au profit du Fonds Cuvelier-Nicoly et du Fonds international d'Entraide musicale J.S. BACH avec Huguette DREYFUS clavecin Christian LARDE flûte Jin LI, violon et l'Orchestre à cordes de la GUILDHALL de Londres
SALLE PLEYEL Vendredi 16 décembre à 20 h 30 (p.e. Cart Dandelot)	L'Alliance Française présente ROSTROPOVITCH avec le concours de TAMAS VASARY piano Bach - Beethoven Schumann - Chostakovitch





SPECTACLES

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Hommage à M. Bluwal : 15 h, la Dernière Bande ; les Joueurs ; Hommage à Ermanno Olmi : 19 h, la Circonstance.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

L'AMIE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

L'ANNEE DE TOUS LES DANGERS (Aus., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

A NOS AMOURS (Fr.) : Gaumont Halles 1er (297-49-70 ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

ATTENTION UNE FEMME PEUT EN CACHER UNE AUTRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

AU NOM DE TOUS LES MIENS (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Opéra 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (325-52-37).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LE BOURREAU DES CŒURS (Fr.) : Bergère, 9e (770-77-58).

CARMEN (Esp., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

CHALEUR ET POUSSIÈRE (Ang., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Escurial, 13e (707-28-04).

CLASS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City (v.o./v.f.), 8e (562-45-76) ; Publicis Matignon 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES CŒURS CAPTIFS (Brit., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).

LE DESTIN DE JULIETTE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

DIEU ME SAVONNE (Bost., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

EN HAUT DES MARCHES (Fr.) : Denfert (H. sp.) 14e (321-41-01).

ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Champs Elysées, 8e (359-12-15) ; Olympic 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

L'ETE MEURTRIER (Fr.) Ambassade, 8e (359-19-08) ; Ciné 13, 18e (254-15-12).

FAUX-FUYANTS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

FLASHDANCE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

FRANCES (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

FURYO (Jap., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

GARÇON (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). Mayfair Pathé, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (422-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LE GÉNÉRAL DE L'ARMÉE MORTE (Fr.-It.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE GRAIN DE SABLE (Fr.) : Olympic Entrepôt (H. sp.), 14e (545-35-38) ; HANNA K. (A., v.o.) Bonaparte.

L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aust., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

JOY (Fr.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LES JOUEURS D'ECHECS (Ind., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

KOYAANISQATSI (A.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE MARGINAL (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, 12e (343-04-67) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-50) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler Pathé, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) , U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

OCTOPUSSY (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

OUTSIDERS (A., v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Paris Ciné, 10e (770-21-71).

PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rex, 2e (226-83-93) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Français, 9e (77033-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (52246-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

PATRICIA (Aut., v.f.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-12).

POUSSIÈRE D'EMPIRE (Franco-Vietnamien) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

PREMIERS DÉSIRS (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (663-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-6923) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Images, 18e (522-47-94).

LES PRINCES (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Danton, 6e (329-42-62) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Image, 18e (522-47-94).

LE RETOUR DU JEDI (A. v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Espace Gaîté (H. sp.), 14e (278-47-86).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

SIGNES EXTÉRIEURS DE RICHESSE (Fr.) : Forum, 1er (233-42-26) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

STAYING ALIVE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) version Delavault : 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; version Gal : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; version Saurova : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR EN ALLEMAGNE (Franco-All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Miramar, 14e (320-89-52).

UN BRUIT QUI COURT (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount Gobe-

LES FILMS NOUVEAUX

ARDIENTE PACIENCIA, film chilien d'Antonio Skarmeta. – V.o. : Denfert, 14e (321-41-01).

BOAT PEOPLE, film chinois de Hongkong, de Ann Hui. – V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Normandie, 8e (359-41-18) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

LES COMPÈRES, film français de Francis Veber. – Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Movies, 1er (260-43-99) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

DU ROUGE POUR UN TRUAND (*), film américain de Lewis Teague. – V.o. : Forum, 1er (233-42-26) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

PRINCESSE, film hongrois de Pal Erdöss. – V.o. : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic, 14e (545-35-38).

REVES EN ROSE, film tchèque de Dusan Hanak. – V.o. : Le Marais, 4e (278-47-86).

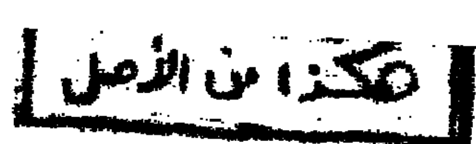
Y A TELLEMENT DE PAYS POUR ALLER, film français de Jean Bigiaoui, Claude Hadège et Jacques Sansoulh. – Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).











lins. 13ᵉ (707-12-28) ; Gaumont Sud, 14ᵉ (327-84-50) ; Miramar, 14ᵉ (320-89-52) ; Parnassiens, 14ᵉ (320-30-19) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (828-42-27) ; Convention St-Charles, 15ᵉ (579-33-00) ; Murat, 16ᵉ (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (522-46-01).

UN HOMME A MA TAILLE (Fr.) : Marignan, 8ᵉ (359-92-82) ; Français, 9ᵉ (770-33-88) ; Maxéville, 9ᵉ (770-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14ᵉ (329-83-11) ; Convention St-Charles, 15ᵉ (579-33-00).

VASSA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6ᵉ (544-28-80) ; Studio de l'Etoile, 17ᵉ (380-42-05).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Saint-Michel, 5ᵉ (326-79-17).

VIVE LA SOCIALE (Fr.) : Logos III, 5ᵉ (326-84-65).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2ᵉ (261-50-32) ; Marbeuf, 8ᵉ (225-18-45) ; Paris Loisirs, Bowling, 18ᵉ (606-64-98).

ZELIG (A.) : Movies, 1ᵉʳ (260-43-99) ; Studio Alpha, 5ᵉ (354-39-47) ; Rotonde, 6ᵉ (633-08-22) ; Monte-Carlo, 8ᵉ (225-09-83).

Les grandes reprises

L'AGE D'OR (Fr.) : Templiers (H. sp.), 3ᵉ (272-94-56).

ALIEN (A., v.o.) (*) : Espace-Gaîté, 14ᵉ (327-95-94) ; Rivoli Beaubourg, 4ᵉ (h. sp.) (272-63-32).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (**) : Champo, 5ᵉ (354-51-60).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17ᵉ (380-41-46).

AUSTERLITZ (vers. int. inéd.) : Acacias, 17ᵉ (764-97-83).

LA BALANCE (Fr.) : Capri 2ᵉ (508-11-69).

BANANAS (A., v.o.) : Rialto, 19ᵉ (607-87-61).

LES BAS FONDS (Fr.) : Saint-André-des-Arts 6ᵉ (326-80-25) ; Studio 43, 9ᵉ (770-63-40).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Rivoli Beaubourg, 4ᵉ (272-63-32) ; (v.f.) : Opéra Night, 2ᵉ (296-62-56).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Action Écoles, 5ᵉ (325-72-07).

LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o) (**) : Saint-Ambroise, 11ᵉ (700-89-16) ; St-Lambert (h.sp.), 15ᵉ (532-91-68).

LES CINQ MILLE DOIGTS DU DOCTEUR T. (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6ᵉ (325-47-46).

CLÉOPATRE (A, v.o.) : Action Christine, 6ᵉ (325-47-46).

CONTES DE LA FOLIE ORDINAIRE (It., v.o.) : Templiers (h. sp.), 3ᵉ (272-94-56).

CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Châtelet Victoria (h. sp.), 1ᵉʳ (508-94-14) ; Denfert, (h. sp.), 14ᵉ (321-41-01).

DÉLIVRANCE (A., v.f.) (*) : Boîte à films (h. sp.), 17ᵉ (622-44-21).

DODES CADEN (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15ᵉ (532-91-68).

LE DOULOS (Fr.) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (233-42-26) ; U.G.C. Opéra, 2ᵉ (261-50-32) ; Hautefeuille, 6ᵉ (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8ᵉ (359-36-14) ; Parnassiens, 14ᵉ (320-30-19).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8ᵉ (562-45-76).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Templiers (h. sp.), 3ᵉ (272-94-56) ; Denfert, 14ᵉ (321-41-01) ; Grand Pavois (h. sp.), 15ᵉ (554-46-85).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial 13ᵉ (707-28-04).

LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : Napoléon, 17ᵉ (755-63-42).

FREAKS (A, v.o.), André-Bazin, 13ᵉ (337-74-39).

GERTRUD (Dan., v.o.) : Studio des Ursulines, 5ᵉ (354-39-19).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6ᵉ (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) : Denfert (h. sp.), 14ᵉ (321-41-01).

HAIR (A., v.o.), Boîte à films, 17ᵉ (622-44-21).

L'HOMME BLESSÉ (Fr.) : Boîte à films (h. sp.), 17ᵉ (622-44-21).

L'HOMME QUI RÉTRÉCIT (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6ᵉ (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8ᵉ (561-10-60).

L'IMPOSSIBLE MR. BÉBÉ (A., v.o.) : Acacias, 17ᵉ (764-97-83).

HAUTE PÈGRE (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14ᵉ (327-95-94).

L'INCONNU DU NORD-EXPRESS (A., v.o.) : Action Écoles, 5ᵉ (325-72-07).

INDISCRETION (A., v.o.) : Action Christine, 6ᵉ (325-47-46).

JEREMIAH JOHNSON (A. v.f.) : Boîte à films (h. sp.), 17ᵉ (622-44-21).

JÉSUS DE NAZARETH (It. v.f.) (première et deuxième parties) (v.f.) : Grand Pavois, 15ᵉ (554-46-85).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Cinoches, 6ᵉ (633-10-82) ; Marbeuf, 8ᵉ (225-18-45).

LAURA (A., v.o.) : Action Christine, 6ᵉ (325-47-46) ; Mac Mahon, 17ᵉ (380-24-81).

LOULOU (Fr.) (*) : St-Germain Village, 5ᵉ (633-63-20) ; Ambassade, 8ᵉ (359-19-08) ; Lumières (v.f.), 19ᵉ (246-49-17) ; Montparnos, 14ᵉ (327-52-37).

MÊME A L'OMBRE LE SOLEIL LEUR A TAPÉ SUR LA TÊTE (It., v.f.) : Arcades, 2ᵉ (233-54-58).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2ᵉ (508-11-69).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5ᵉ (334-20-12).

NEW-YORK, NEW-YORK (vers. intégr.) : Calypso, 17ᵉ (380-30-11).

LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Rex, 2ᵉ (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (544-14-27) ; Royale, 8ᵉ (265-82-66) ; Ermitage, 8ᵉ (359-15-71) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (336-23-44) ; Mistral, 14ᵉ (359-52-43) ; UGC Convention, 15ᵉ (828-20-64) ; Napoléon, 17ᵉ (755-63-42).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.f.) (**) : Studio Galante (h., s.p.) 5ᵉ (354-72-71) ; Paramount-Montmartre, 8ᵉ (606-34-25).

LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Grand Pavois, (h., sp.) 15ᵉ (554-46-85).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : Templiers, 3ᵉ (272-94-56).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.), Paris loisirs bowling, 18ᵉ (606-64-98).

PECHE MORTEL (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, (h., sp.), 6ᵉ (633-97-77).

PORTIER DE NUIT (It., v.o.) (**) : Champo, 5ᵉ (354-51-60).

PSYCHOSE II (A., v.o.) (*) Rialto, 19ᵉ (607-87-61).

RAMBO (A., v.f.) : Arcades, 2ᵉ (233-54-58).

SUPERVIXENS (A., v.o.) (**) : 7ᵉ Art Beaubourg, 4ᵉ (278-34-15).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**), Boîte à films (h., sp.), 17ᵉ (622-44-21), Paramount Montmartre, 18ᵉ (606-34-25).

TEX AVERY FOLIES (A., v.o.) : Action Écoles, 5ᵉ (325-72-07).

LA VENGEANCE EST A MOI (Jap., v.o.) Rialto, 19ᵉ (607-87-61).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Olympic St-Germain, 6ᵉ (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8ᵉ (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14ᵉ (545-35-38).

WOODSTOCK (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16ᵉ (527-77-55).

Les festivals

AMERICAN MEMORIES (v.o.) : Action La Fayette, 9ᵉ (878-80-50) : Maldonne pour un espion.

NUITS DE CHINE (v.o.) : République-Cinéma, 11ᵉ (805-51-33) : 16 h, 22 h : Amis intimes ; 20 h 15 : Gardiens de chevaux.

FESTIVAL HITCHCOCK (v.o.) : Action La Fayette, 9ᵉ (878-80-50) : la Maison du Dr Edwardes.

MIZOGUCHI/KUROSAWA (v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6ᵉ (326-58-00) : le Héros sacrilège.

PANORAMA DU JEUNE CINÉMA FRANÇAIS. Studio 43, 9ᵉ (770-63-40) : 20 h 30 : le Facteur Zazar. Histoire de vilains. le Mal en douce. Hello, Baby.

PROMOTION DU CINEMA (v.o.) : Studio 28, 18ᵉ (606-36-07) : Flashdance.

14 JOURS POUR PLEURER (v.o.) : Olympic, 14ᵉ (545-35-38) : la Fièvre dans le sang.

Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1ᵉʳ (508-94-14), 16 h.

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17ᵉ (622-44-21), 22 h 15.

BULLIT (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1ᵉʳ (508-94-14), 20 h 15.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11ᵉ (700-89-16), 18 h.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15ᵉ (532-91-68), 17 h.

CLÉMENTINE TANGO (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1ᵉʳ (508-94-14), 22 h 15.

EASY RIDER (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5ᵉ (354-72-71), 18 h.

ELISA VIDA MIA (Esp., v.o.) : Denfert, 14ᵉ (321-41-01), 16 h.

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1ᵉʳ (508-94-14), 20 h 20.

KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15ᵉ (532-81-68), 21 h.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Templiers, 3ᵉ (272-94-56), 20 h.

NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1ᵉʳ (508-94-14), 18 h 55.

QUERELLE (**) (All., v.o.) : Boîte à films, 17ᵉ (622-44-21), 16 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5ᵉ (354-72-71), 22 h 25 et 0 h 15.

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : Calypso, 17ᵉ (380-30-11), 18 h 15.

VU

Petits drôles et grands maussades

Ils avaient annoncé le changement à grand renfort de conférences de presse. Sur les conseils du ministère de la culture, agences de publicité et groupes de créateurs avaient présenté des projets pour renouveler la formule, changer le décor, le style de l'émission. Le nom du présentateur-vedette, tenu secret jusqu'au dernier moment, entretenait le suspense. Même l'émission de 19 h 45, cette « locomotive » qui fait aujourd'hui une grande part de l'audience des chaînes en soirée, devait contribuer à cette petite révolution.

Et puis vint le 14 novembre, le nouveau journal télévisé de TF 1. On a écarquillé les yeux pour ne rien perdre du changement. On a patienté plus d'une semaine pour laisser à l'émission le temps de s'installer. En vain.

Jean Offredo est certainement un bon journaliste, un professionnel consciencieux, mais il est mal à l'aise dans son rôle de présentateur-vedette. Les yeux rivés sur le téléprompteur, il semble nous dévisager avec une fixité gênante. Du coup, ses efforts de conviction, ses moindres élans pédagogiques pèsent des tonnes. Le reste de l'équipe est à l'unisson : une sorte de raideur solennelle et maladroite, qui tranche avec le charme discret de la décontraction affichée sur la chaîne d'à côté.

Du décor conçu par le groupe lyonnais Frigo, il ne reste qu'une table astucieuse calquée sur le radar du générique. Frigo avait imaginé un espace dépouillé de tout artifice, rendu à la technique, où le cadrage, le montage des images auraient trouvé une nouvelle liberté. Cette volonté de casser le vieux dispositif de l'actualité s'est heurtée au poids des habitudes, à l'inertie des techniciens. Déserté par l'invention, le studio est plus nu que de coutume. L'éternel plan américain de face continue à sanctifier le présentateur dans cette curieuse entreprise de réduction du réel qu'est devenu le journal télévisé.

A quoi bon, d'ailleurs, ravaler la façade quand c'est, à l'évidence, le fond qui est en cause ? Il suffirait d'un peu d'audace pour faire de ces actualités, honnêtes mais maussades, un véritable événement. Pourquoi ne pas imposer par exemple dès 19 h 40 un grand journal approfondi, plein d'images et d'analyses. L'actualité de ces derniers jours le justifie et les quelque deux cent soixante journalistes de TF 1 suffisent amplement à la tâche.

pour consoler notre attente déçue, il reste heureusement « Les petits drôles », juste avant le journal. Une bonne formule de Jacques Antoine taillée sur mesure pour l'image familiale de la chaîne. On y rit des mots d'enfants comme à « L'école des fans », mais sans vulgarité. Et le rire est chose rare par les temps qui courent.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 29 novembre

En raison d'un risque de grève de certaines catégories du personnel, les programmes de mardi pourraient être perturbés.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Opéra : Cosi Fan Tutte.
De Mozart. Spectacle présenté au Théâtre des Champs-Elysées, mise en scène J.-P. Ponnelle. Avec l'Orch. de Paris et les chœurs, dir. D. Barenboïm, sol. J. Varady, K. Ciesinsky, S. Dickson, D. Randall... (en liaison avec France-Musique).
L'un des spectacles lyriques les plus réussis de la saison passée à Paris. L'histoire des dames de Ferrare et de leurs amants, des officiers trop curieux de savoir si leurs douces étaient fidèles, est mis en scène avec le souci de coller au plus près au mouvement, à l'architecture, de l'œuvre. Un cadeau offert par la télévision.

23 h 45 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 40 Film : l'Aveu.
Film français de Costa-Gavras (1969), avec Y. Montand, S. Signoret, G. Ferzetti, M. Vitold, L. Szabo, J. Bouise.
A Prague, en 1951, le vice-ministre des affaires étrangères est arrêté de façon arbitraire, contraint d'avouer des méfaits qu'il n'a pas commis, et jugé, avec d'autres, pour « conspiration contre l'Etat ». L'histoire vraie d'Arthur London, et d'un procès truqué, en Tchécoslovaquie, au moment des purges staliniennes. Un film politique portant témoignage, sous une forme dramatisée.

22 h 55 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Film : les Caprices de Marie.
Film français de P. de Broca (1969), avec P. Noiret, V. Cortese, F. Gravey, M. Keller, J.-P. Marielle, F. Périer. (Rediffusion.)
La fille d'un hôtelier villageois d'Ile-de-France, élue reine de beauté, est remarquée par un milliardaire américain, décidé à lui passer tous ses caprices, lorsqu'elle hésite à l'épouser. Marthe Keller, charmante, éclatante de fantaisie dans une comédie parfois joliment poétique, satirique où Noiret joue le rôle d'un soupirant transi.

22 h 10 Journal.

22 h 30 Prélude à la nuit.
La Truite, *de Schubert, par les Solistes de l'Opéra (H. Le Floch, violon, B. Pasquier, alto, J.-M. Gamard, violoncelle, F. Rabbath, contrebasse, G. Pludermacher, piano).*

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 6 Hier au cinéma : le Dernier Milliardaire, film de René Clément.
18 h 56 Dessin animé : Ulysse 31.
19 h Informations.
19 h 15 Info régionales.
19 h 35 Feuilleton : Rouletabille.

FRANCE-CULTURE

20 h, Dialogues : individualisme et anthropologie, avec L. Dumont et P. Manent.
21 h 15, Les regards de la voix : la flûte, comme miroir de la voix.
22 h 30 Nuits magnétiques : les femmes et le jazz ; Iran : les exilés de la vie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Opéra (donné au Festival Mozart de Paris). En simultané avec TF 1 : *Cosi fan tutte*, de Mozart, par l'Orchestre et les Chœurs de Paris, dir. D. Barenboïm.
23 h 25, Fréquence de nuit ; vers 23 h 40, Jazz club.

Mercredi 30 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Un métier pour demain.
13 h 50 Vitamines.
16 h 40 Jouer le jeu de la santé.
16 h 45 Temps X.
17 h 40 Info-jeunes.
17 h 55 Jack spot.
18 h 15 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 7 h moins 5.
19 h Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : Les petits drôles.
19 h 53 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 35 Edition spéciale : La justice en question.
M. Robert Badinter, ministre de la justice, garde des sceaux, est l'invité d'Anne Sinclair. La prévention et la délinquance, les prisons et le budget du ministère de la justice...

21 h 55 Variétés : Vagabondages.
De R. Gicquel.
Avec Claude Sautet (des extraits de ses films), J. Villeret, L. Chédid...

23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : Les amours romantiques.
13 h 50 Les carnets de l'aventure.
« Birdman of Kilimandjaro », de A. McDougall (deltaplane à partir d'un sommet).

14 h 25 Dessins animés
15 h Récré A 2.
17 h 10 Platine 45.
Avec Sheana Easton, Status Quo, Téléphone, etc.

17 h 45 Jeu : Terre des bêtes.
Sur les traces de la chèvre du Rove.

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Aéroport San-Francisco. Réal. F. Charles. Avec Rufus.
Nestor, guide touristique timide et maladroit, emprunte la veste d'un magnat du nickel, qu'il croit mort et endosse sa personnalité. Il rêve de conquérir l'Amérique. Partira, partira pas ? Comme Nestor, le télé-film reste désespérément à l'aéroport.

22 h 10 Psy-show, émission de P. Beugnot, J.-R. Martin, réal. D. Chegaray et B. Bouthier.
Seconde émission de la nouvelle série lancée par Pascale Beugnot qui a fait tant de bruit. Le couple amené ici s'aime dans une atmosphère de conflits tels qu'il se demande si un enfant aurait sa place. Tout le monde se penche sur le problème.

23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

15 h En direct de l'Assemblée nationale.
Questions au gouvernement.

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.

19 h 50 Dessin animé : L'inspecteur Gadget.
20 h Les jeux.
20 h 35 Variétés : Cadence 3. Emission de Guy Lux et Lela Milcic.
Dick Rivers, Christophe, Nicoletta, Shake...

21 h 45 Journal.

22 h 5 Téléfilm : la Clé
de J. Planchot. Réal. Jacques Cornet. Avec R. Faure, A. Saint-Mor...
Suicide ou assassinat ? Dans une ambiance glacée, la belle-mère soupçonne la belle-fille... un suspense qui se veut « hitchcockien », mais n'arrive pas à la hauteur de ses ambitions.

23 h Prélude à la nuit.
Carnaval de Vienne, *opus 26 de R. Schumann, avec P. Reach, piano.*

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 06 Mon ami Guignol.
17 h 19 Les Indiens d'Amérique du Nord *(Les sentiers de la guerre).*
17 h 32 Pour un titre mondial : Alain Prost.
18 h 23 Eveil à la guitare.
18 h 30 Destination 20 ans.
18 h 56 Dessin animé : Ulysse 31.
19 h Informations.
19 h 15 Info régionales.
19 h 35 Feuilleton : Rouletabille.

FRANCE-CULTURE

9 h 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h 45, Le livre, ouverture sur la vie : *à propos de* l'« Assassin d'Ashlymine », de F. Holman.
11 h 2, Musique : le Festival de Metz (et à 13 h 30, 17 h 32 et 20 h).
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama : le cinéma français des années 30.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : « Une mort très particulière », de Nicole Adrienne.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : l'inné et l'acquis.
15 h 2, Les après-midi de France-Culture : le tour de France de l'innovation ; à 15 h 35, les cosmologies (l'Egypte pharaonique) ; à 16 h 20, Sciences à l'infinitif ; à 17 h, Raison d'être.
18 h 30, Feuilleton : le Centenaire.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Perspectives scientifiques : les différents aspects de l'évolution : l'avenir de l'humanité, avec le docteur P. Rouger.
20 h, Festival de Metz : l'Orchestre philharmonique de Liège et le Phil Glass Ensemble (extrait de concerts).
22 h 30, Nuits magnétiques : les exilés de la vie ; les femmes et le jazz.

FRANCE-MUSIQUE

9 h 2, Le matin des musiciens (Anton Webern, travail et poésie) : œuvres de Berg, Webern, J. Strauss.
12 h, Avis de recherche : Jean Cras.
12 h 35, Jazz : Hearl Hines.
13 h, Opérette magazine.
13 h 30, Jeunes solistes : œuvres de Sirigagliu, Messiaen, R. Strauss, Chabrier par J. Deleplanque et J.-M. Cottet.
14 h 4, Microcosmos : rubriques habituelles.
17 h 5, Histoire de la musique.
18 h, L'imprévu.
19 h 5, Studio-Concert : œuvres de Fauré, Casella, Tower, Busby, Fennimore, Ives, par J. Gottlieb, piano.
20 h, Les chants de la terre.
20 h 30, Concert (enregistré à l'auditorium 105, Festival d'automne 1983) : les opus posthumes d'Anton Webern avec J. Gomez, soprano, C.A. Linale et M. Le Dizes-Richard, violon, J. Sulem, alto, P. Strauch, violoncelle, C. Pétrescu, P.-L. Aymard, pianos.
22 h 30, Fréquence de nuit : Feuilleton « Collegium Musicum ».
23 h 10, Martial Solal.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 30 NOVEMBRE

— *M. Paul Laurent*, membre du secrétariat du comité central du parti communiste français, est reçu à « Inter-Matin », sur France-Inter, à 7 h 40.

— *M. Jean-Pierre Abelin*, président des jeunes C.D.S., est invité sur « Génération 2000 », 88,5 MHz Paris, à 19 heures.

— *M. Robert Badinter*, garde des Sceaux, ministre de la justice, participe à une édition spéciale : La justice en question, sur T.F. 1, à 20 h 35.

COMMUNICATION

LA TÉLÉVISION PAR CABLE A PARIS

Le « réalisme » de M. Chirac

Le Conseil de Paris a approuvé, le 28 novembre un protocole d'accord confiant aux P.T.T. le câblage de la ville. Une première commande de 60 000 prises devrait être faite aux industriels avant la fin de l'année. Dès le début de l'année 1985, 46 000 logements, situés dans le treizième et le quatorzième arrondissement, pourraient recevoir les premières émissions. Mais avant de s'engager financièrement, M. Jacques Chirac veut obtenir des pouvoirs publics une complète liberté en matière de programmation.

En signant un protocole d'accord avec les P.T.T., en approuvant le choix des fibres optiques et des réseaux en étoile, M. Jacques Chirac tient à se présenter comme un responsable politique conséquent : *« La technologie des fibres optiques est un enjeu industriel important pour la France. Cette considération prime sur celle du service rendu aux Parisiens, service qui pourrait être obtenu avec la technique plus classique du coaxial. L'accord entre la Ville de Paris et les P.T.T. permettra de passer, sans retard, d'importantes commandes aux industriels. »* Sur ce point, M. Chirac se plaît à souligner la convergence de vues entre la Ville de Paris et le ministère des P.T.T., une convergence qu'il oppose à l'incompréhension rencontrée auprès d'autres membres du gouvernement.

Car l'engagement de M. Chirac dans le plan « câble » a son revers : l'exigence d'une liberté totale en matière de programmation. Pour le maire de Paris, la fibre optique coûte cher, et l'exploitation des réseaux par les collectivités locales repose sur un équilibre financier problématique. La seule solution « réaliste » consiste à offrir aux abonnés parisiens des programmes suffisamment attractifs et peu coûteux. *« Il est évident que, si l'Etat refusait d'accorder à la Ville les autorisations nécessaires à l'exploitation équilibrée du réseau, je ne dis pas que je ne serais pas amené à reconsidérer ma position. »* M. Chirac cesserait alors de jouer le jeu des P.T.T. et choisirait, comme à Lyon, de câbler Paris en coaxial et de confier la réalisation du réseau à une société privée. Une solution qui hypothéquerait lourdement le développement industriel de la fibre optique.

Quelle est donc cette « liberté de programmation » sur laquelle se concentre la bataille du câble parisien ? Sur les neuf canaux que M. Chirac veut ouvrir dès le début 1985, trois sont réservés aux chaînes nationales publiques et un quatrième à Canal-Plus, la télévision payante. Jusqu'ici, pas de problème, si ce n'est la négociation purement commerciale avec l'agence Havas, maître d'œuvre de Canal-Plus. Le maire de Paris souhaite concéder deux programmes locaux à des sociétés privées : l'un centré sur la vie parisienne (Canal-5 Tour Eiffel), l'autre à dominante cinéma, sports ou jeunesse. Les candidats sont nombreux (Gaumont et *le Point*, les Editions mondiales et *le Parisien libéré*, Hachette, etc.), attirés par le marché publicitaire parisien. Un marché sur lequel M. Chirac entend avoir les mains libres dans la limite fixée par la loi du 29 juillet 1982 (80 % des ressources). Il lui faudra négocier avec la Haute Autorité de la communication audiovisuelle et le secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication, enclins à limiter davantage la part de financement publicitaire.

Neuf programmes pour 120 F

Les trois derniers canaux posent le problème le plus délicat. La Ville de Paris entend les réserver à des chaînes étrangères : Télé-Monte-Carlo, Télé-Luxembourg et une chaîne anglaise (B.B.C. ou I.T.V.). Une proposition qui ne convient guère aux pouvoirs publics, tant du côté de la culture que de celui de la communication. Non qu'il s'agisse de protéger un quelconque monopole mais parce que les chaînes étrangères ne respectent pas la réglementation française en matière de publicité ou de programmation des films. Verra-t-on sur le câble parisien des spots pour le tabac ou l'alcool, alors qu'ils sont interdits sur les trois chaînes françaises ? Verra-t-on des films tous les soirs, alors que le cinéma a imposé des grilles beaucoup plus restrictives à la quatrième chaîne ?

A l'appui de sa programmation, M. Chirac avance une étude très complète de la Sofres sur les attentes des habitants des treizième et quinzième arrondissements de Paris. Les téléspectateurs, peu satisfaits par les trois chaînes publiques, souhaitent la multiplication et la diversification de l'offre de programmes. Mais très peu d'entre eux sont disposés à consentir un effort financier important. D'où la volonté de la Ville de Paris d'*« aller chercher, dans un premier temps, des programmes attrayants là où ils existent déjà »*. 805 personnes interrogées, pour 11 %, seraient prêtes à payer 750 F de taxe de raccordement et 120 F d'abonnement mensuel pour recevoir les neuf programmes proposés par M. Chirac. Pour la Sofres, ce taux de pénétration pourrait passer à 19 % avec un effort de promotion et atteindre 50 %, au bout de dix ans, après l'élargissement de l'offre de programmes. Selon ces prévisions, le réseau de Paris ne dégagerait des bénéfices qu'au bout de quatre ans et mettrait huit ans à rembourser les investissements.

Pour faciliter cette montée en charge, le maire de Paris propose d'autoriser la programmation des chaînes étrangères pour une période expérimentale de quatre ans, alors que les réseaux câblés auront encore peu d'abonnés. Mais il ajoute : *« Il me paraît illusoire de prétendre développer les technologies modernes de la communication dans un environnement juridique, économique et réglementaire visant à l'empêcher. »*

Le premier ministre, M. Pierre Mauroy, lui a promis une réponse pour le premier trimestre de 1984. Et la réponse n'est pas simple. M. Chirac, après d'autres responsables de collectivités locales (*le Monde* du 1er octobre), a mis le doigt sur la contradiction fondamentale du plan de câblage français. L'audacieux pari technologique de la fibre optique ne trouve sa finalité que dans le développement à terme des services de vidéocommunication interactive et de télématique à large bande. Une finalité qui est aussi la clef de sa rentabilité. Mais, auparavant, il faut amortir la croissance des réseaux sur des services de télévision classique. Entre le coût de l'exploitation et une production de programmes insuffisante, la marge de manœuvre est étroite. Le président d'Havas avait déjà signalé le danger. L'attitude du maire de Paris le confirme.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

● *Conseil national pour la liberté.* – MM. Jacques Baumel, député (R.P.R.) des Hauts-de-Seine, et Henri Amouroux, journaliste et écrivain, ont annoncé, vendredi 25 novembre à l'Assemblée nationale, la création d'un *« conseil national pour la liberté de la presse écrite »*, réunissant des personnalité des arts, des lettres, des sciences et de l'Université, sous la présidence de M. Henri Amouroux. Ce conseil a pour tâche de *« mobiliser l'opinion »* contre le projet de loi gouvernemental sur la presse. M. Baumel a indiqué que l'activité de ce conseil se situerait résolument en dehors de l'action parlementaire et des recours sur le plan juridique contre ce projet. M. Baumel a estimé que le projet de loi gouvernemental institue une *« cour de sûreté pour la presse »*.

« Le câble n'est pas l'ennemi du cinéma »
déclare M. Toscan du Plantier (Gaumont)

Au cours d'un débat organisé le 22 novembre à la FNAC, M. Daniel Toscan du Plantier, directeur général de Gaumont, a répondu aux mises en garde de M. André Rousselet, président de Havas, sur les menaces que ferait peser le câble sur l'industrie du cinéma (*le Monde* du 17 novembre). *« Si les réseaux câblés s'intéressent aux chaînes étrangères,* a-t-il déclaré, *c'est essentiellement parce qu'elles diffusent des films de cinéma. Mais pour passer ces programmes sur le câble, il faudra renégocier les droits avec nous. Pourquoi ne pas le faire directement sans passer par une chaîne de télévision ? »*

Selon M. Toscan du Plantier, Gaumont pourrait proposer aux réseaux câblés un « canal cinéma » à partir de grands classiques et de films noir et blanc peu prisés par les chaînes de télévision. Pour ne pas pénaliser un marché dont la rentabilité restera problématique pendant quelques années, le directeur de Gaumont envisage de remplacer l'achat forfaitaire des films par une rémunération au spectateur. *« Le câble n'est pas l'ennemi du cinéma s'il respecte la grille de programmation que nous avons imposée aux chaînes de télévision et à Canal-Plus. On ne peut pas négocier pied à pied avec M. Rousselet et laisser faire n'importe quoi sur le câble. »*

M. Toscan du Plantier ne cache pas qu'il est très favorable à la quatrième chaîne et que, sur ce point, ses positions diffèrent de celles du bureau de liaison des industries cinématographiques jugées *« trop poujadistes »*. *« Le cinéma ne doit pas avoir peur de montrer ses produits. L'exploitation en salles, l'effort de promotion qui l'accompagne, la sanction d'un marché réel, font des films les seuls véritables produits de l'audiovisuel, ceux sur lesquels se concentrent la demande du public. Même si, dans quelques années, la salle n'assure plus l'essentiel des recettes du cinéma, elle restera toujours cet indispensable tremplin médiatique. »* Le directeur de Gaumont s'inquiète davantage de l'asphyxie de la production privée de télévision provoquée par la réduction des commandes des chaînes (*le Monde* des 22 et 23 novembre). *« L'inertie du service public compromet la diversification des entreprises de cinéma et le renouveau des industries de programmes. »*

Au cours du même débat, M. Bernard Schreiner, président de la mission télédistribution, a annoncé que quatre réseaux de télévision par câble commenceraient leur programmation en mai prochain. La mission mettra à leur disposition un stock de deux mille heures de programmes (documents historiques, courts métrages, films d'entreprise, programmes institutionnels), dont la grande majorité est inédite à la télévision.

J.-F. L.

هكذا من الأصل

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le La mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

PARIS... PARIS... PARIS... PARIS... PARIS...

Important groupe industriel français en expansion continue (1 milliard de CA. 3.500 personnes), intervenant dans les domaines armement, aéronautique, industrie...

cherche le

DIRECTEUR TECHNIQUE

de sa division composants spatiaux, aéronautiques, océanographiques

Faisant équipe avec le Commercial et la Fabrication, outre les responsabilités classiques liées à cette fonction (études, méthodes, essais), il s'attachera plus particulièrement à l'élaboration et au développement de nouveaux produits, ainsi qu'à l'amélioration et l'optimisation des produits existants, souvent spécifiques.

Ingénieur généraliste, diplômé Grande Ecole (à dominante mécanique), il devra se prévaloir d'une expérience de plusieurs années en bureau d'études (aéronautique, équipementier). Son anglais est aisé. Imaginatif et créatif, ce sont aussi ses qualités de manager (35 personnes) et de synthèse (5 équipes) qui lui permettront de réussir à ce poste.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (C.V., photo et prétentions) s/réf. 83703 à CONTESSE PUBLICITE - 20 avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Nous sommes la filiale française d'un important groupe américain Notre Siège est en Région Parisienne et des Succursales sont implantées dans diverses villes de Province.

nous recherchons un

DIRECTEUR DU PERSONNEL

- de formation juridique ayant une excellente maitrise de la législation sociale et une expérience, avec responsabilités, de plusieurs années dans la gestion du Personnel en général et celle d'un réseau de VRP en particulier.
- connaissant couramment l'anglais, parlé et écrit.
- relevant directement du Président-Directeur Général, il participera à la conception de la politique sociale, définira et mettra en œuvre les méthodes de gestion du Personnel. Il établira les divers documents contractuels concernant l'embauche, les modifications des conditions de travail et de rémunération du Personnel, etc... et en contrôlera le suivi. Il conseillera la Direction Générale en matière de droit social et de relations avec les partenaires sociaux.

Vous voudrez bien adresser votre C.V. en y joignant une photo à restituer et en indiquant la rémunération souhaitée sous réf. 67931 M à BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel 94307 VINCENNES CEDEX - qui transmettra discrétion absolue garantie

---

Bas-Rhin – Nous sommes un groupe solidement implanté dans le Bas-Rhin et nous avons l'ambition d'y développer nos activités et à terme de rayonner sur l'ensemble de l'Alsace. Nous possédons deux filiales de distribution (plus de 120 M. de C.A.) qui représentent de solides fonds de commerce dans notre univers professionnel. Nous recherchons pour les diriger un

DIRECTEUR GÉNÉRAL
futur Président-Directeur Général

Vous êtes probablement diplômé de l'enseignement supérieur et vous êtes sûrement originaire de la région : la connaissance du dialecte ou au moins celle de la langue allemande est un atout majeur. Vous avez une carrière professionnelle à orientation fortement commerciale qui vous a permis d'accéder à des fonctions de dirigeant. Pour partie, votre expérience a été acquise dans le négoce ou la distribution de produits destinés aux entreprises avec l'animation d'un ensemble de centres de profit (une sensibilité aux problèmes de la distribution moderne serait appréciée). Vous êtes à même aujourd'hui, compte tenu de votre forte personnalité, de prendre la direction générale d'une organisation existante, avec autonomie et maturité, à partir de directives venant du groupe. Vous vous verrez d'emblée confier la responsabilité de la direction, du développement commercial et de l'animation de la structure de distribution sur le Bas-Rhin... et votre réussite favorisera votre développement personnel sur la région de l'Alsace jusqu'à la fonction de Président. Vous bénéficierez bien sûr de l'apport des compétences internes existantes et du soutien des structures du groupe, mais vous possédez les atouts indispensables d'un dirigeant d'entreprise commerciale tant sur le plan des politiques que sur celui de la gestion et de la direction des hommes.

Écrire sous réf. 5748 M

Chambéry : bois, panneaux et dérivés – Nous sommes solidement implantés sur la Savoie et sur les départements limitrophes (190 M. de C.A., 160 personnes) et nous sommes filiale d'un des tout premiers groupes français de distribution des produits pour le bâtiment. Notre notoriété dans la distribution de la gamme – bois, panneaux et dérivés – est importante, mais l'évolution du marché et des produits, notre souci de diversification vers d'autres produits et d'autres modes de distribution nous incitent à renforcer notre équipe de direction générale. Pour ce faire, notre Président souhaite s'adjoindre un cadre commercial à fort potentiel en tant que

DIRECTEUR COMMERCIAL

Vous avez une expérience professionnelle d'au moins dix ans et, quelle que soit votre formation, vous êtes habitué à raisonner en terme de management et de gestion et à vous comporter en meneur d'hommes. Vous êtes encore à un stade de votre carrière où vous avez envie de vous battre, de prouver votre valeur en vous investissant totalement dans une fonction commerciale et dans l'animation des équipes de vente. Vous avez, si possible, une première expérience du négoce de matériaux (a fortiori du bois... une approche de l'univers industriel des panneaux serait appréciée). Vous participerez avec le Président à la définition de la politique commerciale (marchés, produits, clients) et vous aurez, sous son autorité, la responsabilité de sa mise en œuvre permanente et de la réalisation des objectifs (C.A., marge, recouvrement, rentabilité)... sur lesquels vous serez jugé et intéressé. Vous devrez diriger une force commerciale (interne et externe) de 35 personnes, les animer, les motiver et les former en permanence. Vous serez aussi fortement concerné par les problèmes d'organisation : commerciale bien sûr, mais aussi gestion des commandes informatisée, tarification...

Écrire sous réf. 5746 M

Si vous pensez avoir le profil de l'une des personnes que nous recherchons, écrivez à Roland Gardeux en précisant la référence ; il étudiera avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
47 bis, AVENUE BOSQUET – 75007 PARIS
TELEPHONE : 555.11.11

Plain Champs

MEMBRE DE SYNTEC



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

La Banque des Règlements Internationaux
à Bâle (Suisse)

recherche un

TRADUCTEUR-RÉVISEUR FRANÇAIS

hautement qualifié et expérimenté, qui sera principalement chargé de la révision de textes économiques et financiers traduits en français, essentiellement à partir de l'anglais, mais aussi de l'allemand et de l'italien.

Qualifications requises :

- Parfaite maîtrise de la langue maternelle française et aptitude confirmée à rédiger correctement dans cette langue.
- Excellente connaissance de l'anglais (et de préférence également de l'allemand et de l'italien).
- Plusieurs années d'expérience.
- Niveau universitaire ou équivalent.
- Solides connaissances économiques et financières.

Le candidat retenu sera engagé sur la base d'un contrat d'une durée initiale d'un an, renouvelable. La rémunération sera déterminée en fonction de l'âge et de l'expérience.

Les candidats répondant aux conditions énumérées ci-dessus sont invités à adresser leur demande, accompagnée du curriculum vitae, des copies de certificats et d'une photographie récente, au Bureau du Personnel de la **Banque des Règlements Internationaux, 4.002 Bâle (Suisse).**

Directeur administratif

Notre société fabrique et commercialise des produits de consommation de réputation internationale. Notre C.A. 750 millions environ, est en constante progression et le Groupe auquel nous appartenons a une assise solide.

Nous recherchons un homme de 35 ans environ, issu d'une

GRANDE ECOLE DE GESTION OU UNIVERSITAIRE

alliant connaissances juridiques, comptables et fiscales et ayant une bonne expérience de l'organisation administrative ou du contrôle de gestion et de la gestion du personnel.

Rattaché au Directeur Général il devra :

- Organiser, harmoniser et superviser les fonctions administratives, comptables, et du Personnel de plusieurs unités assez autonomes, regroupant environ 2000 personnes.
- Promouvoir une gestion dynamique du personnel allant donc au-delà des aspects administratifs.

Il lui faut savoir déléguer, avoir une grande capacité de synthèse et envie de construire pour l'avenir en faisant adhérer les hommes en place.

La capacité de superviser l'informatique serait un atout supplémentaire.

Son potentiel personnel conditionnera le succès de sa mission.
Une évolution dans le groupe est possible.

Résidence : environ 150 km au Sud-Est de Paris.

Les candidatures (lettre manuscrite, C.V. et photo sous référence 2226-M) précisant le niveau de rémunération, seront examinées avec la discrétion d'usage par



a et j. ourlin CONSEILS DE DIRECTION
47, AV. ALSACE-LORRAINE
92160 ANTONY

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

LA MAIRIE DE SARCELLES (95200)

recrute pour

SON ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

UN(E) DIRECTEUR(TRICE)

Salaire net mensuel : 7.928,40 F

Les curriculum vitae sont à adresser à **M. LE MAIRE DE SARCELLES.**

BANQUE recherche futur

ADJOINT DIRECTEUR FINANCIER

Il assurera les liaisons comptabilité-organisation-informatique, après formation comptable. Env. C.V. et prétent. s/réf. 11314 à P. LICHAU S.A. B.P. 220 75603 PARIS CEDEX 02 qui trans.

Rech. DIRECTEUR pour association séj. de vacances. Formation gest. et commercialisation. Expér. animation et vie associative Province. Écrire avec c.v. à HAVAS, 63002 Clermond-Ferrand Cedex sous N° 61450.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

Notre groupe spécialisé dans les services se caractérise par sa diversité tant au point de vue des produits que des structures (200 personnes réparties en agence, filiale, service).

Dans le cadre de notre restructuration, nous recherchons

ATTACHÉ DE DIRECTION H/F

qui assurera une mission de CONTROLE DE GESTION.

Dépendant de notre P.-D.G., il aura charge pour chaque entité d'établir un contrôle permanent et un tableau de bord mensuel. Un diplôme supérieur de gestion ou de comptabilité, complété ou non par une première expérience, sera indispensable ainsi qu'une bonne connaissance de l'informatique.

Envoyer c.v. + lettre manuscrite + photo + prétentions à Christine d'AUBIGNY s/référence 2001/M, VALENS CONSEIL RECRUTEMENT, 59, rue de Richelieu, Paris-2e

---

Société travaillant à l'exportation sur le **MOYEN ORIENT** *recherche*

UN SPECIALISTE DES TRANSPORTS

- *Il coordonne le travail de 15 à 20 collaborateurs, organise les transports maritimes, aériens et routiers de matériels très divers.*
- *Il entretient les contacts avec les transitaires et suit la gestion financière de l'ensemble des opérations.*
- *Il a 5 à 10 ans d'expérience dans une fonction identique de préférence pour une entreprise exportant des ensembles «clés en main».*

La pratique de l'anglais parlé et écrit est exigée.

Si vous êtes intéressé, merci d'envoyer CV + photo et rémunération souhaitée à Mme MARTIN 19 bis, rue de Richemont 75013 Paris, qui transmettra.

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

L'ambition d'un leader

RENAULT V.I. sait prendre les risques de son expansion : rachat de Mack aux U.S.A., Dodge en Europe, investissements industriels (automatismes, robotique), lancement de nouveaux produits, conquête de nouveaux marchés. Pour faire face à ce développement nous devons recruter plusieurs

JEUNES INGÉNIEURS

Diplômés d'une école d'ingénieurs (mécanique, électromécanique...) bénéficiant ou non d'une première expérience, nous vous proposons de prendre des responsabilités techniques et humaines dans l'une de nos usines situées en NORMANDIE ou RHÔNE-ALPES. Une formation très complète sous forme de stages sur le terrain, découverte de l'ensemble de l'entreprise, prise progressive de responsabilités, développera votre capacité opérationnelle.

En usine les fonctions sont passionnantes mais exigeantes, nous attendons de vous les qualités d'un homme de terrain : aptitude au contact avec les individus et les groupes, sens de l'organisation, rapidité de décision. Nous comptons aussi sur votre capacité d'innovation et votre volonté de progresser et faire progresser.

Dans quelques années de nouvelles responsabilités, d'autres usines, vous attendront, au sein de la Direction Industrielle bien sûr. Mais les directions Recherche et Développement, Financière, Commerciale... apprécieront elles aussi votre compétence acquise en usine. Vos capacités d'animation, votre connaissance du produit et de sa fabrication seront vos meilleurs atouts pour évoluer dans ces fonctions.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous référence MC/LM à

RENAULT V.I. – Service Recrutement Cadres –
M. CORBIN – 8, quai Léon-Blum –
92156 SURESNES CEDEX

RENAULT
Véhicules Industriels

HAVAS CONTACT

Importante Industrie en expansion Produits Modernes pour le bâtiment à Strasbourg recherche

JEUNE CADRE EXPORT
ESCE - ESC – formation export, ou similaire

- Disposant d'une expérience de l'exportation de 3 à 5 ans, parlant bien l'anglais et l'espagnol.
- Mission :
  - Développement et gestion de nouveaux marchés d'exportation.
  - Missions ponctuelles dans le monde entier.
- Voiture de fonction type R9.
- Larges possibilités d'avenir liées à la volonté exportatrice de la DG.

Adr. CV dét. ss réf. 1059 à

SELETEC Conseil
67009 STRASBOURG CEDEX

SOCIETE D'IMPORTANCE NATIONALE recherche pour ses Directions Régionales des.

RESPONSABLES ADMINISTRATIFS ET COMPTABLES

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (DECS, SUP de CO, option comptabilité - contrôle de gestion ou équivalent) et votre expérience d'au moins 5 années des problèmes administratifs, comptables et de personnel doit vous permettre de prendre en charge tous les problèmes autres que techniques de ces Directions décentralisées.

Sous l'autorité du Directeur et en étroite liaison avec les services centraux du siège, vous aurez pour missions principales :

- le suivi et le contrôle de la comptabilité
- l'établissement des situations périodiques, des déclarations sociales, fiscales ...
- la gestion du personnel
- la connaissance et la pratique de l'informatique décentralisée et conversationnelle sont indispensables
- anglais apprécié.

Les postes à pourvoir sont basés dans des villes moyennes de Province.

Disponibilité pour une mutation ultérieure dans d'autres régions, ou l'étranger souhaitée.

Adresser votre candidature manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. 83638 à CONTESSE PUBLICITE - 20, Av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.



A LA POINTE DE L'ÉLECTRONIQUE...

OREGA (située à AUXONNE – 21) filiale du Groupe THOMSON BRANCHE GRAND PUBLIC, réalise des composants et sous-ensembles électroniques.

Elle recherche :

INGÉNIEUR MÉTHODES
pour Service des MÉTHODES CENTRALES.

Formation MTM-BTE indispensable.
Une expérience de quelques années en milieu industriel est souhaitée.
réf. : 80 522/A

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
pour LABORATOIRE et BUREAU D'ÉTUDES

possédant une connaissance approfondie dans le domaine :
– HF.
– Alimentations stabilisées.
– Électronique digitale.
réf. : 80 522/B

APPROVISIONNEUR
(Formation ESA, DUT, BTS ou équivalent).

Il sera notamment chargé :
– de la gestion des commandes, des matières nécessaires à l'exécution des programmes de fabrication,
– du respect des délais et des relances auprès des fournisseurs,
– de la gestion des stocks.

Une expérience des Achats de composants électroniques et la maîtrise de l'anglais seraient souhaitables.
réf. 80 522/C

RESPONSABLE DE L'ORDONNANCEMENT
(ESC ou formation technique spécialisée).

Il sera chargée :
– de l'exploitation des demandes commerciales par l'intermédiaire d'un système informatique performant, aboutissant à la livraison des clients dans des délais déterminés.
– de la préparation du programme industriel déterminé en collaboration avec le Service Commercial.
– du lancement et du suivi des réalisations industrielles dans le respect des données fixées.

Ce poste sera confié à un candidat de formation supérieure justifiant d'une expérience en milieu industriel à un niveau similaire.
réf. : 80 522/D

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) en précisant sur l'enveloppe la référence du poste choisi à HAVAS CONTACT – 1, place du Palais-Royal – 75001 PARIS, qui transmettra.

THOMSON
BRANCHE GRAND PUBLIC

HAVAS CONTACT

ALUMINIUM PECHINEY
"une dimension mondiale"

recherche des

DIPLOMES ECOLES DE GESTION OU DE COMMERCE

(HEC, ESSEC, Sup de Co ou Sciences Po) et/ou Ingénieurs Grandes Ecoles Scientifiques Débutants ou 1ère expérience,

pour les fonctions suivantes :

- Commerciale (Paris, Compiègne) : assistance des Chefs de Secteur de Vente (France ou exportation).
- Marketing (Paris) : suivi du marché mondial de l'Aluminium (analyse conjoncturelle et structurelle, prévisions à court, moyen et long terme).
- Gestion (Paris) : planification stratégique des activités de la branche Aluminium.
- Relations sociales (Alpes ou Pyrénées) : adjoint au Chef du Service Administratif dans une usine.

De réelles perspectives d'évolution de carrière en France et à l'étranger sont offertes aussi bien dans la branche Aluminium que dans l'ensemble du Groupe Péchiney.

Merci d'adresser dossier de candidature (CV, photo et prétentions) s/réf. M2 au Responsable du Recrutement Aluminium Péchiney 23, rue Balzac 75008 PARIS.

PECHINEY — LES MATERIAUX DU PROGRES

Etablissement Public de l'Etat recrute

JEUNE INGÉNIEUR DE RECHERCHE
X, MINES, PONTS, CENTRALE, DOCTORAT D'ETAT

pour études intéressant L'ENERGETIQUE DU BATIMENT

Lieu de travail : ALPES-MARITIMES

Formation et/ou expérience en théorie et applications de l'automatique et de la commande optimisée de systèmes complexes souhaitées.

Envoyer C.V. et prétentions à C.S.T.B. Etablissement de SOPHIA ANTIPOLIS B.P. 21 – 06562 VALBONNE Cedex.

THOMSON-CSF

La Société THOMSON-CSF Division Semi-conducteurs Discrets, recherche pour le service Informatique de son Centre d'Études et de Fabrication d'AIX-en-PROVENCE

JEUNES INGÉNIEURS

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT
Grandes Écoles ou Universitaires, ayant des compétences en physique du solide.

PRODUCTION
Arts et Métiers ou équivalent, ayant des compétences en électronique, mécanique et si possible gestion et informatique.

Une bonne pratique de l'Anglais et quelques années d'expérience peuvent être un atout supplémentaire.

Envoyer CV, photo et prétentions à THOMSON-CSF – Service du Personnel – 15, rue Camille-Pelletan – B.P. 57 – 13602 AIX-EN-PROVENCE CEDEX.

THOMSON
BRANCHE COMPOSANTS

HAVAS CONTACT



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

NIGER

Importante Société Minière employant environ 1400 personnes recherche 2 INGENIEURS pour

gestion prévisionnelle des effectifs

- mise en place du système de prévision pour ouvriers et employés (étude comparative des postes et des populations concernées)
- établissement des plans de formation correspondants.

Le candidat retenu sera diplômé de l'enseignement supérieur (ingénieur ou universitaire scientifique) et aura exercé cette fonction dans l'industrie lourde.
Ref. SO/GPE

électricité

- distribution d'électricité MT et BT en zone industrielle et urbaine à partir d'un poste de livraison alimenté par le réseau public ou en secours à partir d'une Centrale diésel (12 MW installés)
- maintenance des installations électriques.

Ce poste convient à un ingénieur ou un officier Chef de Quart Machine, ayant une expérience confirmée de la gestion d'un service énergie dans l'industrie lourde.
Ref. Réf. SO/EL

Avantages liés à l'expatriation. Vie en famille. Villas, complexe sportif, hôpital, école...

Ecrire avec CV explicite s/la référence choisie à CETAGEP 30, Avenue Amiral Lemonnier 78160 MARLY LE ROI

CETAGEP

NICE
Ecole de français pour étrangers, recherche

PROFESSEUR

Parlant anglais, expé. V.I.F. et D.V.V. exigé, plein temps, poste permanent.
Ecrire sous le nº 043.196 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.



SOISSONS

le leader européen du Transport volumineux, CA 250 Millions de Francs, 550 véhicules recherche son

CHEF COMPTABLE

Avec une équipe de douze personnes, il est responsable de l'ensemble des comptabilités informatisées (Philips 4500).

- comptabilité générale (situations mensuelles, état financier,...) ;
- gestion de la trésorerie et relations bancaires ;
- la gestion et le contrôle des comptes d'exploitation individuels par véhicule ;
- il est chargé également des problèmes juridiques, fiscaux et des relations avec les administrations.

Nous attendons un candidat de formation supérieure (Sup de Co, options finance-comptabilité + DECS ou niveau expertise), possédant une expérience d'environ cinq ans en cabinet et/ou en entreprise.

Pour un premier contact, merci d'écrire, en joignant C.V. détaillé, sous réf. 434 M à Solange MONTEIL

plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS
Conseils en ressources humaines.



IMPORTANTE SOCIÉTÉ EN EXPANSION
Vins et Spiritueux
recherche

RESPONSABLE DE PRODUCTION

Sa mission principale sera d'assurer l'élaboration du produit aux différents stades de la production et d'animer pour cela 40 cadres et agents d'encadrement avec 400 ouvriers permanents.

Sa formation sera celle d'une École d'Ingénieur, expérience professionnelle de production de 5 ans minimum.

Sa réussite est subordonnée à des qualités naturelles d'Animateur, de coordinateur et de contacts humains et sociaux.

Rémunération motivante avec avantages sociaux.

Lieu de travail : Ville de 30.000 habitants. 150 Km Est de Paris.

Envoyer CV + photo (retournée) et prétentions sous réf. 21816 sur enveloppe à JEAN REGNIER Publicité 39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transm.

J.R.P.

Équipe recherche (associée CNRS) recrute

BIOCHIMISTE

(sur poste assistant Université). Formation Biologique.
Reproduction souhaitée.
Téléphone : (31) 94-71-12.

Recherche

PROF. d'INFORMATIQUE

(diplôme exigé DUT minimum) pour module d'enseignement de 5 mois. (Décembre à avril).
Salaire mensuel motivant.
Ecrire Agence Havas 14000 CAEN – s/s nº 7122.



Synthélabo

recherche pour son unité de production de MONTARGIS

UN INGÉNIEUR CHIMISTE

Pour participer, au sein de l'équipe existante, à la fabrication des matières premières du groupe.

Diplômé d'une Ecole Nationale de Chimie, ou d'un niveau équivalent, il possédera si possible une bonne expérience de génie chimique appliquée à la chimie fine.

Par ses qualités personnelles, il sera un élément moteur de l'équipe à laquelle il apportera ses idées et son dynamisme.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions sous référence 139 à l'attention de M. D. VOLTZ, SYNTHELABO, 22, avenue Galilée, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

DU PONT

PRODUITS ÉLECTRONIQUES COUCHES ÉPAISSES

Notre division produits électroniques fabrique et commercialise des matériaux utilisés dans la microélectronique hybride à couches épaisses.

En raison de notre succès dans ce marché en expansion, nous recherchons :

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

qui se verra confier la vente de ces produits à une partie de la clientèle française.

Au sein de cette petite équipe, il participera à l'élaboration de la stratégie commerciale.

Autonome sur son secteur, il sera responsable du suivi de la clientèle existante et du développement de nouveaux marchés

Bénéficiant du support de notre équipe technique internationale, il assurera une assistance technologique auprès des clients.

Le candidat souhaité a une formation scientifique supérieure (électronique, physique, chimie) et une bonne pratique de la langue anglaise, lue, parlée et écrite.

Il possède également quelques années d'expérience dans l'électronique industrielle, si possible dans la vente.

Une formation complémentaire est prévue en Angleterre.

Basé en région parisienne, ce poste demande une assez grande disponibilite.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature accompagnée d'un C.V. et d'une photo, sous réf. M. 456 à DU PONT DE NEMOURS (France) S.A. Service du Personnel, B.P. 85 - 91143 LES ULIS CEDEX.

HAVAS CONTACT

DESCAMPS

DIVISION LINGE de MAISON du GROUPE DMC

recherche un

chef du service marketing

Principal Conseiller des Directeurs des Ventes France et Export, il sera responsable de la recherche et du développement des produits nouveaux, de la mise au point des différentes collections, des études de marchés et de la communication. Il animera une équipe d'une quinzaine de personnes. Cette fonction le conduira à participer à la réflexion stratégique et politique de l'entreprise tant sur le plan du développement de la MARQUE que de la diversification produits/marchés.

Ce poste – requérant des qualités d'imagination, de rigueur et le sens du contact – conviendrait à DIPLÔMÉ type HEC, ESSEC, ESC, parlant ANGLAIS, âgé de 30 ans minimum, possédant une bonne pratique des méthodes modernes de Marketing acquise comme Chef de Produit ou de Groupe dans une entreprise fabriquant des produits de MARQUE destinés à la grande consommation. Cette fonction implique une bonne faculté d'appréciation des Produits des Collections DESCAMPS.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 2764 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC.



emplois régionaux emplois régionaux

PECHINEY Branche Aluminium

1er Producteur et Transformateur Européen d'Aluminium

propose des postes d'

INGENIEURS

pour ses Centres de RECHERCHES

Débutants ou 1ère expérience, diplômés d'une grande école scientifique, (X, Centrale, Mines, Physique - Chimie, Chimie Paris...).

Une formation complémentaire (DEA, doctorat - ingénieur, master, Ph. D) est appréciée.

Ces postes conviennent également à des universitaires de haut niveau (Doctorat d'Etat).

- **Le Centre d'Etudes de l'Alumine** à Gardanne, (phase-chimie) : amélioration des procédés de fabrication et études de nouveaux procédés (services laboratoire Chimie et Physico-Chimie).
- **Le Laboratoire de Recherches des Fabrications** à St Jean de Maurienne, (phase électrolyse) : amélioration du procédé d'électrolyse; les cuves de la dernière génération sont les plus performantes au monde (services Bureau d'Etudes et électrodes).
- **Le Centre de Recherches et Développement de Voreppe** près de Grenoble, (phase métallurgie) : fonderie, transformation, alliages, surfaces, métallurgie physique, technologie d'assemblage et de formage, analyses, méthodes statistiques, automatismes de procédés.

Après 4 - 5 années en recherche, d'importantes responsabilités sont offertes en fabrication (en France ou à l'étranger) ou dans les services marketing, technico-commerciaux et gestion au Siège à Paris.

Merci d'adresser dossier de candidature (CV, photo et prétentions) s/réf. M3 au Responsable du Recrutement Aluminium Péchiney 23, rue Balzac 75008 PARIS.



PECHINEY LES MATERIAUX DU PROGRES

DMC

recherche un

chef de produit édition

Notre activité s'exerce dans plus de 90 pays à travers le monde dans le domaine des LOISIRS CRÉATIFS TEXTILES (Tapisserie – Broderie – Tricot – Crochet...).

Dans le cadre d'une politique de communication définie par la Direction du Marketing, le Chef de Produit sera chargé du développement et de la création de produits éditoriaux diversifiés (catalogues, brochures de vulgarisation pour enfants et adultes, albums de présentation d'ouvrages, vidéo-cassettes didactiques, etc.), en liaison étroite avec des MAISONS d'ÉDITION et des AGENCES de PUBLICITÉ. Responsable de l'aboutissement de ses projets, il en coordonnera les différentes phases en s'engageant sur un budget.

Ce poste passionnant – exigeant créativité et rigueur d'esprit – conviendrait à DIPLÔMÉ type ESC, possédant une première expérience Marketing de 3 à 5 ans de produits et services Édition, Presse, Voyages, Jeux Éducatifs, etc. Un attrait, une sensibilité ou des aptitudes pour la création artisanale sont sans nul doute un atout pour réussir dans cette fonction. ANGLAIS courant indispensable.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 2763 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC.

LCT Laboratoire Central de Télécommunications

recherche

ingénieur pluridisciplinaire

Position II ou III - ESME, INSA, ou équivalent

Plusieurs années d'expérience concrète exigées dans la conception d'équipements, sur les aspects suivants :

- mécanique (résistance des matériaux - tenue aux vibrations)
- génie thermique
- enrobage et collage
- micro montage optique (le cas échéant)
- intégration et mise au point de prototypes
- suivi de projets

Nationalité française exigée.

Bonnes connaissances de l'anglais. Avantages sociaux.

Merci d'adresser votre Etat Civil (CV et prétentions) sous réf. PRJ à LCT - BP 40, 78141 VELIZY-VILLACOUBLAY Cedex.

SOCIÉTÉ DE CONSEIL ET ASSISTANCE A L'EXPORTATION

basée à Orléans

FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE BANCAIRE

recherche

CHARGÉ DE MISSION EXPORT

pour mener à bien les missions confiées par les P.M.E. clientes : études, prospections, constructions de réseaux commerciaux, etc., de formation supérieure, trilingue anglais-allemand, disponible pour de nombreux déplacements. Vous pratiquez l'exportation depuis quelques années.

Merci d'adresser vos lettres manuscrites, c.v., photo et rémunération actuelle à AIDEXPORT, 7, rue Gallois, 41003 Blois Cedex.

Faire progresser la qualité de la gestion sociale, améliorer la communication

Tels sont les objectifs que nous voulons vous faire partager en vous proposant le poste de

Chef du Personnel

de notre usine pharmaceutique (450 personnes) située près de Rouen. Rattaché au Directeur de l'usine, vous assurerez la gestion et l'administration du personnel, les relations avec les partenaires sociaux, la législation du travail, le recrutement bilan social, etc...

Si vous pouvez nous apporter une expérience d'environ 5 ans de la fonction Personnel, si vous avez une formation supérieure, et êtes âgé d'environ 35 ans, entrez en contact avec Madame BASSAN au (1) 605 09 09.

77 rue du Château 92103 Boulogne **Sélephar**

Publival

Filiale du Groupe Elf Aquitaine

recherche

pour son Siège Social

à PAU (64)

cadre administratif

diplômé SUP. DE CO PARIS, ESSEC, HEC (option Finances, Comptabilité).

Ecrire avec curriculum vitae s/réf. 83492 à CONTESSE PUBLICITE - 20, av. de l'Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra

ARIM MIDI-PYRÉNÉES

recherche pour l'Ariège

CHARGÉ D'OPÉRATION

Pour l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie.

Une des formations de base sera nécessairement :

ECONOMIE, URBANISME, GÉOGRAPHIE, DROIT.

Une expérience de gestion des collectivités territoriales, du milieu rural, sont des atouts importants.

Env. C.V. + photo, + prétent., + disponibilité, 7, rue du Pont-Guilhemery - 31000 TOULOUSE.

SOCIÉTÉ DU CANAL DE PROVENCE

recherche

CHEF DE SERVICE COMPTABILITÉ

Formation supérieure D.E.C.S. ou expertise.

Solides connaissances fiscales et pratique de l'utilisation de l'informatique appréciées.

Age minimum : 35 ans environ.

Expérience d'au moins 5 ans d'encadrement d'une équipe comptable.

Il animera un service de 12 personnes et aura la responsabilité des comptabilités générale, analytique, et budgétaire.

Lieu de travail : Aix-en-Provence - Le Tholonet.

Adresser C.V. manuscrit et photo avec références professionnelles et morales à S.C.P. - B.P. 100 - 13603 Aix-en-Provence Cedex.

Vous êtes

INGENIEUR GRANDE ECOLE

(Arts et Métiers ou équivalent)

Vous êtes expérimenté en production de matériel électronique de moyenne et grande série.

Votre personnalité et votre expérience vous permettent d'animer des équipes, de mettre en place et d'exploiter des équipements automatisés.

Vous voulez participer au développement d'une technologie de pointe en plein essor.

Rejoignez l'activité CP8 du Groupe BULL, au sein d'une division technique de cartes à mémoires à base de microprocesseurs.

Vous travaillerez dans l'Ouest Parisien et votre mission, fondée sur une très large responsabilité, comprendra la fabrication des équipements et les fonctions associé[illegible] (approvisionnement, méthodes, gestion, contrôles, sou[illegible] traitance).

Si cette offre vous intéresse, adresser lettre manuscri[illegible] CV, photo et prétentions en précisant la réf. 313 M [illegible]

Gérard Lavergne
Cii Honeywell Bull
PC 0G021C
94, avenue Gambetta
75990 PARIS CEDEX 20

Bull

SOCIÉTÉ SPÉCIALISÉE DANS LA SOUS-TRAITANCE AUTOMOBILE, leader européen dans sa spécialité (350 pers.), rég. touristique des VOSGES recherche :

CONTROLEUR DE GESTION

Collaborateur direct de la Direction, il aura la responsabilité du contrôle budgétaire, de la comptabilité générale et analytique. Formation DECS ou équivalent. La rémunération motivante sera essentiellement fonction de l'acquis du candidat.

Adresser lettre manuscrite, c.v., prétentions et photo sous *référence 46.922 à PROJETS, 12, rue des Pyramides,* 75001 Paris qui fera suivre en toute discrétion.

L'Office H.L.M. de Lorient recherche

chirurgien dentiste ou infirmier

pour installation libérale dans maison médicale faisant partie d'un petit centre commercial dans la Z.A.C. de Lanveur.

Adresser candidature à O.P.C. - H.L.M.

4, boulevard Leclerc, B.P. 403 56322 LORIENT

Les candidats retenus seront ensuite soumis à une mise en concurrence type restreint.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

IBM IBM IBM IBM IBM

POUR UN PRODUIT NOUVEAU
L'ORDINATEUR PERSONNEL
DES INGÉNIEURS COMMERCIAUX

Nous recherchons des **diplômé(e)s de l'enseignement supérieur,** débutants ou ayant une expérience préalable dans le domaine de la micro-informatique.

- Certains postes comporteront la responsabilité de la commercialisation de l'ordinateur personnel à travers un réseau de distribution.
- D'autres postes comporteront la responsabilité du support commercial et technique des distributeurs.

Ils impliqueront des relations avec les distributeurs et les services commerciaux d'IBM.

Nous demandons, en outre, de bonnes connaissances en anglais, et l'acceptation du principe de la mobilité géographique.
Les candidat(e)s devront pouvoir, dans le cadre d'une évolution de carrière, accéder à d'autres responsabilités techniques ou commerciales.
Ces postes sont à pourvoir dès maintenant.

Merci d'adresser votre lettre de candidature avec C.V. détaillé à :
IBM France Diffusion - Département Recrutement, 2, rue de Marengo 75001 Paris en mentionnant la référence ICPC-M-30/11. Votre dossier sera traité avec la plus grande discrétion.

MASH

IBM IBM IBM IBM IBM

Les technologies de la communication : un enjeu d'avenir.

• Les sociétés du Groupe ALCATEL ont pour vocation les technologies de la communication. A travers la diversité des activités développées dans les domaines des télécommunications, de l'électronique professionnelle, de l'informatique et de la bureautique se dessine une volonté commune d'expansion étayée par un niveau technologique de premier ordre.
Notre axe conducteur : priorité accordée à la recherche et au développement, ainsi qu'à l'expansion internationale.
La branche commutation de CIT ALCATEL, vous propose de découvrir un contexte de haute technologie qui a pour vocation l'étude, le développement et la fabrication de produits dans les domaines de • centraux téléphoniques • télématique (Télécom 1 et Videotex) • radio téléphone. Elle vous offre les atouts d'une carrière avec un groupe puissant : un contexte hautement technologique, une ouverture internationale et les moyens d'agir et d'évoluer.



Ingénieurs expérimentés
en téléphonie ou en données, réf. AL/LR
Ils participeront à Vélizy ou à Lannion aux activités d'une division développant un système de télécommunications à vocation multiple (Point d'accès Videotex, réseau Télécom 1, téléphone, radio-téléphone...) Ils s'intégreront à une équipe d'études et pourront être amenés à prendre des responsabilités dans les domaines de :
• définition de système • développement logiciel • intégration système.

Ingénieurs logiciel
Grande Ecole, débutants ou première expérience, réf. AS/JL
De formation ENST, SUPELEC, SUPAERO ou équivalent, ils participeront au sein d'une équipe à Vélizy ou à Lannion à la définition et au suivi d'un système de télécommunications à vocation multiple (Videotex, Télécom 1 - radio-téléphone).

Ingénieurs logiciel II ou III
réf. GLT/LAR
Ils seront chargés d'étude et de développement de logiciel sur des systèmes de commutation téléphonique électronique.
Programmation en langage évolué.

Ingénieurs grande école informatique-micro processeurs
réf. GLT/PEN
Ils seront chargés d'intégration et de validation de systèmes de commutation électronique. Cette fonction comprend l'analyse des charges et spécificités de ces applications, l'écriture de fiches de test et de cahiers de validation ainsi que de la mise en oeuvre des effets sur maquettes et prototypes.
Une expérience chantier serait appréciée.

Ingénieurs II ou III
réf. GLT/ARP
Ils seront chargés des définitions et spécifications des produits (tronc commun) de système de commutation électronique. Connaissances en matériel et logiciel, expérience antérieure en développement de matériel et étude système logiciel sur micro-processeur souhaitée.

Ingénieurs électroniciens II
réf. GLT/PICH
Ils seront chargés de développer des programmes de test de cartes (calculateurs utilisés PDP 11 – VAX (DE)). Ils seront assistés de techniciens programmeurs, leur expérience ou prédispositions porteront sur les études des schémas programmations et microprogrammation.
Anglais souhaitable. Débutants acceptés.

Ingénieur expérimenté réseau
réf. AS/HC
Sa solide expérience en matière d'étude, planification des réseaux et des logiciels appliqués aux télécommunications lui permettra de prendre en charge à Vélizy : • le support au client existant en matière de planification, analyse de performance, évaluation économique • le support marketing via des études de planification, en particulier l'intégration du numérique dans les réseaux existants à la fois au niveau de la commutation et de la transmission. Une bonne maîtrise de l'anglais est nécessaire.

Ingénieur projet expérimenté
réf. GLT/ARP
Au sein d'une équipe système chargée des produits de commutation électronique temporelle, il participera à Vélizy à la définition des spécifications, à l'évolution des produits, au suivi technique des développements associés, aux relations avec les PTT.

Ingénieurs méthodes chantiers
réf. GLT/VAN
Ils seront chargés : • du développement des méthodes d'intégration en liaison avec les plateformes et les chantiers • de l'assistance technique et du support systèmes et matériels des équipes chantiers.
Courts déplacements à envisager.

Pour ces postes largement évolutifs à l'intérieur du Groupe ALCATEL, adresser CV, photo et prétentions sous réf. choisie à CIT ALCATEL, Service Recrutement et Orientation BP 57 78140 Vélizy.

Pour préparer la communication du futur.

média-system



Une banque de dépôts, filiale d'un puissant groupe financier développe ses activités internationales en apportant aux entreprises clientes une assistance complète : promotion commerciale, études de risques, financement, montage de crédits, gestion des devises, transferts...
Elle recherche le responsable de son département « Trésorerie Transferts ».
Il animera 30 collaborateurs et prendra en charge les transactions de trésorerie, les relations avec les correspondants étrangers, les transferts.
Il s'attachera particulièrement à développer la gestion de trésorerie des entreprises, améliorer le réseau de correspondants, mettre en place de nouveaux produits.
Le [illegible]sable idéal, homme ou femme, est de formation supérieure, travaille en anglais, possède aujourd'hui 10 années d'expérience de [illegible] trésorerie (francs et devises) dans une banque ou une entreprise. Il a le sens du service de haute qualité rendu à la clientèle.
[illegible] situé à Paris 1er, implique de courts déplacements en France et en Europe.
Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 311 008 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par

BKC **BERNARD KRIEF SELECTION** · 115, rue du Bac · 75007 PARIS

THOMSON-CSF
TÉLÉPHONE
LA DIVISION COMMUTATION PUBLIQUE
recherche
un EXPERT COMPOSANTS

Vous êtes un spécialiste.
Vous avez des idées, et savez les faire passer.
Vous êtes énergique, pugnace, diplomate, patient.

Nous utilisons annuellement plusieurs millions de circuits intégrés logiques et analogiques. Nous avons besoin d'un ingénieur pour gérer notre politique d'emploi de ces circuits :
– Choix des familles technologiques et des modèles de composants ;
– Définition et suivi des essais de qualification ;
– Repérage des causes des défaillances constatées et prescription des remèdes appropriés.

Envoyer lettre de candidature et C.V. à THOMSON-CSF TÉLÉPHONE - P.M. DUGAS - 46, quai A. Le Gallo - 92103 BOULOGNE-BILLANCOURT.

THOMSON-CSF COMMUNICATIONS

HAVAS CONTACT

ANALYSTES PROGRAMMEURS

Rejoignez notre équipe en cours de constitution.

Vous participerez à l'analyse et à la programmation de **nouveaux projets** principalement dans les domaines de la **gestion de production et du marketing.**

Vous intégrerez un groupe international important où votre connaissance de la langue anglaise constituera un véritable atout.

Cinq postes sont à pourvoir à Beauvais (60) où se trouve notre siège social.

Si vous avez 3 ans d'expérience professionnelle, la maîtrise du Cobol, de bonnes notions en DL1 - IMS et si vous avez abordé l'analyse organique, nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., rémunération actuelle et souhaitée) sous référence 3476 à :

ORSI — *qui transmettra* — **13 place Kossuth 75009 PARIS**

Consultant en Informatique : un métier d'avenir

Vous êtes actuellement un Informaticien «opérationnel», confiant dans votre domaine de compétences, mais désireux de dépasser la simple maîtrise des techniques informatiques pour vous orienter vers un cadre plus large : le conseil en Organisation.

ERNST & WHINNEY est l'un des grands cabinets internationaux d'audit et de conseil (22 000 personnes et 300 bureaux dans 70 pays). Nos consultants participent à des projets de conception et de mise en place de systèmes d'information dans de grandes organisations. Ils assurent l'intégration des techniques informatiques, bureautiques et télématiques, tout en tenant compte des changements qui en résultent pour l'organisation et les méthodes de travail.

Diplômé (e) d'une grande Ecole d'Ingenieurs (avec option informatique), vous possédez plusieurs années d'expérience acquise dans une SSCI ou dans les services informatiques d'une grande entreprise : vous souhaitez integrer une équipe jeune et dynamique et participer au développement de nos activités.

Nous vous remercions d'écrire sous reference 221 a Eric ROUDIL, Responsable de l'activité Conseil d'ERNST & WHINNEY en France, qui étudiera personnellement et confidentiellement votre candidature : 150 Bd Haussmann — 75008 PARIS.

E&W Ernst & Whinney Conseil

média-system

Une carrière évolutive pour un jeune ingénieur passionné par les relations humaines

Travailler, en milieu industriel, à la conception, la coordination et l'animation DES ACTIONS DE PROGRES ET DE FORMATION, du diagnostic à la réalisation, c'est une opportunité passionnante pour un jeune ingénieur qui souhaite valoriser une première expérience - même brève - en production.
Cette opportunité vous est offerte au sein de nos établissements industriels en région parisienne.

Merci de nous faire parvenir sous réf. 104 lettre manuscrite, C.V. et photo à :
LESIEUR - Recrutement Cadres
122, avenue du Général Leclerc
92105 BOULOGNE

GROUPE LESIEUR

BAYARD PRESSE JEUNE (Pomme d'Api, Astrapi, Okapi, Phosphore, Belles Histoires, J'aime Lire), recherche

Journalistes
Rédacteurs confirmés

OKAPI • *Si la vie et toutes les questions (sans exclusive) des 10/14 ans vous passionnent, si vous savez écrire simplement sur des problèmes compliqués, si vous pensez que l'image est aussi importante que le texte, si vous avez au moins 30 ans et une expérience auprès des jeunes, rejoignez notre équipe d'« OKAPI » où un poste d'activités variées et évolutives vous attend.* (Réf. 515 LM.)

JE BOUQUINE • *Si vous êtes motivé par le lancement d'un journal de lecture et de bandes dessinées pour les 10/14 ans, si vous avez de solides qualités littéraires et pédagogiques, si vous êtes un rédacteur confirmé d'au moins 30 ans, ayant une écriture facile et pleine d'humour, venez renforcer notre nouvelle équipe de « JE BOUQUINE ».* (Réf. 516 LM.)

Anne-Marie de Besombes, directrice de ces publications, vous remercie de lui adresser votre curriculum vitae en précisant vos motivations pour l'un ou l'autre poste, ainsi que sa référence.

BAYARD-PRESSE
3, rue Bayard - 75008 PARIS

espace & communication

INFORMATIQUE... DEPART POUR UNE CARRIERE

JEUNES DIPLÔMÉS DE GRANDES ÉCOLES
ou MIAGE et DEA INFORMATIQUE

Commencez votre carrière comme
ANALYSTES INFORMATIQUE

Selon vos compétences et affinités, vous trouverez ensuite de nombreuses possibilités d'évolution de carrière, dans les différentes branches du groupe, en France et à l'étranger.

SAINT-GOBAIN
Des passerelles entre métiers, entre pays, entre sociétés

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV) à la Direction des Affaires Sociales sous référence 705
Les Miroirs - Cédex 27 - 92096 Paris La Défense.

Curriculum

CLAL

COMPTOIR LYON ALEMAND LOUYOT

1er groupe métallurgique français spécialisé dans la transformation DES METAUX PRECIEUX ET SPECIAUX. L'un des 4 grands mondiaux de cette spécialité recherche pour le **développement de ses technologies avancées** plusieurs

ingénieurs

spécialisés en recherche dans le domaine de
STRUCTURE DES MATERIAUX.

Formation GRANDES ECOLES OU UNIVERSITE. Débutants ou ayant déjà quelques années d'expérience, avec de préférence de **bonnes connaissances en métallurgie.**

Les postes à pourvoir sont situés dans notre centre de recherche à Paris, où nos services techniques dans nos usines de la région parisienne.

Ils impliquent l'intégration dans des équipes de chercheurs de haut niveau dont la mission est de concevoir, élaborer, mettre au point de nouveaux alliages, ou produits spéciaux qui trouvent leur application dans des domaines variés.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions sous référence 8589 au :
CLAL - 13, rue de Montmorency - 75003 PARIS

Orientation et Publicité

FILIALE D'UN GROUPE MULTINATIONAL DIVISION GRAND PUBLIC

Nous recherchons

UN CHEF DE PRODUITS CONFIRME
HF

Pour une gamme de produits de grande consommation vendus sous une marque à très forte notoriété, C.A. 130 MF, les moyens publicitaires et promotionnels importants font appel à toutes les techniques marketing. Tous les outils d'études (Panels et études ad hoc) sont utilisés.

Vous serez aidé par un Assistant.

Les nombreuses relations internationales nécessitent une excellente pratique de l'anglais.

Une formation supérieure et une très bonne maîtrise du marketing des produits de grande consommation sont demandées (minimum 4 ans d'expérience).

Le poste est à pourvoir à Paris.

Voulez - vous adresser votre candidature à : COFAP sous référence 28703 qui me transmettra votre courrier.
Indiquer les sociétés auxquelles elle ne doit pas être transmise. Votre candidature sera étudiée confidentiellement. Nous vous assurons d'une réponse rapide.
40, rue de Chabrol - 75010 PARIS.

COFAP



4,rue Massenet 75016 Paris

Ecrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Contrôleur de gestion pour participer au démarrage d'une unité
référence WL 250 AM

GROUPE FRANCAIS, UN DES GRANDS MONDIAUX DE L'ÉLECTRONIQUE, recherche un **Contrôleur de Gestion** pour participer au démarrage et au développement d'un établissement pilote.

Rattaché au Directeur de l'Établissement, il devra élaborer et mettre en place l'ensemble des systèmes de gestion et diriger les activités qu'il aura organisées : finances, informatique, comptabilité générale et analytique, contrôle de gestion.
Poste évolutif, conviendrait à un candidat HEC, ESSEC, ESC (+ MBA et/ou DECS apprécié), ayant 5 à 8 ans d'expérience de gestion, acquise en milieu industriel (si possible dans une multinationale), ayant qualités marquées d'autonomie, de dynamisme et de rigueur.
Connaissance de l'anglais nécessaire.

Poste : ville sud-est France.
Ordre de grandeur de rémunération : 220 000 F +

Ingénieur de production bon potentiel
référence VK 249 CM

UN GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS, fortement exportateur, réalisant des équipements destinés à des secteurs industriels diversifiés, recherche un Ingénieur pour lui confier, au sein d'une de ses usines, **l'animation d'unité de production autonome** impliquant des responsabilités de méthodes, gestion de production, fabrication et l'animation d'un effectif de 130 personnes.

Ce poste évolutif conviendrait à un **ingénieur diplômé,** ayant au minimum 3 ans d'expérience réussie en méthodes ou fabrication, dans secteur mécanique ou chaudronnerie.

Poste à 100 km de Paris. Rémunération : 220 000 F par an

Adjoint directeur financier
référence TI 247 AM

FILIALE D'UN DES PLUS PUISSANTS GROUPES INTERNATIONAUX DE COMMUNICATIONS – création – production – diffuseur multi-média, recherche pour seconder son Directeur Administratif et Financier un **jeune Cadre Gestion Finance.**

Poste polyvalent visant à la mise en œuvre, au suivi et au perfectionnement des outils de gestion de la société : contrôle de gestion et tableaux de bord, analyse des coûts de fonctionnement et résultats – gestion des ressources financières et trésorerie, etc.
Ce poste conviendrait à un candidat ESSEC, ESCP ou école équivalente (DECS apprécié) ayant 3 à 5 ans d'expérience acquise au sein du Service Gestion et Financier d'une firme performante.
De solides qualités de contact, de bonnes capacités d'analyse et de synthèse, une bonne faculté d'adaptation ainsi qu'une connaissance de l'outil informatique sont indispensables.
Poste à Paris.

Ingénieur responsable de la réalisation des affaires robotiques
référence SH 246 AM

UNE SOCIÉTÉ FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL, en forte expansion sur son marché (produit de haute technologie) crée le poste de **Responsable de la Réalisation.**

Rattaché au Directeur de la Société, cet ingénieur aura pour mission de coordonner les différentes phases de réalisation des contrats afin d'optimiser les délais et les coûts. D'autre part, il prendra en charge directement les aspects lancement-ordonnancement et achats-approvisionnements.
Ce "poste-clé" sera confié à un ingénieur diplômé (dominante automatique, électronique) ayant une expérience d'ingénieur de contact dans une société fabriquant des équipements destinés à la production (sous-ensembles de systèmes).
Anglais parlé fortement souhaité.
Poste : ville agréable de Touraine.

Ingénieur informaticien
référence UJ 248 CM

UN GRAND ORGANISME INDUSTRIEL D'ÉTAT à vocation de maîtrise d'œuvre d'équipements de pointe, recherche pour sa Direction Technique un Ingénieur Informaticien.

Il lui sera confié la responsabilité :
- de définir avec les services informatiques, les moyens matériels et logiciels des établissements,
- d'assurer un rôle de conseil, d'assistance et de coordination.

Cette fonction comporte des aspects d'études et de contacts avec les constructeurs d'ordinateurs et les S.S.C.I.
Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé grande école, ayant acquis une expérience d'environ 3 ans au S.S.C.I. (connaissance matériel Bull appréciée).
Poste intéressant pour candidat motivé par les problèmes techniques et de méthodologie dans un secteur industriel doté de moyens importants. Le candidat disposera d'un sens marqué des relations et des contacts.
Anglais indispensable.
Poste à Paris avec courts déplacements en province.

Membre de Syntec

etap 4,rue Massenet 75016 Paris

LA DIRECTION PRODUITS BANCAIRES
Responsable de la stratégie bancaire de la Société
ouvre plusieurs postes de

CHEF DE PRODUIT
dans sa Division Produits de Base

Responsable de son produit-distributeur de billets ou terminal financier depuis la conception jusqu'à la fin de vie, le Chef de Produit :
- détermine les objectifs (fonctionnels financiers) en fonction de la stratégie bancaire générale,
- obtient l'accord des développeurs sur la faisabilité, le coût et la planification du développement,
- évalue à chaque étape du développement les risques techniques marketing et financiers, et recommande des actions correctives.

Pluridisciplinaire il est avant tout un homme de dialogue qui sait se mettre au diapason de ses nombreux interlocuteurs, structurer l'information et élaborer des recommandations.

Le poste convient à des personnes expérimentées et à fort potentiel.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature complet (lettre, C.V., prétentions) à Michèle CORBINEAU - BULL TRANSAC - BP 92 91301 MASSY

Bull Transac

EVRY

Hewlett-Packard France, 2 350 collaborateurs,
3ème exportateur français d'informatique
(26 bureaux de vente et 1 usine à Grenoble)
recherche pour renforcer son équipe de marketing informatique

Ingénieurs d'applications

Diplômé d'une école d'ingénieurs ou de gestion, vous connaissez l'informatique et ses applications et *souhaitez participer au développement du programme de partenariat entre H.P. et les O.E.M et S.S.C.I.* Vos qualités d'organisation, votre goût des contacts et vos connaissances techniques vous permettront de saisir des opportunités au sein de notre groupe marketing ou dans d'autres fonctions commerciales.

Pour ces postes, l'anglais lu et parlé est indispensable.

Adresser votre dossier de candidature (CV, photo et prétentions) en précisant la référence 123, à Didier Gabin, Service du Recrutement, Hewlett-Packard France, Parc d'activités du Bois Briard, Avenue du Lac, 91040 Evry Cédex.



média-system

NCR Prenez la tête avec l'informatique NCR

Troisième constructeur mondial de systèmes informatiques avec un C.A. de $ 3,5 milliards, nous progressons encore en lançant cette année plusieurs gammes de nouveaux produits.

Le SICOB vous l'a montré, la presse vous le confirme notre Micro Décision V est un "très bon", le Tower 1632 aussi.

Pour assurer leur diffusion en OEM et chez les revendeurs, nous recherchons de très bons

ingénieurs commerciaux

Vous avez une formation supérieure, commerciale ou scientifique, quelques années de vente dans l'un de ces secteurs, une bonne maîtrise de l'anglais. Nous vous offrons de devenir les meneurs de demain.

Adressez lettre, C.V., photo et rémunération sous réf. 138 M à Bernard Bablon, NCR France, Tour Neptune, 92086 Paris La Défense Cedex 20.

Direction comptable centrale

Les 5 ans d'expérience acquise dans un Cabinet de Commissariat aux Comptes complètent votre solide formation (ESC + expertise comptable).

Vous souhaitez maintenant valoriser en entreprise la connaissance que vous avez du traitement au plus haut niveau de situations variées.

Alors, c'est peut-être le moment de rejoindre le groupe HACHETTE (13.000 personnes, 9 Milliards de CA). Un système de comptabilité largement *décentralisé vient d'être mis en place favorisant une grande autonomie de gestion des* Directions Opérationnelles. La Direction des Services Comptables doit modifier et renforcer sa structure.

Votre mission au sein du Service Centralisation d'Hachette S.A. (2 Milliards de CA) sera essentiellement consacrée à la synthèse des comptes en provenance des unités décentralisées après les avoir analysés, à l'élaboration des documents récapitulatifs à l'usage de la Direction Générale et à celui de la préparation du bilan et de ses documents annexes.

De multiples possibilités d'évolution sont prévues pour un candidat de valeur.

Poste situé Métro Plateau de Vanves.

Nous vous remercions de nous adresser votre CV et une lettre manuscrite, en précisant la référence M 213 au service Gestion des Cadres 12, rue François 1er 75008 Paris.



PARIS CENTRE

Un Groupe français leader dans sa branche (CA supérieur à 1,5 milliard de F) cherche un

chef des comptabilités

Assisté d'une équipe de 19 personnes, il aura la responsabilité :
- des comptabilités et du montage des bilans d'une dizaine de Sociétés du groupe,
- des déclarations sociales et fiscales,
- de la mise en place et du suivi de nouveaux programmes informatiques.

Travaillant en collaboration étroite avec le Contrôleur de Gestion du Groupe, il établira les comptes mensuels de gestion.

Il a environ 35 ans, le DECS, a déjà assuré la charge d'une comptabilité générale et encadré du personnel.

Il a une ouverture d'esprit et la volonté de compléter ses connaissances qui lui donneront dans notre Groupe de larges possibilités d'évolution à terme.

Les candidatures (lettre manuscrite et C.V. précisant la rémunération et le délai de disponibilité sous référence 2261-M), seront examinées avec la discrétion d'usage par



OSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

JEUNE INGÉNIEUR

ECP, PONTS, MINES ou sim.
5 à 10 ans d'expérience travaux bâtiment ou second oeuvre

Une très importante société (travaux de second oeuvre) recherche cet ingénieur pour assurer progressivement dans une première étape la direction technique et la gestion commerciale et économique de ses chantiers *de la région parisienne* (CA de l'ordre de 100 000 000 F).

Poste d'avenir de niveau élevé
rattaché à
la direction générale
Rémunération annuelle de départ non *inférieure à 300 000 F/brut*
+ voiture de fonction.

Adr. CV dét. ss N° 3471 à

seletec CARRIÈRES

c/o PIERRE LICHAU S.A.
10, rue de Louvois - B.P. 220 - 75063 PARIS CEDEX 02

Notre Société multinationale recherche un

INGENIEUR TELECOMMUNICATIONS

(ENST ou ESE)

POUR PRENDRE LA RESPONSABILITE DU GROUPE TELECOMMUNICATIONS ET EN ASSURER LE DEVELOPPEMENT
(vente directe et par distributeurs laboratoires, S.A.V., interface usine).

Il possède une très bonne expérience du marché des télécommunications (10 ans minimum) et bénéficie, en outre, d'une bonne introduction dans les administrations et les grandes sociétés.

Allemand ou Anglais indispensable.
Lieu de travail : ASNIÈRES
Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous réf. 83542
à CONTESSE PUBLICITE 20, A. Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01, qui tr.

Importante Banque A PARIS

recherche

ADJOINT AU TRÉSORIER FRANCS

Ce poste conviendrait à un jeune diplômé d'une École Supérieure de Commerce ou équivalent (option finances comptabilité).

Il assistera le trésorier dans ses interventions sur le marché monétaire et participera au développement du système de gestion.

Merci d'adresser votre candidature (C.V., photo et prétentions) à HAVAS CONTACT, 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS, réf. 33958.

HAVAS CONTACT

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes.

Cabinet en pleine expansion.
Ouverture sur l'international.

Recherche

CHEF DE MISSION

1 ou 2 certificats supérieurs
Expérience audit.
Déplacements France et étranger.

REVISEURS

Pratique 1 à 5 ans.
Expérience de cabinet d'audit d'expertise comptable et de commissariat aux comptes.

Adressez C.V. manuscrit et prétentions à : MASH 110 rue de Richelieu 75002 PARIS qui transmettra.

MASH



multiconsult
RECRUTEMENT

HILL and KNOWLTON

Filiale française du premier groupe mondial de relations publiques, en développement rapide, recherche

CONTROLLER

Le (ou la) candidat (e) retenu (e), âgé (e) d'au moins 30 ans, diplômé (e) d'une grande école de commerce + D.E.C.S. :
— sera directement rattaché (e) au Directeur Général (liaison fonctionnelle avec le Siège européen de Geneve),
— dirigera le Service Administratif et Financier : reporting, budgets, analyse des coûts, gestion de trésorerie, personnel, informatique (HP 250), déclarations fiscales et contrôle interne,
— maîtrisera la comptabilité anglo-saxonne et l'anglais professionnel.
— disposera d'une expérience opérationnelle identique dans un environnement international.

Ce poste, basé à Paris, au sein d'une équipe jeune et performante, requiert un goût marqué des contacts humains et du travail en *équipe, une grande ouverture d'esprit et de fortes capacités* d'adaptation. Un succès dans cette fonction permettra d'accéder à des responsabilités élargies.

La préférence sera donnée aux candidats (es) pouvant justifier de responsabilités concrètes et diversifiées dans leurs précédentes fonctions.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo à Frédérique CHEMARIN **MULTICONSULT RECRUTEMENT** 83, avenue Marceau 75116 PARIS.

La Division Agriculture de CIBA - GEIGY recherche un

ANALYSTE en AGRONOMIE

Il sera intégré au Service Recherches et Réalisations Prospectives, dont le but est de proposer aux coopératives des logiciels permettant d'aider les agriculteurs dans l'utilisation des produits Phytosanitaires.

Nous recherchons des jeunes candidats diplomés d'une école d'Ingénieur en Agriculture, et possédant une courte expérience, (ou une très bonne formation) dans le domaine de l'Informatique, mobiles pour de fréquents déplacements en province et dotés de bonnes capacités de contact. Larges perspectives d'évolution.

CIBA-GEIGY

Merci d'adresser votre candidature sous Référence 709 à Christiane MONTEIL Département du Personnel - 2 rue Lionel Terray - 92506 RUEIL MALMAISON.

Importante Banque de Crédit à moyen et long terme PARIS recherche

CHARGES D'ETUDES EN ORGANISATION HEC - ESSEC - ESC - SCIENCES PO.

possédant 2 à 3 ans d'expérience dans la ***FONCTION ORGANISATION*** *acquise, de préférence, dans le secteur Banque ou Assurances.*

La fonction requiert, outre des qualités de rigueur, des aptitudes rédactionnelles confirmées ainsi qu'une grande aisance dans les contacts.

Ecrire avec C.V., photo, prétentions, s/réf. 3446, à PIERRE LICHAU S.A. - BP 220 - 75063 PARIS cedex 02 qui transmettra

GILSON
INTERNATIONAL

NOUS fabriquons et exportons dans le monde entier deux gammes d'instruments de laboratoire.

VOUS *connaissez* **la chromatographie liquide haute performance ?**
- Vous êtes ou vous avez été vendeur d'instrumentation scientifique de laboratoire ?
- Vous maîtrisez la langue anglaise ?

Voulez-vous devenir notre,

H.P.L.C. EXPORT SALES MANAGER ?

Envoyez votre C.V. et prétentions à :
Vincent OBERTHUR
GILSON MEDICAL ELECTRONICS
72, rue Gambetta 95400 Villiers-le-Bel.





Le Groupe **MORY** avec près de 10.000 personnes et plus de 100 établissements en France et à l'étranger est aujourd'hui l'un des leaders des TRANSPORTS nationaux et internationaux. Notre métier de commissionnaire de transport et son évolution exigent une **INFORMATIQUE** décentralisée en temps réel et toujours plus performante. Nous souhaitons associer à notre plan informatique en cours d'élaboration (implantation de réseaux) un

Responsable des Etudes de haut niveau

chargé d'animer une équipe de Chefs de projets et d'une dizaine d'Analystes-Programmeurs. Ingénieur diplômé, 10 ans d'expérience, multi-constructeurs et multi-langages, il est doté d'un fort potentiel : compréhension rapide des problèmes, rigueur des analyses, sens de l'écoute, aptitudes à mobiliser des partenaires et à conduire des évolutions.

Si ce "challenge" vous intéresse n'hésitez pas à écrire à notre Conseil (ou à le contacter). Il vous en remercie et vous assure du respect de la confidentialité des informations transmises.

HERVE LE BAUT - CONSULTANTS
11, rue La Boétie - 75008 PARIS - Tél. : 265.38.39

INGENIEUR CHIMISTE PARIS

L.E.R.S., société de recherche pharmaceutique du groupe SYNTHELABO, recrute pour son Département de Recherches Chimiques un Ingénieur chimiste ou docteur 3è cycle en chimie.

Nous souhaitons rencontrer un candidat possédant une expérience de la synthèse radiochimique ou de la synthèse sur petites quantités.

Intégré au groupe Molécules Marquées, il devra effectuer des travaux de synthèse en chimie organique.

Ce poste nécessite de solides connaissances en synthèse organique.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à
L.E.R.S. Direction du Personnel
58/60, rue de la Glacière 75013 PARIS.

MEDIA PA

GROUPE FRANÇAIS à implantation internationale recherche

JURISTE FISCALITÉ EXPORT

Analyse et assistance pour la réalisation de projets importants à l'étranger.
Formation juridique et fiscale internationale.
Expérience similaire souhaitée.
Anglais et espagnol indisp.

200.000 F

Ecrire s/réf. 350 à SWEERTS 9, rue du Delta, 75009 PARIS qui transmettra.

S.I.D.E.

recherche
Libres rapidement

1) ANALYSTE 2) ANALYSTES-PROGRAMMEURS

- Expérience 3 ans minimum.
- Pratique COBOL, ou P.L. 1.
- Connaissances souhaitées : C.I.C.S. ou I.M.S.

Salaires motivants.
Avantages sociaux.
Formation complém. assurée.
Adresser curriculum vitae au : 11, rue Degas, 75016 PARIS.

Société internationale de conseil leader au niveau mondial dans le domaine de la communication et des relations publiques (48 bureaux dans 18 pays)

recherche

CONSULTANT

Pour des missions de moyenne et longue durée en Afrique.

Agé de 28 ans ou plus, diplômé de l'enseignement supérieur avec une spécialisation en communication, relations publiques, relations humaines ou journalisme, votre mission sera d'assurer un rôle de conseil auprès de nos clients et de mettre en place et coordonner des programmes d'information et de communication avec l'assistance de nos équipes au niveau international.

La pratique de l'anglais sera appréciée.
Salaire et avantages motivants.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 1984 G à STEPHANE HECKSCHER, 14, rue de la Cure, 75016 PARIS, qui transm.

SOCIÉTÉ SERVICES INFORMATIQUE BATIMENT

QUARTIER ÉTOILE

recherche

INGÉNIEUR

Pour développements, installation et assistance sur micro et mini-ordinateurs en CALCUL et DESSIN DE STRUCTURES ET CHARPENTE MÉTALLIQUE

INGÉNIEUR COMMERCIAL

EN MICRO INFORMATIQUE

Connaissances Gestion souhaitées

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Pratique du BASIC indispensable.
Connaissance MS/DOS souhaitée

Pour développements et maintenance d'applications de GESTION sur MICRO-ORDINATEURS et Assistance Clientèle

Ecrire avec C.V., photo et prétentions en précisant le poste choisi à :
M. COURVOISIER CACT
Service du Personnel
6/14, rue La Pérouse
75784 Paris Cedex 16.

TRAVAIL TEMPORAIRE

PUPITREUR

expérience 2 ans exigés sur IBM/DOS-VSEM formule CICS système sécurité VSAM.
Se présenter avec réf. R.S., 38, rue Le Peletier, PARIS-9e. Métro LE PELETIER.

Urgent, cabinet d'audit et commissariat aux comptes recherche

AUDITEURS CONFIRMÉS

5 ans minimum
Libres rapidement
Niveau révision comptable pour missions d'audit, (comptable, procédures, gestion). Animation de séminaires et commissariat aux comptes.
Excellente ambiance de travail.
Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions à :
GRAMET NAHUM
23, rue d'Anjou, PARIS-8e.

SA HLM recherche

COMPTABLE

Niveau DECS ou équivalent.
Expérience 4 à 5 ans min.
Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé, prét. à S.A. « LES TROIS VALLÉES » B.P. 104. 94303 Vincennes Cédex.

LABORATOIRE RECHERCHE UNIVERSITAIRE ORSAY demande

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

p. développement de systèmes d'acquisition et d'analyse de données (VAX, IBM).
Tél. : Mme BLATTMANN 941-82-70, poste 3478.

GROUPE FINANCIER PRIVE
8e arrdt Quartier Saint Lazare
recherche
Pour son département
CONTENTIEUX

GESTIONNAIRE DEBUTANT

HF

D.U.T. - B.T.S., ou équivalent

Ce poste convient à un candidat capable de s'intégrer rapidement dans une petite équipe polyvalente.

Avantages sociaux importants.

Restaurant d'entreprise.

Ecrire avec C.V., photo, prétentions sous référence 8257 à Télex P.A. Jonction 34, boulevard Haussmann 75009 PARIS qui transmettra.

S.N.E.F.

SOCIÉTÉ NOUVELLE DE L'ENCYCLOPÉDIE FRANÇAISE (SOCIÉTÉ GROUPE LAROUSSE) RECHERCHE POUR SON CENTRE DE VENTE PAR TÉLÉPHONE

PARIS

1) CHEF DE CENTRE

RÉF. 751

SA MISSION :
- DIRIGER, GÉRER.
- + 25 ANS.
- ETUDES SUPÉRIEURES.
- DISPONIBLE IMM.

2) ADJOINT CHEF CENTRE

RÉF. 762

SA MISSION :
- RECRUTER, FORMER, ANIMER LES ÉQUIPES DE TÉLÉ-VENDEURS.
- + 23 ANS.
- ÉTUDES SUPÉRIEURES.
- DISPON. IMMÉD.

POUR CES 2 POSTES, IL EST PRÉVU UNE FORMATION COMPLÈTE A NOS TECHNIQ.

ENV. C.V. + PHOTO + PRÉT. EN PRÉCISANT LA RÉFÉRENCE DU POSTE A S.N.E.F. 4, QUAI JEAN-MOULIN, 69001 LYON.

FONDS ASSURANCE FORMATION
offre situation stable et intéressante (PARIS 17e) à

AGENT ADMINISTRATIF QUALIFIÉ

Age minimum 25 ans
Diplôme D.U.T. Gestion ou équivalent.

Sera chargé de gérer fichier clients en relation avec les services informatiques développés.
Assurer relations courantes avec le concours du service comptable.

Adresser lettre manuscrite, C.V. très complet en indiquant prétentions, sous réf. 880 à CAMPBELL, B.P. 57 75824 PARIS Cedex 17.

Organisme important rech.
FUTURS CADRES COMMERCIAUX
- Dynamiques et ambitieux
- goût du contact haut niveau
- très bonne présentation
- sens des responsabilités.

Tél. : 500-24-03. Poste 41.

Clinique Banlieue Nord recherche

ANESTHÉSISTE RÉANIMATEUR

qualifié
Ayant expérience du privé.
Ecrire au n° M 69349 à BLEU : 17, rue Lebel 94307 Vincennes Cédex qui transmettra.

Laboratoire d'essais d'environnement

rech. pour département ÉTUDES ENGINEERING

INGÉNIEUR-MÉCANICIEN

Bonne formation générale Arts et Métiers ou équivalent. Connaissances souhaitées en circuits hydrauliques.
Expér. nécessaire.
Poste à pourvoir chef du bureau d'études.

Adresser C.V. à SOPEMEA B.P. 48, 78142 VÉLIZY-VILLACOUBLAY Cedex.

Pour film long métrage, nous recherchons une petite fille de 10 à 12 ans, délurée, brune, peau claire, yeux foncés, ne dépassant pas 1,40 m. Envoyer photo récente et tout renseignement caractéristique de l'enfant, son adresse et son téléphone à Martine Zefort, 13, rue Bréain, 75014 Paris.

Maison des jeunes et de la culture du Mesnil Saint-Denis affiliée à la FRMJC, recherche

ADJOINT

Chargé de l'animation et du secteur adolescents.
Adresser très rapidement C.V. et lettre manuscrite à la MJC, 4, r. du Maréchal-Joffre 78320 LE MESNIL-SAINT-DENIS.
Tél. : 461-89-30.

L'Organisation
Au Cœur du Développement des Hommes et des Structures

GERVAIS DANONE FRANCE, 4400 personnes, CA 3,1 Md de F, leader sur le marché des produits laitiers frais, recherche pour la Direction Organisation Formation :

UN RESPONSABLE DE L'ORGANISATION INDUSTRIELLE - Réf. E 57 M

Dans le cadre d'une forte progression de tonnage et de rapides évolutions technologiques, il assiste le Directeur Industriel et les Directeurs d'Usines (2000 personnes, 7 usines) pour toutes les études d'organisation et de formation, débouchant sur une amélioration de la productivité et de la qualité. Il favorise en permanence le changement.
Le candidat, diplômé d'une grande école d'ingénieur ou commerciale, aura assuré pendant plusieurs années une responsabilité importante dans le secteur industriel d'une grande entreprise.

UN JEUNE DIPLÔMÉ motivé par une première expérience pluridisciplinaire - Réf. E 61 M

Au sein d'une équipe très professionnelle, il prend en charge des missions d'organisation qu'il suit jusqu'à la mise en place opérationnelle de ses recommandations.
D'autre part, il contribue activement à la mise en place des nouvelles technologies.
Diplômé d'une grande école d'ingénieur ou de commerce, il a une première approche du milieu industriel (stages...).

Compte tenu de l'aspect stratégique des postes à pourvoir et de la position de cette équipe au sein de la Direction des Relations Humaines et Sociales, des perspectives d'évolution rapide vers des postes opérationnels ou dans la fonction humaine et sociale sont assurées pour des candidats de valeur, dans la société ou dans le Groupe.

BSN GROUPE

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. correspondante, en précisant rémunération actuelle à : BSN - Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

STE DOCUMENT. TECHNIQUE recherche

RÉDACTEUR TECHNIQUE

CONFIRMÉ

Le candidat devra assurer l'encadrement d'une éq. de rédacteurs composée d'ingénieurs et de techniciens supérieurs. Ecr. s/réf. 11.353 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02 qui transmettra.

RECHERCHE : Professeur d'allemand de langue maternelle. Envoyer C.V. s/n° 2.462 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

GESTION 2000 ETT

INGÉNIEUR

Matériel pétrole, spécification tuyauterie, robinetterie.
Expérience Cryogénie.
Bilingue anglais indispensable.
Téléphone : 246-42-01.

Importante Société Paris-19e recherche

COMPTABLE

ayant expérience en comptabilité analytique, niveau B.T.S. ou équivalent. 25 ou 26 ans environ.

Adresser candidature avec C.V. et prétentions à :
B.E.A.S.C., 26, rue Jean-Giraudoux, 75116 PARIS.

représentation offres

Recherchons

Représentants qualifiés

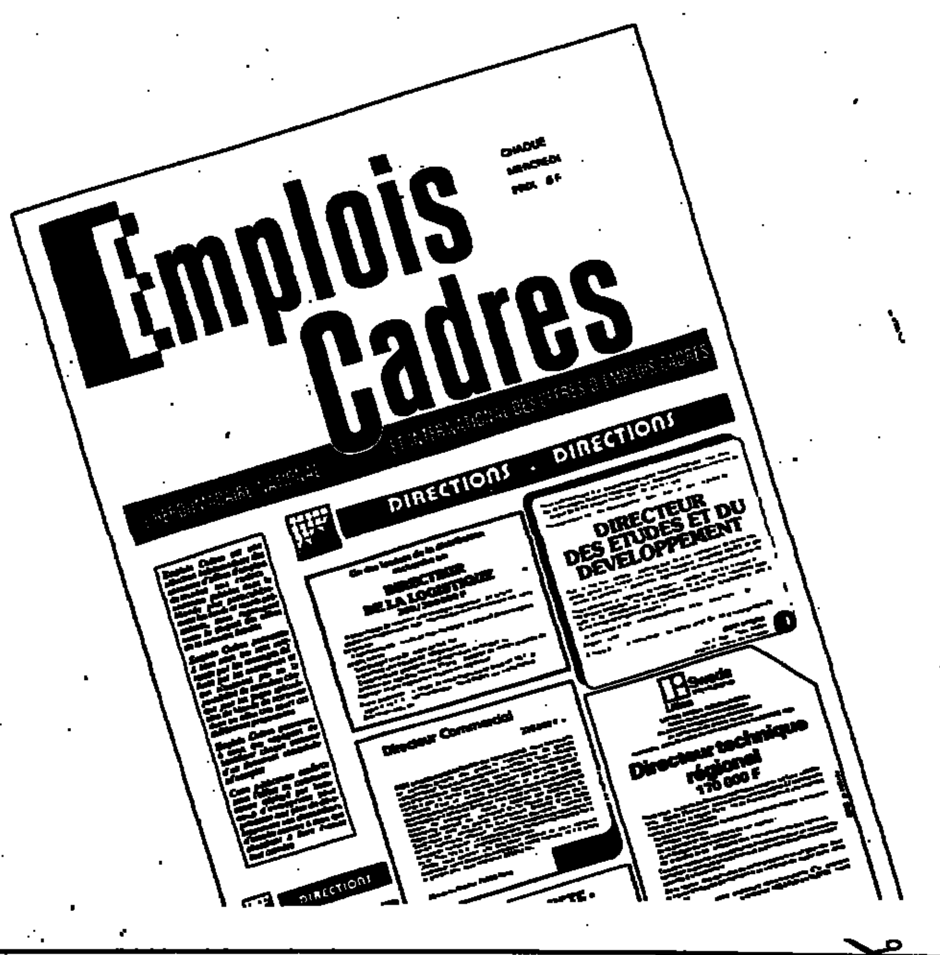
pour prêt-à-porter féminin pour la région parisienne.

Tél. 824-49-20.

Emplois Cadres

« EMPLOIS CADRES » est une sélection hebdomadaire des offres d'emplois destinées aux cadres regroupant les annonces publiées dans Le Monde la semaine écoulée et une sélection d'annonces du Herald Tribune

Chaque mercredi chez votre marchand de journaux, 6 F



BON DE COMMANDE « Emplois Cadres » numéro :

NOM .... PRÉNOM ....
ADRESSE ....
CODE POSTAL .... VILLE ....
NOMBRE D'EXEMPLAIRES .... x 7 F (Frais de port inclus) ....

Commande à faire parvenir avec votre règlement au « Monde », Service de la vente au numéro 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

Votre commande vous parviendra dans les plus brefs délais.

DEMANDES D'EMPLOIS

J'offre une expérience réussie de 15 années DIRECTION, RÉALISATIONS INDUSTRIELLES (milliards de francs) dans pays de langue anglaise. La maîtrise des localisations et des mises en œuvre pour honorer les contrats.

Je recherche une direction décentralisée des activités « overseas » d'une société orientée exportation.

Je suis UN INGÉNIEUR, 45 ANS, TRILINGUE, HOMME DE TERRAIN ET NÉGOCIATIONS A TOUS NIVEAUX.

Ecr. s/n° 2.438 *le Monde* Pub., serv. ANNONCES CLASSÉES 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

DOCUMENTALISTE CONFIRMÉE

- Spécialiste des bases de données.
- Expert auprès de l'O.C.D.E. et de la C.E.M.T.
- Responsable de l'informatique documentaire dans un établissement scientifique public.

Etudierait toutes propositions de poste de responsabilités, dans les domaines de la communication, de l'information, et de la documentation.

Ecrire sous n° T 043.326 M à RÉGIE-PRESSE. 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Cadre électromécanicien, 53 ans, spécialiste supervision de chantier, maintenance des travaux neufs, 30 ans d'exp. France et étranger, cherche situation pays indifférent. Ecr. M. Coquillat, 12, r. Braque à Raphele, 13200 Arles. Tél. : 16 (90) 98-45-77.

J. Fme, chef de publ., 31 a. formation sup., anglais U.S., 4 ans expér. annonceur et agence sur produit haut de gamme, budget supér. à 15 millions, esprit équipe, créatif, sens communication et organisation, rech. situation similaire, déplacements acceptés, disponible rapidement. Tél. : 651-00-92.

Femme excellente présentation, anglais/allemand, références commerciales, prêt-à-porter, haute couture, cherche poste à responsabilités et contact clientèle, même temporaire. Ecr. s/n° 6.565 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H.E.C. 28 ans, expert comptable, ch. poste à responsabilités, cabinet, commissariat, conseil. Ecrire sous le n° T 043.194 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE COMMERCIAL

Tunisien, 38 ans, parlant arabe, anglais et italien. Diplômé psychologie. 10 ans de commerce international, connaissant parfaitement les techniques de la vente et plus de 30 pays. Neuf domaines sur dix m'intéressent.
Si vous avez un emploi commercial stable à pourvoir, veuillez me contacter : GHOZLEN - 7, rue des Champs, 92600 ASNIÈRES-SUR-SEINE. Tél. : 790-83-78.

INFIRMIÈRE D.E.

recherche fonction et responsabilité dans entreprise d'État ou privée
Profil : 30 ans, expérience de 8 ans, dans sociétés de première importance secrétariat comptabilité et maîtrise des relations et contacts humains. Étudierait toutes propositions. Disponibilité rapide
Ecr. s/n° 2409 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

5 ans exp. secrétaire parf. bilingue anglais, 28 ans, dyn., disp., sens contacts, recherche poste assistante, motivant, évolutif à moyen terme — 8.000 F X 13 mini. Ecr. s/n° 6566 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JOURNALISTE professionnelle Paris, 29 ans, Diplômée ét. sup., exp. presse écrite et audiovisuelle, langues, cherche collaborations plein temps, piges ou corresp. Ecr. s/n° 6564 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DIRECTEUR GÉNÉRAL.

44 ans bilingue anglais

MARKETING et GESTION.

Expérience filiale groupes anglo-saxons. Mission pour l'Administration propose collaboration pour développement PMI, Particulièrement intéressé par affaire en difficulté. Ecr. s/n° 2410 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Homme 29 ans DECS en cours principal de mission 6 ans expérience cabinet expertise comptable cherche poste à responsabilité dans PME ou cabinet. Mr Guibert, 28 rue Lourmel Paris 15e Tél. 805-03-62.

ASSISTANTE DE DIRECTION

40 ans. Personnalité dynamique. Secrétariat et comptabilité, télex. Travail d'organisation, rigueur administrative, assurances (10 ans d'expérience), sens profond des relations publiques, excellente présentation. Ecr. s/n° 6.558 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

COLLABORATEUR DE HAUT NIVEAU

Profil : 40 ans. Form. supér. Exp. : Market.-Public. Dir. Filiale et Expert. Gest. et Adm. PME + 100 P transp. et serv. Habitué négociation internat. Am. lat., Maghreb, Sud-Europe. Anglais + Esp. conn. All. + Ital. ch. pte actif à resp. de Dir.. France ou étranger. Privé ou Public. Ecr. s/n° 6.557 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 22 ans (débutante). B.T.S. secrétariat de direction bilingue anglais. Recherche place stable (préférence marketing ou pub.). Mlle CHAMARD, 7, rue des Monts-Clairs, 92700 Colombes.

NOTAIRE cédant rais. famil. expérience affaires, dynam. cherche activité ttes branches. Etranger accepté. Ecr. s/n° 7.194 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

RÉSIDANT EN AUTRICHE H. 44 ans, nat. franç., format. économ., bonnes relat. ds la rég., langues parlées, ch. mission ou représent. ciale pour Hongrie et Roumanie. Ecrire sous le n° T 043.338 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

INTERNATIONAL MANAGER 36 ans, quadrilingue allem., anglais, français, italien, not. espagnol, succès av. clients, agences, importateurs internat., flexibilité, dynamique, loyal, motivé, disponible. URGENT Tél. : 19-49.241 629.69 après 13 h. ou écrire sous n° 43.357 M à : RÉGIE PRESSE 85 bis, r. Réaumur, Paris (2e).

33 ans, AGRÉGÉ de Maths, DEA intelligence artificielle, licence d'informatique. 3e cycle d'informatique théorique en cours. Ancien normalien U.L.M. ch. poste d'enseignement et recherche en faculté, I.U.T. ou Institut d'Enseignement Sup. Détachement immédiat ou rentrée 84, Paris ou rég. parisienne. Ecrire sous le n° T 043.335 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Dame soixant., bonne prés., très bonne dactylo, bonne orthogr., ch. emploi mi-temps A.-M., envir. St-Lazare ou prox. Libre à part. 15 janv. 84. Ecrire sous le n° 418 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Technicienne sup. biochim. (ESTBB Lyon), expér. en HPLC et CPG, ch. emploi labo rech. agro-aliment., pharmacie... Ecrire à Mlle André, 1, place de l'Etoile, 38000 GRENOBLE.

ASSISTANTE DIRECTION expérimentée, parfaitement bilingue anglais, rech. contrat durée déterm. ou emploi stable Paris ou prov. si poste très intéressant. Ecr. n° 83.816, Contesse Pub., 20, av. Opéra, 75040 Paris cedex 01.

Doct. en Droit des affaires, exp. cabinet, act. cadre banque, rech. poste à responsabil. Ecr. s/n° 2.461 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

F. 27 ans, DEA et DESS psychologie. Paris V, ch. poste vacat., remplac., Paris, banlieue. Ecr. s/n° 2.436 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ANNONCE A UN PATRON

Jeune cadre, diplômé E.A.P., généraliste de l'entreprise, allemand, anglais parfaits, totalem. dispon. pour un trav. passionn., rech. emploi à l'export. Téléph.-moi au (1) 251-04-49.

H. 30 ans, Etud. Philo, passionné du fait culturel et artist., aimant trav. équipe, désirer. collab. mise en place proj. en rapp. avec art, culture, médias. Ecr. s/n° 2.437 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Pour un de ses groupes de cadres en recherche d'emplois ou de missions temporaires, le « Gier-cadres » Ile-de-France » adresse un APPEL AUX EMPLOYEURS pour recevoir offres d'emplois ou de missions temporaires au numéro 222-12-65.

MAITRISE DE DROIT

J.F. 30 ans expér. cabinet d'avocats et entreprises, rech. poste stable à caractère juridique sur Paris ou sa banlieue. Téléphone : 303-40-86.

Cadre supérieur, 28 ans, DUT marketing maît. économique, 3 ans exp. commerce haut niveau. Étudie ttes propositions comme formateur aux techniques ciales, économiques niv. terminale ou Bac. + 2 Tél. ap. 18 H. (6) 448-31-58.

Dame de compagnie, aide soignante, cultivée, 45 ans, réfs, possibilité gouvernante d'intérieur. Ch. week-end et jours fériés. Tél. : 633-88-17.

Ch. poste secrétaire sténo ou dactylo à mi-temps. Tél. : 594-17-70 ou 607-79-21 à partir de 13 heures.

HOMME D'EXPÉRIENCE peut assumer pour important groupement, de préférence à caractère social : collectivité, comité d'entreprise, coopérative, la responsabilité des transactions pour produits de consommation, assurances, problèmes mobiliers et immobiliers, loisirs. M'écrire Pierre Ginsbourger, 6, r. Las-Cases, 75007 Paris.

Saisissez cette chance !...

J.H. 26 ans, décidé, offre son énergie et sa compét., pour poste à caract. confid. en France et Communauté europ. Tél. (1) 367-93-03 ap. 20 h.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :

- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE COMMERCIAL Shipping/Transport. — 27 ans. Nat. Britannique. Formation supérieure (Ecole universitaire de langues + spécialité courtage maritime). Anglais, français. 7 ans expérience commercial/export/transit. Bonnes connaissances pays Moyen-Orient, Etats-Unis d'Amérique et Amérique du Sud. Habitude négociations haut niveau. Rompu aux activités finance (*marketing, publicité*). *Grande disponibilité.*

OFFRE : service à société de transport ou autre société touchant au shipping ou au transport. (Section BCO/JCB 436.)

INGÉNIEUR D'AFFAIRES. — 35 ans. Autodidacte. Anglais courant. Bonnes connaissances arabe. 18 ans expérience bâtiment ingénierie, réalisations « clés en main » (Afrique de l'Ouest, Algérie). Coordination T.C.E., études de prix, planification... Pratique négociations haut niveau.

PROPOSE : services à toutes sociétés désirant développer activité commerciale avec l'étranger (particulièrement Afrique du Nord). Déplacements acceptés courte ou moyenne durée. (Section : BCO/JCB 437.)

COLLABORATRICE DE DIRECTION. — Service personnel. 24 ans. Diplômée en Sciences humaines. 6 mois de gestion à l'I.G.S. (Institut de gestion sociale). Bonnes connaissances en informatique, droit social. Anglais, italien courants, allemand.

RECHERCHE : situation comportant responsabilités *au sein d'une direction personnel* P.M.E./P.M.I. Paris ou R.P. Accepte intégration par nouvelles mesures jeunes. (Section BCO/JCB 438.)

CADRE COMMERCIAL. — 34 ans. Etudes supérieures commerciales. Trilingue anglais, portugais. 6 ans expérience prof. Responsable alimentaire liquide grande distribution. Chef de produits agro-alimentaire.

RECHERCHE : poste commercial acheteur central. Disponible immédiatement Paris ou R.P. (Section BCO/GR 439.)



ECRIRE OU TELEPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 26.

formation professionnelle

Dirigeants, Ingénieurs, Cadres,

ayant une expérience professionnelle de plusieurs années en entreprises.

L'APRODI organise la FORMATION de :

- CONSEILLERS d'ENTREPRISES
- CADRES de GESTION pour PMI
- REPRENEURS d'ENTREPRISES

OBJECTIFS :
- établir un diagnostic général de PMI
- mettre en place et contrôler des outils de gestion adaptés aux PMI
- évaluer les points faibles et forts d'une PMI en vue du diagnostic ou de sa reprise.

DEBOUCHES
- conseiller généraliste en PMI, indépendant ou salarié
- cadre ou dirigeant de PMI.

DUREE ET DATES DE LA SESSION :
- du 30 janvier 1984 au 22 juillet 1984, soit 24 semaines dont 12 en entreprise
- congés du 1er au 7 avril.

Indemnité de formation de l'A.S.S.E.D.I.C. Rémunération de l'Etat.
Réunion d'information sur convocation le 15 décembre à Paris.
Envoyer CV sous réf. 732 M à

APRODI 87-89 avenue Kléber 75784 Paris Cedex 16

LEVI TOURNAY

capitaux propositions commerciales

UN FINANCEMENT ?

IMMOBILIER COMMERCIAL PERSONNEL EFITRA (1) 261-91-07.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRE (C 16) B.P. 402-09 PARIS

Les possibilités d'emplois à l'ETRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291-09 PARIS

perdu - trouvé

RÉCOMPENSE 10.000 F

à celui qui nous rendra LOUSY disparue depuis un an (sept. 1982), cocker femelle, 3 ans, couleur fauve, tatouée aux deux oreilles avec n° 80 et n° 218. T. (19-49) 7832-1781 R.F.A.

travaux à façon

Cherche travaux plomberie, chauffage, électricité, peinture, agréé E.D.F.-E.D.F. Dépannage rapide. Téléph. : 833-58-63.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

Vends MERCEDÈS 300 D État neuf. 1980 — 100 000 km. 85.000 F. Cond. et boîte autom. climatiseur. Radio-cassette stéréo. Ferm. autom. portières, coffre, lève-glace élect., essuie-phar. Tél. : 949-61-16, ap. 20 h.

BMW SERIE 3-5-7

83 et 84 peu roulé garantie. Auto Paris XVe — 533-69-95 63, r. Desnouettes - Paris 15e.

A vendre B.M.W. 318 I noire, 1re main, 15.000 km, mod. 83, état imp. 65.000 F. Tél. entre 19 et 20 h. : 250-56-91.

de 12 à 16 C.V.

Vend Mercedes 230 essence, année 1979, 84.000 km, très bon état. Prix : 50.000 F. Tél. : 898-51-37 à part. 19 h.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

LOUVRE BEAU GRENIER à aménager. 98 m^2 au sol dans immeuble XVIIIe siècle. Tél. : 272-40-19.

3e arrdt

ARTS ET METIERS
Dble séj. + chbre, cuis. équip. VIC - 632-61-93.

MARAIS BONDEVILLE APPT DE GRANDE CLASSE 125 m^2, 2 chbres, calme, park. EMBASSY. 562-16-40.

MARAIS, LIV. + CHBRE cuis., bains. REFAIT NEUF. 480.000 F. 526-99-04.

4e arrdt

SULLY-MORLAND
Imm. p. de t. gde classe, ASC., ET. ELEVE, PL. SOLEIL. VUE S/PORT DE PLAISANCE. SUP. 6-7 P. 200 m^2 + serv. BON PLAN. EXCEL. ETAT. 1 960 000. Vernel 526-01-50.

MARAIS Pour ARTISTE ou MUSICIEN DUPLEX 110 m^2, beau volume, poutres peintes, gd confort, cheminée. Tél. : 272-40-19.

5e arrdt

QUAI SAINT-MICHEL
Ravissant 3 p. caractère, vue extraordinaire sur Notre-Dame, parfait état. Prix : 825 000 F. PROMOTIC - 553-14-14.

CONTRESCARPE (PRÈS) DANS IMMEUBLE XVIIe S. 2 PIÈCES CUISINE, BAINS 50 m^2. 633-08-11 MATIN.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet-15e 566-00-75. Paie comptant, 15e-7e arrdts APPARTEMENTS grandes surfaces et IMMEUBLES.

6e arrdt

RUE GDE CHAUMIÈRE
Studio, travaux. 354-42-70.

RUE MADAME 4 PCES DE CHARME, 100 m^2 4e, asc., bel imm. Directoire LITTRE. 544-44-45.

7e arrdt

DUROC 5 pièces + service, bon état, immeuble pierre de taille. BRANCION SARL. 575-73-94.

9e arrdt

RICHELIEU-DROUT GD STUDIO, cuisine, bains REFAIT NEUF. 280-26-23.

TRUDAINE, séjour, 2 chbres cuis. équip., belle s. de bns 2e ét., 85 m^2. 285-00-59.

10e arrdt

10e MAIRIE 110 m^2 à aménager en triplex, entrée privative, calme, soleil. Tél. : 272-40-19.

11e arrdt

Mo VOLTAIRE
2-3 p. tout cft. s/rue-cour, bel imm. ancien. 405 000 F.
LERMS - 355-58-88.

Mo VOLTAIRE dans imm. pierre de taille, bon stand, tt cft, beau 4 p., cuis. équipée, 95 m^2, parfait état. SEGONDI. 874-08-45.

VOLTAIRE, 110 m^2. 354-42-70
ATELIER ARTISTE
+ 2 Pièces, verrière, charme.

CHARONNE
S/jard. 4 P. Haut STANDING, terrasse, box. 880.000 F. SIMRA. 355-08-40.

12e arrdt

AV. MICHEL-BIZOT
Dans bel imm., pptaire vd 2 P., tt cft, 39 m^2 occupé, bail, loyer libre. Téléphone : 500-54-00.

PICPUS, sur verdure, 2 pces à aménager. 180.000 F. COGEFIM. 347-57-07.

13e arrdt

TOLBIAC, petit imm. standing, 4-5 p., tout cft, 130 m^2, terrasse 72 m^2. Px 1 280 000 F. SOPIC - 580-71-40.

PARC MONTSOURIS
3 p. tout cft, imm. standing, balcon, 5e ét., asc., 860 000 F.
LERMS - 535-14-40.

14e arrdt

IDEAL INVESTISS. STUDIO, 2 PIÈCES
entièrement équipés à neuf. Faibles charges. 321-66-55.

ALESIA PLEIN SOLEIL sur arbres, 4 pièces 85 m^2, 4e sans asc., charme et calme. Tél. : 544-98-07.

14e Pr. PORTE DE VANVES charm. maison 1930, 7 pces, jardin, 180 m^2. 2.450.000 F. DORESSAY. 624-93-33.

15e arrdt

R. DE LA FEDERATION Gd studio équipé, moderne, imm. récent, 5e étage, parking. GARBI - 567-22-88.

FALGUIERE STUDIO TT cft, calme. Px 145 000 F. T. 326-97-16.

LOURMEL, dble séj. + loggia, sud, 2 chambres, cuis. équipée, cave, parking. 1 100 000 F. VIC - 532-61-93.

AVENUE ÉMILE-ZOLA 5-6 P. 112 m^2, récent, 5e ét. 1.250.000. Gd bal. 500-78-65.

16e arrdt

EXCEPTIONNEL SUR BOIS
AV. MARECHAL-MAUNOURY Appt 358 m^2 + balc., 3e ét. Imm. 65 + chbre serv., park.
J.M. LEVET. 225-12-03.

RUE RENÉ-BAZIN, 4-5 P. 120 m^2, 2e ét., asc., serv. Soleil, chbre s/jardin. PARFAIT ETAT. 1.260.000 LITTRE. 544-44-45.

PTE SAINT-CLOUD
(Boulogne). SEJ. + 2 CHBRES tout cft, imm. pierre de taille, 1960, possible box location. Px 695 000 F. T. 786-21-40.

MAIRIE XVIe
voie calme, grande classe, en duplex, rez-de-ch. et 1er ét. Prof. lib., 282 m^2, impeccable. EXCLUSIVITÉ PERDRIX - 264-17-02.

LA MUETTE, 7 P.
Bel immeuble pierre de taille. CHAPPE - 373-43-99.

17e arrdt

2, Cité Lemercier, sur jardins, 2-3 pièces, très calme, 47 m^2, tout confort. 370 000 F. Tél. : 387-25-40.

TOCQUEVILLE, coquet 2 pces refait neuf. 290.000 F. COGEFIM. 347-57-07.

18e arrdt

CECOGI CONSTRUIT Résidence « Mairie du 18e »
53, RUE DU SIMPLON
23 APPTS de STANDING
STUDIO, 2, 3 P. PARK.
Studio à partir .... 319.100 F.
2 P., à partir ..... 448.000 F.
3 P., à partir ..... 682.000 F.
Renseignements : 575-62-78.

MONTMARTRE
ET. ELEVE, ASC., BALCON, SUPERBE STUDIO GD CFT. 350.000. VERNEL 526-01-50.

EUGENE CARRIERE 7e étage, asc., balcon, ATELIER D'ARTISTE, loggia + chbre, tt cft. 585 000 F. T. 264-18-26.

Pr. mairie, imm. réc., 1er ét. sur gr. cour, app. 59 m^2, 3 p., ch. ind. gaz. Jamar, not. 233-21-18

MONTMARTRE
Splendide 2 pièces, 37 m^2, 2e ét., asc., interphone, tt cft. 280 000 F. Tél. 325-16-13.

AVENUE JUNOT
150 m^2 env. Bel appt et superbe atelier d'artiste, terrasse sur jardin. 254-71-93.

19e arrdt

MAISONS DUPLEX
45 et 63 m^2 à terminer sur cour, jardin. Tél. : 544-48-44.

20e arrdt

PELLEPORT à saisir 4 p., cuis. équipée, loggia, parking. Prix 750.000. Tél. 347-57-07.

78-Yvelines

BOUGIVAL près gare dans parc, magnifique appart., séj., 3 chambres. 950 000 F. Tél. : 918-33-99.

92 Hauts-de-Seine

Mo BOURG-LA-REINE IMM. STANDING 1980
Studio 37 m^2 .... 360.000 F.
3 P. 71 m^2 ...... 620.000 F.
4 P. 88 m^2 ...... 750.000 F.
Libres à la vente frais de notaire réduits.
Tél. 547-62-62.

PUTEAUX Résidence « LE FRANCE » au 17e ét. Vue s/tout Paris APPART. 95 m^2 en 4 pièces + salle de douche, cuisine équ. + cave + park. s.-sol. Px 920 000 F. (1) 523-32-22.

BOULOGNE NORD Studio standing avec parking. 400 000 F. Tél. : 825-88-42 (soir) ou le 16 (4) 451-73-05.

ASNIÈRES, pptaire vd 2 pces refait neuf, soleil, imm. 1930. 195.000 F. Tél. 347-57-07.

BOULOGNE. Bon placement 2 pces, 46 m^2, cft, imm. 1958. Px 320.000 F. 285-00-59.

94 Val-de-Marne

LA VARENNE, résidentiel 90 m^2, GD LIVING, 2 CHBRES 2 bains, cave, box + CHBRE INDÉPENDANTE. 889-76-83.

Province

Rezé-lès-Nantes. Face à la Loire, vends maison particulière, 5 pièces, 80 m^2 + caves, rez-de-chaussée, même superficie, aménageables. Jardin 300 m^2. S'adresser Cabinet Beaupère-Monnier, B.P. 28 44.402. Rezé. Téléphone : (40) 75-68-72.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, av. Messine, 75008 PARIS rech. pour clientèle étrangère et Diplomates. APPARTS HOTELS PART. et BUREAUX LOCATION ou ACHAT **562-78-99**

appartements achats

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet 15e. 566-00-75. Paie comptant. 15e-7e arrts. APPARTEMENTS grandes surfaces et IMMEUBLES.

GROUPE DORESSAY
rech. pour DIPLOMATES
APPTS 200 A 300 m^2
ACHAT ou LOCATION CENTRE et OUEST PARIS 624-93-33.

AGENCE LITTRÉ
recherche pour clientèle très sérieuse APPTS TTES SURFACES QUARTIERS RÉSIDENTIELS 544-44-45.

RECHERCHE
Urgent, Paris, 1 à 2 pièces PAIE COMPTANT chez notaire. Bon quartier. 873-23-55.

ARTISTE CH. ATELIER
Paris ou 92. Tél. : 605-99-30.

B.C.B. FRANCE
31, av. R.-Poincaré-16e Corresp. Sté Aulis-Montréal (Canada), rech. 150 à 200 m^2, standing, 16e, 8e. 727-89-39.

EMBASSY-SERVICE
8, av. de Messine, 75008 Paris rech. URGENT APPART
120 A 150 m^2
ACHAT ou LOCATION 16e, 8e ou 7e. Tél. : 562-16-40.

FRANCE AFRIQUE ACH. urgent STUDIOS à 5 PIÈCES ou PAVILLONS CFT NEUF OU ANC. BON STAND. 337-88-58.

locations non meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-08.

J.H. cherche studio tout confort ds Paris-15e ou centre. Tél. dans la journée : 200-33-09, poste 4298.

Rech. locations auprès pptaires POUR CADRES ET EMPLOY. IMPORT. STE FRANÇAISE PETROLE recherche Appts toutes catégories, Villas, Paris, banlieue. 503-37-00, pte 12.

Jeune couple cherche studio ou 2 pièces à louer dans les 9 premiers arrondissements. Prix max. : 2 500 F. T. : 885-60-42 à part. de 19 h.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pav. toutes banl. Loyer garanti. 10 000 F. 283-57-02.

Province

Etudiante handicapée cherche chambre convenable pour 6 mois à Amiens. S'adresser à Elisabeth 57, Cresfield Road. Acton - London W6 U.K.

locations non meublées offres

Paris

Les PARTICULIERS ont des LOGEMENTS A LOUER. Nombreuses LOCATIONS garanties disponibles. OFFICE DES LOCATAIRES Téléphone : 296-58-46.

Région parisienne

SEVRES (près gare) MAGNIFIQUE VILLA vaste séjour + 4 chambres, état impecc., 1 000 m jardin. Px 13 000 F. Tél. 567-22-88.

immeubles

SPÉCIALISTE 16e
ACHÈTE COMPTANT 1 à 5 PIÈCES
PROMOTIC 553-14-14
25, av. Paul-Doumer Paris-16e.

pavillons

Cse départ part. vd à Labrède, 25 km Bordeaux, Pavillon T4, plain-pied, garage, jardin, près commerces, écoles, CES. Prix 450.000 F. Possibilité reprise prêt taux intéressant. Pr rens., tél. au (56) 96-13-29, le soir après 20 h, sauf W.-E.

ANTONY Centre, 300 m Mo, commerces, lycée, quartier résidentiel. Séj. 45 m^2, cheminée, terrasse 30 m^2. 8 chambres, 3 salle de bains, 3 w.-c., cuisine équipée, chauffage central gaz, sous-sol, cave buanderie, salle de jeux aménagée 50 m^2. Jardin 450 m^2. Garage 2 voitures. 1.750.000 F. Etat impeccable. 663-42-45.

CHELLES 77. Vds pav. sur 600 m^2, jard. planté, 2 chbres, séjour double, w.-c., salle de bains couleurs, cuis. équip., chf. gaz, s-sol, bureau, cellier, garage. Prix 560.000 F. Tél. 020-21-54 ou 782-30-19.

propriétés

BOUGIVAL, RARE, site exceptionnel, séj. dble cheminée, 4 ch., gar., jdin 600 m^2. 1 350 000. Tél. 918-33-99.

BRUNOY, ppté de style 10 pces, gd cft, beaucoup de charme, parc 1.900 m^2. Téléphone : 285-00-59.

terrains

84-GORDES retraité vd TERRAIN 2 254 m^2 avec début construct., vue imprenable sur Luberon, source, borie, oliviers. Px à débattre. Tél. : (90) 88-32-11.

viagers

Dans un bel immeuble récent Levallois limite Neuilly, beau studio 32 m^2 tout confort. Occupé. Fme 79 ans. 118 000 + 1 250F. CRUZ. 266-19-00.

7e, Près rue de Varenne 2e étage s/verdure, 2 p. tt cft. 220 000 + 3 650. Occupé. Fme 77 ans. Viager. F. CRUZ, 8, rue La Boétie. 266-19-00.

Viager libre dans 30 mois, région Saint-Germain-en-Laye, gde villa récente, calme sur 830 m^2. 380 000 + 1 200 F. Fme 80/Hme 73 ans. F. CRUZ, 8, rue La Boétie. 266-19-00.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL R.C. 160 F. S.A.R.L. 180 F. Constitution rapide de Sté G.S.M.P., 4, rue des Deux-Avenues, 13e ; 586-85-11. 54, r. de Crimée, 19e : 607-62-00.

DOMICILIATION 16e, CHAMPS-ÉLYSÉES
140 A 340 F PAR MOIS.
CIDES — 723-82-10.

HAUSSMANN
Dans bel imm., pierre de t. 370 m^2, luxueus. rénovés.
SEPTIME. 766-77-77.

16e ARRONDISSEMENT
HOTEL PARTICULIER 500 m^2, REFAITS A NEUF
SEPTIME. 766-77-77.

EMBASSY-SERVICE
562-62-14
RECH. 3 A 6 BUREAUX
Excellentes adresses ciales.

66, CHAMPS-ÉLYSÉES
BUSI-RENT
BUREAUX MEUBLÉS
Secrétariat, services, parking. Tél. 562-66-00.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
S.A.R.L. - R.C. - R.M. Constitution de sociétés Démarches et tous services Permanences téléphoniques
355-17-50.

8e FBG SAINT-HONORE
220 m^2, STANDING, 3e étage, très clair. Tél. : 720-97-92.

9e, bureaux 130 m^2 en 5 pces, loyer annuel. 50.000. ch. 8.000. Cession 50.000. Téléphone : 285-00-59.

VOTRE SIÈGE A PARIS-17e à partir de 80 F. Ts services. Constitution Sté. 763-47-14.

BUREAUX MEUBLÉS
à Paris-8e, 9e ou 15e
SIÈGES SOCIAUX ET DOMICILIATIONS
télex, secrétariat, tous services
CONSTITUTIONS STÉS
prix compétitifs, délais rapides
ASPAC 293.60.50+

FG SAINT-HONORÉ
A LOUER BUREAUX
PRESTIGE
80 A 2 000 m^2
FRANCO-SUISSE
Tél. : 294-19-19.

locaux commerciaux

Locations

RUE DUHESME, 18e sur rue dans immeuble récent de standing, 320 m^2, r.-de-ch. (hall + bureaux) + 110 m^2 sous-sol + 3 parkings. Tél. : 266-20-60.

fonds de commerce

Ventes

Vds HOTEL Aux Rousses (Jura) Pd remonte-pente du Noirmont Stat. sports hiver. Gde licence. Tt cft. Poss. faire gd parc à caravanes. Tél. : (84) 72-32-11. A. DAGUIER, 92, avenue de Landon, 39100 Dole.

boutiques

Ventes

Saint-Georges, murs de bout., 143 m^2, imm. neuf, idéal pour Bureaux profess. ou libéral. J.-L. Teyad. 296-90-58.

Le Monde

régions

FRUITS DE LA MER

EN DIRECT DE MARENNES

La vie de chien des fines-de-claire

De notre envoyé spécial

Marennes. – Henri IV n'aimait pas seulement la poule au pot. Il raffolait aussi des huîtres, tout comme, si l'on en croit la petite histoire, Louis XIV, Louis XV et Napoléon Ier. Les Chinois, eux, les « cultivent » depuis des millénaires. Les Grecs, qui en étaient également friands, utilisaient leurs coquilles (*ostrakon*, d'où le mot « ostracisme ») comme bulletins de vote : Aristide le Juste fut banni d'Athènes « *à la majorité des huîtres* ». Un Romain, Sergius Orata (140-91 avant J.-C.), est considéré comme le père de l'ostréiculture moderne, pour avoir créé les premiers parcs, et, dans la cité de Néron, les bacchanales commençaient toujours par une orgie d'*huîtres*.

Symbole de fête, coquillage savoureux (pour les amateurs), riche en protéines, l'huître n'est apparemment plus un produit à vanter. Pourtant, les ostréiculteurs du bassin de Marennes-Oléron ont, pour la première fois cette saison, éprouvé le besoin de recourir à la publicité télévisée. Le succès d'une campagne nationale, en février-mars dernier (1), les a incités à faire de la réclame spécifique pour les fines-de-claire et les « spéciales » (2) : soixante-deux spots, de huit secondes chacun, sur les trois chaînes, de fin septembre à début décembre.

« Culbutes » à Rungis

« *C'est le moment* », dit sobrement un slogan audiovisuel. « *Mangez des huîtres de Marennes-Oléron toute l'année* », assurent plus hardiment un autre spot et des affiches publicitaires. Grâce aux méthodes actuelles de conservation et à la rapidité des transports. Mais on sait que, durant l'été – les mois sans « r », – c'est la période de reproduction, et les huîtres sont alors très « laiteuses » et donc moins ragoûtantes.

En fait, le souci des ostréiculteurs est d'étaler de mieux en mieux leurs ventes dans l'année. « *Aujourd'hui*, constate M. Gabriel Archambeau, président de la section régionale Marennes-Oléron du comité interprofessionnel de la conchyliculture (C.I.C.), *70 %, 80 % de notre production s'écoule lors des fêtes de Noël et du Jour de l'An, notamment par l'intermédiaire des magasins à grande surface.* » Le mois de décembre est toujours fébrile pour la profession. Dans le bassin saintongeais, le plus grand de France (3), on fait appel, durant le dernier mois de l'année, à quelque deux mille ouvriers saisonniers. En exagérant à peine, un ostréiculteur affirme : « *Il faut gagner en un mois notre salaire de l'année.* »

C'est une profession sans cesse sur le qui-vive, qui a fait part au président de la République, lors de sa récente visite en Poitou-Charentes, de ses « *préoccupations* », notamment après le décret du 22 mars 1983 – dernier jour du ministère Le Pensec – sur les cessions (4). M. Claude Guichard, petit éleveur-expéditeur, trésorier de la section régionale Marennes-Oléron du C.I.C., explique ainsi cette inquiétude permanente : « *Nous sommes à la merci de la nature. Et de la pollution provoquée par l'homme. Qu'une épizootie – la « crève des huîtres », dans notre jargon – se déclenche, et c'est le drame.* »

1982 a été une année exceptionnelle pour Marennes-Oléron : quarante mille tonnes. Plus de six cents millions de francs de chiffre d'affaires (sur un total d'un milliard de francs pour l'ensemble de la conchyliculture française). 1983 sera moins prolifique : trente mille tonnes, selon les estimations de M. Monfort, chef du Quartier des affaires maritimes de Marennes-Oléron. Les risques de surproduction à partir de 1985 – 80 % des huîtres affinées en France proviennent du bassin charentais – sont ainsi évités. On ne rejettera pas d'huîtres à la mer...

Mais, vouloir étaler la consommation dans l'année relève d'une certaine gageure, même si la campagne de février-mars a donné de bons résultats. D'abord, il y a les habitudes : on n'achète pas des fines-de-claire comme son pain quotidien. Ensuite, il faut les ouvrir, et les petits écaillers ont tendance à disparaître.

Enfin, et surtout, il y a les prix. L'éleveur vend à l'expéditeur ses huîtres au kilo (environ 8 F cette année). Le consommateur, lui, les achète à la douzaine : c'est une mystérieuse alchimie pour calculer les coûts, qui varient sensiblement, selon la taille et la qualité du mollusque, selon les modalités de transport, les intermédiaires et les points de vente (comités d'entreprise, grandes surfaces, commerces de détail, restaurants...).

L'intermédiaire, c'est, en premier lieu, le courtier, qui négocie entre l'éleveur et l'expéditeur. Pour – notamment – supprimer cette « courroie de transmission », de plus en plus d'éleveurs livrent eux-mêmes leurs bourriches, n'hésitant pas à parcourir plusieurs centaines de kilomètres pendant le week-end. Et puis, interviennent les grossistes. « *C'est à Rungis, où se pratiquent les « culbutes » les plus importantes. On peut presque parler de spéculation* », affirme-t-on sur les bords de la Seudre. De la production, tarifée au poids, à la vente au détail, chez le petit poissonnier parisien, il faut compter, le plus souvent, du simple au quadruple.

Et que dire des prix en vigueur dans les restaurants ? Dans la Saintonge maritime – peu d'intermédiaires, pas de véritables frais de transport, – la même douzaine de fines-de-claire vaut 32 F dans cet établissement de Marennes, 65 F dans cette auberge de Bourcefranc. Certes, le standing et le service sont différents. « *Mais*, remarque un ostréiculteur, *tout le monde ou presque applique à la lettre les « coefficients multiplicateurs » auxquels il a droit. Comme si on ne pouvait pas faire un effort pour promouvoir les spécialités de la région, quitte à se rattraper sur le reste.* »

« Comme pour des nouveau-nés »

Captage, détroquage et affinage : c'est l'immuable trilogie de l'élevage ostréicole, dans le bassin de Marennes-Oléron. Une huître, adulte vers l'âge de quatre ans, « pond » annuellement un à deux millions d'œufs, d'où éclosent des larves microscopiques. Mêlées au plancton, la quasi-totalité d'entre elles sont victimes de multiples prédateurs (poissons et crustacés). Un million d'œufs ne donnent vie qu'à une dizaine d'huîtres commercialisables. Et si la larve ne trouve pas à se « fixer » au bout de trois semaines d'existence, elle meurt.

Tout l'art du captage consiste à poser au bon moment, dans des parcs spéciaux, des « collecteurs » (pieux d'ardoises, barres de fer, tubes de plastique, etc.), sur lesquels les larves, alors appelés « naissains », adhèrent et se développent. Les spécialistes de l'Institut scientifique et technique des pêches maritimes (I.S.T.P.M.) renseignent les ostréiculteurs sur le jour « J » de cette opération, qui a lieu au début de l'été.

Après diverses manipulations – du naissain à la commercialisation, l'huître en subit une vingtaine, – les jeunes mollusques sont séparés des collecteurs au bout d'environ deux ans : c'est le détroquage. Puis, ils sont placés dans des parcs d'élevage.

La crainte de l'épizootie

La profession vit dans la crainte perpétuelle de l'épizootie. Il y en a eu de tristement célèbres. Il a même fallu, il y a plus d'un siècle, un incident pour que se reconstitue dans la région une production alors décimée : le 14 mai 1868, le navire *Le Morlaisien*, en difficulté à l'embouchure de la Gironde, était contraint de larguer à la mer sa cargaison d'huîtres portugaises. Celles-ci proliférèrent dans les parages.

La dernière « crève » des huîtres date de 1970-1971 : elle a obligé les ostréiculteurs à implanter une nouvelle espèce d'huître creuse (*crassostrea Gigas*), importée du Pacifique, et que l'on déguste aujourd'hui. C'est pourquoi la profession est tellement sensible, jusqu'à l'obsession, aux rumeurs que peuvent propager les médias – mais il s'agit aussi de la santé du consommateur – sur la découverte éventuelle de virus. On se souvient de l'affaire Brisou (5).

Mais un gendarme veille : l'I.S.T.P.M. A La Tremblade, MM. Paul Gras, délégué régional pour le bassin de Marennes-Oléron, et Jean-Luc Cœurdacier, chef d'inspection, insistent sur les « *normes draconiennes* » qui président à la vente de coquillages. L'Institut se livre à toutes sortes d'analyses bactériologiques (cinquante-quatre chenaux de ravitaillement irriguent ce bassin), et c'est lui qui délivre les étiquettes de salubrité, que l'on voit pendre aux étalages des poissonniers, l'inspection des fraudes étant chargée du contrôle. Le principal problème, ici, ce sont les « relations » entre le tourisme (île d'Oléron), synonyme alors de pollution, et l'élevage ostréicole. « *Il existe heureusement*, disent les responsables de La Tremblade, *une zone de marais où il est impossible de bâtir ou de faire de la navigation de plaisance.* »

M. Yves Tafforet, éleveur-expéditeur, passe pour être un « gros exploitant », en employant en permanence trente-cinq personnes – y compris lui-même – dans son établissement de Marennes. Mais la structure de l'entreprise reste tout de même à dominante familiale. Son associé est son frère Robert, et son fils et son neveu constitueront, dit-il, « *la quatrième génération d'ostréiculteurs, chez nous* ».

La profession, c'est, en effet, une mosaïque d'exploitations familiales – réduites parfois au mari et à la femme, – d'où sa réputation d'être, sinon « fermée », du moins assez individualiste et corporatiste, avec les divisions internes, syndicales ou non, que cela suppose. Il existe ainsi huit syndicats professionnels dans le bassin de Marennes-Oléron, et, lors des dernières élections à la présidence de la section régionale, trois grandes tendances se sont affrontées.

Mais, une chose est sûre : si l'on peut, dans ce métier, gagner assez confortablement sa vie (les exploitants sont très discrets sur le montant de leurs revenus ; les salaires ouvriers sont, eux, régis par les conventions collectives), c'est à charge de travailler dur, dans des conditions matérielles souvent pénibles. « *Notre activité s'apparente à celle de l'agriculture* », dit M. Yves Tafforet.

Avec cette différence que l'ostréiculture est encore très peu mécanisée, et que l'essentiel du travail s'accomplit manuellement, dans l'eau, d'où des maladies professionnelles comme l'arthrose. « *Les conchyliculteurs*, conclut M. Claude Guichard, *sont de gros travailleurs, mais de piètres commerçants.* » D'autres, à Rungis ou ailleurs, s'en chargent pour eux.

MICHEL CASTAING.

(1) Organisée sur le thème général « *Mangez des huîtres* », cette campagne, financée par le FIOM (Fonds d'investissement et d'organisation des marchés des produits de la pêche maritime et de la conchyliculture), a fait progresser les ventes de 15 % à 20 % à la fin de l'hiver dernier.

(2) Faute de pouvoir se mettre d'accord sur une « appellation d'origine », les instances du comité interprofessionnel de la conchyliculture (CIC), ont défini, le 18 mai 1983, un « code d'usage ». Ne peuvent être baptisées « fines » ou « spéciales » que les huîtres creuses non importées qui répondent à des normes précises (index de condition et taux de glycogène). Il est donc légal de trouver sur le marché des « fines » de Bretagne ou des « spéciales » de Méditerranée. Mais n'ont droit à l'appellation de fines-de-claire ou spéciales-de-claire que les huîtres qui ont été affinées dans les claires traditionnelles des bassins de Marennes-Oléron et de Vendée.

(3) S'étendant de la rive gauche de la Charente à la rive droite de la Gironde, sur 230 kilomètres de côtes, alimenté par le golfe de Gascogne et les eaux douces et nutritives de la Charente, de la Seudre et de la Gironde, le bassin de Marennes-Oléron comprend 3 323 hectares du domaine public maritime et environ (toutes les « prises d'eau de mer » ne sont pas déclarées) 2 560 hectares sur propriété privée.

(4) Ce décret vise à interdire toute « cession directe », pour combattre la pratique des « dessous de table » : plusieurs dizaines de millions de centimes, souvent, lors d'un changement de propriétaire. Toutes sommes échappent au fisc. La profession reconnaît qu'il y a des « abus ». Mais, elle s'élève contre ce texte, jugé « inique », qui oblige un ostréiculteur à remettre son exploitation dans le domaine public, lorsqu'il est en fin d'activité.

(5) En janvier 1976, le professeur Jean-François Brisou avait, dans une communication à l'Académie de médecine, indiqué que 3 % des quinze mille coquillages, contrôlés dans le cadre de ses travaux de microbiologie, contenaient des virus pathogènes. Rendue publique, cette communication avait fait chuter la vente des huîtres des deux tiers, à cette période de l'année. Devant mille cinq cents ostréiculteurs en colère, réunis près d'Arcachon, et devant les caméras de la télévision, il avait dû tempérer ses propos et... gober une douzaine d'huîtres.

AQUACULTURE

Recherches et déception

De notre envoyée spéciale

Brest. – C'est en 1977 que les Bretons ont commencé à s'intéresser à l'aquaculture et trois axes de développement ont été retenus : les poissons, les crustacés, les mollusques, pour un programme pluriannuel quinquennal qui se termine en 1983.

Quinze entreprises ont choisi les salmonidés et produisent trois cent cinquante tonnes de truites. Mais le coût de production reste élevé (la nourriture intervient pour 25 %). En outre, la commercialisation n'est pas au point puisque les poissons arrivent sur le marché à la même période (mai-juin), ce qui entraîne une chute des cours. Enfin, en raison d'une période restreinte de commercialisation, le poisson est mal connu et souffre de la concurrence des autres truites d'eau douce. Conséquence : des dizaines de tonnes d'invendus.

Le saumon est produit, quant à lui, par la SODAB, filiale du Cnexo (1). Une soixantaine de tonnes ont été mises sur le marché en 1982. Les œufs ne sont pas produits en Bretagne mais viennent des Etats-Unis, ce qui freine le développement de cette activité. Pour les crustacés, la Bretagne n'a pas dépassé le stade expérimental. Les écloseries, en effet, immergent des milliers de jeunes homards, mais la technique de marquage n'est pas au point, qui permettrait de faire le bilan du repeuplement des fonds.

Enfin, les mollusques : les expériences continuent mais visent plus actuellement à gérer les stocks et à les reconstituer qu'à organiser l'élevage proprement dit.

L'aquaculture a bien du mal donc à dépasser le stade expérimental dans la région. Le cycle biologique est encore mal maîtrisé, et la commercialisation des produits laisse à désirer. Enfin, le développement de l'aquaculture dépend de la qualité des eaux, et le littoral breton est souvent pollué par les pesticides...

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

(1) Centre national pour l'exploitation des océans.

A TRAVERS LA FRANCE

L'urbanisme au grand jour

Lyon. – Les associations veulent participer plus activement à l'élaboration des plans d'urbanisme et aux schémas de circulation dans les villes. Telle est l'une des revendications exprimées par le Carrefour national des associations d'habitants et des comités de quartier (Carnacq), qui a tenu son dixième congrès il y a quelques jours à Lyon.

Les délégués ont établi plusieurs constats : par exemple (et elles le regrettent) les associations ne font toujours pas partie des commissions qui élaborent les plans d'occupation des sols (POS).

A propos des enquêtes publiques, le Carnacq voudrait voir le statut des commissaires enquêteurs et leurs rémunérations mieux précisés de manière à garantir leur indépendance. Les associations souhaitent enfin une information très large sur tous les projets d'équipements et d'urbanisme. – *(Corresp.)*

« Chauffage nucléaire » à Pierrelatte

Valence. – La ville de Pierrelatte (Drôme) bénéficiera, dès la fin de l'année, de la mise en route d'un projet original : la récupération de la chaleur des rejets thermiques de l'usine Eurodif, implantée sur le site nucléaire du Tricastin. L'opération, dont le coût approche les 300 millions de francs, porte sur le chauffage de cinquante hectares de serres et, en ville, de deux mille quatre cents « équivalent-logements » (il s'agit de logements sociaux et d'équipements publics). – *(Corresp.)*.

630 pages neuves pour la Lorraine

Nancy. – La parution récente d'une *Géographie de la Lorraine* publiée conjointement par les éditions Serpenoise de Metz et les Presses universitaires de Nancy dépasse le simple renouveau bibliographique, ne serait-ce que parce que le dernier ouvrage d'ensemble sur la géographie lorraine fut publié en 1938... « *C'est dire qu'une mise à jour s'imposait près de quarante ans après la seconde guerre mondiale* », commente le professeur René Frecaut, sous la direction duquel a été rédigée cette nouvelle géographie. Et les dix-huit universitaires lorrains qui ont cosigné ce document ont voulu en faire à la fois un reflet fidèle de certaines réalités géophysiques immuables, mais également un bilan régional contemporain, économique et humain.

La plume minutieuse des universitaires propose ainsi, sur 630 pages, un tableau très riche de détails de toutes sortes. « *Le secret espoir des auteurs est que leur ouvrage suscite l'intérêt des responsables politiques et économiques régionaux* », précise notamment la préface, pour mieux souligner une volonté d'échapper à certains clichés qui font encore recette non seulement en Lorraine, mais dans le reste de la France et en Europe. – *(Corresp.)*

CARNET

Naissances

— Michel et Jean LÉPINE

ont la joie de faire part de la naissance de

Raphaël.

Paris, 23 novembre 1983.

Décès

— Jean-Pierre, Victoire, Alexandra et Nicolas Nouveau,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère

Mme Denise BEAUMOND,

survenu subitement à Cannes, le 24 novembre 1983, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme André Cayla,
M. et Mme Bernard Cayla,
M. et Mme Jean-Pierre Montagu,
M. et Mme Daniel Cayla,
Le docteur et Mme Eric Cayla,
ses enfants,
Ses vingt-quatre petits-enfants et dix-sept arrière-petits-enfants,
M. et Mme Simon Gueullette,
ses neveu et nièce et leurs enfants,
M. et Mme André Renault,
M. et Mme Alfred Normand,
Mme Jacqueline Caballero,
ses cousins germains et leurs enfants,
font part du décès du

docteur Alfred CAYLA,

chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
ancien interne des hôpitaux de Paris,
médecin honoraire de l'hôpital
de Neuilly-sur-Seine
et de l'hôpital
Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours,
ancien conseiller municipal
de Neuilly-sur-Seine,
président d'honneur-fondateur
de Maisons paysannes de France,

décédé, dans sa quatre-vingt-treizième année, le 27 novembre 1983.

Ses obsèques seront célébrées le mercredi 30 novembre 1983, à 13 h 30, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule.

Ni fleurs ni couronnes.

92, avenue du Roule,
92200 Neuilly.
55, avenue Duquesne,
75009 Paris.
Anglars-Juillac,
46140 Luzech.
1738 Southmont,
J3V4M2 Saint-Bruno, Canada.
Saint-Sylvestre,
47140 Penne d'Agenais.

— Mme André Charlin,
son épouse,
M. et Mme Paul Charlin,
ses frère et belle-sœur,
Les familles Charlin, Mazeaud, Blanchon, Béraud, Total, Dubost, Bernet et Palmer,
ses neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces,
Les familles Ragonot, Alban, Blanchard et Dedomo,
ses cousins et cousines,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

André CHARLIN,

décédé dans sa quatre-vingt-unième année, à Paris, le 28 novembre 1983.

Le service religieux sera célébré le jeudi 1er décembre 1983, à 13 h 45, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, Paris-15e.

L'inhumation aura lieu au cimetière d'Avon (Seine-et-Marne).

119, avenue Emile-Zola,
75015 Paris.

— Mme Lucette Corbi,
Mme Liliane Mazzinghi,
M. et Mme Pasini,
Mme Isabelle Hautot-Cruset,
M. Jean-Louis Cruset,
Les familles Hautot, Sans et Michel,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Bruno CORBI,
ancien député à l'Assemblée italienne,
écrivain, journaliste,
survenu, le 25 novembre 1983, à Rome.

A ses amis et compagnons français de lutte contre le fascisme.

En témoignage de leur immense affection, estime et admiration.

80, via Archimède,
Roma.

— Mme Eugène Van der Meersch,
Mme Paula Eisner,
M. et Mme Herbert Eisner
et leurs enfants,
Mme Steven Eisner
et ses enfants,
Mme Lilian Van der Meersch
et ses enfants,
M. et Mme Alexandre *Zeltzman*
et leurs enfants,
M. Karel Van der Meersch
et sa fille,
Mlle Patricia Van der Meersch,
M. Serge Eymann
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Lotte H. EISNER,

journaliste, écrivain,
historien de cinéma,
conservateur en chef honoraire
de la Cinémathèque française,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier des Arts et des Lettres,

leur sœur, belle-sœur, tante, grand-tante et assistant,

survenu le 25 novembre 1983, à l'hôpital de Garches (Hauts-de-Seine), dans sa quatre-vingt-huitième année.

Selon les volontés de la défunte, l'incinération aura lieu au cimetière du Père-Lachaise à Paris, le vendredi 2 décembre 1983.

Le convoi quittera l'hôpital et l'on se réunira à 10 h 45 à l'entrée principale du cimetière du Père-Lachaise, boulevard de Ménilmontant à Paris.

5, rue des Dames-Augustines,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— *Mme Mary Meerson,*
Mme Yvonne Dornes,
présidentes d'honneur,
Mlle Marie Epstein,
vice-présidente d'honneur,
Costa-Gavras,
président,
Le conseil d'administration
Et le personnel de la Cinémathèque française
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Lotte H. EISNER,
journaliste, écrivain,
historien de cinéma,
conservateur en chef honoraire
de la Cinémathèque française,
chevalier de Légion d'honneur,
chevalier des Arts et Lettres,
Ruban d'or du Festival de Berlin.

(*Le Monde* du 29 novembre.)

— Mme Charles Goulaouic
et ses filles Françoise et Hélène,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Charles GOULAOUIC,

professeur à l'Ecole polytechnique,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,

survenu le 25 novembre 1983.

Les obsèques ont eu lieu au Faou (Finistère) dans la plus stricte intimité.

— Ses enfants,
Et toute sa famille,
font part de la mort de

Mme René GUILMART,
née Juliette Magnin,
le 22 novembre 1983.

— Mme Albert Lehmann-Lefranc,
née de la Morena,
Mme Georges Lehmann-Lefranc
M. Marcel Lehmann-Lefranc,
M. et Mme Jean de la Morena,
M. et Mme Jean-Michel Duc,
MM. Eric et Christian Trelaün,
Parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Albert LEHMANN-LEFRANC,

chevalier
de l'ordre national du Mérite,
ingénieur chimiste diplômé
de l'Ecole polytechnique fédérale
de Zurich,
président-directeur général
de la Société
des couleurs Lefranc et Bourgeois,
délégué général
de la Fédération des industries
de peintures et vernis,

survenu le 26 novembre 1983 à l'âge de cinquante-huit ans des suites d'une cruelle maladie.

Les obsèques religieuses seront célébrées le mercredi 30 novembre 1983, à 13 h 45, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 66, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e.

La messe sera concélébrée par l'abbé Varangot, ami de la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

14, parc de Béarn,
92210 Saint-Cloud.
70, boulevard Flandrin,
75116 Paris.
30, rue Lebrun,
75013 Paris.

[Né le 24 mars 1925 à Paris, Albert Lehmann-Lefranc a fait ses études à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. Il était ingénieur chimiste. Entré aux établissements Lefranc en 1949, Albert Lehmann-Lefranc devenait président-directeur général de la Société des couleurs Lefranc et Bourgeois seize ans plus tard, poste qu'il devait conserver jusqu'à sa disparition. Depuis 1977, il occupait, en outre, les fonctions de délégué général de la Fédération des industries de peintures, vernis et couleurs.]

— Le conseil d'administration,
La direction générale et le personnel de la compagnie nationale Air France.

Le conseil d'administration,
La direction générale et le personnel de la société des hôtels Méridien,
ont la douleur de faire part du décès, le 24 novembre 1983, de

M. Henri-Georges MARESCOT,

directeur général adjoint d'Air France,

président de la société
des hôtels Méridien,

chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du Mérite.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Capitou-Mandelieu (Alpes-Maritimes), le jeudi 1er décembre, à 10 h 30, précédée d'une cérémonie à la chapelle.

(*Le Monde* du 26 novembre.)

— M. l'abbé Georges Maurel,
Le R.P. Pierre Maurel, s.j.,
M. et Mme Georges Bellisson,
M. et Mme François-Xavier Lerognon,
M. et Mme Bernard Maurel,
ses enfants,
M. Henri Maurel,
M. et Mme Jean Maurel,
ses frères et sa belle-sœur,
Bruno, Patrick, Patricia, Sophie, Philippe, Paul, Mathieu,
ses petits-enfants,
Guillaume,
son arrière-petit-fils,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Serge MAUREL,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu à Paris, le 26 novembre 1983, muni des sacrements de l'Eglise, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Les obsèques religieuses seront célébrées le mercredi 30 novembre, à 13 h 45, en l'église Saint-Eustache des Halles, place du Jour, Paris-1er.

Ni fleurs ni couronnes.
Priez pour lui.
Cet avis tient lieu de faire-part.

86 *bis*, rue Amelot,
75011 Paris.

— Noëlle Papaïoannou, son épouse,
Dominique et Dimitri Papaïoannou
et leurs enfants,
Ambre et Nicolas Papaïoannou,
M. et Mme Michel Renaud
et leurs enfants,
Famille Baul,
Famille Grangeret,
Famille Vacirtzis,
Et tous ses amis,
ont la douleur d'annoncer la mort de

Nicolas PAPAIOANNOU,
survenue à Nantes, dans sa soixante et onzième année, le 14 novembre 1983.

L'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité à Villetaneuse (93430), le 18 novembre 1983.

Nantes. Antibes. Paris. Grenoble.

— **Mme Jeanne PERRIER,**
née Smester,
est rentrée à la Maison du Père, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Un service religieux aura lieu à Saint-Cloud centre, le jeudi 1er décembre 1983, à 9 heures.

De la part de
M. et Mme Pierre Laguës,
M. et Mme Pierre Cantrelle,
ses enfants,
Ses petits-enfants, arrière-petits-enfants,
Et de toute la famille.

— **Mme Jeanne PUECH,**

veuve du professeur Pierre Puech,
neurochirurgien des hôpitaux,

a été rappelée à Dieu, dans sa quatre-vingt-troisième année, le 26 novembre 1983.

Ses enfants,
M. et Mme Henri Puech,
M. et Mme Jacques Queinnec,
Mme Mireille Puech,
M. et Mme Michel Puech,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Son frère, M. André Puech,
vous prient de vous associer par votre présence ou vos prières aux messes qui auront lieu le mercredi 30 novembre 1983, à 8 h 30, en la chapelle Saint-Honoré d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e, et le jeudi 1er décembre, à 10 h 30, en l'église de Saint-Simon (Cantal).

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Remerciements

— Mme Michel Cromback
Et ses enfants,
dans l'impossibilité de répondre individuellement à chacun des témoignages de sympathie reçus lors du décès de

M. Michel CROMBACK,

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine de recevoir l'expression de leurs sincères remerciements et de leur profonde gratitude.

39, rue Raynouard,
75016 Paris.

— Mme Michèle Reiser, sa femme,
Mme Charlotte Reiser, sa mère,
M. Franz Reiser, son fils,
remercient tous ceux qui par leur témoignage d'amitié se sont associés à leur peine lors de la disparition de

Jean-Marc REISER.

Anniversaires

— Il y a dix ans, le 30 novembre 1973, disparaissait

Pierre LAMBERT.

Que tous ceux qui ont connu le socialiste, le résistant, le préfet ou simplement l'homme aient une pensée pour lui.

— Il y a quatre ans partait

Diane POTIER-FAOUZI.

Son souvenir, resté vivace à son époux, est rappelé à nos amis.

Communications diverses

— La chaire d'œcuménisme à la faculté catholique de Lyon organise des *cours du 20 février au 3 mars 1984*, donnés par le pasteur Daniel Atger, de la paroisse de l'Annonciation à Paris ; le Père Jean Passicos de la faculté de droit canonique à Paris, Mgr Alexis Kniazeff, recteur de l'Institut de théologie orthodoxe Saint-Serge à Paris ; le grand rabbin Richard Wertenschlag.

Inscriptions à Unité chrétienne, 2, rue Jean-Carriès, 69005 Lyon.

— Le Cercle Ernest-Renan, centre de critique du christianisme et des religions, organise, pour sa prochaine réunion le 17 décembre, à 15 heures, une conférence de l'exégète Jean Magne, sur le canon de la messe, puis un débat sur les sectes religieuses.

★ M. Louis Gabriel, 116, rue d'Assas, 75006 Paris.

ÉCHECS

Les demi-finales du Tournoi des prétendants

KASPAROV A LA RECHERCHE D'UNE VICTOIRE

La quatrième partie de la demi-finale entre Victor Kortchnoï et Garry Kasparov, ajournée le dimanche 27 novembre par Kasparov au 41e coup (*le Monde* du 29 novembre) s'est soldée lundi par une nulle.

Parce que Kortchnoï a fait cette proposition de nulle par l'intermédiaire d'un responsable du tournoi, le G.M.I britannique Raymond Keene et non, comme le règlement le prévoit, par celui de l'arbitre en chef de leur rencontre, le G.M.I. yougoslave Svetozar Gligoric, Kasparov a trouvé que son adversaire *« ne manquait pas de désinvolture »*. Il n'empêche que le jeune prodige soviétique a peut-être, lui, manqué une victoire, car on murmure, à Londres, que son coup sous enveloppe n'était pas le meilleur possible. Le voilà mené 2,5 à 1,5, toujours à la recherche d'une première victoire.

La deuxième demi-finale du Tournoi des prétendants donne lieu à une lutte acharnée entre Smyslov et Ribli. Dans leur quatrième partie, disputée lundi, les deux protagonistes ont été jusqu'au bout de leur combat avant de conclure un armistice, proposé par Ribli. Score : 2 à 2.

Blancs : RIBLI
Noirs : SMYSLOV
(4e partie)

1.	d4	d5	24.	Tx é8	Cx é8
2.	ç4	ç6	25.	Cxd3	Dxd5
3.	Cç3	Cf6	26.	Dé2	Cf6
4.	é3	é6	27.	Cf4	Db7
5.	Cf3	Cbd7	28.	Tç4	Té8
6.	Fd3	dxç4	29.	Dd3	a5
7.	Fxç4	b5	30.	h3	Fg7
8.	Fd3	a6	31.	Tç5	Cé4
9.	é4	ç5	32.	Tç2	Cf6
10.	d5	Fb7	33.	Té2	Txé2
11.	0-0	Fé7	34.	Cxé2	Dd7
12.	Ff4	Ch5	35.	Db3	Cé4
13.	Fé3	é5	36.	Dç2	Df5
14.	a4	b4	37.	Céd4	Dd5
15.	Cb1	0-0	38.	Dç8+	Ff8
16.	Cbd2	Té8	39.	Rg2	Rg7
17.	Té1	Ff8	40.	Dç6	Dxç6
18.	g3	g6	41.	Cxç6	Cç5
19.	Tç1	Chf6	42.	Cxa5	Cxa4
20.	Ch3	Fxd5	43.	b3	Cç3
21.	éxd5	é4	44.	Cé5	f6
22.	Fxç5	Cxç5	45.	Cd3	Nulle.
23.	Cxç5	éxd3			

Le Monde

économie

AVANT LE CONSEIL EUROPÉEN D'ATHÈNES

La France propose un plafonnement de fait des dépenses agricoles

Bruxelles (Communautés européennes). – La préparation du Conseil européen d'Athènes se poursuit laborieusement. Les Français dans cette affaire apparaissent à peu près les seuls à pratiquer la diplomatie du mouvement. Après avoir laissé entendre voici déjà plusieurs semaines qu'ils pourraient se résigner à l'adoption de quotas de production laitiers, ils viennent maintenant d'annoncer qu'ils étaient prêts à accepter un mécanisme budgétaire qui ressemble fort à un plafonnement de la dépense agricole.

Les raisons de cette tactique, M. Cheysson les résumait le 28 novembre en une phrase : *« Un échec à Athènes amènerait en quelques semaines un blocage complet de la Communauté. »* Ainsi les Français acceptent que soit instauré un strict contrôle de l'évolution des dépenses de la C.E.E. ; mais ils mettent l'accent sur le fait que, contrairement à ce que préconisent les Allemands, les Britanniques et les Néerlandais, le contrôle des ministres des finances des Dix ne devra pas s'exercer uniquement sur les dépenses de soutien des marchés agricoles.

De notre correspondant

Depuis vingt ans, les ministres de l'agriculture de la C.E.E. gèrent la politique agricole commune (PAC) sans trop se soucier des conséquences financières. Lorsque, suite à leurs décisions – notamment sur les prix, – les dépenses augmentent, les Allemands grognent ; mais le budget suit. M. Delors propose d'inverser les facteurs. Un cadre budgétaire, *« avec chapitre spécial pour la PAC »*, serait arrêté chaque année : à cette occasion, les Dix – ou demain les Douze – fixeraient le montant des recettes de T.V.A. qu'il conviendrait d'appeler, et l'idée serait de s'y tenir. Les ministres des finances se réuniraient, quatre fois par an, pour surveiller l'évolution des dépenses et des recettes. En cas d'écart par rapport aux prévisions, des corrections – c'est-à-dire des mesures d'économie – seraient adoptées.

Il existerait une enveloppe agricole fixée chaque automne, dont le montant serait établi en anticipant les décisions d'ajustement de prix normalement arrêtés au printemps. Cela ressemble très fort à un plafonnement qui limiterait la liberté d'action des ministres de l'agriculture au moment de la fixation des prix.

Toutefois, le mécanisme comporte des éléments de souplesse : d'une part, les orientations concernant l'agriculture seraient arrêtées pour trois ans (une « réserve » serait constituée les années où le soutien des marchés est moins coûteux, et l'on y puiserait pour faire face les années suivantes aux « pointes » de dépenses inattendues) ; de l'autre, le conseil des ministres, en arrêtant les enveloppes de recettes et de dépenses, ne serait pas astreint au respect de critères précis. En tout état de cause, la proposition française exclut un taux de croissance moins rapide pour l'agriculture que pour les autres dépenses.

Quoi qu'il en soit, cette proposition apparaît comme un effort important dans le sens voulu par les Allemands, les Britanniques et les Néerlandais. Le ministre britannique, la décrivant comme un moyen *« de lier la dépense agricole »*, l'a immédiatement accueilli comme telle. On distingue deux raisons à cet infléchissement progressif de la position de la France. Paris entend, certes, que la Communauté dispose de ressources nécessaires à son fonctionnement, en particulier pour la PAC, et veut obtenir une augmentation des ressources propres, mais il est, ni plus ni moins que la R.F.A., le Royaume-Uni ou les Pays-Bas, soucieux d'éviter un dérapage général des dépenses que rend plus aigu encore la perspective de l'élargissement. De plus, sur le plan tactique, l'effort consenti financièrement qui promet d'être politiquement douloureux car très mal accueilli par les agriculteurs – lui donne des cartes dans la négociation.

La France est dès lors tentée de dire aux Allemands de jouer. M. Cheysson a souligné, lundi soir, les deux points particulièrement importants pour les Français : une élimination plus rapide et plus automatique des montants compensatoires monétaires (M.C.M.) – les Allemands n'ont pas encore bougé sur ce point fondamental, politique commerciale extérieure, notamment agricole, plus déterminée, en particulier à l'égard des Etats-Unis.

PHILIPPE LEMAITRE.

Le président de la Montedison lance un appel à la coopération industrielle

Au nom du Conseil européen des fédérations de l'industrie chimique (CEFIC), mais aussi de la Confindustria, le C.N.P.F. italien, M. Mario Schimberni, président du groupe chimique italien Montedison, lance aux dix chefs de gouvernement de la C.E.E., qui doivent se réunir le 5 décembre prochain à Athènes, un appel solennel en faveur d'une véritable union industrielle dans les hautes technologies.

Contenue dans une lettre adressée à M. Jannis Haralambopoulos, président du conseil des ministres de la Communauté, et à M. Gaston Thorn, président de la Commission des Communautés européennes, cet appel ne vise pas seulement à jeter les bases d'une véritable coopération industrielle dans la chimie fine. L'électronique, l'informatique, les télécommunications et les matériaux de pointe sont également concernés.

Il propose la création d'un comité des sages, véritable cellule de réflexion, noyau dur de cette coopération, qui servirait de courroie de transmission au niveau des instances communautaires – ce comité pourrait être composé d'industriels et de représentants des syndicats, – l'établissement d'une charte industrielle valable tout aussi bien pour les entreprises privées que pour les entreprises publiques, enfin des actions de promotion destinées à favoriser le développement accéléré et/ou l'éclosion des grands projets européens dans les hautes technologies.

Le but poursuivi est de parvenir à mobiliser toutes les forces disponibles, souvent sous-employées ou inexploitées, bref, de bouleverser les mentalités pour déployer une Europe industrielle en s'appuyant sur la capacité collective et les initiatives nationales.

S'il réussissait, ce plan devrait permettre à l'Europe de recoller au train de l'expansion américaine et japonaise en évitant *« le piège suicidaire du cloisonnement »* (balkanisation des marchés, clivage entre pays anglo-saxons à croissance modérée et pays latins à croissance faible). M. Schimberni fait de la création d'un large marché continental la condition de la réussite.

Aux yeux de M. Schimberni, ce que l'Europe a fait avec plus ou moins de bonheur dans les convulsions de la crise pour ses industries lourdes (sidérurgie, textiles, fibres synthétiques), en décroissance et probablement appelées à disparaître à plus ou moins longue échéance, elle peut le refaire pour ses industries d'avenir. A cette différence près qu'il ne s'agit plus, cette fois, d'assainir en mutilant, mais d'enrichir pour le bien général *« en maintenant intactes les règles de la libre concurrence »*, et en tenant compte des individualismes et du facteur humain.

M. Schimberni est catégorique : l'Europe peut relever le défi. Les atouts ? Elle les possède. La preuve : *« Les Japonais, en quête d'innovation, assaillent nos entreprises pour leur arracher des accords d'association ou acquérir un savoir-faire. »* Mais, selon lui, ces atouts sont répartis entre trop de mains. La réussite est dans la coopération. *« C'est une question de vie ou de mort. »*

Les problèmes de financement se résoudront d'eux-mêmes. C'est un nouvel esprit industriel qu'il faut d'abord insuffler. M. Schimberni sera-t-il entendu ? Son appel arrive, dit-il, *« au moment où la C.E.E. est en crise et où la tentation est grande, partout, de résoudre les problèmes intérieurs en érigeant des barrières douanières »*. La coopération qu'il préconise suppose en outre une ferme volonté de la part des Etats membres, mais aussi des entrepreneurs, de procéder aux transferts technologiques ou aux abandons d'activité quand la nécessité s'en fera sentir dans le cadre d'un remodelage inévitable. Vouloir fédérer les industries de hautes technologies s'oppose enfin à la philosophie stratégique des multinationales.

Un simple accord sur le principe à Athènes révolutionnerait donc déjà les mœurs industrielles.

ANDRÉ DESSOT.

RECORD BATTU SUR LE DOLLAR : 8,27 F

Le dollar a pulvérisé, mardi matin 29 novembre, sur le marché parisien, son précédent record établi vendredi dernier (8,2525 F) en cotant 8,27 F (+ 0,4 %) contre 8,2365 F la veille. Mais il a monté aussi sur toutes les autres places financières sans toutefois culminer à ses plus hauts niveaux atteints, en août dernier. A Francfort, il s'est traité à 2,7215 DM contre 2,7073 DM tandis qu'en Suisse il s'échangeait à 2,186 FS contre 2,1705 FS. Selon les cambistes, cette hausse s'est faite dans des marchés assez calmes surtout en raison de la légère tension enregistrée aux Etats-Unis sur le front monétaire, avec les Federal Funds à 9,1/4 % contre 9,1/8 %.

En assez forte reprise lundi aux Etats-Unis et sur le marché de Londres aussi, l'or s'est affaibli, son cours oscillant entre 391 dollars et 392 dollars l'once contre 394,25 dollars.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,2700	8,2730	+ 145	+ 185	+ 295	+ 345	+ 815	+ 935
$ can.	6,6570	6,6600	+ 100	+ 195	+ 260	+ 315	+ 740	+ 850
Yen (100)	3,5180	3,5210	+ 150	+ 175	+ 300	+ 335	+ 940	+ 1000
DM	3,0390	3,0410	+ 150	+ 165	+ 290	+ 315	+ 875	+ 930
Florin	2,7110	2,7130	+ 135	+ 155	+ 265	+ 285	+ 760	+ 815
F.B. (100)	14,9680	14,9780	+ 195	+ 294	+ 370	+ 515	+ 980	+ 1370
F.S.	3,7815	3,7845	+ 255	+ 285	+ 500	+ 535	+ 1465	+ 1540
L (1 000)	5,0188	5,0215	– 285	– 170	– 395	– 340	– 1360	– 1245
£	12,0370	12,0450	+ 295	+ 370	+ 560	+ 655	+ 1570	+ 1780

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 1/16	9 7/16	9 5/8	9 7/8	9 5/8	9 7/8	10	10 1/4
DM	5 5/8	5 7/8	6 1/8	6 3/8	6 1/8	6 3/8	6 1/8	6 3/8
Florin	5 1/4	5 5/8	5 7/8	6 1/8	6	6 1/4	6 1/4	6 1/2
F.B. (100)	10	11	10	11	10	11	10	11
F.S.	32	37	4 1/4	4 5/8	4 1/4	4 5/8	4 1/4	4 5/8
L (1 000)	12	14	16	17	16	17	17 1/2	18 1/2
£	9	9 1/4	9	9 1/4	9 1/8	9 3/8	9 3/8	9 5/8
F. franç.	11 1/2	12 1/2	12	13	12	13	14	15

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

Le bras de fer entre I.B.M. et la Commission européenne

I.B.M. poursuit son offensive contre les fabricants de matériels *« compatibles »*. Après Hitachi, le numéro un mondial de l'informatique attaque la société américaine National Semi-Conductor et lui demande un minimum de 750 millions de dollars de dommages-intérêts. La part croissante d'I.B.M. sur le marché, sa tactique par rapport au phénomène de la compatibilité, ont relancé, ces dernières semaines, la plainte de la Commission européenne pour abus de position dominante.

Les démêlés du géant mondial de l'informatique avec les services de la Commission européenne ne datent pas d'hier. C'est en 1974 que le commissaire à la concurrence de l'époque décidait de lancer une enquête sur les activités de la société. Similaire à celle déclenchée aux Etats-Unis par l'administration.

Cette enquête de la C.E.E. débouchait en janvier 1981 sur une accusation en bonne et due forme d'I.B.M. par la Commission. Celle-ci communiquait alors officiellement à la société la liste précise de ses « griefs ». Un dialogue-négociation s'engageait entre les experts d'I.B.M. et ceux de la Commission pour examiner point par point les réponses du constructeur *et, éventuellement, ses propositions.*

En fait, la C.E.E. estimait que la tactique adoptée par I.B.M. face au phénomène des « compatibles » aboutissait à donner au groupe une position dominante sur le marché de l'informatique.

Le succès d'I.B.M. — sa part prépondérante du marché mondial — a eu pour conséquence de voir se multiplier les fabricants de « compatibles I.B.M. », proposant non seulement des ordinateurs, mais aussi des périphériques, des logiciels. Au nom du raisonnement suivant : *« Puisque le parc I.B.M. grandit, puisque la norme I.B.M. s'impose en informatique, il faut proposer à la clientèle des matériels, des logiciels qui puissent fonctionner dans un environnement I.B.M. En même temps nous offrons à l'utilisateur des stratégies alternatives pour tout ou partie de ses équipements informatiques, lui évitant ainsi d'être pieds et poings liés par le géant mondial, et lui permettant, par cette concurrence segmentée, de payer moins cher. »*

Au début, I.B.M. a laissé faire. Sans doute la firme éprouvait-elle une certaine satisfaction à voir ses normes triompher. Mais avec le succès des fabricants de compatibles, elle allait réagir brutalement. Un des axes privilégiés de sa contre-attaque a consisté en une rétention sur les informations concernant ce qu'on appelle le code « source », c'est-à-dire les spécifications du système d'exploitation de l'ordinateur. Sans ces renseignements, on ne peut pas comprendre comment fonctionne la machine. Il est donc très difficile non seulement de proposer des ordinateurs compatibles, mais aussi de brancher divers matériels périphériques, de développer des logiciels spécialisés, sans l'assistance *des services d'I.B.M.*

Certes, avec du temps et de l'argent, on parvient à percer les codes « sources ». Mais il suffit alors à I.B.M. de les modifier régulièrement, même légèrement, de sortir de nouveaux modèles pour gêner les fabricants de compatibles, et obliger sa clientèle à lui rester fidèle. A la limite, I.B.M. peut organiser sa propre concurrence, en donnant à des sociétés qu'elle a choisies les informations nécessaires, et en temps voulu, pour développer des logiciels ou des périphériques spécialisés. Mais ces sociétés deviennent alors ses « obligées ».

Cette tactique a créé, on s'en doute, un vif émoi dans l'univers des fabricants de compatibles. D'où leurs plaintes, dans les années 70, qui ont servi de base aux actions antitrust aux Etats-Unis et à l'enquête de la Commission européenne.

« I.B.M., expliquait-on, *a acquis, de par son succès, des droits mais aussi des devoirs. Dès lors que le marché de l'informatique est à plus des deux tiers sous sa norme, l'extension de son univers doit avoir pour le constructeur une contrepartie : celle de permettre une concurrence loyale, en communiquant les spécifications de ses systèmes dès qu'ils sont annoncés ; en évitant de modifier unilatéralement ses normes. Ceci afin de permettre aux sociétés de logiciels, aux fabricants de périphériques compatibles, voire aux clients eux-mêmes, de suivre les évolutions des matériels I.B.M. Faute de quoi, c'est la totalité des marchés de l'informatique qui sera à terme sous l'influence d'I.B.M., et les utilisateurs dépendront alors du bon vouloir de la firme. »*

Ces actions antitrust avaient indubitablement placé I.B.M. sur la défensive. Or, en janvier 1982, la nouvelle administration américaine cesse brusquement ses poursuites. Sans doute parce que l'équipe Reagan estime qu'I.B.M. est un atout essentiel dans une stratégie qui vise, ni plus ni moins, à redonner aux Etats-Unis le premier rôle dans le monde.

L'heure n'est plus, estime-t-on alors à Washington, à un moralisme qui n'est qu'angélisme ; à une défense des *« petits contre les gros »* qui fait le jeu de la concurrence japonaise, voire européenne. Non seulement les poursuites sont abandonnées contre I.B.M., mais l'administration Reagan va apporter son appui à la compagnie dans deux affaires.

Un humiliant accord

Une astucieuse provocation est montée au printemps 1982, de concert entre *I.B.M.* et le *F.B.I.*, pour « piéger » Hitachi, un des spécialistes du compatible. Pour les groupes japonais qui ont tout misé — *à part NEC — sur ce créneau, il est* de la plus haute importance d'être averti à temps des changements dans les spécificités des matériels I.B.M. En ne communiquant pas les informations de base sur ses systèmes, en en modifiant régulièrement les interfaces, la compagnie ne laissait, en fait, qu'une issue aux fabricants de compatibles : celle d'obtenir les informations par des voies détournées.

On sait comment Hitachi est tombé dans le panneau. On connaît moins les pressions exercées par Washington sur Tokyo pour amener le groupe japonais à signer un humiliant accord à l'amiable, accord qui lui coûte fort cher (300 millions de dollars dit-on) et le met, en fait, à la remorque totale d'I.B.M. L'avertissement aurait-il été insuffisant ? La compagnie vient de déposer une plainte contre la société américaine National Semi Conductor et sa filiale National Advanced System. Les accusant d'avoir été de mèche avec Hitachi, elle leur demande 750 millions de dollars de dommages-intérêts. Une plainte, qui vient de s'ajouter à une dizaine d'autres qu'I.B.M. a déposées contre *des sociétés américaines de compatibles.*

La seconde contre-offensive est menée en Europe. Là, il s'agit de persuader la Commission européenne d'abandonner ses poursuites contre I.B.M. L'administration Reagan a adressé à Bruxelles, en mars 1982, une note verbale, puis une note diplomatique, en ce sens. Des hauts fonctionnaires américains sont même venus défendre le point de vue de la compagnie. Cette pression a failli effectivement aboutir au classement du dossier. A plusieurs reprises, et encore tout récemment.

Toutefois, l'ampleur même de l'offensive qu'I.B.M. mène depuis deux ans, ses ambitions dans la micro-informatique, dans les télécommunications, le fait que le compagnie détiendrait maintenant, selon la dernière étude I.D.C. (1), 71 % du marché mondial des grands ordinateurs, donnent aujourd'hui une nouvelle dimension à la plainte de la Commission. Qu'elle l'abandonne et ce sont les dernières digues qui sauteront. Ce qui reste de l'industrie européenne de l'informatique ne pourra survivre. A moins d'accepter de jouer les sous-traitants. I.C.L., *Siemens ont choisi de vendre des « compatibles »*. Au-delà des unités centrales, il y a tous les matériels périphériques, les logiciels où les constructeurs européens, y compris Bull, joueront de plus en plus la carte de la compatibilité. *« Pour éviter d'être en position de quasi-monopole, I.B.M.,* expliquent-ils, *doit être transparent, donner des interfaces lisibles. »*

Les négociations continuent donc entre la compagnie et la Commission européenne. Elles sont suivies d'un œil attentif en Europe par les constructeurs et les gouvernements, tout particulièrement par les autorités françaises. Mais aussi dans le reste du monde, au Japon et aux Etats-Unis. Car, au-delà des aspects techniques et complexes du dossier, l'enjeu est d'importance. Il s'agit de savoir s'il subsistera, dans un marché de l'informatique dominé par les normes I.B.M., de réelles possibilités de concurrence.

J.-M. QUATREPOINT.

(1) International Data Corporation est l'une des plus grandes sociétés d'études du marché de l'informatique. Sa dernière étude donne à I.B.M. 47 % du marché mondial de l'informatique, tous matériels confondus.

Les griefs de la Commission

Sir Gordon Slynn, avocat général de la Cour de justice européenne à Luxembourg, avait résumé comme suit, le 30 septembre 1981, les griefs de la C.E.E. à l'égard d'I.B.M. (1).

La Commission fait grief à I.B.M. d'un *« comportement constitutif d'un abus de position dominante à quatre égards ».*

Les deux premiers abus consistent en *« la prétendue politique d'I.B.M. qui est de livrer ensemble avec des systèmes d'ordinateurs de certaines gammes, du matériel logiciel dénommé Systems Control Programming ou une quantité fixe de mémoire principale de stockage, avec pour conséquence* [selon la Commission] *d'exclure les concurrents d'une partie considérable du marché logiciel ou de la mémoire principale de stockage compatible avec les machines d'I.B.M. ».*

Le troisième consiste *« en la politique d'I.B.M. de ne pas divulguer à ses concurrents les modifications apportées aux spécifications interfaces faisant partie de l'architecture existante des systèmes d'ordinateurs I.B.M. avant leur livraison, plaçant ainsi dans une situation désavantageuse les fabricants d'équipements compatibles avec les machines I.B.M. ».*

Le quatrième consiste *« en la prétendue politique d'I.B.M. de refuser de fournir un service* [particulier] *aux utilisateurss d'unités centrales de traitement, compatibles avec les systèmes I.B.M. mais produites par d'autres fabricants ».*

(1) Publié par la revue *Ordinateurs.*

AU PREMIER SEMESTRE

Le marché immobilier parisien a enregistré une nette reprise
selon la Chambre des notaires

Au premier semestre de 1983, le marché immobilier des appartements anciens et libres à Paris paraît en nette reprise en ce qui concerne le nombre des transactions tandis que le prix de vente moyen au mètre carré est en légère progression. C'est ce qui ressort de l'étude de conjoncture établie par la chambre interdépartementale des notaires de Paris, qui a fait l'objet d'une conférence de presse lundi 28 novembre.

En effet, l'indice du nombre des transactions (base 100 au premier semestre 1979) s'établit à 85 contre 55 durant la période comparable de 1982 (soit une progression de 36,4 %) et contre 50 par rapport au second semestre 1982 (plus 50 %).

Quant au prix moyen au mètre carré, pour la première fois depuis le début de 1981, il *« connaît une légère croissance en valeur réelle » :* en effet, ce prix s'établit à 4 955 F au premier semestre 1983 contre 4 643 F au deuxième semestre 1982. Soit une progression de 6,7 % en francs constants (selon l'indice INSEE des prix parisiens); en francs courants, la croissance est de 11 % (7 893 F contre 7 110 F).

De plus, les statisticiens de la chambre des notaires ont établi une valeur moyenne pondérée pour tenir compte du fait que les transactions ont été plus nombreuses dans les arrondissements « chers » : la hausse n'est plus dans ce cas que de 7,7 % en francs courants et de 1,9 % en francs constants.

Comme toutes les moyennes, ces chiffres masquent d'importantes disparités d'un arrondissement à l'autre, d'un quartier à l'autre. C'est ainsi que *« les arrondissements les plus chers connaissent une reprise de la hausse des prix alors que le mouvement était à la stagnation, voire au repli depuis la fin de 1980 »* : il s'agit des 6e, 7e, 16e, 4e et 5e arrondissements de Paris ; 10 180 F en moyenne le mètre carré contre 9 660 F durant le semestre précédent dans le 6e arrondissement (+ 5,4 %) ; 9 878 F contre 8 743 F dans le 7e (+ 13 %) ; 10 251 F contre 9 634 F dans le 16e (+ 6,4 %) ; 9 100 F contre 8 401 F dans le 4e (+ 8,3 % ; 8 780 contre 8 274 F dans le 5e (+ 6,1 %).

Seul parmi les arrondissements « chers », le 8e arrondissement connaît globalement une baisse de 4,9 % du prix moyen au mètre carré (8 515 F au début de 1983 contre 8 957 F fin 1982). C'est que le nombre des transactions a beaucoup augmenté dans le quartier le moins cher, celui de l'Europe, et la valeur moyenne par tranche d'un quart du nombre des transactions est révélatrice : pour le quart le moins cher, la moyenne est de 4 569 F; elle est ensuite, pour un autre quart, de 7 768 F; puis de 9 495 F et pour le quart le plus élevé de 12 228 F.

● **Renault ralentit la production de son usine de Douai.** — La bonne tenue sur le marché automobile de la R-11 et de la R-9 (pour les deux véhicules, la production européenne, qui était de 2 400 véhicules par jour au début de l'année, est passée à 2 900 le mois dernier) fait qu'il n'y aura pas de chômage technique à l'usine Renault de Douai (8 250 emplois). Cependant, la réduction globale d'activité chez Renault a entraîné un rééquilibrage des productions à travers les diverses usines du groupe. C'est pourquoi, au comité extraordinaire d'établissement de Renault-Douai, qui s'est tenu ce mardi 29 novembre, la direction a annoncé que la production de l'usine serait ramenée de 1 225 véhicules par jour à 1 040. En conséquence, ne seront pas renouvelés les contrats de cinq cents intérimaires sur les sept cents actuellement employés. — *(Corresp.)*.

● **Accord de coopération entre Mitsubishi et Westinghouse dans le nucléaire.** — Le groupe japonais Mitsubishi Heavy Industry a annoncé, le 28 novembre, la conclusion d'un accord de coopération avec la société américaine Westinghouse sur la technologie des réacteurs à eau pressurisée et sur les techniques de maintenance, sous réserve de l'autorisation du ministère japonais du commerce international et de l'industrie (MITI). Cet accord était attendu. Les deux firmes coopèrent déjà et viennent de soumissionner ensemble à l'appel d'offres lancé par l'Egypte *(le Monde* du 29 novembre).

● **Croissance du commerce mondial en 1984.** — Le commerce mondial, qui stagne depuis 1980, devrait enregistrer une croissance en volume de 4 % à 5 % en 1984. Selon un rapport de la Commission économique pour l'Europe des Nations unies (C.E.E.-ONU), publié à Genève, l'Europe occidentale devrait pouvoir accroître ses exportations de 5 % à 6 %, en raison d'une *« demande dynamique »* en Amérique du Nord et d'une *« certaine hausse »* des importations des pays en développement et des pays de l'Europe orientale.

CRÉATION D'UNE NOUVELLE AGENCE DE PUBLICITÉ

Une nouvelle agence de publicité se crée, avec comme nom ceux de ses fondateurs accolés : Boulet-Dru-Dupuy-Petit. L'intérêt de cette opération est qu'elle rassemble, d'une part, le président-directeur général et le directeur général d'une des premières agences américaines en France, Young and Rubicam : MM. Jean-Marie Dru et Jean-Claude Boulet ; et, d'autre part, le directeur général et le directeur de la communication de l'agence SNIP 4, M. Jean-Pierre Petit et Mme Marie-Catherine Dupuy.

Le nouveau groupe, qui prend la majorité de l'agence SNIP 4 et rachète à Young and Rubicam l'ensemble de ses six agences régionales (Strasbourg, Lille, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Lyon), annonce, pour 1984, un chiffre d'affaires de 340 millions de francs qui le placerait d'emblée parmi les quinze premières agences françaises. De plus, la nouvelle agence va s'associer à une agence anglaise, Collett Dickenson and Pearce, pour créer un nouveau réseau international. *« Il y a aujourd'hui une place pour un grand groupe indépendant en France entre Havas, Publicis et Roux-Seguela-Cayzac-Goutard »,* dit le communiqué.

Coopération franco-allemande dans le domaine du radiotéléphone

(Suite de la première page.)

Non seulement les P.T.T. et la Bundespost vont définir une norme commune, mais les deux administrations mettent une condition préalable pour répondre à l'appel d'offre : les industriels devront former des *« couples franco-allemands »* et formuler des propositions où les charges de travail seront équitablement réparties de chaque côté du Rhin. Sept à huit sociétés de chaque pays pourront répondre à l'appel d'offres, les filiales des sociétés américaines Motorola et General Electric n'étant pas préretenues dans la liste des deux administrations.

C.I.T.-Alcatel, du groupe C.G.E., a déjà signé en 1982 un accord avec la filiale allemande du groupe Philips. Thomson négociait, de son côté, avec Siemens. *Toutefois*, avec le rapprochement C.G.E.-Thomson, une telle alliance devient hypothétique, et Siemens devrait alors trouver un autre partenaire français.

Un ou plusieurs couples d'industriels seront retenus sans doute à mi-1984, les marchés pouvant être séparés entre les centraux, la transmission et les équipements radio-mobiles. Au-delà de ce marché franco-allemand, les deux administrations misent sur l'effet d'entraînement et espèrent que d'autres pays européens se raccorderont à ce réseau.

Le second volet de cette coopération consiste en une ouverture du marché public français. Les P.T.T. vont commander aux industriels d'outre-Rhin 200 000 postes téléphoniques, soit 10 % de leurs commandes annuelles. Ceci à condition que la Bundespost commande à l'avenir pour un montant équivalent de matériels français. Ceux-ci ne sont pas encore définis, mais il devrait s'agir de fibres optiques et de faisceaux hertziens.

Enfin, dans le domaine de la poste, les P.T.T. offriront aux particuliers allemands (les touristes, notamment) la possibilité de retirer des fonds sur leurs livrets d'épargne situés en R.F.A. à partir de cinq cents bureaux de poste français. Pour le moment — contrôle des changes oblige, — il n'est pas question de réciprocité en ce domaine.

Cette série d'accords entre les P.T.T. et la Bundespost constitue un premier pas vers cette ouverture concertée des marchés publics européens, *considérée, désormais*, à Paris comme un des moyens privilégiés pour relancer la coopération industrielle entre firmes du Vieux Continent. — J.-M. Q.

هكذا من الأصل

La reprise chahutée de l'économie américaine

II. — *Un instinct retrouvé*

par PAUL FABRA

En abaissant, fût-ce au prix d'un chômage très élevé et d'une longue et sévère récession, des deux tiers environ le taux d'inflation, et en ouvrant les voies à une reprise de l'activité qui se développe en dépit d'une forte concurrence étrangère exacerbée par la surévaluation du dollar, l'administration Reagan a obtenu des résultats non négligeables. Mais les statistiques globales ne suffisent pas pour juger de l'évolution en profondeur d'une économie. L'économie américaine va mieux, mais elle n'a pas encore surmonté la crise, car elle reste tiraillée entre les forces contradictoires de l'inflation (alimentée par l'endettement public et privé) et de la déflation (nombre toujours aussi grand de faillites), sans compter les dangers qui la menacent de l'extérieur, étant donné le rôle international du dollar et l'importance des crédits accordés par les banques américaines à des débiteurs pris à la gorge (*le Monde* du 29 novembre).

De même que la baisse régulière depuis 1981 de l'indice des prix à la consommation peut donner la fausse impression d'un retour ordonné à la stabilité, de même l'observation des indices globaux des marchés de capitaux ne donne qu'une idée superficielle du climat boursier — une composante de la vie américaine qu'il ne faut jamais oublier. Certes, le profil général des courbes indique la direction d'ensemble : une forte hausse jusqu'au seuil de l'été, suivie d'une pause à un niveau moyen élevé. Mais le niveau moyen n'a pas grand sens pour chaque investisseur en particulier.

Il faut encore tenir compte du volume croissant des transactions qui s'opèrent sur des titres qui ne sont pas enregistrés auprès des marchés officiels, le *New York Stock Exchange* et son frère plus petit, l'*American Stock Exchange*. Certains jours, le montant des affaires conclues sur le marché « hors cote » (« *over the counter* ») dépasse celui qui est traité au *New York Stock Exchange*.

Sur l'ensemble des marchés, les titres les plus recherchés étaient jusqu'à une époque récente les actions émises par les secteurs appartenant au moderne eldorado de la « technique avancée » (informatique, biogénétique, etc.), par abréviation « *high-tech* » (*high technology*). Les mirages finissent toujours par disparaître de l'horizon. La haute technologie, ou plutôt les profits mirobolants qu'elle semblait promettre aux investisseurs audacieux, n'a pas fait exception. Environ le cinquième, sinon davantage, des actions achetées et vendues « over the counter » (un marché qui accueille notamment les sociétés nouvelles) au cours des derniers mois ont baissé de 50 % et plus par rapport à leur point le plus haut atteint en 1983. Des chutes aussi spectaculaires ont été enregistrées dans ces secteurs sur les marchés officiels.

Il est vrai que la hausse avait été particulièrement forte pendant les premiers mois de l'année, stimulée par un appétit de spéculation aussi féroce qu'aux plus beaux jours (souvent suivis de lendemains qui déchantent) de l'histoire mouvementée de la Bourse américaine. Phénomène habituel, c'est quand les cours étaient au voisinage de leur maximum que les plus gros ordres d'achats ont été passés. Pour nombre d'épargnants la déconvenue aura été une fois de plus à la mesure des espoirs qu'ils avaient nourris de gains rapides.

Augmentation de fonds propres

Il reste que le renouveau de la Bourse fait beaucoup plus qu'ajouter quelques séances mémorables aux annales du grand casino de la finance. Il favorise un remarquable essor des émissions d'actions nouvelles destinées à augmenter le capital des sociétés. La reprise n'a pas été (encore ?) une occasion d'oublier les dures leçons de la récession. Un grand nombre de dirigeants d'entreprise y trouvent un motif non pas de jouer à nouveau l'expansion à tout prix (le haut niveau des taux d'intérêt joue un rôle dissuasif) mais d'améliorer leurs bilans gravement détériorés par l'endettement accumulé au cours des années précédentes.

La tâche est loin d'être terminée. Mais aujourd'hui les sociétés américaines font mieux que consolider leurs dettes (c'est-à-dire rembourser les banques au moyen d'emprunts à long terme). Elles augmentent leurs fonds propres en faisant appel aux actionnaires. Les émissions ont quadruplé depuis un an. « *On revient de tellement loin* », commente un banquier. C'est vrai, on n'a même pas encore retrouvé les *ratios* de 1976, pourtant déjà très insuffisants. Mais tout est affaire de tendance. Les sociétés américaines sont en train de refaire leurs muscles, et pas seulement sur le terrain financier.

Deux vastes secteurs avaient été touchés très sévèrement par l'élévation du coût du crédit à des niveaux jusqu'alors inconnus : l'automobile et la construction. Comme à eux seuls ils ne sont pas loin de représenter, directement ou indirectement, la moitié de la production totale des biens et services, on peut dire que c'est leur chute d'activité qui a précipité le pays entier dans la récession (laquelle, pour cela, n'a jamais été générale, laissant subsister, géographiquement et sectoriellement, d'importantes zones de prospérité). En l'espace de quelques années, le secteur du bâtiment a changé de physionomie. Le quart environ des entreprises moyennes, à clientèle locale, a été éliminé, au profit souvent de très grandes sociétés de construction, exerçant leur activité sur une vaste portion du territoire de l'Union, et poussant très loin les techniques de préfabrication. *Small is beautiful !*

Les constructeurs automobiles auraient-ils la mémoire plus courte ? C'est ce que, dans la presse locale notamment, on dit à Detroit. Le grand patron de General Motors n'a-t-il pas déclaré en septembre qu'il tablait sur un *boom* d'une durée de cinq ans. M. Iacocca, l'habile président de Chrysler, la rescapée (il a fallu , procédure tout à fait exceptionnelle, mobiliser des crédits portant la garantie de l'Etat fédéral, aujourd'hui remboursés par anticipation, pour sauver l'entreprise de la faillite), n'a-t-il pas signé un nouvel accord de salaires jugé « généreux » par ses concurrents, et qui n'a même pas évité à la compagnie un coûteux mouvement de grève ? Conflit pour conflit, n'aurait-il pas mieux valu, plutôt que d'augmenter les salaires, abaisser le prix de vente des voitures pour marquer des points sur la concurrence (japonaise notamment) pendant que le marché est « porteur » ? Telles sont quelques-unes des questions que l'on pose dans la grande cité industrielle du Michigan.

La prudence de Ford

Chez Ford, dont la part de marché est passée en douze mois d'un peu plus de 16 % à 19 %, on affiche la prudence. « *Deux dangers menacent la convalescence de l'industrie automobile de ce pays,* nous dit le chef du département de la stratégie et des études. *Le premier est une trop grande complaisance à l'égard des revendications de salaires, qui remettent en question les considérables progrès accomplis en matière d'abaissement des coûts grâce à quoi les constructeurs font à nouveau des bénéfices.* » Le renouvellement des contrats de salaires, chez Ford, aura lieu en septembre de l'année prochaine, à l'approche de l'élections présidentielle.

A cause de la place désormais occupée par les concurrents étrangers, surtout japonais, et du formidable développement du marché d'occasion, l'industrie américaine ne retrouvera pas de sitôt, si même elle le retrouve jamais, le volume de production des années fastes, de l'ordre de 10 millions de véhicules. On tournera vraisemblablement autour de 6,8 millions d'unités. Mais, grâce aux économies draconiennes faites sur les prix de revient, une société comme Ford a réduit de moitié le seuil de production en deçà duquel il n'est plus possible de faire des profits (*break-even point*). Les effectifs ont été fortement diminués ; on les a ramenés de 72 000 en 1979 à 54 000 actuellement. La politique de licenciements et de non-remplacement des salariés partis volontairement a été plus sévère pour les « cols blancs » (employés), dont le nombre a été réduit de 33 %, que pour les « cols bleus » (ouvriers), dont le nombre a baissé d'un peu plus de 25 %.

Ce qui est remarquable, c'est que simultanément la société, malgré les lourdes pertes qu'elle a essuyées, a investi plus que jamais (les concurrents ont fait de même). De 1980 à 1983, le total des dépenses d'équipement aura été de 11 milliards de dollars, soit 80 % de plus que pendant la période précédente. Un autre objectif a été l'amélioration de la qualité. Les résultats sont spectaculaires, mais dans ce domaine aussi on revient de loin. Les nouveaux modèles de Ford ont reçu un indice de qualité globale de 50 % supérieur à celui des anciens, selon les critères (sûreté, confort, consommation de carburant, etc.) établis et publiés par un organisme indépendant, Product and Consumer Evaluations (Farmington, Michigan).

Selon notre interlocuteur, ces progrès (les concurrents en ont fait aussi) sont loin d'être seulement une question d'argent. Le président de Ford, il y a quelques années, a surpris tout son monde en visitant, ce que n'avait fait aucun de ses prédécesseurs, les ateliers de dessin. Il posa la question suivante aux auteurs des maquettes : « *Etes-vous heureux de travailler dans ces conditions ?* » Il faisait allusion aux instructions précises que les dessinateurs avaient l'habitude de recevoir des services de marketing et de la haute direction elle-même, au sujet des caractéristiques de forme, de puissance, etc., des futurs véhicules. Ces instructions étaient le plus souvent empreintes du plus grand conformisme, tout en dénotant une grande ignorance des derniers travaux des maîtres du *design*, « *qui sont aujourd'hui des Européens* ». En conséquence de quoi, M. Petersen décida de lâcher la bride.

Les méfaits du dollar surévalué

« *Quant au deuxième danger, auquel nous sommes exposés,* nous déclare le chef du département stratégie de la société, *il n'est pas devant nous, nous en subissons déjà les pleins effets. Il s'agit de la surévaluation du dollar, sans doute le problème le plus grave qui se pose actuellement à l'industrie automobile américaine et, d'une façon plus générale, à l'industrie de ce pays.* »

Le handicap serait particulièrement lourd vis-à-vis des Japonais, d'où la volonté montrée par le président Reagan, lors de son récent voyage à Tokyo, d'obtenir de ses interlocuteurs l'engagement qu'ils feraient monter le yen — un accord qui vaut ce qu'il vaut, c'est-à-dire pas grand-chose. C'est toute... la politique américaine qu'il conviendrait de réviser pour amener dans les circonstances d'aujourd'hui une baisse du dollar et donc une hausse des autres principales devises.

M. Henry Kaufman, déjà cité, reprend à son compte l'argument des fabricants de Detroit et de bien d'autres centres industriels. « *La hausse du dollar,* dit-il, *bénéficie au système financier des États-Unis, car elle appelle, au fur et à mesure qu'elle se confirme, de nouvelles entrées de capitaux dont profitent la Bourse, les banques, et encore plus le Trésor, qui finance, par ce moyen, une partie de l'énorme déficit budgétaire. En revanche, la surévaluation du dollar est un facteur négatif pour l'industrie.* »

La hausse du dollar, pense aussi M. Kaufman, et avec lui beaucoup d'économistes, est un phénomène de marché que les dirigeants américains ne maîtrisent pas. A cause de la pression qu'il exerce constamment sur les prix des produits des fabricants nationaux soumis à une sévère concurrence, le dollar cher encourage le protectionnisme et cache l'existence d'une inflation sous-jacente encore forte; alimentée par un déficit public considérable.

La cause en est que le président Reagan, en dépit de la rhétorique conservatrice à la mode, n'est pas parvenu à réduire le poids des dépenses publiques. Au contraire, le pourcentage des dépenses fédérales par rapport au P.N.B. a atteint cette année un niveau-record.

Un best-seller de la nouvelle vague

Mais les forces du désordre ne sont pas seules en jeu qui débouchent sur des phénomènes apparemment aussi contradictoires qu'un dollar trop fort, un déficit public gigantesque et non contrôlé, des taux d'intérêt très élevés et une reprise économique que les experts n'attendaient plus au moment où elle s'est produite. Les Américains sont en train, à travers mille péripéties, de reprendre en main le destin de l'économie américaine.

Il convient sans doute de ne pas attacher trop d'importance au nouveau thème à la mode de la « politique industrielle » que les démocrates en quête d'originalité cherchent à « vendre » au public. La I.P. (*industrial policy*) n'est pas mieux définie en Amérique qu'elle ne l'est en France. Ses partisans veulent aussi aider les secteurs exposés à la concurrence étrangère, et promouvoir les industries « de pointe ». « *C'est comme un épargnant qui déciderait de n'acheter que des titres qui monteront* », ironise un économiste pourtant proche du parti de M. Mondale.

Ce qui paraît plus décisif est que les Américains, persuadés à tort ou à raison qu'ils se sont laissé distancer, ont retrouvé l'envie d'être les champions. Il serait bien étonnant qu'ils n'y conforment pas leur volonté.

Depuis plusieurs mois, un livre écrit par deux spécialistes de McKinsey, la firme bien connue de conseils aux entreprises, se maintient en tête de la liste des *best-sellers*. Son titre : *A la recherche de l'excellence (In Search of Excellence)*, est tout un programme (1). Les auteurs y prennent le contrepied de la thèse présentée il y a treize ans par Jean-Jacques Servan-Schreiber dans son livre *le Défi américain*.

Celui-ci n'aurait pu, aux yeux des auteurs, Thomas Peters et Robert Waterman, se tromper davantage. A peine son livre était-il paru que les Etats-Unis commençaient à perdre leur *leadership* industriel. M. Servan-Schreiber attribuait la prétendue supériorité des entreprises américaines au génie de leurs *managers*. La responsabilité de leur déclin incombe, selon Peters et Waterman, à la médiocrité de leurs dirigeants, ou tout au moins à l'inadaptation de méthodes inculquées à coup de mathématiques, et qui conduisent ces dirigeants à accorder toute leur confiance aux vertus de l'organisation, sans se soucier des hommes. « *Au Japon,* écrivent sur un ton vengeur les deux auteurs, *il n'y a pas de* business-schools. »

Cependant, la conclusion reste optimiste : les Japonais ne sont déjà plus les seuls à mériter le prix d'excellence. Le livre présente un palmarès, abondamment commenté, des entreprises américaines qui ont su conserver ou redécouvrir — coup de chapeau à l'humanisme classique pas oublié — l'art de motiver les hommes pour qu'il veuillent être les meilleurs. L'instinct retrouvé de la compétition.

(1) Publié en français sous le titre *le Prix de l'excellence*, Interéditions, 140 F.

FIN

AGRICULTURE

PLURALISME SYNDICAL

La barre des 15 % a été maintenue

La circulaire qui organise et limite l'exercice effectif du pluralisme syndical en agriculture a été envoyée aux commissaires de la République (*le Monde* du 28 octobre 1983). Les critères de représentativité des syndicats paysans sont les résultats des élections aux chambres d'agriculture du 28 janvier 1983.

Mais, au niveau départemental, la répartition des sièges dans les instances compétentes en matière de politique agricole ne peut se faire à la proportionnelle, compte tenu de l'écart qui existe entre organisations, sauf à créer un nombre excessif de sièges. Aussi toute organisation départementale adhérant à une organisation nationale reconnue a-t-elle droit à un siège si elle a obtenu plus de 15 % à ces élections.

Lorsqu'il y a eu liste commune, les organisations devront proposer un seul représentant. Les organisations représentatives au niveau national sont citées dans la circulaire. Il s'agit de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (F.N.S.E.A.) ; la Confédération nationale des syndicats d'exploitants familiaux-MODEF ; la Confédération nationale des syndicats de travailleurs-paysans (C.N.S.T.P.) ; la Fédération française de l'agriculture (F.F.A.) ; la Fédération nationale des syndicats paysans (F.N.S.P.).

Le Centre national des jeunes agriculteurs (C.N.J.A.) bénéficie d'un statut particulier : il est reconnu comme la seule organisation représentative pour les jeunes exploitants, mais, au plan départemental, ne sont appelées à siéger dans les commissions que les organisations à vocation générale, sans discrimination de spécialisation ou d'âge.

En clair, le C.N.J.A. partagera ses sièges avec la F.N.S.E.A. La circulaire enfin demande aux commissaires de la République de poursuivre une concertation régulière avec les différentes organisations et de les informer *a priori* et *a posteriori* des dossiers en cours.

Contre l'avis des minoritaires proches du gouvernement, la barre des 15 % a été maintenue par M. Michel Rocard, tandis que la F.N.S.E.A. fait de cette reconnaissance, même limitée, un véritable *casus belli*.

● **Les personnels navigants et au sol du centre d'exploitation postale (CEP) d'Air France**, chargés de transporter le courrier urgent observent un mouvement de grève depuis le samedi 26 novembre jusqu'au 29 novembre, à l'appel de l'intersyndicale (C.G.T., C.F.D.T., S.N.P.L., SNOMAC, S.N.P.N.A.C.).

● **Forte hausse des prix de détail au Japon.** — La hausse des prix à la consommation au Japon a été forte en octobre (+ 0,9 % par rapport à septembre), à cause surtout des produits alimentaires (+ 18,2 % en un mois) et, dans une moindre mesure, des vêtements (+ 4,3 % en un mois). Mais, en un an (octobre 1983 comparé à octobre 1982), la hausse des prix de détail reste très faible (+ 1,4 %).

SOCIAL

M. Mauroy réaffirme que 850 000 jeunes bénéficieront d'une formation pendant l'année scolaire 1983-1984

Pour vaincre le chômage, la formation professionnelle et l'insertion sociale des jeunes sont devenues une priorité nationale, que le gouvernement entend marteler. C'est ce qu'a répété M. Pierre Mauroy, le 28 novembre à Matignon, au cours d'une conférence de presse, entouré de quatre de ses ministres chargés du dossier, Mme Edwige Avice (jeunesse et temps libre), M. Jack Ralite (emploi), M. Marcel Rigout (formation professionnelle) et M. Alain Savary (éducation nationale).

Baptisée *« Les voies de notre avenir »*, la campagne nationale commune reprend, en les unifiant, les actions lancées, il y a quatre semaines, par M. Jack Ralite, pour *« les rendez-vous de l'emploi »* et, il y a quinze jours, par M. Marcel Rigout pour l'opération *« Réussir notre avenir »*, dont M. François Mitterrand, par une discours inaugural, avait voulu souligner l'importance.

Mais encore fallait-il mettre de l'ordre et de la cohérence dans un dispositif qui, progressivement, se complète de nouvelles initiatives. Deux messages publicitaires seront donc diffusés à la télévision pendant un mois, et une seule boîte postale, *« Jeunesse avenir »*, (1) recevra le courrier des personnes intéressées, à qui il sera adressé une brochure regroupant l'éventail des possibilités offertes par chacun des quatre ministères.

Au-delà, M. Pierre Mauroy a réaffirmé que l'objectif fixé le 20 mai dernier, lors de la « table ronde » consacrée aux jeunes de seize à vingt-cinq ans, serait tenu en 1983-1984. *« Huit cent cinquante mille jeunes bénéficieront, d'ici l'année prochaine, d'une des actions prévues »*, a déclaré le premier ministre, qui en a détaillé la ventilation :

● **Education nationale** : 35 000 jeunes supplémentaires dans les formations technologiques, 40 000 jeunes accueillis dans le cadre des actions en faveur des 16-25 ans, 100 000 formations complémentaires pour les jeunes diplômés de 1983 à 1988.

● **Formation professionnelle** : 90 000 stages pour les jeunes de 16 à 18 ans, 35 000 stages pour les jeunes de 18 à 21 ans et 130 000 entrées en apprentissage.

● **Ministère de la jeunesse** : 12 000 stages « jeunes volontaires ».

● **Ministère de l'emploi** : 100 000 contrats emploi-formation, 50 000 contrats emploi-orientation, 50 000 contrats emploi-adaptation, auxquels viendraient s'ajouter les 150 000 actions d'orientation que l'A.N.P.E. organise pour les moins de vingt-cinq ans avec les stages de mise à niveau, les sessions d'évaluation et les stages F.N.E. (Fonds national pour l'emploi), notamment.

Il s'agit là *d'un « effort sans précédent »*, fit observer M. Pierre Mauroy, en soulignant les résultats déjà obtenus en 1982-1983 (90 000 stages 16-18 ans, 77 000 contrats emploi-formation et 12 000 stages « jeunes volontaires »). Par ailleurs, le premier ministre s'est félicité de la signature, le 26 octobre, d'un accord conventionnel entre le C.N.P.F. et les organisations syndicales pour la formation en alternance qui devrait, en 1984-1985, accueillir 300 000 jeunes. *« Cet accord nous apporte la certitude d'atteindre notre objectif »*, a dit M. Mauroy, qui a promis que son application fera *« l'objet d'un amendement au projet de loi sur la formation professionnelle continue, à l'occasion de sa première lecture au Sénat »*.

L'intérêt que porte le gouvernement à cet accord est double. Succès de la politique contractuelle, ce nouveau dispositif intervient aussi à un moment où les contrats emploi-formation, qui les concurrencent, connnaissent des difficultés. Le nombre de ces contrats signés depuis le 1er juillet est en léger recul sur l'année dernière, tandis que les contrats emploi-adaptation ou emploi-orientation ne connaissent pas le succès. L'objectif des 200 000 stages paraît, dans ces conditions, difficile à atteindre, et la montée en puissance des stages de formation en alternance aiderait grandement le gouvernement, qui se targue, à raison, d'avoir limité le chômage des jeunes (M. Ralite a d'ailleurs rappelé que la proportion des jeunes dans le chômage était passée de 42,5 % en 1981 à 40,7 % en 1983 et leur progression respectivement de 23,4 % à — 4 %).

M. Pierre Mauroy a conclu sa conférence de presse par des propos plus politiques. Il faut, a-t-il dit, *« tout faire pour aider chaque jeune à prendre en main son avenir, tout faire pour associer les jeunes au redressement national »*, ajoutant : *« Une société incapable d'accueillir sa jeunesse est vouée au déclin... »*

S'agissant du chômage, le premier ministre rappela sa promesse de 1981 de *« tenir la crête de deux millions de chômeurs »*. *« J'ai tenu parole* affirme-t-il. *Ça, c'est un résultat (...). Si cela s'aggravait, nous prendrions d'autres mesures (...), nous trouverions tous les aménagements possibles. Cette politique, je la revendique. »*

A. Le.

(1) « Jeunesse avenir ». CEDEX 1504 75815 Paris-Brune.

LA DEUXIÈME CONFÉRENCE ANNUELLE DE LA FAMILLE

Le premier ministre annonce le maintien du pouvoir d'achat des prestations familiales en 1984

En clôturant les travaux de la deuxième conférence annuelle de la famille, qui réunissait lundi 28 novembre à Paris des représentants des mouvements familiaux, notamment l'Union nationale des associations familiales (UNAF), et plusieurs ministres, dont celui des affaires sociales, M. Pierre Bérégovoy, et le secrétaire d'État à la famille, Mme Georgina Dufoix, M. Pierre Mauroy a annoncé son intention de maintenir le pouvoir d'achat des prestations familiales en 1984, confirmant l'engagement pris un peu plus tôt par M. Bérégovoy.

Cet engagement a sans doute été pour les associations familiales l'élément le plus important des déclarations gouvernementales. Plus important sans doute que la promesse de concertation faite aussi par le premier ministre : concertation ponctuelle sur la législation, concertation annuelle sur les priorités (à l'occasion de la conférence), enfin sur *« les évolutions à long terme du fait familial »*.

En effet, un certain décalage est apparu entre les préoccupations du gouvernement et celles des associations familiales. L'inscription au IXe Plan d'un programme prioritaire d'exécution est d'une certaine façon une victoire pour celles-ci : *« une première politique »*, comme le déclarait M. Roger Burnel, président de l'UNAF. Mais reste à définir le contenu de la politique familiale : pour le gouvernement, M. Pierre Mauroy l'a réaffirmé après M. Bérégovoy, la priorité est aujourd'hui à la natalité : c'est l'objet de l'allocation au jeune enfant, qui doit remplacer les allocations pré et postnatales et le complément familial, et, d'autre part, du congé parental (rémunéré à partir du troisième enfant).

Pour les associations familiales, l'aide apportée aux familles doit toucher l'ensemble des familles : c'est en créant un climat d'ensemble favorable que l'on encouragera la natalité. M. Burnel a rappelé l'attachement de l'UNAF au vote d'une loi d'orientation globale *« dans laquelle le gouvernement tracerait son projet familial en indiquant les étapes à parcourir »*. Les associations familiales souhaitent, entre autres, le maintien des allocations familiales au dernier enfant des familles nombreuses. De même, si l'UNAF n'est pas hostile à la *« simplification »* que peut apporter la nouvelle allocation au jeune enfant, elle y met certaines conditions : elle souhaite que celle-ci soit accordée sans conditions de ressources : M. Michel Lagrave, son vice-président, a souligné l'opposition de cette organisation *« à toute ségrégation des familles en fonction de leurs revenus »*.

Ces préoccupations restent primordiales, même si la conférence, consacrée à *« l'image de la famille »*, s'est inquiétée à ce sujet. Ainsi, les notions de coût de l'enfant, de charges familiales donnent une vision négative de la famille : les mères au foyer sont considérées comme inactives : les participants ont souhaité, par exemple, que l'on reconnaisse la valeur de la fonction parentale, et notamment du rôle de la mère, et que l'on prenne en compte l'activité des femmes à la maison dans la comptabilité nationale.

CONJONCTURE

Prix : le patronat « coincé »

En matière de prix, le patronat est « coincé ». Vendredi dernier, M. Guy Brana, vice-président du C.N.P.F., refusait catégoriquement de s'engager de nouveau l'an prochain dans une politique d'accords de modération négociés branche par branche avec l'administration. Le comité des prix venait, il est vrai, d'enregistrer la confirmation de ce que les prix industriels ne seraient pas libérés en 1984, contrairement à la promesse publique et réitérée du gouvernement.

La tentation « politique » était grande alors d'obliger M. Delors à fixer administrativement les hausses de prix, preuve évidente, aux yeux de l'étranger notamment, de l'échec de sa politique de désinflation.

Le conseil exécutif du Conseil national du patronat français, réuni le 28 novembre, n'a certes pas abandonné sa grosse colère. Après avoir rappelé que *« la liberté générale des prix est la seule solution pour notre économie »* il dénonce un gouvernement qui s'attaque aux effets et non aux causes de l'inflation (*« il choisit l'économie administrée au mépris des réalités économiques et de la concurrence »*).

Le C.N.P.F. n'hésite pas à parler de *« pressions inadmissibles »* des pouvoirs publics et *« de caricature de concertation »*. Mais il n'est plus question de recommander aux fédérations de ne pas signer d'accords même si *« la seule option laisée aux branches professionnelles et aux entreprises est de signer des accords à des conditions fixées ou acceptées par l'administration »*.

La menace d'une hausse des prix *« plus stricte »* en cas de non-signature, de *« délais inévitables »* à l'administration des prix a suffi. Liberté est donc laissée à chaque branche de négocier avec l'administration les accords les plus avantageux possibles, compte tenu, notamment pour certaines d'entre elles, de l'évolution du dollar et du cours des matières premières.

On n'exclut pas au siège du patronat que plusieurs branches ne signent pas pour manifester leur opposition au maintien d'un contrôle des prix qui risque de durer, pense-t-on désormais — les mêmes causes provoquant les mêmes effets, — jusqu'aux élections de 1986. Mais il y a fort à parier que tout se passera à peu près comme en 1983. — B. D.

COMMERCE INTERNATIONAL

De janvier à octobre

L'EXCÉDENT COMMERCIAL DE LA R.F.A. A DÉPASSÉ 100 MILLIARDS DE FRANCS

La balance commerciale ouest-allemande a enregistré un excédent de 4,2 milliards de D.M. en octobre (environ 12,6 milliards de francs) contre 3,6 milliards de francs en septembre. Les importations ont totalisé 33,4 milliards (contre 34,2 milliards) et les exportations 37,6 milliards de D.M. (contre 37,8 milliards). En octobre 1982 la balance commerciale avait été excédentaire de 4 milliards de D.M. De son côté, la balance des paiements courants s'est redressée puisqu'elle a été excédentaire de 2,9 milliards de D.M. en octobre, alors qu'elle était déficitaire de 0,8 milliard de D.M. en septembre.

Au cours des dix premiers mois de 1983 la balance commerciale a enregistré un excédent de 34,6 milliards de D.M. (103,5 milliards de francs), en baisse par rapport à celui de la même période de 1982 qui était de 40 milliards de D.M. Les importations ont représenté 318,2 milliards (contre 313,2 milliards) et les exportations 352,7 milliards de D.M. (contre 353,1 milliards). Pour sa part, la balance des paiements courants a enregistré un excédent de 2,1 milliards de D.M. de janvier à octobre, alors qu'elle était déficitaire de 2,4 milliards de D.M. au cours de la même période de 1982. — *(A.F.P.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE NATIONALE DE PARIS « INTERCONTINENTALE »

Conseil d'administration du 23 novembre 1983

Le conseil d'administration de la Banque nationale de Paris « Intercontinentale » s'est réuni le 23 novembre 1983 sous la présidence de M. René Thomas.

Il a décidé de convoquer les actionnaires de la banque en assemblée générale extraordinaire le 10 janvier 1984, afin de solliciter tous pouvoirs pour un projet d'augmentation de capital à réaliser en une ou plusieurs fois.

Il entre dans les intentions du conseil d'administration d'utiliser l'autorisation qui lui serait donnée par cette assemblée générale, pour effectuer prochainement une incorporation de réserves et procéder à une distribution d'actions gratuites selon des modalités qu'il déterminera.



LAFFITTE OBLIGATIONS

Société d'investissement à capital variable
Siège social : 21, rue Laffitte, 75009 Paris
R.C.S. Paris B 317 866 473

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Les actionnaires de LAFFITTE OBLIGATIONS, société d'investissement à capital variable, sont informés de l'admission des actions de la société aux opérations de la SICOVAM, Société interprofessionnelle pour la compensation des valeurs mobilières.

A cette occasion, les actions au porteur vif LAFFITTE OBLIGATIONS, actuellement en circulation, devront être déposées aux guichets de L'EUROPÉENNE DE BANQUE, 21, rue Laffitte, 75009 Paris, en vue de leur échange contre des titres comptabilisés en SICOVAM, à partir du 28 novembre 1983.

Le Conseil d'administration



LAFFITTE COURT TERME

Société d'investissement à capital variable
Siège social : 21, rue Laffitte, 75009 Paris
R.C.S. Paris B 325 527 877

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Les actionnaires de LAFFITTE COURT TERME, société d'investissement à capital variable, sont informés de l'admission des actions de la société aux opérations de la SICOVAM, Société interprofessionnelle pour la compensation des valeurs mobilières.

A cette occasion, les actions au porteur vif LAFFITTE COURT TERME, actuellement en circulation, devront être déposées aux guichets de L'EUROPÉENNE DE BANQUE, 21, rue Laffitte, 75009 Paris, en vue de leur échange contre des titres comptabilisés en SICOVAM, à partir du 28 novembre 1983.

Le Conseil d'administration.

Les Sicav de L'Européenne de Banque

ACCOR

AUGMENTE SON CAPITAL

Dans sa réunion du 22 novembre 1983, le conseil d'administration d'ACCOR a décidé de procéder à une prochaine augmentation de capital en numéraire.

La souscription, à raison de 1 action nouvelle émise à 140 F, jouissance 1er janvier 1984, pour 4 actions anciennes, sera ouverte du lundi 5 décembre 1983 jusqu'au jeudi 5 janvier 1984 inclus. Une note d'information sera mise à la disposition des actionnaires et du public dans tous les établissements financiers (banques, agents de change, etc.) ; elle peut être demandée au siège de la société à Evry, 2, rue de la Mare-Neuve, 91019 Cedex.

ACCOR atteindra en 1983 un volume d'affaires d'environ 8 milliards de francs hors taxes, dont plus de 40 % à l'étranger. ACCOR est déjà présent dans quarante-cinq pays et y tient des parts de marché ou positions stratégiques importantes dans certains d'entre eux, et pour chacune des activités : hôtellerie, restauration collective et publique, ticket-restaurant, services.

L'augmentation de capital, d'un montant brut de 244 millions de francs, permettra au groupe présidé par Paul Dubrule et Gérard Pelisson de poursuivre sa stratégie d'expansion, notamment à l'étranger.

TORAY INDUSTRIES, Inc.

Résultats du 1er semestre (1er avril-30 septembre 1983)

Chiffre d'affaires net de la société mère : 301 827 millions de yens (1 271 millions de dollars).

Résultat avant impôts et éléments extraordinaires : 9 114 millions de yens (38 millions de dollars).

Bénéfice net : 7 233 millions de yens (31 millions de dollars).

Un dividende intérimaire de 27,5 yens (12 dollars) par tranche de dix actions sera payé à compter du 9 décembre 1983.

* 1 $ U.S. = 237 yens, au 30 septembre 1983.

GARANTIE FINANCIÈRE

La Banque Hervet, succursale Malesherbes, 78, boulevard Malesherbes, 75008 Paris, informe le public que M. François Chavanes, conseil juridique, 48, rue de la Bienfaisance, 75008 Paris, ayant cessé son activité depuis le 30 juin 1983, la garantie financière qui lui était accordée est dénoncée.

Cette garantie financière prendra fin trois jours francs à compter de la présente publication.

Conformément aux dispositions de l'article 23 du décret nº 72-671 du 13 juillet 1972, les créances ayant pour origine un versement ou une remise fait antérieurement à la date de cessation de garantie restent couverts par la Banque Hervet, à condition d'être produites par le créancier dans les trois mois de la présente publication, à l'adresse de la succursale ci-dessus indiquée.

GROUPE GÉNÉRALE OCCIDENTALE

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 1983-1984, Grand Union à réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 865 598 000 dollars contre 806 M 714 000 dollars pour la même période de l'exercice précédent. La progression du chiffre d'affaires, qui atteint actuellement — à structures comparables — jusqu'à plus de 30 % dans certaines régions, traduit d'une part le bon développement des ventes dans les nouveaux magasins et, d'autre part, les premiers effets d'une importante campagne commerciale axée sur l'alignement des prix des produits courants sur les niveaux les plus bas pratiqués par les concurrents.

Dans le cadre de cette campagne, Grand Union a notamment engagé des dépenses de publicité et de promotion représentant plus de 23 millions de dollars pour le seul trimestre et procédé à des travaux de rénovation de certains de ses magasins dont la majeure partie a été immédiatement amortie également dans le trimestre. De ce fait et compte tenu de la poursuite du programme de conversion en Food Markets, le résultat consolidé de la période s'est inscrit, comme prévu, en perte pour 36 M 496 000 dollars contre un profit de 8 940 000 dollars pour la même période de l'exercice précédent.

Le déficit cumulé des deux premiers trimestres de l'exercice s'est établi à 46 317 000 dollars contre un profit de 5 765 000 dollars pour l'exercice précédent. Après un troisième trimestre qui devrait être également déficitaire, la société prévoit d'atteindre le point d'équilibre vers la fin du dernier trimestre de l'exercice pour retrouver une situation bénéficiaire au cours de l'exercice 1984-1985.

Comme déjà annoncé, les charges liées au plan de développement de Grand Union ne devraient pas affecter les résultats consolidés du groupe Générale Occidentale, compte tenu des profits attendus sur les autres investissements du groupe.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE NATIONALE DE PARIS INTERCONTINENTALE

ACCOR

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

29 novembre

Léger repli

La poussée à la hausse enregistrée lundi sur le marché de l'or — et que la plupart des spécialistes attribuent au vol des trois tonnes de métal fin commis samedi matin dans un entrepôt de l'aéroport de Londres — s'est poursuivie le lendemain sur les marchés internationaux.

A Londres, le métal fin s'est traité à 391,25 dollars l'once mardi en fin de matinée, en augmentation de 10 dollars sur la veille, confirmant les indications en provenance de Hongkong dans la matinée. A ce niveau, le cours international de l'or est en nette reprise sur son plus bas niveau depuis une quinzaine de mois, atteint la semaine dernière lorsque l'or était tombé à 373,50 dollars l'once.

Le lingot a tiré profit de la situation pour se hisser à 103 600 F, en hausse de 2 800 F sur la veille tandis que le napoléon gagne 9 F, à 650 F.

Côté actions, les valeurs françaises sont en léger repli, prolongeant la phase de consolidation observée en début de semaine, une pause bien compréhensive après le bond de 4 % effectué au cours des cinq précédentes semaines. Les cours ont baissé de 0,6 %.

Mardi, la Générale des eaux a de nouveau accaparé l'attention des opérateurs. Peu avant le son de cloche final, la première entreprise française de distribution d'eau n'était pas encore cotée après avoir été initialement « réservée à la baisse », une réaction qui contraste par rapport à sa hausse de 2,7 %, lundi, lorsque soixante-quatorze mille titres avaient changé de mains.

En baisse de 4 % à 5 %, figurent Opfi-Paribas, Vis, Lefebvre, Elf-Aquitaine, Amrep, Bic, tandis que Nordon se distingue en sens contraire avec un gain de 10 %, Saulnes, Creusot-Loire et T.R.T. s'adjugent 3 % à 4 % de hausse.

Dollar-titre : 10,70/75 F.

NEW-YORK

Consolidation

Des ventes bénéficiaires se sont produites lundi, à Wall Street, en liaison avec le récent et vif mouvement de hausse. Mais elles n'ont pas été trop mal absorbées. Un moment, même, l'indice des industrielles avait réussi à déborder légèrement son niveau précédent en atteignant la cote 1 279,78. Il devait finalement s'établir à 1 269,82 (— 7,62 points).

Le bilan de la journée a été légèrement négatif et, sur 2 009 valeurs traitées, 872 ont baissé, 680 ont monté et 457 n'ont pas varié.

Tous les spécialistes s'accordaient à dire que le marché avait bien consolidé ses positions, d'autant mieux que la forte reprise de ces trois dernières semaines (+ 62,2 points) appelait une correction technique plus importante.

Aucune nouvelle particulière n'est parvenue à la connaissance des opérateurs, l'annonce d'une très légère contraction de la masse monétaire (300 millions de dollars) n'ayant été faite que dans la soirée, bien après la clôture.

Autour du Big Board les avis divergeaient toujours sur la politique menée par le FED, certains affirmant que cette politique avait déjà été assouplie, d'autres, au contraire, qu'elle est encore très restrictive. Tous, cependant, se déclaraient satisfaits de l'atténuation de la surchauffe économique, facteur de détente sur le front monétaire.

L'activité a porté sur 78,21 millions de titres contre 57,82 millions, vendredi.

VALEURS	Cours du 25 nov.	Cours du 28 nov.
Alcoa	45	45 3/8
A.T.T.	66	65 3/8
Boeing	43 5/8	43 7/8
Chase Manhattan Bank	46 3/4	46 3/4
Du Pont de Nemours	53	53 1/8
Eastman Kodak	73 6/8	73 7/8
Exxon	37 7/8	38
Ford	63 5/8	63 1/8
General Electric	56 1/2	56 1/2
General Foods	51 3/4	51
General Motors	75 7/8	74 7/8
Goodyear	34	33 1/2
I.B.M.	121	118 7/8
I.T.T.	42 5/8	42 3/8
Mobil Oil	29	28 7/8
Pfizer	37 3/4	37 1/4
Schlumberger	48 3/8	48 3/4
Texaco	35 3/4	36 1/2
U.A.L. Inc.	33 1/2	33 3/8
Union Carbide	67 5/8	67 1/8
U.S. Steel	29 1/8	29 1/2
Westinghouse	53 1/8	51 7/8
Xerox Corp.	49	47 7/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

Crédit national. — L'établissement de la rue Saint-Dominique vient de créer une filiale à 100 % chargée de prendre en charge la gestion des prêts garantis par l'Etat et qui étaient auparavant gérés par le Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.) jusqu'à ce qu'ils aient été « débudgétisés ». La présidence de cet organisme, la Caisse française de développement industriel, a été confiée à M. Jean Saint-Geours, président du Crédit national, la direction générale étant assurée par M. Pierre Poplu, actuellement chef du département des services financiers et des titres de cet établissement.

Présentée comme un simple jeu d'écritures, cette modification va bien au-delà puisque le fait de ne plus intégrer cette gestion dans ses comptes va permettre au Crédit national de ne pas les alourdir inutilement — alors que ces prêts deviennent de plus en plus importants — pour éviter une éventuelle suspicion de la part des marchés financiers étrangers où cet établissement figure régulièrement parmi les grands intervenants. En 1982, ces prêts alors gérés par le F.D.E.S. et destinés, pour l'essentiel, à des entreprises nationales ou nationalisées représentaient 800 millions de francs. Cette année, ce sont environ 12 milliards de francs de prêts qui seront mis en place dans le cadre d'une procédure « débudgétisée ».

Bien décidé à réagir à la menace de déficits massifs qu'il devient de plus en plus difficile de combler, dans ces entreprises, le conseil de direction du F.D.E.S., qui s'est réuni le 8 décembre dernier sous la présidence de M. Jacques Delors, a estimé nécessaire de réduire les besoins de financement du secteur public de l'énergie, des transports et des postes et télécommunications. Le conseil a également mis l'accent sur « *la nécessité d'une maîtrise satisfaisante de l'endettement des entreprises et le besoin de dégager des disponibilités supplémentaires sur le marché financier pour le secteur industriel* ». Pour 1984, le conseil a fixé à 106 milliards de francs le montant des dépenses d'investissements de ces secteurs (hors filière électronique).

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	25 nov.	28 nov.
Valeurs françaises	156	156,2
Valeurs étrangères	148,2	153,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

	25 nov.	26 nov.
Indice général	150,1	150,7

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 29 nov. .... 11 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	28 nov.	29 nov.
1 dollar (en yens)	234,90	234,90

BOURSE DE PARIS — Comptant — 29 NOVEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	28 60	0 492
5 %	39 50	4 137
3 % amort. 45-54	....	0 992
Emp. 7 % 1973	9710	..
Emp. 8,80 % 77	112 85	4 592
9,80 % 78/93	88 70	3 775
8,80 % 78/86	90	8 511
10,80 % 79/94	91 06	2 567
13,25 % 80/90	99 60	6 516
13,80 % 80/87	101 60	1 697
13,80 % 81/99	101	12 061
16,75 % 81/87	110 50	3 707
16,20 % 82/90	110 15	14 247
16 % juin 82	109 60	7 607
E.D.F. 7,8 % 61	137	13 122
E.D.F. 14,5 % 80-92	101	6 596
Ch. France 3 %	148	..
CNB Bques janv. 82	101 75	5 780
CNB Paribas	101 70	5 780
CNB Suez	101 70	5 780
CNI janv. 82	101 67	5 780
B.S.N. 10,50% 77	2980	268
Carrefour 6,75% 75	313	31 500
Interbail (obl. conv.)	230	23 200
Lafarge 6 % 72	318	..
Martell 8,75 % 77	1350	..
Michelin 5,50% 70	611	..
Moët-Hennes. 8%77	1595	156
Pétr. (Fse) 7,50% 78	206	20 520
Peugeot 6 % 70-75	345	34 700
Sanofi 10,25 % 77	680	..
SCREG 8,75 % 78	170	17 200
Télém. 7 % 74	167 50	16 550
Thom.-CSF 8,9% 77	250	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	46 50	47 90
A.G.F. (St Cent.)	356	358
A.G.P. Vie	3650	3710
Agr. Inc. Madag.	80	80
Alfred Herlicq	70	68 50
Allobroge	390	380
André Roudière	160	168 50
Applic. Hydraul.	325	319 90
Arbel	40 10	40
Artois	385	389 50
At. Ch. Loire	15 50	15 90
Ausseden-Rey	19 75	20 55
Bain C. Monaco	82	85
Banania	430	430
Banque Hypoth. Eur.	334	....
Blanzy-Ouest	275	284
B.N.P. Intercontin.	120	124 80
Bénédictine	1530	1550
Bon-Marché	83 20	88 50
Borie	319 90	307 20
Bras. Glac. Int.	650	675
Calf	345	355
Cambodge	190	....
C.A.M.E.	99	101 50
Campenon Bern.	197	195
Caout. Padang	232	232 20
Carbone-Lorraine	44 10	45 10
Carnaud S.A.	125	125
Caves Roquefort	811	811
C.E.G.Frig.	173	166 10
C.E.M.	29	29 50
Centen. Blanzy	830	835
Centrest (Ny)	100	100
Cerabati	51 50	51 50
C.F.F. Ferrailles	115	116 40
C.F.S.	610	591
C.G.I.B.	253 20	....
C.G.V.	110	109
Chambon (M.)	400	390 o
Chambourcy (M.)	1080	....
Champex (Ny)	103	....
Chim. Gde Paroisse	64 50	63
C.I. Maritime	345	346
Ciments Vicat	236	235
Citram (B)	121	120
Clause	400	412
Cl. MA (Fr.-Bail)	350	350
CMM-Mar Madag.	4 60	4 80
Cochery	48	....
Cofradel (Ly)	408	406
Cogifi	219	218
Comindus	603	600
Comiphos	153 70	155 10
Comp. Lyon-Alem.	188	188 50
Concorde (La)	250	253
C.M.P.	12 20	12 20
Conte S.A. (Li)	26	33
Crédit (C.F.B.)	193	194
Créd. Gén. Ind.	390	395
Cr. Universel (Cie)	445	460
Créditel	115	114 90
C. Sabl. Seine	115	....
Darblay S.A.	195	209 d
De Dietrich	315	310
Degremont	140 20	134 60
Delalande S.A.	290	294 50

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Delmas-Vieljeux	510	501
Dév. Rég. P.d.C (Li)	111	112
Didot-Bottin	316	328
Dist. Indochine	315	315
Drag. Trav. Pub.	205	206
Duc-Lamothe	200 20	205
Dunlop	6 70	4 40 o
Eaux Bass. Vichy	985	945
Eaux Vittel	960	....
Ecco	2500	2550
Economats Centre	410 50	419
Electro-Banque	235	230
Electro-Financ.	520	520
Elf-Antargaz	148	....
E.L.M. Leblanc	560	550
Entrepôts Paris	297	299
Epargne (B)	1151	1150
Epargne de France	325	325
Epeda-BF	1325	1335
Escaut-Meuse	330	330
Eurocom	634	634
Europ. Accumul.	37 30	36 90
Eternit	245 60	250
Félix Potin	1031	1072
Ferm. Vichy (Ly)	150	166
Finalens	88	88
FIPP	93	....
Fnac	235	229
Focep (Chât. eau)	1180	1227
Foncière (Cie)	182 90	190
Fonc. Agache-W.	85 30	95 40
Fonc. Lyonnaise	1310	1300
Foncina	151	151
Forges Gueugnon	17 85	18 95
Forges Strasbourg	125	125
Forinter	1245	1245
Fougerolle	95	91 20
France I.A.R.D.	103	104
France (La)	550	546
Frankel	200	200
Fromageries Bel	840	835
From. Paul Renard	409	411
GAN	645	655
Gaumont	570	580
Gaz et Eaux	1200	1200
Gemenin	110	....
Gér. Arm. Hold.	25 50	24 50
Gerland (Ly)	551	558
Gévelot	180	215 d
Gr. Fin. Constr.	178 50	176
Gds Moul. Corbeil	82	80 50
Gds Moul. Paris	238	255
Groupe Victoire	516	616
G. Transp. Ind.	130	128 10
Huard-U.C.F.	36 40	36 90
Hutchinson	29 50	30 70
Hydro-Energie	148 70	177 50 d
Hydroc. St-Denis	54	53 50
Immindo S.A.	200 20	206
Imminvest	141	145
Immobail	285	290
Immobanque	470	487 10
Immob. Marseille	1920	1940
Immofice	380	379
Industrielle Cie	640	642
Invest. (Sté Cent.)	682	....
Jaeger	47 65	46 75
Lafitte-Bail	275	275
Lambert Frères	76 80	80
Lampes	108 50	109 90
La Brosse-Dupont	84 10	84
Lebon Cie	797	805
Lille-Bonnières	228	228 20
Locabail Immob.	510	510
Loca-Expansion	160	164 90
Locafinancière	234	240
Locatel	342 50	351
Lordex (Ny)	108	108
Louvre	377	380
Luchaire S.A.	233 80	233 80
Machines Bull	39 30	38 50
Magasins Uniprix	53 10	53 10
Magnant S.A.	46	43 20 o
Maritimes Part.	141	138
Marocaine Cie	43 30	45
Métal Déployé	284	284
M. H.	39	39
Mic	240	240
Mors	400	400
Nadella S.A.	124 50	129 50 d
Naval Worms	109 50	113 90
Navig. (Nat. de)	58 50	55 30
Nicolas	344	345
Nodet-Gougis	100 80	100
OPB Paribas	138	139
Optorg	115	116
Origny-Desvroise	134	132 50
Palais Nouveauté	292	293
Paris France	98	100
Paris-Orléans	148	150
Part. Fin. Gest. Im.	280 90	306 70 d
Pathé-Cinéma	290	284
Pathé-Marconi	143	148 70
Piles Wonder	130	130
Piper-Heidsieck	380	389 80
P.L.M.	100	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Porcher	160	160
Profils Tubes Est	5 25	5 25
Prouvost et-Lain.R.	35	35
Providence S.A.	430	432
Publicis	1188	1140
Raff. Souf. R.	155	155
Ressorts Indust.	92	....
Révillon	475	442 30
Ricqlès-Zan	126 80	131 90
Ripolin	55	46 10 o
Rochefortaise S.A.	66 10	65
Rochette-Cenpa	13 70	13 30
Rosario (Fin.)	110	109 50
Rougier et Fils	60	57 80
Roussetor S.A.	341	340
Sacer	40	....
Sacilor	2 60	2 51
SAFAA	72	74
Safic-Alcan	210	206
SAFT	230	225
Saunier Duval	23 20	23
Saint-Raphaël	90	86 40
Salins du Midi	238	235
Santa-Fé	181	182
Saram	52	51
Savoisienne (M)	86	....
SCAC	200 50	200 50
Sellier-Leblanc	288	285
Senelle Maubeuge	150	150
S.E.P. (M)	81	....
Serv. Equip. Véh.	43	43
Sief	37 90	37 10
Sicotel	258	256
Sintra-Alcatel	630	612
Siovim	124 60	125
Siph (Plant. Hévéas)	181	181
SMAC Acieroïd	156 10	155 10
Sofal financière	337	335
Sofio	167	165 10
Soficomi	432	436
S.O.F.I.P. (M)	101	101
Sofragi	755	755
Sogepal	200	208
Soudure Autog.	75	76
S.P.E.G.	140 80	140 10
Speichim	170	170
S.P.I.	288 20	308 80
Spie Batignolles	136 10	....
Stemi	221	221
Synthelabo	330	329
Taittinger	754	740
Testut-Aequitas	125	126 50
Thann et Mulh.	44 90	44 30
Tissmétal	27	27 50
Tour Eiffel	314	315
Ufiner S.M.D.	192	189
Ugimo	193 20	195
Unibail	483 20	495 20
Unidel	112 50	112 10
U.A.P.	555	552
Union Brasseries	59 30	....
Union Habit.	280	280
Un. Imm. France	284 90	281
Un. Ind. Crédit	298	292
Usinor	1 13	1 13
U.T.A.	173	173
Vincey Bourget (Ny)	8 85	5 40 o
Viox	53	53 50
Waterman S.A.	285	267
Brass. du Maroc	120	....
Brass. Ouest-Afr.	20 40	22 20 d

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	285	....
Akzo	307	300
Alcan Alum.	410	....
Algemeine Bank	1260	1251
Am. Petrofina	543	....
Arbed	230	196
Asturienne Mines	106	....
Banco Central	82	85
Bco Pop Espanol	78	77
B. N. Mexique	7 25	....
B. Régl. Internat.	33500	33000
Badow Rand	103	103
Blyvoor	145	146
Bowater	38 40	38
British Petroleum	66	64 15
Br. Lambert	385	375
Caland Holdings	102	108
Canadian-Pacific	435	431
Cockerill-Ougre	25 10	25 10
Cominco	477	....
Commerzbank	650	670
Courtaulds	16 05	....
Dart. and Kraft	739	749
De Beers (port.)	75 40	....
Dow Chemical	356	355
Dresdner Bank	680	680
Entrep. Bell Canada	289	289
Femmes d'Auj.	76 20	....
Finextremer	237	....
Fraisider	0 46	0 28 o
Gén. Belgique	316	317
Gevaert	467	460
Glaxo	126	126
Goodyear	357	....
Grace and Co	490	488 50
Grand Metropolitan	53 50	54 80
Gulf Oil Canada	148	148
Hartebeest	890	725
Honeywell Inc.	1370	....
Hoogovens	124	....
I.C. Industries	493	480
Int. Min. Chem	487	500
Johannesburg	1136	....
Kubota	13 75	13 20
Latonia	258 50	258
Mannesmann	511	....
Marks-Spencer	35 90	35
Midland Bank Plc	65	65
Mineral-Ressourc.	96 10	96 50
Nat. Nederlanden	620	652
Noranda	213	215
Olivetti	20 30	20 10
Pakhoed Holding	183	183
Petrofina Canada	950	....
Pfizer Inc.	420	410
Phoenix Assuranc.	83 50	....
Pirelli	9 20	9 80
Procter Gamble	627	620
Ricoh Cy Ltd	47 90	47 20
Rolinco	1104	1120
Robeco	1170	1160
Shell fr. (port.)	82 80	85
S.K.F. Aktiebolag	187	195
Sperry Rand	461	461
Steel Cy of Can.	248	255
Stilfontein	169	164
Sud. Allumettes	345 50	....
Tenneco	410	....
Thorn EMI	99 90	....
Thyssen c. 1 000	290	280
Toray indust. inc	19 10	19
Vieille Montagne	510	540
Wagons-Lits	340	337
West Rand	74 90	74 90

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1015	1035
Dafsa	370	385
Dauphin O.T.A.	1205	1201
Far East Hotels	1 06	1 02
Merlin Immobilier	1895	1895
Métallurg. Minière	130	129 50
M.M.B.	285	286
Novotel S.I.E.H.	1624	1610
Petit Boston	386	390
Petrofigaz	464	468
S.C.G.P.M.	202	199
Sodexho	2650	2756
Sofibus	218	217
Rodamco	465	461

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Air-Industrie	5 25	....
Alsor	168	....
Cellulose du Pin	27 80	....
C.G.Maritime	8	10
Coparex	465	470
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Files Fourmies	1 80	....
Imp. G.-Lang	1 70	....
La Mure	50	....
Prouptis	130	....
Rorento N.V.	701	706
Sabl. Morillon Corv.	129	129 d
S.K.F.(Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	135	136
Total C.F.N.	56 10	....
Ufinex	222	....

SICAV 28/11

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	219 38	209 43
Actions-Investiss.	272 83	260 46
Actions sélectives	323 78	309 08
Audificand	348 95	333 14
A.G.F. 5000	240 09	229 20
Agfimo	368 40	351 69
A.G.F. Interfonds	375 48	358 45
Altefi	230 68	220 20
A.L.T.O.	188 72	180 16
Amérique Gestion	523 62	499 88
Associc	21423 89	21423 89
Bourse-Investiss.	281 17	268 42 ♦
Capital Plus	1221 25	1221 25
C.I.P.	826 75	789 26
Convertimmo	290 62	277 44
Cortexa	1048 87	1001 31
Creditner	396 12	378 18
Croiss. Immobil.	365 97	349 37
Démétier	58215 03	58046 88
Drouot-France	292 29	279 04
Drouot-Investiss.	723 02	690 23
Drouot-Sécurité	193 37	184 60
Energie	240 65	229 74
Epargnecourt Sicav	8085 74	8085 41 ♦
Epargne Associations	23600 33	23529 74
Epargne-Capital	5164 09	5112 96
Epargne-Croiss.	1366 72	1304 74
Epargne-Industr.	426 02	406 70
Epargne-Inter	678 55	647 78
Epargne-Oblig.	176 88	168 86
Epargne-Unie	878 99	839 13
Epargne-Valeur	344 26	328 65
Eparoblig	1073 45	1071 31
Euroic	8809 34	8409 87
Euro-Croissance	405 73	387 33
Foncier Investiss.	640 77	611 71
Franco-Garantie	277 78	272 33 ♦
Franco-Investiss.	420 70	401 62
Fr.-Obl. (nouv.)	401 10	382 91 ♦
Fructic	237 28	226 50
Fructidor	230 97	220 50
Fructifrance	421 29	402 19
Fructivar	58624 47	58478 27
Gestion Associations	111 24	108 53
Gestion Mobilière	569 54	543 71
Gest. Rendement	490 99	468 73
Gest. Sél. France	378 47	361 31
Haussmann Oblig.	1227 74	1172 07
Horizon	635 92	607 08 ♦
I.M.S.I.	368 57	351 86
Indo-Suez Valeurs	641 21	612 13
Ind. françaises	11418 93	11185 03
Interoblig.	10372 95	9902 58
Interselect France	280 88	268 14
Intervaleurs Indust.	408 97	390 33
Invest. net	10244 45	10224
Invest. Obligataire	12348 61	12323 96
Invest. St-Honoré	675 72	645 08 ♦
Laffitte-crt-terme	118679 59	118679 59 ♦
Laffitte-Expansion	634 53	605 76 ♦
Laffitte-France	192 89	184 13 ♦
Laffitte-Oblig.	139 97	133 62 ♦
Laffitte-Rend.	204 44	195 17 ♦
Laffitte-Tokyo	862 48	813 82 ♦
Lion-Associations	11110 10	11110 10
Livret portefeuille	486 55	464 49 ♦
Mondiale Investissem.	349 90	334 03
Monecic	54204 73	54204 73
Multi-Obligations	463 81	442 78
Natio.-Assoc.	22327 21	22282 64
Natio.-Epargne	12149 59	12029 30
Natio.-Inter.	938 86	896 28
Natio.-Placements	59744 97	59744 97
Natio.-Valeurs	500 60	477 90
Oblisem	164 27	156 82
Pacifique St-Honoré	402 92	384 65 ♦
Paribas Epargne	11752 90	11706 08
Paribas Gestion	547 04	522 23
Patrimoine-Retraite	1080 96	1059 76
Phenix Placements	234 94	233 77
Pierre Investiss.	418 70	399 71
Placement crt-terme	51620	51620
Province Investiss.	267 98	255 83
Rendem. St-Honoré	11743 60	11685 17
Sécur. Mobilière	404 34	386
Sélect court terme	11762 30	11674 74
Sélec. Mobil. Div.	338 53	323 18
Sélection-Rendem.	171 98	164 18
Sélect. Val. Franç.	199 30	190 26
Sicav-Associations	1047 61	1045 52
S.F.I. fr. et étr.	450 35	429 93 ♦
Sicavimmo	470 28	448 95
Sicav 5000	209 65	200 14
Silvafrance	318 41	303 97
Silvam	319 54	305 05
Silvarente	195 35	186 49
Silvinter	359 42	343 12
S.I.-Est	986 63	941 89
S.I.G.	776 53	740 47
S.N.I.	1032 91	986 07
Sofinvest	442 96	422 85
Sogepargne	311 42	297 30
Sogevar	865 36	826 12
Sogister	1135 32	1083 84
Soleil Investiss.	471 51	450 13
U.A.P. Investiss.	349 09	333 25
Uni-Associations	101 58	101 58
Unifrance	256 39	244 76
Unifoncier	673 68	643 13
Unigestion	648 21	618 82
Uni-Japon	1104 16	1054 11
Uni-Régions	1401 49	1337 94
Univento	1762 97	1705
Univer	12920 43	12920 43
Valorem	392 19	374 41
Valorg	10858 99	10804 97
Valrel	118851 06	118732 32
Worms Investiss.	697 49	665 82

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

o : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1858	4,5 % 1973	1918	1902	1902	− 0 83
3070	C.N.E. 3 %	3075	3080	3085	+ 0 32
220	Accor	215	210	209 10	− 2 74
830	Agence Havas	845	844	844	− 0 11
500	Air Liquide	512	509	509	− 0 58
400	Ala. Superm.	410	415	415	+ 1 21
71	A.L.S.P.I.	73	72 20	72 20	− 1 09
148	Alsthom-Atl.	149 90	148 20	148 20	− 1 13
790	Amrep	880	850	850	− 3 40
350	Applic. gaz	352 80	353 50	353 50	+ 0 19
335	Arjom. Prioux	323	325	325	+ 0 61
1020	Aux. Entrepr.	1030	....	....	....
395	Av. Dass.-Br.	448	438	438	− 2 23
220	Bail-Equipem.	265	273 80	273	+ 3 01
560	Bail-Investiss.	580	585	585	+ 0 86
355	Cie Bancaire	365	365	364 80	− 0 05
105	Bazar H.-V.	107	107	107	....
270	Béghin-Say	274	280	280	+ 2 18
785	Bic	434	425	420	− 3 22
225	B.I.S.	234	235 10	235	+ 0 42
1550	Biscuit (Géné.)	1585	1585	1580	− 0 31
1680	Bongrain S.A.	1645	1670	1660	+ 0 91
690	Bouygues	693	692	689	− 0 57
2690	B.S.N.-G.D.	2600	2575	2570	− 1 15
1300	Carrefour	1320	1320	1322	+ 0 15
910	Casino	925	916	916	− 0 97
570	Cedis	540	539	539	− 0 18
280	Cetelem	250	260	260	....
520	C.F.A.O.	529	529	525	− 0 75
70	C.F.D.E.	72	72 30	72 30	+ 0 41
7 20	Ch. France Dunk.	6 50	6 40	6 40	− 1 53
245	Charg. Réunis	236 50	236	236 50	....
23	Chiers-Châtil.	23 55	23	23	− 2 33
188	Ciments franç.	183	186	186	+ 1 63
1490	C.I.T. Alcatel	1460	1449	1440	− 1 36
720	Club Méditerr.	745	739	737	− 1 07
103	Codetel	108 30	110 80	110 90	+ 2 40
177	Cofimeg	187	188	188	+ 0 53
205	Coles	218	218	218	....
117	Compt. Entrepr.	118 10	118 90	119	+ 0 76
280	Compt. Mod.	272	268	268	− 1 47
560	Créd. Foncier	585	575	578	− 1 19
200	Crédit F. Imm.	210	211 20	212 50	+ 1 19
400	Crédit Nat.	399 90	400	399 90	....
43	Creusot-Loire	44	46	46	+ 4 54
115	Crouzet	118 50	116	116	− 2 10
460	C.S. Saupiquet	480	480	480	....
1150	Damart-Servip	1330	1300	1297	− 2 48
665	Darty	694	699	699	+ 0 72
540	Docks France	540	520	521	− 3 51
81	D.M.C.	86	84	84	− 2 32
840	Dumez	845	840	840	− 0 59
510	Eaux (Gén.)	604	....	....	....
165	Elf-Aquitaine	177	170 50	170 10	− 3 89
156	— (certific.)	164	163 70	163 70	− 0 18
1900	Essilor	2000	1950	1950	− 2 50
385	Esso S.A.F.	399	407	413	+ 3 50
745	Eurafrance	792	790	790	− 0 25

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
700	Euromarché	706	705	705	− 0 14
640	Europe n° 1	628	627	627	− 0 15
770	Facom	816	811	812	− 0 49
710	Fichet-bauche	700	720	720	+ 2 85
163	Finextel	170 80	171	170 80	....
173	Fives-Lille	176 40	174 30	174 30	− 1 19
33	Fonderie (Gén.)	33 90	33 90	33 90	....
85	Fraissinet	86	88	88	+ 2 32
415	Francarep	430	431	429	− 0 23
146	Gal. Lafayette	148 50	150 10	150 50	+ 1 34
920	Gén. Géophys.	955	930	930	− 2 61
280	GTM-Entrepose	280	276	276	− 1 42
330	Guyenne-Gasc.	327	325	325	− 0 61
1280	Hachette	1420	1380	1380	− 2 81
280	Hénin (La)	300	300	300	....
67	Imétal	82	82	81 95	− 0 08
235	Imm. Plaine-M.	271 10	269	269	− 0 77
365	Ind. et Particip.	367	355 50	355 50	− 3 13
790	Inst. Mérieux	800	800	800	....
....	Interbail	365	370	370	+ 1 36
1190	Intertechnique	1210	1200	1200	− 0 82
138	J. Lefebvre	144 50	138 10	138 10	− 4 42
128	Jeumont Ind.	130 50	133	133	+ 1 91
485	Lab. Bellon	480	474 80	474 80	− 1 08
285	Lafarge-Coppée	288	288	287	− 0 37
1980	Legrand	2080	2020	2020	− 2 88
1280	Lesieur	1260	1240	1240	− 1 58
255	Locafrance	278	285	285	+ 2 51
665	Locindus	679	680	679	....
745	Lyonn. Eaux	778	779	772	− 0 77
320	Mais. Phénix	359	355	355	− 1 11
830	Majorette (Ly)	834	835	835	+ 0 11
100	Manurhin	105	103 50	103 50	− 1 42
71	Mar. Wendel	75	74 50	74 50	− 0 66
1380	Martell	1370	1350	1350	− 1 45
970	Merlin-Gerin	945	947	947	+ 0 21
900	Matra	1135	1100	1100	− 3 08
800	Michelin	793	785	789	− 0 50
1170	Midi (Cie)	1370	1350	1348	− 1 60
156	Midland Bk S.A.	160	164 20	165	+ 3 12
114	Mines Kali (Sté)	121 50	119	119	− 2 05
41	M.M. Penarroya	43 20	43 20	43 50	+ 0 69
1400	Moët-Hennessy	1336	1315	1315	− 1 57
480	Mot. Leroy-S.	494	488	491	− 0 60
97	Moulinex	99	98 90	99 90	+ 0 90
540	Mumm	643	635	620	− 3 57
210	Navig. Mixtes	210	211	211	+ 0 47
9	Nobel-Bozel	10 65	10 30	10 30	− 3 28
46	Nord-Est	52 80	51 95	51 95	− 1 60
290	Nordon (Ny)	305	335 50	335 50	+ 10
64	Nouvelles Gal.	69 50	70	70	+ 0 71
680	Occident. (Gén.)	665	670	669	+ 0 60
205	Olida-Caby	198	197	197	− 0 50
950	Omn. F. Paris	965	961	961	+ 0 62
152	Opfi-Paribas	165	156	156	− 5 45
2190	Oréal (L')	2140	2190	2190	+ 2 33
58	Paper. Gascogne	55	56 50	56 50	+ 2 72
530	Paris-Réescomp	524	555	540	+ 3 05

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
180	Pechelbronn	194	194	194	....
420	Penhoet	460	457	457	− 0 65
725	Pernod-Ricard	726	702	702	− 3 30
150	Pétroles (Fse)	160	157	158	− 1 25
37	— (certific.)	38	38	38 50	+ 1 31
66	Pétroles B.P.	72 10	71 50	70 80	− 1 80
205	Peugeot S.A.	210	208 50	207 50	− 1 19
63	Poclain	62 05	60 10	60 10	− 3 14
310	Poliet	304 50	308	308	+ 1 14
124	Pompey	138	136	136	− 1 44
325	P.M. Labinal	349	348 50	348 50	− 0.14
1650	Presses Cité	1755	1730	1730	− 1 42
850	Prétabail Sic.	884	870	870	− 1 58
255	Primagaz	262 50	259 80	259 80	− 1 02
128	Printemps	145	143	142	− 2 06
1170	Promodès	1260	1249	1249	− 0 87
415	Radiotechn.	404	419	419	+ 3 71
74	Raffin. (Fse)	79 40	77 60	77 50	− 2 39
1040	Redoute (La)	1010	985	985	− 2 47
665	Roussel-Uclaf	650	640	638	− 1 84
1125	Rue Impériale	1160	1160	1160	....
166	Sade	167	167	167	....
1370	Sagem	1392	1390	1390	− 0 14
335	St-Louis B.	303	305 20	305 20	+ 0 72
475	Sanofi	480	461	462	− 3 75
320	S.A.T.	340	349 90	349 40	+ 2 76
17 20	Saulnes	23	24	24 30	+ 5 65
86	Schneider	86	86 50	86	....
46	S.C.O.A.	47 50	48	46	− 3 15
151	S.C.R.E.G.	157	155	153 50	− 2 22
385	Seb	422	417	417	− 1 18
240	Sefimeg	258	258 50	258 50	+ 0 19
820	S.F.I.M.	822	822	822	....
100	S.G.E.-S.B.	105	104 90	104 90	− 0 09
760	Sign. Ent. El.	808	815	815	+ 0 74
510	Silic	504	500	502	− 0 39
290	Simco	310	306	305	− 1 29
129	Simnor	129	130	130	+ 0 77
1280	Skis Rossignol	1440	1420	1420	− 1 38
....	Silminco	484	491	491	+ 1 44
465	Sogerap	483	482 90	482 90	− 0 02
500	Sommer-Allib.	506	504	503	− 0 59
415	Source Perrier	414	410	410	− 0 96
375	Talca Luzenac	417	419 80	419	+ 0 47
1310	Tél. Elect.	1290	1310	1310	+ 1 55
189	Thomson-C.S.F.	194 50	192	191	− 1 79
1840	T.R.T.	1925	1997	1997	+ 3 74
225	U.F.B.	227	230	230	+ 1 32
520	U.I.S.	536	512	512	− 4 47
179	U.C.B.	194	195	194	....
300	Valéo	320	317	315	− 1 56
65	Vallourec	73 50	72	72	− 2 04
1540	V. Clicquot-P.	1639	1635	1635	− 0 24
1090	Viniprix	1080	1050	1050	− 2 77
890	Elf-Gabon	911	910	910	− 0 10
285	Amax Inc.	276	274 30	274 30	− 0 61
377	Amer. Express	377 80	369 80	369 80	− 2 11
665	Amer. Teleph.	701	694	693	− 1 14

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
167	Anglo Amer. C.	180 50	177 80	177 80	− 1 49
1070	Angold	1155	1150	1150	− 0 43
860	B. Ottomane	920	925	925	+ 0 54
650	BASF (Akt)	680	678	676	− 0 58
650	Bayer	680	683	683	+ 0 44
465	Buffelsfont.	531	510	510	− 3 95
36	Charter	37 20	36 05	35 75	− 3 89
475	Chase Manh.	496	494	494	− 0 40
305	Cie Pétr. Imp.	313	315 50	315 50	+ 0 79
77	De Beers	81 50	81 50	81 65	+ 0 18
1220	Deutsche Bank	1250	1262	1262	+ 0 96
125	Dome Mines	150	142	142	− 5 33
290	Driefontein Ctd	332	329	329	− 0 90
550	Du Pont-Nem.	569	570	570	+ 0 17
765	Eastman Kodak	820	794	794	− 3 17
141	East Rand	174	158 70	158 50	− 8 90
565	Ericsson	548	546	546	− 0 36
395	Exxon Corp.	409	408 50	408 50	− 0 12
465	Ford Motors	456	450	450	− 1 31
345	Free State	410	400 70	407	− 0 73
230	Gencor	247	242 50	242 50	− 1 82
300	Gén. Belgique	316	317	317	+ 0 31
595	Gén. Electr.	619	607	607	− 1 93
810	Gen. Motors	814	803	803	− 1 35
71	Goldfields	80 10	79	79	− 1 37
182	Harmony	214 50	199	199 50	− 6 99
37	Hitachi	36 65	35 80	35 80	− 2 31
710	Hoechst Akt.	734	725	725	− 1 22
92	Imp. Chemical	98 10	97 50	97 50	− 0 61
139	Inco. Limited	160	160 10	162	+ 1 25
1310	IBM	1296	1273	1273	− 1 77

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
74	Ito-Yokado	77 50	77 95	77 95	+ 0 58
470	ITT	488	464	464	− 0 85
90	Matsushita	84 30	81 80	81 80	− 2 96
1030	Merck	1060	1065	1065	+ 0 47
930	Minnesota M.	934	931	931	− 0 32
295	Mobil Corp.	317	317 90	317 90	+ 0 28
21100	Nestlé	21990	22190	22190	+ 0 90
670	Norsk Hydro	724	714	705	− 2 62
1060	Petrofina	1095	1080	1085	− 2 64
790	Philip Morris	749	743	743	− 0 80
147	Philips	153 50	154 80	154 80	+ 0 84
395	Pres. Brand	435	417	417	− 4 13
415	Président Steyn	470	464	464	− 1 27
1160	Quilmès	1162	1160	1160	− 0 17
1210	Randfontein	1425	1350	1350	− 5 26
460	Royal Dutch	478	470 20	470 20	− 1 63
86	Rio Tinto Zinc	94 40	93 50	93 50	− 0 95
310	St Helena Co	370	363	363	− 1 89
490	Schlumberger	512	518	518	+ 1 17
84	Shell transp.	86 80	86 30	86	− 0 92
1490	Siemens A.G.	1528	1518	1515	− 0 85
150	Sony	150 60	145	144 50	− 4 05
215	T.D.K.	224 50	225	225	+ 0 22
840	Unilever	876	887	887	+ 1 25
725	Unit. Techn.	779	770	770	− 1 15
970	Vaal Reefs	1132	1081	1081	− 4 50
480	West Deep	520	508	508	− 2 11
425	West Hold.	489	466	473	− 3 27
495	Xerox Corp.	536	523	523	− 2 24
2 15	Zambia Corp.	2 39	2 38	2 35	− 1 67

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 29/11	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 236	8 272	8 020	8 420
Allemagne (100 DM)	304 190	304 010	292	312
Belgique (100 F)	14 989	14 975	14 200	15 300
Pays Bas (100 fl.)	271 560	271 410	258	278
Danemark (100 krd)	84 300	84 150	79	87
Norvège (100 k)	109 540	109 750	105	112
Grande-Bretagne (£ 1)	12 016	12 050	11 600	12 400
Grèce (100 drachmes)	8 482	8 477	7 250	9 500
Italie (1 000 lires)	5 025	5 021	4 500	5 200
Suisse (100 fr.)	378 120	378 500	367	388
Suède (100 krs)	103 380	103 480	99	106
Autriche (100 sch)	43 200	43 170	42 100	44 100
Espagne (100 pes.)	5 294	5 295	4 850	5 450
Portugal (100 esc.)	6 380	6 380	5 300	6 500
Canada ($ can. 1)	6 643	6 665	6 450	6 790
Japon (100 yens)	3 509	3 524	3 380	3 540

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29/11
Or fin (kilo en barre)	100800	104 [illegible]00
Or fin (en lingot)	100650	103 [illegible]00
Pièce française (20 fr)	641	65[illegible]
Pièce française (10 fr)	401	[illegible]
Pièce suisse (20 fr)	651	[illegible]
Pièce latine (20 fr)	[illegible]	[illegible]
Souverain	[illegible]	777
Pièce de 20 dollars	[illegible]	[illegible]
Pièce de 10 dollars	1800	[illegible]
Pièce de 5 dollars	1020	....
Pièce de 50 pesos	4040	4100
Pièce de 10 florins	647	647

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE COLLECTIF BUDGÉTAIRE DE 1983

Plus de 13 milliards de francs de moins-values fiscales

La commission des finances de l'Assemblée nationale commencera, le jeudi 1er décembre, l'examen du collectif budgétaire de fin d'année. Cette modification de la loi de finances pour 1983 – la seule de l'année – ne bouleverse pas l'équilibre des comptes de l'Etat, tel qu'il avait été présenté il y a un an : le déficit initial augmente d'un peu moins de 1 milliard de francs pour atteindre 118,7 milliards de francs. Finalement, les charges définitives atteignent 878,473 milliards de francs, et les ressources nettes 752,793 milliards de francs. En revanche, le solde des dépenses temporaires (prêts de l'Etat, remboursement à *l'Etat*) de *négatif* pour 2,65 milliards de francs devient positif pour 6,97 milliards de francs.

En effet, le collectif prévoit, notamment, un remboursement de 5 milliards de francs par la Caisse de consolidation et de mobilisation des crédits à moyen terme – Cacom – (possibilité déjà envisagée dans la loi de finances initiale pour 1981 et non appliquée), un autre de 2,8 milliards par l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale et un remboursement anticipé par E.D.F. d'un prêt du F.D.E.S. de 2,8 milliards de francs. En revanche, il faut noter une diminution des recettes définitives de l'Etat de 14,48 milliards de francs, dont 13,4 milliards au titre des recettes fiscales (– 4,8 milliards d'impôt sur les revenus, – 11,5 milliards d'impôt sur les sociétés, – 0,7 milliard d'impôt sur les grandes fortunes, – 2,6 milliards de droits de mutation par décès, mais + 4 milliards de T.V.A., etc.).

Au chapitre des dépenses, il faut noter la confirmation des annulations de crédits du mois de mai dernier pour *6,055 milliards de francs*, auxquelles s'ajoutent 14,38 milliards de nouvelles annulations. En compensation, l'ouverture de 17,15 milliards de francs de crédits supplémentaires est demandée au Parlement, notamment 750 millions de francs pour la défense (compte tenu des annulations dans son secteur, cela permet d'accorder 1,1 milliard de francs pour les opérations au Tchad et au Liban), 1,9 milliard pour l'aide sociale, 2,25 milliards pour les entreprises publiques, dont 2 milliards pour *Péchiney*, *5,6* milliards pour la dette publique, dont 2,6 milliards pour rémunérer l'emprunt de 4 milliards de dollars d'octobre 1982.

Ce collectif budgétaire contient aussi la prolongation du système d'assurance à la Nouvelle-Calédonie en compensation du système d'imposition pour les sociétés qui s'y sont implantées, particulièrement *Le* Nickel, mis en place en 1975, et un nouveau mode de calcul de la taxe sur l'électricité perçue par les communes et les départements qui devrait se traduire par un alourdissement de la charge pesant sur les ménages et un allégement de celle des entreprises.

APPEL A LA GRÈVE A LA RADIOTÉLÉVISION

Les programmes de télévision risquent d'être perturbés ce mardi 29 novembre. Le Syndicat national de la radio-télévision (S.N.R.T.-C.G.T.) a décidé en effet de maintenir son appel à une grève de 24 heures mardi dans l'ensemble des sociétés de l'audiovisuel public, pour protester contre le projet de système salarial proposé par l'ensemble des direction en octobre et que la C.G.T. juge « *nocif* ».

Le syndicat C.F.T.C. de TF 1 a également déposé un préavis de grève afin de faire respecter à l'intérieur de la société la convention collective en vigueur (notamment les articles relatifs aux promotions et mutations). La C.F.D.T. majoritaire a décidé pour sa part de ne pas se joindre au mouvement, rappelant qu'un projet complet doit être remis le 6 décembre prochain aux syndicats pour négociation et que le rôle d'un syndicat « *n'est pas de refuser toute négociation en rejetant tous les projets* ».

Le président de l'association des employeurs du service public, M. Jacques Pomonti, président de l'INA, a précisé de son côté que « *le système salarial présenté aux organisations syndicales le 11 octobre s'en tenait à fixer les objectifs à atteindre* » à fin de discussion avec les syndicats. « *Un projet complet est actuellement élaboré qui sera à nouveau soumis à l'ensemble des organisations syndicales dès le début du mois de décembre* ».

LES NOUVEAUX DIRIGEANTS DU « PARISIEN LIBÉRÉ »

L'assemblée générale du *Parisien libéré*, réunie le lundi 28 novembre – après avoir ratifié l'ensemble des cessions d'actions à Hachette (36,4 %) (*le Monde* daté 6-7 novembre), – a nommé un nouveau conseil d'administration, qui a porté immédiatement au poste de P.-D.G. M. Philippe Amaury, sur proposition de M. Roger Belin, président démissionnaire.

Le nouveau conseil comprend sept représentants du *Parisien libéré* et cinq du groupe Hachette, élus à l'unanimité : outre MM. Philippe Amaury et Roger Belin, MM. Martin Desprez, directeur général, Jean-Pierre Courcol, directeur général adjoint, *Jean-Marie Burguburu*, avocat, Alain Cayzac, de l'agence de publicité R.S.C.G., et Michel Lasfargues, *nommé à titre personnel*, ainsi que MM. Jean-Luc Lagardère, président du conseil d'administration de Hachette, Daniel Filipacchi, vice-président, Gérald de Roquemaurel, directeur général de la FEP (holding du groupe Hachette), Roger Thérond, directeur des rédactions de la FEP, et M. Patrice Pelat, nommé à titre personnel.

[Agé de quarante-trois ans, M. Philippe Amaury – fils de l'ancien patron du *Parisien libéré* et frère de Mlle Francine Amaury – est docteur en droit, diplômé d'études supérieures d'économie politique et de l'Institut d'études politiques.]

LA DETTE DES PAYS DE L'EST NE SERAIT PLUS QUE DE 60 MILLIARDS DE DOLLARS

La balance des paiements des pays socialistes européens (U.R.S.S. comprise) devrait enregistrer cette année un excédent d'environ 11 milliards de dollars contre 5,1 milliards *en 1982, estime la commission* économique pour l'Europe des Nations unies (C.E.E.-ONU). Dans un rapport publié à Genève, la commission prévoit également pour 1984 une expansion des échanges Est-Ouest grâce à la reprise économique en Occident et au redressement des finances des pays socialistes.

Les pays socialistes devraient *dégager en 1983 un surplus commercial* de 13,5 milliards de dollars, contre 9,6 milliards en 1982 et un déficit de 0,3 milliard en 1981. L'U.R.S.S., à elle seule, aura un excédent de 7,1 milliards (4,3 milliards en 1982), et l'Europe orien*tale (U.R.S.S. exclue)* de 6,4 milliards (5,3 milliards en 1982). Les pays socialistes ont notamment réussi de bonnes performances avec les pays industrialisés occidentaux : l'excédent commercial sera de 5,5 milliards (2 pour l'U.R.S.S. et 3,5 pour les autres pays) contre 2,3 milliards en 1982 (respectivement 0,6 et 1,7 milliard) et un déficit de 3,1 milliards en 1981.

L'excédent de la balance des paiements courants de l'U.R.S.S. devrait passer à 7,4 milliards de dollars en 1983 (4,2 milliards en 1982) et celle de l'Europe orientale à 3,4 milliards (contre 0,9 milliard en 1982 et un déficit de 4,6 milliards en 1981). Cette augmentation est due notamment au fait que les rembour*sements d'intérêts de ces pays aux* pays occidentaux sont revenus de 9 milliards en 1981 à 6 milliards de dollars en 1983.

La dette nette (créances moins avoirs) des pays de l'Est vis-à-vis des pays *occidentaux, qui avait déjà* diminué de 8 milliards en 1982, a encore chuté de 6 milliards en 1983 et ne serait plus que d'environ 60 milliards, selon les estimations de la commission. En conséquence, « *on décèle les premiers indices d'un regain d'intérêt de la part des banques occidentales à l'égard des prêts à certains pays de l'Est* », indiquent les auteurs de l'étude, tandis que « *le rythme de l'ajustement s'est ralenti dans la plupart des pays d'Europe orientale* » en 1983. – (A.F.P.)

Photos cannibales

Quand bien même s'agirait-il de ce que le mensuel *Photo* appelle « *un document pour l'histoire de la photo* », ce magazine devait-il publier, comme il l'a fait dans son numéro de décembre, les photographies, plus insoutenables les unes que les autres, montrant, sur une table d'examen de l'Institut médico-légal de Paris, le corps atrocement mutilé de Renée Hartevelt, la jeune Néerlandaise victime de l'étudiant japonais cannibale Isséi Sagawa (*le Monde* daté 12-13 juin 1983) ?

Quand bien même ces documents seraient-ils rassemblés, sous le titre *l'Amour fou*, dans un « *cahier spécial fermé* » – qu'un coupe-papier suffit à transformer en cahier « ordinaire » – a-t-on le droit de rendre publics les élé*ments d'un dossier judiciaire* non encore classé ?

Pour Me Antoine Weil, conseil de la famille Hartevelt, la publication de ces photos constitue « *une violation du secret de l'instruction, une violation du secret professionnel et une violation de l'article 38 de la loi du 29 juillet 1881* ». Le code pénal dispose en effet, à l'article 38, que « *la publication d'une photographie représentant le corps de la victime d'un meurtre constitue délit* ». Me Weil, qui juge « *indigne, infâme et scandaleuse* » l'attitude de la revue *Photo*, devrait très vite entreprendre des démarches en vue de faire interdire la vente du magazine, se réservant de demander des dommages-intérêts pour la famille de la victime.

Me Philippe Lemaire, le défenseur d'Isséi Sagawa, a, pour sa part, déclaré qu'il était « *prêt à s'associer à toute poursuite judiciaire engagée par la partie civile* ». Selon Me Lemaire, c'est « *plutôt du côté de l'Institut médico-légal* » qu'il faut chercher l'origine de ces photographies, qui, selon lui, « *ne proviennent pas du dossier de l'instruction* ».

Dans son précédent numéro, *Photo* avait publié des photographies du corps de Jacques Mesrine, nu et criblé de balles, prises à l'Institut médico-légal.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

Le numéro du « Monde » daté 29 novembre 1983 a été tiré à 539 125 exemplaires

A B C D F G H

Sur le vif
Alerte !

La guerre, la der des der, la guerre presse-bouton – « *Passez-moi le téléphone rouge, allo ! Le Kremlin ? Ici le président des Etats-Unis : ou vous arrêtez vos fusées ou j'appuie* », – cette guerre-là, les Français n'y croient pas. Enfin, pas trop. Ça ne les empêche pas de dormir en tout cas. Alors que l'inflation et le chômage...

Tant mieux. S'il fallait vraiment redouter le pire, la plupart d'entre nous seraient complètement affolés de voir à quel point les avis sont partagés *sur nos* chances de survie. Les avis des experts s'entend. François Mit*terrand, il est quand même* bien placé pour le savoir, semble penser qu'on peut, oui, essayer d'assurer – les Suisses l'ont bien fait – notre protection.

Du côté des militaires, en revanche, les sons de cloche diffèrent et se contredisent allègrement. Les abris, les caves aménagées, l'évacuation des populations menacées, les sirènes et le reste, Billotte est pour. Pas Gallois. Il nous a affirmé lundi à la télé que ça ne servirait à rien. D'abord parce qu'il n'y aura pas de guerre nucléaire. Il faudrait être complètement fou pour ravager les territoires qu'on a l'intention d'occuper. Ensuite parce que, si a elle lieu, cette guerre sera propre, précise, sophistiquée, une guerre en dentelle. Enfin parce que, à peine partis, les SS-20 seront déjà arrivés. *Il ne se passera pas sept minutes avant qu'ils nous dégringolent sur la tête.*

Pas convaincant tout ça. Pas rassurant non plus. Alors, si j'ai *bien compris, les seuls à ne courir* aucun danger, ce sont les sous-mariniers qui baladent nos forces de dissuasion, bien à l'abri des sonars, au fond des océans. Le jour où ils referont surface, ils risquent de se retrouver tout seuls en rade de Brest ou d'ailleurs.

CLAUDE SARRAUTE.

LES NÉGOCIATIONS SUR L'ASSURANCE-CHOMAGE

Le C.N.P.F. conteste le chiffrage de ses propositions

La négociation sur l'assurance-chômage entre les partenaires *sociaux aurait dû prendre un tour* décisif, ce 29 novembre, avec la cinquième *séance* de travail, sur les sept prévues. Elle a tourné à la confusion.

Tandis que F.O. a déjà laissé entendre que la date butoir du 14 décembre ne serait pas nécessairement tenue, la C.G.T. a fait savoir, le 28 novembre, au cours d'une conférence de presse, qu'elle demanderait une prolongation d'un mois pour l'actuelle convention, qui *cesse normalement d'être en vigueur* le 31 décembre 1983.

Ce mardi, après les discussions de *principe et le débat sur* ce que pourrait être le système d'assistance exclusivement pris en charge par l'Etat, les négociateurs abordent l'épineuse question du financement de l'UNEDIC et, notamment, du système d'assurance alimenté par les cotisations des employeurs et des salariés. Les premiers chiffrages des différentes propositions, communi*qués à la veille de la réunion, sont si* préoccupants que certaines organisations syndicales en viennent à douter d'une conclusion dans le temps imparti.

Mais, dès l'entrée en réunion le C.N.P.F. faisait savoir qu'il contestait le résultat chiffré de ses propositions, tel qu'il ressortait des calculs effectués, sur sa propre demande, *par les services de l'UNEDIC*. Notamment, l'organisation patronale refusait d'admettre que le coût du futur système d'assurance ne s'élève qu'à 25 milliards environ dans l'hypothèse la plus favorable, alors que les recettes de cotisations atteignent actuellement *les 40* milliards. (Le système d'assurance selon le projet du C.N.P.F., indemniserait *près de 600 000 chômeurs* contre 1,5 million sous le régime actuel de l'UNEDIC.)

En fin de *matinée*, *alors que* la réunion s'achevait, les négociateurs décidaient de discuter à *nouveau* du chiffrage du projet du C.N.P.F. au cours de la prochaine réunion, une fois les rectifications faites. Mais les organisations syndicales, de leur côté, envisagent de demander un chiffrage de leurs propositions, en complément de l'étude qui a déjà été *faite pour le projet de la C.F.D.T.*

Dans l'imbroglio le plus total, la négociation marque donc le pas. L'attitude du C.N.P.F. paraît incompréhensible. Les organisations syndicales, pour leur part, prennent de plus en plus de distance avec le projet patronal, dont certains avaient accepté de discuter. D'autres souhaitent un report de la décision finale. Or le temps passe, tandis qu'il apparaît de plus en plus clairement que la discussion – à peine commencée – sur les taux de cotisation sera cruciale.

Egalement en l'état des discus*sions, des rebondissements sont* à attendre dans la partie de bras de fer qui s'est engagée avec le gouvernement.

Ce dernier, par la voix de M. Bérégovoy, qui s'exprimait sur France-Inter, a déclaré : « *S'il n'y avait pas d'accord entre les partenaires sociaux, le gouvernement prendrait toutes dispositions, le cas échéant, législatives, pour qu'un système d'assurance puisse naturellement être maintenu.* »

A. Le.